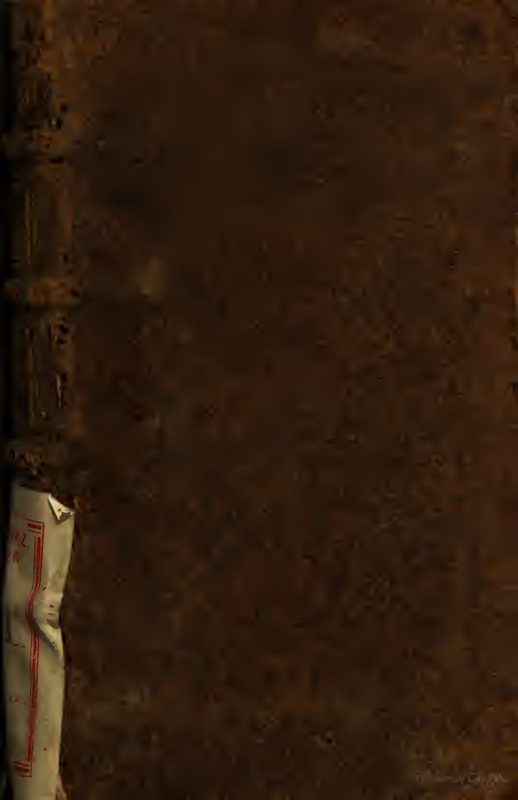
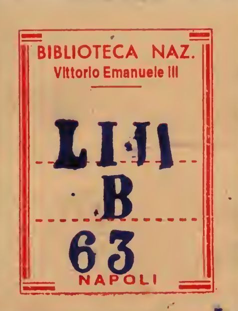






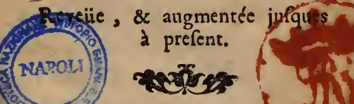
ABREGE' DE L'HISTOIRE DE LA ROYALE MAISON DE SAVOYE.

TOME SECOND;

Contenant tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis AME' VIII. premier Duc de Sauoye, jusqu'à Charles Emanuël.

Par le Sieur THOMAS BLANC, Historiographe.

SECONDE EDITION, Reveüe, & augmentée jusques à present.



A LYON,
Chez JEAN GIRIN, & BART. RIVIERE, ruë Merciere, à la Prudence.

M. DC. LXXVII.

AVEC PRIVILEGE, & PERMISSION.



A MADAME ROYALE.



ADAME,

Si vn Ancien a dit, que le present le plus agreable que l'on pût faire à la beauté, estoit le miroir qui la découuroit à elle-mesme, & qui faisoit voir ce qu'elle estoit; ie pense que l'Histoire est le plus iuste qu'on puis-

ſe offrir à la vertu. Si l'vn eſt vn miroir qui flatte, l'autre eſt vn miroir qui inſtruit. C'eſt celuy de la verité où peu de gens ſe veulent voir, parce qu'ils craignent d'y connoître des taches & des defauts, dont ils ne veulent pas ſe defaire. Ie n'ay pas ſujet, MADAME, *de craindre la meſme choſe pour le preſent que ie fais à V.A.R. Ces miroirs luy ſont familiers, & ce ſōt ceux qu'elle cōſulte auec d'autant plus d'agrément qu'elle void dans les vertus de tant d'Illuſtres Souueraines, dont elle a tiré ſa Naiſſance, des expreſſions de ce qu'elle eſt. Il ſemble que la Grace & la Nature ayent fait en*

V.A.R.

V. A. R. ce qu'vn Peintre fit dans la Grece pour faire l'Image d'vne Deesse. Il assembla toutes les beautez de son Pays, & copiant les yeux de l'vne, la bouche & le menton de l'autre, l'air de teste de celle-cy & l'action de celle-là, il fit vne beauté parfaite. C'est ainsi que nous admirons dans V. A. R. toutes les vertus Heroïques, & toutes les graces charmantes de tant d'Augustes Princesses qui ont paru sur le Thrône que vous occupez maintenant; elles viuent toutes en Vous & de tous ces grands exẽplaires, nous voyons que le Ciel a fait vne Souueraine acheuée en vôtre sacrée Personne: &

comme nous admirons vne espece de Trinité dans la vüe des miroirs, où nous voyons le miroir, la personne qui s'y regarde, & l'image qui en émane, nous admirons aussi dans cét Estat S.A.R. comme vn Heros acheué qui a tous les auantages de ses Augustes Ayeux, V.A.R. comme le miroir de la Majesté, & Monseigneur le Prince de Piémont comme vne production digne de l'vn & de l'autre. S.A.R. estoit plein de vôtre Image quand il vous fit Mere d'vn tel Fils, vous estiez pleine de la sienne quand vous conçeûtes ce Fils, que pouuoit donc estre ce Prince que l'image & l'expres-

sion

ſion des Vertus de l'vn & de l'autre? C'eſt ce qui m'a obligé de diuiſer en trois parties cét Ouvrage que ie preſente à Vos Altesses Royales. *Ce ſont trois Tableaux en vn, ou vn Viſage en trois Miroirs, puiſque ce n'eſt autre choſe que l'Image de la Grandeur & de la Soueraineté que ie preſente à trois Perſonnes Royales. I'ay bien osé me flatter dans l'entrepriſe que i'ay faite que V.A. R. agréeroit mon deſſein, puis qu'il ne tendoit qu'à la gloire de ſa Royale Maiſon, & qu'elle auroit la bonté d'excuſer ma temerité, & de receuoir cét Ouvrage comme vne marque de mon zele, &*

vn

vn témoignage respectueux de la passion que i'ay de faire connoître à tout le monde auec quelle soûmission ie suis,

MADAME,

De V. A. R.

Le tres-humble, tres-obeïssant & tres-fidelle sujet & seruiteur.
THOMAS BLANC.

TABLE

DES DVCS DE SAVOYE contenus dans ce II. Tome.

AMÉ VIII. premier Duc de Sauoye, & Pape sous le Nom de Felix V. surnommé *le Pacifique.* page 1

Louys Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piémont &c. 87

Louys de Sauoye, Roy de Chypre, de Ierusalem & d'Armenie. 137

Amé le Bien-heureux IX. du Nom, Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piémont, &c. 104.

Philibert I. du Nom surnommé *le Chasseur.* 192

Charles I. du Nom Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piémont, Roy de Chypre, &c. surnommé *le Guerrier.* 222

Char

Charles-Iean-Amé Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c.

Philippes Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. 253

Philibert II. Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. surnommé *le Beau*. 277

Charles III. Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. surnommé *le Bon*. 292

Emanuel Philibert Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. surnommé *Teste de fer*. 361



AME' VIII. DU NOM, Premier Duc de Savoye, de Chablais, & d'Aouste, Marquis de Suze, & d'Italie, Prince d'Achaye, de la Morée, de Piemont, *&c.* Comte & Vicaire Perpetuel du S.Empire surnommé *le Pacifique*, Pape sous le nom de Felix V.

SOMMAIRE.

1. Amé VIII. apporte en la Maison de Savoye la Couronne de Duc, & la Tiare Papape. 2. Sa naissance, sa tutelle, & la regence de ses Etats trouble la Savoye. 3. Il vient à Tornus pour conclurre son mariage avec la fille du Duc de Bourgogne. 4. Il prend l'administration de son Etat. 5. Le Duc de Bourgogne luy demande secours pour delivrer son

fils des mains de Bajazeth. Les Gentilshommes de Dombes luy font hommage, comme au Lieutenant de l'Empereur. 6. Mort du Comte de Geneve à qui le Pape Clement VII. succede, lequel en faic hommage au Comte Amé par Procureur. 7. Mort du Duc de Milan. Ladislas Roy de Naples confirme l'alienation de Nice. Amé s'acquiert la Terre de Villars. 8. Il fait tréve avec le Marquis de Montferrat, & ceux de Vercel se soûmettent à luy. 9. Differend avec les Seigneurs de Kibourg pour la Seigneurie de Cerlier qui est ajugée au Comte. 10. Amé donne sa Maison de Lyon aux Celestins, & met d'accord le Marquis de Montferrat avec le Prince de la Morée. 11. Fait la guerre au Duc de Bourbon pour l'hommage de quelques terres de Dombes, qui est condamné par les arbitres, de faire hommage au Comte desdites terres de Dombes. 12. Il fait acquisition de quelques terres du Montferrat. 13. Il fait les Statuts de l'Ordre du Collier. 14. Il pacifie les

troubles de la France & les desordres de la Cour. 15. Le Marquis de Montferrat luy suscite trouble en Piemont pendant son absence. 16. Il fonde le Prieuré de Ripaille. 17. Il rachete le doüaire de la Comtesse de Vaudemont. 18. Il moyenne un accord entre les Papes Iean XXIII. & Benoist XIII. à Villefranche de Nice. 19. Il fait la guerre au Marquis de Saluces, qui reconnoist tenir de luy son Marquisat en fief. 20. L'Empereur Sigismond est bien reçû dans ses Etats. Il fonde le Convent des Jacobins de Bourg, L'Empereur érige le Comté de Savoye en Duché. 21. Guerre dans le Valays au sujet de la Maison de Rarogne, les Suisses s'emparent de la Valée d'Oselle. 22. Il reçoit l'hommage de Saluces. 23. Il succede au Comté de Piemont à son Beaufrere Louys Princa la Morée, & il offre aux villes de Piemont de se soûmettre à quel Prince elles voudront. 24. Il traite avec la Reine Yoland de Nice, & des terres contiguës. 25. Et avec l'Archevêque de Besançon

de la Seigneurie de Cossenay. 26. Fait la guerre aux Marquis de Ceve. 27. Et obtient de l'Empereur l'investiture de Geneve. 28. Pour laquelle Jean de Chalon luy suscite un procés. 29. Puissante ligue en Italie contre le Duc de Milan, en laquelle le Duc Amé est convié d'entrer. 30. Il érige la Baronie de Revel en Comté. 31. La mort de Marie de Bourgogne sa femme le fait penser à la retraitte. 32. L'Eglise de Lyon ordonne des Messes & suffrages à perpetuité pour la Maison de Savoye. 33. Il entreprend de reformer l'Eglise de ses Etats. 34. Et fonde l'Hermitage de Ripaille. 35. Troubles en Italie apres la mort du Pape Martin V. Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, & invitent le Duc Amé de se joindre à eux. Le Marquis de Montferrat s'y joint, & sollicite la Cour de France de faire la guerre au Duc de Savoye; ce qu'ayant tenté inutilement, il fait sa paix avec luy pour r'entrer dans ses Etats. Le Duc de Milan ne la veut tenir,

ny le Marquis même, croyant d'avoir meilleur marché d'une paix generale. La paix se fait, le Duc de Milan l'observe; le Duc de Savoye ne la veut qu'à condition que le Marquis observe le Traitté. 36. Amé fait dessein de se retirer en une solitude, & institue l'Ordre des Chevaliers de saint Maurice. 37. Il convoque à Ripaille une assemblée generale des principaux de ses Etats, en presence desquels il remet le Gouvernement à son fils. 38. Qui termine l'affaire de Montferrat suivant le Traitté de Thonon. 39. Le Duc Amé est fait Pape par le Concile de Basle, y fait son entrée, & y est couronné par le Cardinal d'Arles. 40. Mort du Pape Felix V. 41. Son Eloge. 42. Sa femme & ses enfans.

1. IL y a une chose tout-à fait surprenante en l'Histoire de Savoye qui n'est pas commune aux autres, en ce qu'il semble que ces Princes venant à succeder les uns aux autres, s'effor-

cent d'exceller & de ſurpaſſer leurs Predeceſſeurs par autant d'avantages de gloire & de grandeur qu'ils leurs en ont laiſſé d'exemples ; on n'en voit aucun qui dégenere, ny qui ſoit ſujet aux revers de fortune par les débordemens de leur vie ; & quoy que cette Maiſon Souveraine ſemblât eſtre au ſuprême periode de ſa grandeur par tant de conqueſtes & d'acquiſitions, & par tant d'illuſtres alliances ; Si faut-il avoüer neanmoins qu'elle reçût un grand éclat de la naiſſance d'Amé VIII. qui par un ſurcroit de gloire ne ſe croyoit pas aſſèz grand d'y avoir apporté le premier la Couronne Ducale, s'il n'y eût encore apporté la Tiare ; & au lieu que ſes illuſtres predeceſſeurs s'eſtoient contentez d'eſtre les arbitres du repos d'Italie, & des differens de leurs voiſins, celuy-cy le fut de toute la Chrêtienté, ſon merite l'avoit fait monter ſur le Trône le plus élevé du monde, & ſa vertu & le zele qu'il eut pour la paix de l'Egliſe l'en fit deſcendre par un rare exemple de moderation.

Amé VIII. apporte en la Maiſon de Savoye la Couronne de Duc & la Tiare Papale.

2. Il vint au monde au château de Chambery le Mercredy 4. jour de Septembre de l'an 1393. une heure apres le Soleil levé, & y fut baptisé par Guillaume de Mentonay Evêque de Lausanne, assisté de plusieurs autres Prelats. On remarqua que pendant la ceremonie du Baptême, trois mouches à miel se mirent l'une sur le front, & les autres sur ses mains, & n'en pûrent estre chassez jusqu'à ce que ce jeune Prince eut esté porté dans sa chambre, presage infaillible de la douceur de sa domination. Quand le Comte Amé son pere deceda, il n'avoit que huit ans, sa tutelle & la Regence de ses Etats furent pretenduës par Bonne de Berry sa mere, & par Bonne de Bourbon son Ayeule; & comme ces deux Princesses ne manquoient point de Partisans, ny de raisons, toute la Savoye prit part à cette querelle, & estant divisée en deux partis, se vit à la veille d'une guerre civile. Le Roy Charles VI. les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Orleans, proches parens de

Naissance d'Amé

1391. Sa tutelle & la Regence de ses Etats pensent à broüiller toute la Savoye.

Comte, avertis de ce desordre envoyerent en Savoye les Evêques de Noyon & de Châlon, les Seigneurs de Coucy, de la Tremoüille & de Giac pour essayer de terminer ce different. Ils trouverent à Chambery Louys Duc de Bourbon qui soûtenoit les interests de sa Sœur : Enfin apres diverses propositions, il fut arresté le huitiéme de May
1393. 1393. que le jeune Comte demeureroit au Château de Chambery avec Odo de Villars pour son Gouverneur, que Bonne de Bourbon auroit la Regence de l'Etat, & pour Conseillers le Prince de la Morée, Louys de Savoye, les Sires de Villars & de Baviere, & autres, ce qui fut juré par le Duc de Bourbon, Bonne de Bourbon, & Bonne de Berry Comtesses de Savoye, Amé de Savoye Prince de la Morée, Louys de Savoye, Humbert Sire de Villars, Edoüard Sire de Beaujeu, & autres.

Il vient à Tournus pour conclu- 3. Par le même Traitté il avoit esté dit, que le mariage projetté du Comte avec la fille du Duc de Bour-

gogne se concluroit à Châlon sur Saône, le jour de la feste de saint Michel suivant. Ensuite de ce Traitté Iean fils de France Duc de Berry & d'Auvergne Comte de Poitou, & Philippes Duc & Comte de Bourgogne, se rendirent à Tournus pour la conclusion du mariage du Comte de Savoye avec Marie de Bourgogne, & écrivirent au Gouverneur & aux Conseillers du jeune Comte de l'amener, avec parole qu'aprés le mariage arresté, ils le renvoyeroient en Savoye. Ce pas estoit glissant, d'un coté on avoit à combattre la puissance de ces deux Princes, & de l'autre il y avoit du danger à faire le Comte de ses Etats en un âge si tendre, Odo de Villars qui vouloit avoir des assurances, vint à Tournus, & tira deux promesses par écrit avec serment, en datte du 20. d'Octobre 1393. *Qu'ils ne retiendroient point ce jeune Prince, & qu'au contraire ils le renvoyeroient en Savoye aprés son mariage avec Marie de Bourgogne.* Sur cette assurance, le Comte de Savoye fut conduit à

re son mariage avec la fille du Duc de Bourgogne.

Tournus & ſon Mariage conclû, mais avant qu'il s'en retournât, les Ducs de Berry & de Bourgogne firent quelque changement pour la garde de ſa perſonne & pour ſon Conſeil, & y mirent de leurs creatures pour affoiblir l'autorité de Bonne de Bourbon qui s'en plaignit au Duc de Bourbon ſon frere, & luy au Roy & aux Ducs de Berry & d'Orleans, ce qui n'eut point d'effet, parce qu'il eſtoit dangereux de choquer le Duc de Bourgogne qui eſtoit ſi puiſſant, que les plus Grands du Royaume luy cedoient; & ſon autorité prevalut ſi bien envers le Duc de Milan, le Marquis de Montferrat, & le Prince de la Morée, qu'on ne toucha à rien, & qu'ils furent contraints d'entretenir les anciennes alliances faites avec la Maiſon de Savoye.

1398. Il prend l'adminiſtratiõ de ſon Etat. 4. L'an 1398. le Comte prit l'adminiſtration de ſon Etat, par la ſucceſſion que luy en fit Bonne de Bourbon ſon ayeule; & comme elle rencontra de la difficulté en la delivrance des Terres de ſon doüaire,

Louys Duc de Bourbon son frere vint jusqu'à Grenoble dans l'intention de faire la guerre au Comte de Savoye : mais Iean de Beaufort Chancelier du Comte, Boniface de Chalant, & Gaspar Seigneur de Mont-Majeur Maréchaux de Savoye, & Henry Seigneur de Colombier Capitaine de Piemont, Ambassadeurs du Comte, l'estant allé trouver à Grenoble, luy donnerent satisfaction, & depuis Bonne de Bourbon se retira à Mâcon, où elle passa le reste de ses jours.

5. Pendant le sejour qu'Amé VIII. fit à Bourg, Philippes Duc de Bourgogne luy envoya Guillaume de Vienne Chevalier Seigneur de S. George & de sainte Croix, & Iean de Saux Maistre des Requestes de son Hôtel pour luy demander secours, afin de delivrer Iean Comte de Nevers son fils qui avoit esté fait prisonnier de Bajazet à la funeste Bataille de Nicopolis. Ce fut aussi en ce temps-là que l'Empereur Venceslas par ses patentes du 17. de May, luy confirma le Vicariat gene-

Le Duc de Bourgogne luy demande secours pour delivrer sõ fils des mains de Bajazet.

ral de l'Empire, & tous les privileges que ses Predecesseurs Empereurs avoient accordez aux Comtes de Savoye: Ensuite dequoy les Gentilshommes du pays de Dombes luy firent hommage comme Vicaire general de l'Empereur, & luy demanderent sa protection & conservation de leurs privileges. Ce qui se fit à Bourg avec solemnité le 9. Septembre, & depuis ce temps-là le pays de Dombes fut regy & gouverné par les Comtes & Ducs de Savoye, comme Seigneurs Souverains representans la personne de l'Empereur.

Les Gétilshommes de Dombes luy font hõmage comme au Lieutenãt de l'Empereur.

6. Pierre Comte de Geneve estant decedé sans enfans, l'an 1393. Humbert de Villars Seigneur de Rossillon & d'Annonay son Neveu, fils de Marie de Geneve sa sœur, fut son heritier testamentaire : mais le Pape Clement VII. qui estoit de la maison de Geneve, & Oncle d'Humbert de Villars, pretendant d'avoir succedé à son frere comme plus proche, prit le titre de Comte de Geneve, & s'en voulut mettre en pos-

Mort du Comte de Geneve.

ſeſſion. Cependant par une Ordonnance du Conſeil de Savoye, le Comté de Geneve fut mis ſous la main du Comte de Savoye comme Seigneur du fief, juſqu'à ce que Humbert de Villars l'eut cedé au Pape Clement, ſous la promeſſe qu'il fit à ſon Neveu, qu'aprés ſon decés il auroit le Comté de Geneve; ce qui fit la ſource d'une difficulté qu'eut ce Pape avec le Comte de Savoye, touchant l'hommage qui exerça l'eſprit de deux fameux Iuriſconſultes de ce temps-là: Le Comte comme Seigneur dominant vouloit que le Pape le luy rendiſt en perſonne; Sa Sainteté au contraire s'en excuſoit, à cauſe de ſa dignité: Enfin Clement fut reçû à faire cét hõmage par Procureur; mais eſtant mort au mois de Septembre de l'an 1394. Humbert de Villars eut main levée du Comté de Geneve, par Ordonnance du Comte Amé, dattée le 7. Decembre 1395. Cét Humbert de Villars mourut ſans enfans au mois de Mars de l'an 1400. laiſſant ſon heritier univerſel au Comté de Geneve

A qui le Pape Clemẽt VII. ſuccede.

Qui en fait hõmage par procureur.

Odo de Villars Seigneur de Baux & Comte d'Avelin son Oncle suivant la disposition du Comte Pierre, celuy-cy n'en joüit qu'un an, & en fit pourtant hommage au Prince; car Amé VIII. ayant pris resolution d'aller en France pour son mariage, le Prince de la Morée & le Comte de Geneve l'y accompagnerent avec les Seigneurs de la Chambre, de Miolans, & autres personnages des plus qualifiez des Etats de Savoye, & le Prince estant à Paris, Odo de Villars à la priere de Iean fils de France, & par la negociation du Cardinal de Turcy luy remit le
Le Côte Amé acquiert Geneve, Comté de Geneve avec tous les droits que les anciens Comtes de Geneve avoient en Graisivaudam en Viennois, & en Dauphiné, & en recompense Amé luy promit quarante-cinq mille francs d'or, & luy délaissa la Seigneurie de Châteauneuf en Valromey avec le rachapt de celle de Lompnes. Le titre de cette donation est daté à Paris en l'Hô-
1401. tel de Nesle le 5. Aoûst 1401. En ce voyage le Roy Charles VI. donna à

Amé l'Hôtel du Duc d'Orleans ſitué à Paris, & vingt mille francs d'or par patentes du mois de May.

7. En ce même temps mourut Iean Galeas Duc de Milan, aux funerailles duquel presque tous les Princes, toutes les Villes & Communautez d'Italie envoyerent des Ambaſſadeurs. Mort du Duc de Milan. 1402.

Le 18. Ianvier de l'année ſuivante Ladiſlas Roy de Naples, & Comte de Provence eſtant à Viterbe, approuva la convention que les Habitans de Nice avoient faite l'an mille trois cens ſoixante-huit avec Amé Comte de Savoye ſurnommé *le Rouge*. Ladiſlas Roy de Naples cõfirme l'alienation de Nice.

La même année Amé VIII. fit une autre acquiſitiõ non moins importante que celle du Comte de Geneve : Humbert VII. du nom Sire de Thoire & de Villars, poſſedoit quantité de Terres en Breſſe, Bugey & Dombes, & y faiſoit tous actes de Souverain : il eut differend avec Philippes Duc & Comte de Bourgogne pour l'hommage de Montreal, & de quelques autres ter- Amé acquiert les terres de Villars.

res du Bugey, dont Philippes s'empara par armes, à cause du dény de fief. Pendant cette disgrace du Sire de Villars, Louys Duc de Bourbon qui avoit nouvellement succedé à Edoüard Seigneur de Beaujeu és Seïgneuries de Beaujollois, & de Dombes, acheta de luy les villes, châteaux, & Seigneuries de Trevoux, d'Amberieu, & du Châtelain en Dombes qui estoient à sa biensceance. Amé pour se prevaloir d'une si favorable conjoncture, & de crainte que le Duc de Bourbon ne s'étendit plus avant, envoya Guillaume de Mentonay Evêque de Lausanne au Sire de Villars pour le disposer à luy vendre aussi toutes les terres de Bresse & de Bugey; à quoy Humbert consentit d'autant plus facilement qu'il se voyoit sans enfans; tellement que le 29. Octobre 1402. au château de Trevoux du consentement d'Isabelle de Harcourt sa femme, il vendit au Comte de Savoye au prix de cent mille florins d'or, les villes & châteaux de Villars, Loyés, Poncin, Cerdon,

Montreal, Arbent, Matafelon, Beauvoir, & generalement tout ce qu'il avoit deçà la Saône, à la reservé seulement des Seigneuries de Rossillon, & de Mont-Didier.

8. L'an 1404. Amé ayant passé les Monts, se rendit à Chivas suivy de Louys de Savoye Prince de la Morée, où se trouva aussi Theodore, Marquis de Montferrat ; ces trois Princes renouvellerent toutes les tréves & ligues, & Traittez faits entr'eux, & promirent de lever pour leur commune défence douze cens hommes d'armes, dont le Marquis en devoit soldoyer trois cens cinquante, & le Comte de Savoye, & le Prince de la Morée le surplus. 1404.

Fait tréves avec le Marquis de Montferrat.

Le 7. Aoust suivant, Martin & Augustin Chefs de l'ancienne & noble famille des Avocats de Vercel, se soûmirent au Comte Amé avec 25. châteaux qu'ils possedoient dans le Vercellois, sous la promesse que le Comte fit de les proteger. Peu de jours aprés l'Abbé de saint Sauveur Ordre de Cisteaux du Diocese de Novare, & le Prieur de S. Pierre

Ceux de Vercel se soûmetent à luy.

de Capirasque du Diocese de Vercel, suivirent cét exemple, & reconnurent Amé pour leur Souverain. De là Amé fit son entrée à Turin où il fut magnifiquement reçû par le Prince de la Morée son Beaufrere. Ce fut en ce temps-là que Simeon Aliprandi Abbé de saint Pierre de Mulge de Vercel, se mit sous la protection de ce Prince.

Differéd avec les Seign. de kibourg pour la Seigneurie de Cerlier qui est aiugée au Côte

9. Peu de temps apres, Amé eut differend avec Eggon Comte de Tierstain, fils d'Herman Comte de Kibourg, & Othon Comte de Tierstain, touchant la Seigneurie de Cerlier ou Erlas, qui estoit de la succession de Rodolphe Comte de Neufchastel & de Nidovu. Les Comtes de Kibourg & de Tiestain la pretendoient comme heritiers d'Anne & d'Vranie de Neufchastel leurs meres, filles du Comte Rodolphe. Le Comte de Savoye au contraire soûtenoit qu'il l'avoit acquise d'Isabelle veuve du Comte de Neufchastel, qui la luy avoit laissée par testament; outre qu'il disoit que c'estoit un fief d'Alle-

magne auquel personne ne pouvoit succeder qui ne fût du sang & de la lignée. Enfin par traité fait au château du Pont Dains le 5. Septembre 1405. par l'entremise d'Antoine 1405.
de Chalant Evêque de Lausanne, & autres : les Comtes de Kibourg & de Tierstain, consentirent que cette Seigneurie demeurât au Comte Amé.

10. Le Pape Gregoire XII. ayant esté élû, le College des Cardinaux en donna avis à ce Prince, & Sa Sainteté même luy en écrivit.

Par patentes données à Bourg le 25. Fevrier 1407. il donna à l'Ordre 1407.
des Celestins sa maison de Lyon, pour y fonder un Monastere sous le titre de l'Annonciation de la Vierge. Estant survenu de nouvelles difficultez entre le Prince de la Morée, & Theodore Marquis de Montferrat, le Comte de Savoye passa en Piemont, & les mit d'accord, & pour mieux lier le Traité, il donna sa sœur en mariage au Marquis de Montferrat, & fit un échange avec luy des droits qu'il avoit sur Ver-

Amé dõna sa maison de Lyon aux Celestins.

Met d'acord le Marquis de Mõtferrat & le Prince de la Morée.

cel pour les châteaux de Saluzole, Cabaillace, & Montgrand.

11. Edoüard Seigneur de Beaujeu & de Dombes II. du nom, estant mort au mois d'Aoust de l'an 1400. Amé demanda à Louys Duc de Bourbon son donataire l'hommage des villes & châteaux de Beauregard, Lent, Toissey, Montmerle, Villeneuve, & Chalamont en Dombes, suivant le Traitté de l'an 1337. fait entre Aymon Comte de Savoye, & Edoüard I. du nom, Seigneur de Beaujeu, ce que le Duc de Bourbon refusa: le Comte irrité de ce procedé, envoya Amé Seigneur de Viry avec mille chevaux pour luy faire la guerre, afin de le contraindre à faire par les armes ce qu'il ne vouloit pas faire par raison; Viry prit d'abord les villes d'Anse, & de Belle-Ville, Chalamont, & Lent, & assiegea Toissey. Le Duc de Bourbon depêcha Château-Morand avec quelques troupes, qui aprés avoir repris Anse & Belle-Ville, fit lever le siege de Toissey, & poursuivit Viry jusqu'à Ambronay,

Fait la guerre au Duc de Bourbō pour l'hōmage de quelques terres de Dōbes.

où il ſurprit partie de ſes gens ; cependant vinrent au ſecours du Duc de Bourbon les Ducs de Baviere & de Bar, les Comtes d'Eu, de S. Paul, de Harcourt & d'Alençon, le Sire d'Albret Conneſtable de France, & les Sires de Coucy, de Montagu, & de Gaucours: de l'autre côté les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'intereſſant pour le Comte de Savoye, arrêterent le cours de cette guerre, de ſorte que le different fut mis en negociation pardevant des Deputez de l'un & de l'autre party, qui demeurerent d'accord, que l'hommage demandé par le Comte de Savoye eſtoit dû par reſultat du 2. Mars 1408. mais l'execution en fût differée, parce que le Duc de Bourbon ayant deſiré un plus grand éclairciſſement de cét hommage que luy demandoit le Comte de Savoye, il y eut une autre journée aſſignée à Villars en Breſſe, où ſe trouverent pour luy Louys de Bourbon Comte de Vendôme, grand Chambellan de France, & pluſieurs autres ; & de la part du Comte de Savoye, Louys de Sa-

Le Duc de Bourbon eſt cõdamné par les arbitres de faire hõmage au Comte de Savoye des terres de Dombes

voye Prince de la Morée, & autres, lesquels estans assemblez dans l'Eglise de Villars, prirent expedient que Iean de Bourbon Comte de Clermont, fils aîné du Duc de Bourbon, feroit hommage au Comte de Savoyé; à quoy le Duc son pere consentit par lettres dattées à Villefranche le 20. May 1409. & le 28. du même mois le Comte de Clermont accompagné de l'Evêque de saint Flour, de Louys de Bourbon Comte de Vendôme, & de plusieurs autres, se rendit à Châtillon les-Dombes, où il fit hommage au Comte Amé VIII. qui avoit à sa suite le Prince de la Morée, Conrad Comte de Neufchastel & de Fribourg, Iean Comte de Tierstain, les Seigneurs de Baux, de Valefin, de Villars, *&c.* Ainsi fut la fin de cette guerre entre ces deux Princes.

12. Pendant que le Comte travailloit à se conserver ce droit, il ne perdit pas de temps, car il ménageoit en Piemont une negocia-

tion avec Theodore Marquis de Montferrat, laquelle reüssit en ce que ce Marquis le premier Fevrier 1409. luy remit la Tour de Vico, la Rocca, Saldo, S. Alban, Pozzo-Batista, Carason, & la Trinité, le droit qu'il avoit sur le Mont Devis, & sur les lieux de Benesio, Penerano, Brusa-Procello, Marguerite & Bennes.

Il fait acquisition de quelques terres du Montferrat.

13. Le Roy Charles VI. desirant étouffer les factions & les guerres civiles qui déchiroient son Royaume, convoqua une assemblée de Princes à Paris pour en trouver les moyens; le Comte de Savoye fut de ce nombre, & comme il se disposoit à faire ce voyage, estant à Châtillon les-Dombes le penultiéme de May 1410. il fit les Statuts 1410.
de l'Ordre du Collier, institué par le Comte Verd son ayeul, de l'avis de Louys de Savoye Prince de la Morée, d'Odo de Villars Seigneur de Baux, de Iean de la Baume Seigneur de Valefin & de Mont-Revel, d'Humbert Seigneur de Villars-Sexel, de S. Hyppolite, & d'Orbe, de

Il fait les Statuts de l'Ordre du Collier.

Boniface de Chalant Maréchal de Savoye, & d'Antoine Seigneur de Grolée, Chevaliers de cét Ordre, & ses Conseillers ordinaires qui en jurerent l'observation, en presence de Guichard Marchand, Chancelier de Savoye, d'Amé, Seigneur d'Aspremont, & d'Hugoüard de Chabod, ce que jurerent aussi peu de temps aprés Girard Seigneur de Ternier, Iean, Comte de la chambre, Vicomte de Maurienne, & Iean, Seigneur de Lugny en Mâconnois, Chevaliers de cét Ordre.

Il pacifie les troubles du Royaume de France & les desordres de la Cour

14. Amé arriva à Paris avec six cens hommes, les Ducs de Bourgogne & de Brabant, & le Comte de Nevers allerent au devant de luy jusqu'à la porte saint Antoine ; il trouva les affaires si broüillées, & les Ducs de Berry, d'Orleans, de Bourgogne, & de Bourbon, les Comtes d'Alençon, de Richemont, & d'Armagnac si divisez d'affections & d'interests, qu'il voyoit peu d'apparence à pacifier les troubles du Royaume & les desordres de la Cour. Enfin aprés plusieurs allées

&

& venuës, les expediens qu'il proposa au Roy furent agrées, & la Paix concluë à Vvicestre, portant que tous les Princes du Sang sortiroient de Paris, qu'il ne demeureroit auprés de Sa Majesté que Pierre de Navarre Comte de Mortaing, & que tous les autres se retireroient en leurs maisons, outre cela il changea le Conseil du Roy & chacun promit d'executer le Traité de Chartres de l'an 1408. Ce fut un grand bonheur au Comte de Savoye, non seulement d'avoir eu un employ si illustre; mais encore de ce que ses sentimens passerent pour des Loix, & que tant de grands Princes s'y soûmirent volontairement; aussi le Roy voulant en quelque façon reconnoistre un service si signalé, dont dépendoit le bonheur & le repos de son Etat, rétablit ce Prince par Patentes du 14. Novembre de la même année en la possession du Vicomté de Manlemier, qui avoit esté donné à ses Predecesseurs par les Rois de France, & le 17. du même mois, Louys

fils de France Duc de Guyenne & Dauphin de Viennois, & luy jurerent l'obſervation du Traité de paix fait entre le Comte Verd & Humbert Dauphin l'an 1354.

15. Pendant le voyage qu'Amé fit en France, Theodore Marquis de Montferrat, nonobſtant l'alliance que ſon fils avoit fraîchement faite avec le Comte, ne laiſſa pas de ſuſciter de nouveaux troubles en Piemont, & de luy faire la guerre & au Prince de la Morée. Thomas Marquis de Saluces de ſon côté, voyant qu'il ne devoit point eſperer du ſecours de France, à cauſe des guerres civiles, ſe joignit au Marquis de Monferrat; mais le Maréchal de Boûciant Gouverneur de Gennes, aidé des troupes du Prince de la Morée, luy prit Pancalier & Polongara. Le Comte à cette nouvelle paſſa les Monts, & ſa preſence fit un tel effet, que le Marquis de Monferrat conſentit à une paix le 8. Avril 1411. en laquelle le Prince de la Morée & les Genois furent compris.

LeMarquis de Mõtferrat luy ſuſcite destroubles en Piemõt pendant ſon abſence.

1411.

16. Les affaires du monde n'ôtoient point à ce Prince le souvenir de celles du Ciel, car comme il avoit l'esprit entierement porté à la pieté, il en donna des marques par la fondation qu'il fit le 10. Iuin 1411. du Prieuré de Ripaille proche de Tonon, de l'ordre de S. Augustin, sous les noms de Nôtre Dame & de S. Maurice, ce qui fut approuvé par la Bulle du Pape Iean XXIII. pour l'execution de laquelle fut commis Guillaume de Chalant Evêque de Lausanne, qui consacra l'Eglise le 10. de Decembre suivant.

Il fonde le Prieuré de Ripaille.

17. Le 14. Septembre, Ferry de Lorraine Seigneur de Ruvigny, Comte de Vaudemont, & Marguerite de Ioinville sa femme, luy remirent les Seigneuries & Châteaux de Rumilly sous Cornillon, la Roche & Balaison en Genevois, que Pierre Comte de Geneve avoit donné en doüaire à ladite Ioinville son Epouse. Pingon a aussi remarqué que cette même année le Comte acheta la maison & la vallée d'Os-

Il rachete le doüaire de la Cõtesse de Vaudemõt.

ſelle ſur la riviere de Toſa frontiere des Griſons.

1412. Il moyêne un accord entre les Papes Iean XXIII. & Benoiſt XIII. à Ville-Franche de Nice.

18. Sur quelques ouvertures d'accommodement qui se firent entre les Papes Iean XXIII. & Benoiſt XIII. pour faire ceſſer le Schiſme, le lieu de l'aſſemblée fut choiſi à Villefranche au Comté de Nice, où ſe devoient auſſi trouver l'Empereur Sigiſmond & Ferdinand Roy d'Arragon, le Pape Iean pria le Comte Amé d'y conſentir, & le coujura de s'y trouver par un Bref datté à Conſtance, ce qu'il accorda librement; mais quoy qu'il eût donné les ordres neceſſaires pour y recevoir Benoiſt XIII. qui y demeura quelque temps, neanmoins cette propoſition demeura ſans effet par le peu de diſpoſition qu'il y avoit alors, en l'eſprit des deux Contendans à calmer les orages de l'Egliſe.

19. Cette même année il y eut Traité d'alliance & de ligue conclû en la ville de Belley, entre Amé & Philippes Marie Vicomte de Milan, mais à même temps que le Comte s'aſſuroit de ce côté, Thomas fils

Fait la guerre au Marquis de Saluces.

de Frideric Marquis de Saluces, persistant en son ancienne obstination s'attira une nouvelle guerre sur les bras; car ayant refusé l'hommage qu'il devoit au Comte de Savoye, il l'obligea de passer en Piemont, où s'estant joint au Prince de la Morée, ils prirent plusieurs Places à Thomas; sçavoir Carmagnole, Bovine, & Tarnavas, & à la fin l'assiegerent dans Saluces avec une armée de vingt mille hommes, où ils le contraignirent de faire un Traité le
12. Iuillet 1413. par lequel il reconnut 1413.
de tenir le Marquis de Saluces en fief du Comte Amé, & les Villes de Carmagnole & de Revel du Prince de la Morée, & ensuite il arbora les bannieres de Savoye sur les portes de toutes ses Places, les Marquis de Ceve qui avoient tenu le party du Marquis de Saluces, eurent leur part du malheur de cette guerre; car le Comte & le Prince de la Morée les ayant attaquez, ils furent 1414.
contraints de se soûmettre à ces deux Princes, & comme ils avoient pris prisonnier Nicolas d'Est Mar-

Qui reconnoit tenir de luy son Marquisat en fief.

quis de Ferrare qui venoit de S. Iacques en Galice, & traversoit le Piemont, le Comte à la priere de Thomas Mocenigo Duc de Venise le leur fit relâcher.

L'Empereur Sigismōd est bien reçû dans ses Etats

20. Cependant l'Empereur Sigismond estant venu en Italie pour y rétablir l'autorité Imperiale, passa à Come & à Lodi; mais estant mal satisfait de Philippes Marie Duc de Milan, il entra au Montferrat, & de
1415. là vint à Rivoles où Amé VIII. le reçût, & l'accompagna jusques sur la frontiere d'Allemagne. Sigismond vint à Seyssel l'année suivante, où le Comte l'alla recevoir, s'embarqua avec luy sur le Rhône, & l'accompagna jusqu'à Lyon, où ils arriverent le dernier jour de Iuillet; Sigismond de là se remit sur le Rhône pour prendre le chemin d'Aiguesmorte & de Perpignan, & le Comte aprés avoir pris congé, luy laissa Humbert Bâtard de Savoye, & Amé de Chalant Chevaliers, Iean de Beaufort & Lambert Oddinet Iurisconsultes en qualité d'Ambassadeurs, & s'en vint à Bourg où il

Fonde le Convēt des Iacobins de Bourg.

jetta les fondemens du Convent de S. Dominique. Ce fut la même année que Sigiſmond ſe fit couronner à Aix-la-Chapelle, où tous les Rois & Princes de la Chrêtienté envoyerent leurs Ambaſſadeurs ; ceux du Comte de Savoye furent François de Miés Evêque de Geneve, & Iacques Mitte de Chevrieres Abbé d'Ambronay, de là Sigiſmond alla au Concile de Conſtance où le Pape Iean XXIII. fut depoſé, & où Gregoire XII. envoya ſa renonciation au Pontificat : Amé qui de ſon côté travailloit à appaiſer ce ſchiſme y fit aller ſes Ambaſſadeurs ; & comme il ne reſtoit plus que Benoiſt XIII. qui ne ſubſiſtoit que par l'appuy de Ferdinand Roy d'Arragon, avec qui l'Empereur voulut s'aboucher à Nice : mais Ferdinand ne s'y eſtant pû trouver, Sigiſmond paſſa en Arragon, & à ſon retour prit reſolution d'aller en France, tant pour pacifier les deux Rois de France & d'Angleterre, que pour établir une parfaite union dans l'Egliſe : & parce qu'il vouloit com-

muniquer ſon deſſein au Comte Amé pour ſe prevaloir des lumieres & des connoiſſances qu'il avoit des affaires du temps, il reſolut de venir en Savoye, où eſtant arrivé il erigea le Comté de Savoye en Duché, par Patentes datées à Chambery le 19. Fevrier 1416. cette action ſe fit ſur un Theatre richement paré, aprés quoy Sa Majeſté Imperiale crea des Chevaliers, fit des preſens, & ordonna des jouxtes & tournois pour rendre l'action plus ſolemnelle, voulant par là laiſſer un monument eternel de l'eſtime qu'il faiſoit de ce Prince, & des grands ſervices que luy & ſes Predeceſſeurs avoient rendus à l'Empire. Et le lendemain l'Empereur par une autre Bulle luy donna l'inveſtiture de tous ſes Etats, & luy confirma tous les privileges accordez à la Maiſon de Savoye par ſes Predeceſſeurs ; & le 28. Avril ſuivant, Amé pour donner moyen aux Habitans de Morat au pays de Vaud, de rebâtir leur Ville qui avoit eſté brûlée, leur accorda exemption de cens pour

L'Empereur érige le Comté de Savoye en Duché.

1416.

quinze ans, de tous peages dans ses Etats pendant dix ans, la joüissance du Lac pour cinq ans sans tribut, & douze deniers d'impost sur chaque chariot de vin.

21. Il arriva cette même année guerre au pays de Valays au sujet des Barons de Rarogne qui estoient les plus puissans du haut Valays, & aussi de ce que Guillaume de Rarogne ayant esté élû Evêque de Syon l'an 1402. Leurs compatriotes & voisins apprehendant que ces Seigneurs ne s'élevassent trop au dessus d'eux, leur portoient envie, ce qui obligea l'Evêque, son Pere, son Oncle, & toute la Famille de recourir au Comte Amé l'an 1410. qui promit de les proteger; mais ce fut ce qui les accabla, car en haine de cela les peuples & les factieux prenant pretexte que l'Evêque avoit usurpé quelques Places de leurs Communautez se mirent en armes, & pillerent les Châteaux de Leve & de Siders appartenant à l'Evêque, & brûlerent celuy de Perigar en la valée d'Ensisele. Le Con-

Guerre dans le Valays au sujet de la maison de Rarogne.

cile de Constance averty de ces desordres employa les armes spirituelles pour les appaiser ; & comme ce remede profita peu, Amé VIII. y envoya Amé de Chalant Baillif de Chablais pour essayer de porter les parties à un accommodement, mais ce fut en vain ; tellement que par un Traité du 10. May 1416. L'Evêque de Syon se voyant reduit à l'extremité, implora le secours & la protection du Duc Amé, & l'obligea de ne resigner son Evêché qu'à celuy qui seroit choisi & agrée par le Duc, auquel il remettroit toutes ses places & tous ses châteaux quand il en seroit requis, cependant il reçût garnison en ses châteaux de Tourbillon, de Majours, & de Montours. A même temps Amé ayant sçû que les Suisses avoient dessein de surprendre la Maison d'Oselle, il y envoya des Troupes, lesquelles en passant par le pays de Valays furent toutes taillées en pieces, en haine de ce que le Duc avoit mis l'Evêque de Syon sous sa protection ; & ainsi faute de ce secours

Les Suisses s'emparent de la valée d'Oselle.

les Suiſſes s'emparerent d'Oſelle & de toute la Valée, & la garderent juſqu'au temps de François Sforce Duc de Milan qui s'en ſaiſit, & l'unit au Duché de Milan; la perte de cette place irrita ſi fort le Duc Amé, qu'il declara la guerre aux Valeſans, & y fit entrer à main armée Amé de Chalant Baillif de Chablais; mais les Valeſans craignant une fâcheuſe ſuite de cette guerre, demanderent tréve, laquelle fut accordée pour un an. Ces mouvemens du pays de Valays appaiſez, le Duc Amé paſſa en Piemont pour y recevoir le ſerment de fidelité en qualité de Duc; & ce fut en ce voyage qu'il jetta les fondemens du château de Turin proche la porte du Pau.

23. Thomas Marquis de Saluces eſtant decedé ſur la fin de l'année, Marguerite de Roucy ſa Veuve fut Tutrice du Marquis Louys ſon fils, à la charge de ſe conduire par l'avis de Velerian de Saluces Seigneur de la Manté, d'Antoine Provana Chevalier de Rhodes, & d'André Chieza Lieutenant General du Mar-

quis, gens d'experience & de probité, par le Conseil desquels elle fit l'hommage du Marquisat de Saluces au Duc Amé, en la même forme que le Marquis Thomas son mary l'avoit fait : De là le Duc tourna sa pensée sur le Montdevis comme une Place importante à l'Etat de Piemont ; Amé de Savoye Prince d'Achaye l'avoit acquise du Marquis de Montferrat l'an 1396. à condition qu'il n'en pourroit disposer qu'au profit de ses Enfans mâles, ou de Louys de Savoye son Frere, & à défaut d'eux, de celuy qui seroit Comte de Savoye. Aprés la mort du Prince d'Achaye, Louys Prince de la Morée son frere & son heritier, y associa le Comte Amé l'an 1409. Or comme Louys estoit vieux & sans enfans, le Duc apprehendant que le Montdevis par son decés ne retournât au pouvoir des Marquis de Montferrat, tira cession de ses droits par acte datté au château de Pignerol le 6. Fevrier 1417. en presence d'Humbert Bâtard de Savoye, d'Henry Seigneur de Colombier,

Reçoit l'hommage de Saluces.

1417.

Capitaine de Piemont, & de Louys Coste Lieutenant du Prince.

22. L'onziéme Decembre 1417. Louys de Savoye Prince d'Achaye & de la Morée, Comte de Piemont, estant mort sans enfans, ainsi qu'il a esté dit au dernier Chapitre du second Livre de cette Histoire : Amé VIII. luy succeda, soit comme plus proche, soit par droit de fief, soit qu'il en eût ainsi disposé, comme quelques-uns ont écrit, neanmoins le Duc Amé par une generosité sans exemple, fit sçavoir à toutes les Villes & Communautez de Piemont, qui auroient esté sous l'obeïssance de Louys & de ses Predecesseurs Princes d'Achaye, qu'il les laisoit en liberté de choisir tel autre Prince & Seigneur qu'elles vondroient sous qui elles esperoient de vivre avec plus de repos que sous luy ; mais sa domination estoit si douce, qu'il n'y eut personne qui refusât de s'y soûmettre. En ce même temps commença la fondation du Convent de S. Dominique de Chambery ensuite de la per-

Succede au Cõté de Piemont à sõ beau-frere Louys Prince de la Morée.

Amé offre aux Villes de Piemont de se soûmetre à quel Prince qu'elles voudrõt

miſſion que le Duc Amé en avoit obtenuë du Pape Martin V.

24. La fin de cette anné fut memorable par le Traité qui ſe fit à Chambery le 5. du mois d'Octobre entre Yoland d'Arragon Mere & Tutrice de Louys d'Anjou III. du nom, Roy de Naples & de Sicile, & le Duc Amé, touchant la ville de Nice, Villefranche & ſon port, Yſie, la Turbie; & S. Agnes, avec toute cette côte de Mer, les Villes & Châteaux de l'Expel, Luxeran, Savoge, S. Martin, Val-Auguſte, S. Eſtienne de Theonniers & ſa valée, Barcellonne, ſon Bailliage, ſa valée & ſa vignerie, Allos, Viinay, Sauzet & autres lieux que la Reine Yoland pretendoit appartenir à ſon fils comme Comte de Provence. Le Duc au contraire diſoit qu'il tenoit toutes ces Terres à juſte titre, comme il a eſté montré cy-deſſus, outre que le Comte Verd ſon Ayeul ayant eſté au ſecours de Louys Premier Roy de Naples, Ayeul de Louys III. en Sicile & en la Poüille, avoit fait une grande dépenſe, dont le Roy

Traité avec la Reine Yoland de Nice & de ſes terres adjacentes.

Louys luy avoit passé promesse de cent soixante mille francs d'or. Enfin par l'entremise de Guillaume de Menillon Seneschal de Beaucaire & de Nismes, de Iean Pingon Secretaire & Conseiller de la Reine Yoland, de Pierre François Iuge-Mage de Savoye, & de Lambert Oddinet President du Conseil de Chambery, la Reine au nom du Roy Louys son Fils quitta au Duc tous les droits qu'il pouvoit avoir sur lesdites Terres & Seigneuries, pour en joüir par luy & les siens, comme en joüissoient autrefois les Rois de Sicile, & moyennant ce, Amé quitta les cent soixante mille francs d'or qui luy estoient dûs avec les interests & les dépens par luy pretendus ; & outre ce, la Reine & le Roy promirent de luy payer en Avignon quinze mille florins d'or.

Le Pape Martin V. estant à Florence confirma en faveur du Duc Amé la fondation qu'il avoit faite de la Chapelle du château de Chambery, sous le titre de Saint Estienne Protomartyr. 1420.

1421. Et avec l'Archevêque de Besançon de la Seigneurie de Cossonay.

25. L'an 1421. le Duc estant en different avec Thibaud de Rogemont Archevêque de Besançon, pour la Seigneurie de Cossonay au pays de Vaud, Guillaume de Chalant Evêque de Lausanne fut leur arbitre, & l'adjugea au Duc, en donnant recompense en argent à l'Archevêque de Besançon. Amé aprés cela partit de Lausanne, & alla à Tonon, avec des magnificences incroyables; le Duc Amé n'ayant rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à sa satisfaction, & à son divertissement; car il fit faire plusieurs joustes & tournois, des combats d'animaux farouches, & des batailles Navales sur le Lac Leman. Le Duc de Bourgogne à son retour s'arresta quelques jours à Geneve, où luy & le Duc Amé par lettres du 4. Avril 1421. deputerent l'Evêque de Langres, & Lambert Oddinet President du Conseil de Chambery, pour terminer les differents qui estoient entre leurs Officiers du Comté de Bourgogne & de Bresse, pour les limites de leurs

Terres d'Orgelet, de Domheurre, de Coligny, de S. Amour, & de sainte Croix. Ensuite de cette entreveuë, le Duc Amé tâcha de procurer la paix entre les Maisons de Bourgogne & d'Orleans, & encore entre le Dauphin & le Bourguignon, & à cét effet il y eut assemblée à Bourg en Bresse, où ces Princes envoyerent leurs Chanceliers qui ne pûrent rien resoudre.

26. Mais comme Amé se mettoit en peine de procurer la paix à ses parens, il se vit contraint d'entreprendre une guerre en Piemont contre Eudes & Boniface Marquis de Ceve: ils tenóient par engagement de la Communauté de Cony la ville du Bourg & la Valée de Gesse; & quoy qu'ils eussent esté condamnez d'en faire la restitution, moyennant le remboursement de leur argent, ils en faisoient refus; & pour se preparer à une resistence, si on les y vouloit contraindre, ils recoururent à Philippes Marie Duc de Milan. Amé qui ne vouloit point souffrir cette injustice, ny que le

Fait la guerre aux Marquis de Ceve.

Duc de Milan s'interessât aux affaires de ses Sujets, envoya des Troupes en Piemont sous le commande-
1422. ment de Louys Bâtard d'Achaye, Seigneur de Raconis, & des Seigneurs de Cardé & de Bennes, qui prirent aux Marquis de Ceve, Bourg, Roche-guidon, & Rubilant, les firent prisonniers, les menerent à Pignerol, & raserent leurs Places, & leurs Châteaux.

L'Empereur luy donne l'investiture de Geneve.

27. L'Empereur Sigismond par deux Patentes du 25. Aoust 1422. donna à Amé l'investiture du Comté de Geneve, & défendit à tous les sujets du Duc de se pourvoir en appel par devant Sa Majesté Imperiale des jugemens rendus par le Duc, ou par son Conseil. Et comme la Croisade avoit esté publiée en Allemagne contre les Hussites, l'Empereur y convia le Duc Amé qui fut bien aise de témoigner son zele pour la Religion Catholique; mais parce qu'il ne pouvoit faire une levée considerable de Troupes dans ses Etats sans une grande dépense, il pria le Pape de luy donner les Deci-

Il envoye des troupes en Allemagne contre les Hussites.

mes des Ecclesiastiques de ses Etats, comme Sa Sainteté avoit fait à plusieurs Princes d'Allemagne ; ce qui luy fut acordé par Bulle de l'an 1423. dont l'execution fut commise à Iean Bertrand Archevêque de Tarentaise, & à Pierre Abbé d'Entremonts. George de Valpergue Chevalier de Rhodes fut deputé par le Duc pour conduire ce secours en Boheme; l'Armée des Croisez estoit de plus de deux cens mille hommes, qui pourtant furent défaits par la lâcheté des Allemans. 1423.

28. Pendant cette guerre Louys de Chalon Prince d'Orenge avoit intenté procés au Duc Amé pardevant l'Empereur Sigismond, pour le Comté de Geneve, qu'il disoit luy appartenir du chef de Ieanne de Geneve son Ayeule maternelle; mais il en fut debouté par Sentence dattée à Bude le 29. May 1424. laquelle porte défenses à Louys de prendre le titre de Comte de Geneve, ny d'en porter les armes ; neanmoins le Duc Amé ne se voulant pas prevaloir de cét avantage, con-

Iean de Chalon luy intẽte un procés pour le Comte de Geneve.

1424.

ſentit à une entreveuë à Morges avec le Prince d'Orenge le 25. Iuin ſuivant par la negociation de Iean Bertrand Archevêque de Tarentaiſe, & de Guillaume de Chalant Evêque de Lauſanne, où ſe trouverent pluſieurs Seigneurs de part & d'autre. Cette conference ſe termina par un Traité, par lequel le Prince d'Orenge quitta au Duc tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur le Comté de Geneve, à la reſerve ſeulement des Terres que la Maiſon de Geneve poſſedoit en Dauphiné, comme Theis, Falavier, & autres; & en cette conſideration le Duc infeoda au Prince & à ſes Succeſſeurs Seigneurs d'Arlay, la troiſiéme partie qu'il avoit aux châteaux & Mandemens d'Eſchalans, & de Montaigny, le Corbe indivis avec Ieanne de Montbeliard femme du Prince, & outre cela le Château, Ville, & Mandement de Grandſon, de douze cens florins d'or de rente aſſignez ſur le peage de Chillon, & de Villeneuve, infeodez autrefois à Iean de Chalon, Seigneur d'Arlay, pere du Prince.

29. Il y eut cette année une puissante ligue en Italie contre le Duc de Milan, par la cabale de François Busson fils d'un paysan de Carmagnole, qui aprés avoir passé par tous les degrez Militaires, s'estre acquis la reputation d'un des vaillans hommes de son siecle, & avoir épousé une parente du Duc de Milan, se voyant déchû du credit par la brigue de quelques François, il se rebuta, & abandonnant le party & les interests de Philippes-Marie, chercha les moyens de se venger de son Maistre qui luy estoit redevable de la conservation & de l'agrandissement de son Etat. Il lia donc une grande ligue contre luy, en laquelle entrerent les Venitiens & les Florentins, Alphonse Roy d'Arragon, Nicolas d'Est Marquis de Ferrare, Iean François de Gonzague Marquis de Mantoüe & les Sienois. Amé fut long-temps prié d'y entrer, ce qu'il fit à la fin, par le Traité du 11. Iuillet 1426. fait au Palais du Duc de Venise, par lequel fut arrêté entre les Ambassadeurs de Sa-

Puissante ligue en Italie cõtre le Duc de Milan, en laquelle le Duc Amé est convié d'entrer.

voye, de Venise, & de Florence, qu'ils partageroient leurs conquêtes en telle sorte, que Milan, Pavie, Novare, Vercel, Tortone, Voguerra, Alexandrie, Ast, & toutes les Villes depuis le Tesin en haut tirant contre le Piemont appartiendroient au Duc de Savoye ; tout ce qui est entre le Tesin & l'Adde qui ne seroit pas dépendant de Milan, ou de Pavie, & depuis l'Adde en haut du côté de Venise avec ce qui est deçà le Pau seroit aux Venitiens, & tout ce qui se prendroit en la Romagne, aux Florentins. Le Pape Martin V. ayant esté prié par les Princes Confederez d'entrer en la ligue, le refusa, parce que le Duc de Milan luy avoit quitté quelques places en la Romagne, & ayant comme déposé Gennes entre ses mains, y ayant mis le Cardinal Isolani : d'ailleurs il n'estoit pas marry que Philippes opprimât les Florentins, esperant que cela les porteroit à se mettre sous la protection du saint Siege, outre qu'il ne souhaittoit pas l'accroissement des Venitiens. Ce qui fut cause qu'il

s'intereſſa pour accorder ces Princes, & envoya ſon Legat Nicolas Albergati Chartreux, Cardinal du titre de ſainte Croix, homme de vertu & de doctrine, lequel aprés avoir fait plusieurs voyages à Veniſe & à Milan, conclut un Traité à Veniſe le 30. Decembre 1426. par lequel il fut dit que le Duc de Savoye auroit tout ce qu'il avoit conquis depuis la guerre, & depuis le decés du dernier Duc de Milan; que les Venitiens retiendroient la ville de Breſſe pour les frais de la guerre, avec les Châteaux de Paſſvol, & de Treſol, la Valcamogne, & quarante mil d'étenduë du Cremonois ſur la riviere de l'Oglio: Que les Florentins auroient les places qui leur auroient eſté priſes, & qu'ils ſeroient quittes de tout ce qu'ils avoient promis aux Genois: Que les Venitiens ſeroient mis en poſſeſſion de Breſſe par le Legat: Que les Malateſtes ſeroient déchargez de toutes promeſſes envers le Duc de Milan: Qu'il rendroit l'Iſle de Doares au Duc de 1426.

Mantoüe : Que le château de Monticchio demeureroit au Duc de Ferrare, & que les Fiesques & les Campo-Fregoses rentreroient dans leurs biens de Genes & de Lombardie. Ensuite de ce Traité, les Ambassadeurs du Duc de Milan, par Declaration dattée à Venise le 2. Ianvier
1427. 1427. quitterent au Duc Amé toutes les Villes & tous les châteaux qu'il possedoit, dépendans du Duché de Milan, & par luy occupez depuis le decés du frere de ce Duc, ce que luy-même ratifia par ses patentes datées à Vigenano le 16. du même mois.

Cette paix ne fut pas de longue durée par la faute que fit le Duc de Milan d'y contrevenir le premier; & sans parler de ce qu'il luy en coûta, il suffira de dire icy, que pour s'assurer de l'amitié du Duc Amé, par un autre Traité qui fut arresté à Turin au Palais Episcopal le 20. Decembre 1427. le Duc de Milan donna à perpetuité la Ville & le Comté de Vercel au Duc de Savoye, avec toutes ses appartenances

Le Duc de Milã dõne la ville de Vercel à Amé.

ces

ces, & promit d'épouſer Marie de Savoye fille du Duc Amé.

30. Amé eſtant à Pignerol le 26. du même mois de Decembre, érigea la Baronnie de Montrevel en Breſſe en titre & dignité de Comté, pour reconnoiſtre les grands ſervices de Iean de la Baume Baron de Montrevel, Maréchal de France; ce qui ſe fit avec ſolemnité en preſence d'Amé de Savoye Prince de Piemont, de Iean Seyturier Abbé de S. Michel de la Cluſe, de Louys Marquis de Saluces, de Iean de Beaufort Chancelier de Savoye, de Iean Seigneur de la Chambre, de Louys de Rivoire Gouverneur de Nice, & autres. Qui érige la Baronnie de Mōtrevel en Comté.

31. Mais comme les grandes proſperitez ſont d'ordinaire ſuivies de diſgraces & d'amertumes, Amé avoit reçû trop d'honneurs d'avoir donné la paix à ſes ſujets, de s'eſtre reconcilié avec le Duc de Milan, & d'avoir accrû ſes Etats, lors qu'il ſouffrit une perte non ſeulement de pluſieurs de ſes ſujets emporté par la peſte qui fut ſi cruelle à Turin,

que le Duc fut obligé de transferer l'Vniversité à Quiers où elle demeura l'espace de huit ans : mais encor de celle de sa femme Marie de Bourgogne, dont le decez inopiné l'accabla de douleur. Ce fut dés-lors que ce sage Prince reconnoissant l'instabilité des choses humaines, commença d'autres desseins que ceux dont les Princes nourrissent ordinairement leurs esprits, s'attachant principalement à la pieté, dont il donna deux preuves signalées, l'une le 13. May de l'année 1429. par la fondation de l'Eglise de saint Sebastien proche le Château de Thonon, de l'Ordre de saint Augustin, & l'autre en ce qu'un certain Apostat appellé Frere Baptiste, ayant prêché & enseigné à Geneve diverses propositions contre la Foy Catholique, Amé alla luy-même à Geneve, & le fit remettre entre les mains de l'Evêque, dont le Pape Martin V. le remercia par son Bref du mois de Novembre, & ordonna aux Evêques de Geneve & de Lausanne, & à l'In-

Mort de Marie de Bourgogne femme du Duc Amé VIII.

quisiteur de la Foy, de faire le procés à cét Heretique.

Cette action fut un effet du zele qu'avoit ce Prince pour la Religion, & des soins qu'il prenoit d'en conserver la pureté dans ses Etats : il témoigna aussi l'inclinaiion particuliere qu'il avoit pour l'Eglise, & le Chapitre de Geneve à qui il procura un ornement singulier ; car ce fut à sa priere que le même Pape fit un Statut, qu'à l'avenir aucun n'y seroit reçû Chanoine, qu'il ne fût Noble d'extraction, ou Docteur en quelqu'une des Facultez, ce qui s'observe encore aujourd'huy.

Il procure envers le Pape que tous les Chanoines de Geneve soient Nobles, ou Docteurs.

31. L'Eglise de Lyon qui est des plus illustres de la Chrêtienté, reconnoissant la pieté de ce Prince, l'affection que ses predecesseurs & luy avoient toûjours euë pour cette Eglise, & les bienfaits qu'elle en avoit reçûs, fit une deliberation par forme de Statut le 5. Novembre 1429. portant qu'à perpetuité elle feroit un anniversaire solemnel le lendemain de la S. Iean Baptiste, pour la prosperité du Duc & de ses

L'Eglise de Lyõ ordõne des Messes & des suffrages à perpetuité pour la Maison de Savoye.

enfans, & pour la memoire de Marie de Bourgogne sa Femme, qu'outre ce elle celebreroit une Messe par semaine, & feroit d'autres suffrages pour la maison de Savoye.

Entreprend la reforme de l'Eglise de ses Etats

33. Ce Prince qui panchoit toûjours à la devotion & au bien, entreprit la Reforme des Eglises & des Ecclesiastiques de ses Etats, attendant qu'un Concile general travailla à celle de toute la Chrêtienté, Iean de Plaisance Prieur de la Chartreuse de Pierre-Chastêl, fut deputé à Rome pour en obteuir la Bulle dattée le 8. de May, dont l'execution fut adressée à Iean de Bertrand Archevêque de Tarentaise, & à Aymon de Gerbais Evêque de Maurienne; ensuite estant à Geneve au Convent de Saint François le 6. Iuin il regala les differens qui estoient entre ses Officiers & ceux de l'Archevêque de Tarentaise, des Evêques de Maurienne, d'Aouste & de Belay; & fit des Ordonnances pour le bien de la Iustice, & pour l'abreviation des procés, lesquelles furent signées,

arrestées, & publiées le 17. Iuin suivant, de l'avis des principaux de son Conseil.

34. Et comme depuis la mort de sa femme, il estoit las du monde, il fonda l'Hermitage de Ripaille auprés de Tonon de l'Ordre de saint Augustin, auquel la pieté d'Humbert Bâtard de Savoye avoit donné commencement. Cette fondation est du 21. du mois d'Octobre, les premiers Religienx qui y furent établis, furent signez de l'insigne monastere de saint Maurice en Chablais. Fonde l'hermitage de Ripaille

L'Empereur Sigismond s'approchant de l'Italie pour s'y faire couronner, le Duc Amé l'envoya complimenter à Constance, l'Empereur luy fit réponse le premier Ianvier 1431. qu'il se mettroit bien-tost en chemin, & qu'il le prioit d'envoyer au devant de luy le Prince de Piemont son fils avec des troupes pour luy faire escorte, ne voulant pas luy en donner la peine à luy-même. L'Empereur Sigismond vient en Italie s'y faire couronner, & prie le Duc Amé de luy envoyer son fils pour lui faire escorte.

Peu de temps aprés le Duc estant

Les Seigneurs de Fiesque font ligue commune avec luy.

à Tonon il reçût le 26. Fevrier en adherences, Louys de Fiesque, tant en son nom, que de ses freres Comtes de Lavagne, pour les châteaux, Villes, & Seigneuries de Messeran, de Crevecœur, de Brusinengo, de Guyrin, Flegié, & Ville de Rive non tenuës en fief dudit Duc, lesquels promirent de faire la paix & la guerre pour luy, de l'aider de leurs personnes & de leurs places envers & contre tous, à la reserve des Souverains Pontifes & des Empereurs.

Troubles en Italie aprés la mort du Pape Martin V.

35. La mort du Pape Martin V. arrivée le 20. Fevrier 1431. & l'élection d'Eugene IV. Venitien, remüa bien des affaires dans l'Italie ; car si d'un côté les Venitiens en furent bien aises, Philippes-Marie Duc de Milan ne le fut pas de même, voyant qu'il avoit perdu un Pape qui portoit ouvertement ses interests, & que celuy qui luy avoit succedé étoit apparemment porté à traverser ses desseins en faveur des Venitiens, en un temps auquel il estoit sur le point de leur faire la guerre ; car

comme il ne pouvoit pas digerer qu'ils luy eussent osté Bresse, Bergame, & quelques autres places & valées dans les détroits des Alpes, les Venitiens aussi de leur côté ne pouvoient souffrir qu'il eut envoyé des Troupes en Toscane contre les Florentins leurs alliez, & qu'il eut vivement sollicité l'Empereur de venir en Italie.

Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, & invitent le Duc de Savoye de se joindre avec eux

Le Duc Amé ne vouloit point rompre les Traitez qu'il avoit fait avec les Venitiens, & pria le Duc de Milan de ne pas remüer: il receut neanmoins des Ambassadeurs des Venitiens & des Florentins au mois de Mars 1431. pour le supplier de se joindre à eux, afin de mettre le Duc de Milan à la raison: Ces Ambassadeurs trouverent Amé à Tonon, & eurent audience le 18. Avril suivant; ils se plaignirent que les Troupes du Duc de Milan, au prejudice de la ligue avoient fait des hostilitez sur les Habitans du Val de Taro, & qu'il avoit fait aussi des courses sur les Florentins, & assiegé Luques, prierent Amé de

faire reparer ces choses, & d'entretenir l'union promise, le Duc répondit qu'il attendoit les Ambassadeurs du Duc de Milan, & qu'aprés les avoir oüis, il tâcheroit de leur donner toute satisfaction. Peu de jours apres arriverent au même lieu les Deputez du Duc de Milan, qui firent plainte au Duc Amé que les Venitiens avoient les premiers contrevenu à la paix, estant entrez à main armée dans ses Etats avec les gens du Marquis de Montferrat; & ayant attaqué Soucin & Loli pour y surprendre la Duchesse sa femme. Amé prit du temps pour s'informer de toutes ces infractions, & cependant reçoit deux lettres fort pressantes datées à Nuremberg le 3. & 20. Avril, de la part de l'Empereur Sigismond qui se plaint des usurpations que la Republique avoit faites sur l'Empire des villes de Padouë, de Vincenze, de Bresse, Bergame, de la province de Frioul & du Patriarchat d'Aquilée, qu'il estoit sur le point d'entrer en Italie, & de faire la guerre aux Ve-

nitiens, & luy commande de ſe departir de toutes ligues, & confederations qu'il avoit faites avec eux. Amé en écrivit à même temps aux Venitiens & aux Florentins, qui nonobſtant toutes ſes remontrances ne laiſſerent pas de declarer la guerre au Duc de Milan, avec peu d'avantage; & comme ils virent qu'ils ne pouvoient pas attirer Amé à leur party, ils gagnerent Iean Iacques Marquis de Montferrat, luy promettant de luy faire rendre quelques places que le Duc Philippes luy tenoit.

Ce Prince mal-aviſé entra dans le Milanez, & prit quelques châteaux des Seigneurs de Primelio, de Caſabelgon, de Robelle, de Turchet & de Trinch, ce qui irrita tellement Philippes, que rappellant Sforce de Lombardie, il luy commanda d'aller au Montferrat, où il prit en moins de rien ſoixante places; outre leſquelles continuant ſa conqueſte occupa encor ſur le Marquis diverſes places qui appartenoient à ſes Alliez au nombre de

Le Marquis de Montferrat entre dãs la ligue des Veniciẽs cõtre le Duc de Milan.

vingt quatre ; en un mot, tout se rendit, jusques à Cazal même Capitale du Montferrat.

Le Marquis voyant ses États perdus, fit tous ses efforts pour faire declarer les Venitiens contre le Duc de Savoye son Beaufrere ; & non content de cela, fit solliciter Rodrigue de Villandras Capitaine Espagnol, qui estoit à la solde du Roy avec Gaucourt Gouverneur du Dauphiné, d'entrer en Savoye, & envoya même un de ses Domestiques au premier President de Paris qui avoit grand credit auprés du Roy Charles VII. pour disposer sa Majesté à se declarer contre le Duc Amé, en haine de ce qu'il avoit donné des Troupes au Prince d'Orenge : cette intrigue fut découverte par la prise de deux Venitiens qui furent arrestez en Allemagne, & envoyez au Duc de Milan, qui en fit part au Duc Amé, lequel avoit une belle occasion de prendre les armes contre le Marquis, mais il ne s'en voulut pas servir, & aima mieux se rendre Mediateur entre le Duc de

Et sollicite la Cour de France de faire la guerre en Savoye.

Milan & ce Marquis, auquel il dépêcha Manfroy de Saluces Maréchal de Savoye, pour le sommer de se ranger à un Traité, ou luy declarer la guerre : Manfroy trouva le Marquis peu disposé à cela, dans l'esperance qu'il avoit d'un secours de France & de Venise : tellement que Saluces suivant l'ordre qu'il avoit, passa outre pour conclure ligue avec le Duc de Milan contre le Marquis & ses Sujets, à condition que toutes les places que le Duc de Milan avoit déja conquises au Montferrat, & autres situées deçà le Taner, appartiendroient & seroient remises sans delay au Duc de Savoye ; & toutes les Terres dépendantes dudit Marquisat situées dans l'Etat de Genes & dans le Comté de Pavie, Cazal, saint Salvadour, Castelet, & generalement tout ce qui estoit au delà du Taner seroit au Duc de Milan, exceptez la ville d'Albe, & les lieux de Mirabel, d'Albiana & de Baldesco (que le Duc de Milan avoit déja donné au Comte François Sforce son Gendre)

Conzan Camagna, Cuchara, & Orzan, dont il avoit auſſi fait don à François Barbavariis, à Louys Crotta & à Iean François Gallinas ſes domeſtiques.

D'où ſe voyant déchû fait ſa paix avec le Duc Amé pour rentrer dans ſes Etats.

Le Marquis voyant ſes Etats en proye, & que les Venitiens ne l'avoient entretenu que de vaines eſperances, reſolut de ſe jetter entre les bras d'Amé, & de luy demander protection; & apres luy avoir envoyé des Ambaſſadeurs pour cét effet, il ordonna par patente datée à Turin le penultiéme Decembre, à tous ſes ſujets de luy obeïr, & aux villes & châteaux que le Duc de Milan n'avoit point encore pris, de recevoir les Garniſons & les Gouverneurs que le Duc de Savoye y voudroit établir. Ce qui fut executé au mois de Ianvier ſuivant, ſe perſuadant que le Duc de Milan qui eſtoit Gendre d'Amé ne voudroit pas faire marcher ſes armes contre les enſeignes de Savoye, & qu'ainſi il conſerveroit une partie de ſon pays, en attendant de pouvoir recouvrer l'autre. Apres cela le

Marquis & Iean de Montferrat ſon fils aîné, allerent à Tonon où eſtoit le Duc, & par Traité du 13. Fevrier ils promirent qu'apres que leur paix ſeroit faite avec le Duc de Milan, le Marquis remettroit au Duc Amé & à ſes ſucceſſeurs les châteaux & villes de Chivas, Settimo, Vulpian, Trin, & Livorne, & tout ce qui luy appartenoit deçà le Pau par donation irrevocable, & par même moyen le Duc promit d'infeoder les mêmes places à Iean fils aîné du Marquis, pour luy & pour ſes Succeſſeurs au Marquiſat de Montferrat, à la charge de luy en faire hommage & à ſes Heritiers Duc de Savoye, & que les choſes données en fief demeureroient perpetuellement unies audit Marquiſat. Il fut encore arreſté que le Duc Amé ſeroit obligé, la guerre finie, de reſtituer au Marquis toutes les terres ſituées entre le Pau & le Taner qu'il auroit priſes pendant la guerre, que de toutes ces places, & de celles que l'on retireroit du Duc de Milan, le Marquis ſeroit tenu d'en

faire & jurer une perpetuelle adherance au Duc de Savoye & à ses Successeurs, envers tous & contre tous, hormis l'Empereur : Que le Marquis donneroit encore au Duc & à ses Successeurs, toutes les terres du Marquisat au delà du Taner, de même façon que celles de deçà le Pau, dont le Duc investiroit aussi Iean de Montferrat, avec pouvoir à ce dernier de les donner en fief à ses freres, le droit de Souveraineté toûjours reservé au Duc & à ses Successeurs : Que la Cité d'Albe, Dian, & autres places au delà du Taner (que le Duc tenoit en dépost pendant la guerre) luy demeureroient en adherence, pendant que le Marquis Iean Iacques vivroit, & aprés sa mort seroient données en fief comme dessus à son fils Iean : Qu'à chaque changement du Duc de Savoye, ce Iean de Montferrat & ses Successeurs rendroient l'hommage & la fidelité promise, & leurs Vassaux & Sujets de même. Que s'il arrivoit qu'à l'avenir ledit Iean ou ses Successeurs fissent la guerre au

Duc de Savoye, ou aux ſiens, ou qu'ils luy refuſaſſent l'obeïſſance, en ce cas & en châcun d'eux, les Vaſſaux & Communautez du Montferrat promettroient & jureroient d'aſſiſter & de donner ſecours de bonne foy au Duc & à ſes Succeſſeurs contre ledit Jean & les ſiens.

Ce Traité ſigné & ſeelé, le Duc Amé envoya ſes Ambaſſadeurs avec ceux du Marquis au Duc de Milan, pour le diſpoſer à la paix & à faire ceſſer tous actes d'hoſtilité contre le Marquis & ſes Sujets, eu égard au dépoſt qu'il avoit fait entre ſes mains de toutes les terres qui luy eſtoient reſtées; mais Philippes n'agrea point cette propoſition, au contraire il proteſta de continuer la guerre & d'obſerver la ligue, diſant qu'il ne s'eſtoit point ſaiſi des places que par le Traité du 18. de Decembre 1431. eſtoient reſervées au Duc Amé; ſa menace fut ſuivie du coup, il fit d'abord attaquer Pomar & le Bourg ſaint Martin où eſtoient les Garniſons de Savoye, & prit

Le Duc de Milã ne la veut tenir.

Corſion ; le Marquis qui demeura quatre mois à Tonon, & qui avoit donné nouveau pouvoir au Duc de traiter la paix avec celuy de Milan ſous telles conditions qu'il jugeroit à propos, crût que les deux Ducs s'entendoient enſemble, & prit congé de celuy de Savoye pour ſe retirer en ſes terres; mais eſtant en chemin il ſe contenta d'y envoyer ſon fils, & luy prit la route de Veniſe, croyant de pouvoir faire ſa paix plus avantageuſement par l'entremiſe des Venitiens. Ce qui fâcha le Duc Amé qui avoit obtenu une ſuſpenſion d'armes du Duc de Milan, & qui ne voulut point conclure de paix avec luy, pendant que le Marquis ſeroit à Veniſe, qui d'ailleurs ne la deſiroit pas, ſe perſuadant qu'il auroit plus d'avantage en une paix generale ; ce qui toutefois ne luy reüſſit point; car apres quelques longueurs, Nicolas d'Eſt Marquis de Ferrare & Louys Marquis de Saluces ayant eſté nommez arbitres par le Duc de Milan, par les Venitiens & par les

Et le Marquis enſuite croyant d'avoir meilleur marché d'une paix generale.

Florentins arresterent un Traité de paix à Ferrare le 26. Avril 1433. par lequel il fut dit qu'il y auroit restitution de part & d'autre de ce qu'on s'estoit pris : Que le Duc de Milan rendroit toutes les places qu'il occupoit au Marquisat de Montferrat, & ce qu'il avoit pris aux Florentins dépendans de Pise : Que les Siennois, le Seigneur de Piombin, & les Luquois rendroient aussi tout ce qu'ils avoient usurpé sur les Florentins : Que le Duc de Milan n'entreprendroit rien sur la Toscane : Que Louys de Verne Capitaine des Venitiens, Francesquin de Castillon, & Iean d'Arez Capitaines du Duc de Milan r'entreroient dans leurs biens ; & quant au Duc de Savoye, qu'il seroit prié de restituer au Marquis de Montferrat ce qu'il tenoit de luy.

1433. La paix se fait.

Le Duc de Milan executa le Traité, & fit instance envers Amé de relâcher au Marquis de Montferrat ses places, les Venitiens l'en presserent par leurs Ambassadeurs, ausquels le Duc répondit qu'il ac-

Le Duc de Milã l'observe.

ceptoit la paix, & qu'il la vouloit executer, pourveu que le Marquis de Montferrat obſervât les Traitez qu'il avoit fait avec luy, & en donna ſa declaration datée à Tonon le 28. Iuillet 1433. mais le Marquis mal ſatisfait de cette réponſe, implora l'aide du Marquis de Ferrare arbitre de la paix, qui en écrivit à Amé, & celle des Venitiens qui luy envoyerent un autre Ambaſſadeur; mais le Duc leur ayant envoyé ſon Secretaire pour faire ſes remontrances au Senat, fit connoiſtre particulierement au Marquis, qu'il n'auroit jamais paix avec luy qu'en s'acquittant de ce qu'il avoit promis. A quoy il fallut adherer; lors que Nicolas d'Eſt Marquis de Ferrare eſtant venu juſqu'à Geneve luy faire quelques propoſitions d'agréemens pour le Montferrein, le Marquis de Ferrare tira parole de celuy de Montferrat d'executer le Traité fait à Tonon l'an 1432. & le Marquis de Monrferrat croyant d'en eſtre quitte à meilleur marché recouru

Le Duc de Savoye ne veut la paix qu'à cõdition que le Marquis obſerve le Traité.

à l'autorité du Pape Eugene, qui en fit instance auprés du Duc par son Bref datté à Florence le 18. d'Aoust suivant.

36. Vn accident qui faillit de faire perdre la vie au Duc, commença à luy donner un dégoût du monde, & le dernier branle à l'execution du genereux dessein qu'il avoit fait depuis le decez de Marie de Bourgongne sa femme, de se retirer de l'embarras des affaires, pour vivre en repos dans une devote solitude. Dans cette resolution le Saint Esprit luy suggera une pensée qui satisfaisoit au desir qu'il avoit d'embrasser cette sorte de vie, & à l'obligation de sa naissance & de sa condition : Considerant donc qu'en l'Eglise Chrêtienne il y avoit plusieurs Ordres de Chevalerie qui faisoient profession d'allier les armes avec la vertu, il resolut de fonder un nouvel Ordre de Chevalerie seculiere, & de s'en rendre le Chef, où sa pieté pourroit compâtir avec sa prudence, la solitude avec ses affaires, & la sainteté interieure à l'utilité

Améfait dessein de se retirer en une solitude.

publique, luy seul en fit le projet, & en dressa les regles. Il choisit six Gentilshommes du même âge que luy, du nombre de ceux qui avoient eu part aux plus importantes affaires de son Etat pour estre ses compagnons; le lieu de leur retraite devoit estre un espece d'Hermitage qu'il fit dessein de bâtir à Ripaille auprés des Hermites de saint Augustin, qui seroient les Directeurs de leurs consciences, & parce que saint Maurice estoit le Patron de Savoye, il voulut que l'Ordre en portât le nom. Les premiers à qui il découvrit cette pensée, furent Henry de Colombier Seigneur de Vouflans, & Claude du Saix Seigneur de Rivoire, personnes de grande reputation, qui approuverent sa resolution, & promirent de le suivre: Leur habit estoit une longue robe de drap gris avec le chaperon de même, à la façon des anciens Hermites, ils devoient s'entretenir la barbe & les cheveux longs, porter en public un bâton noüeux & retourtillé en mode de

Et institue l'Ordre des Chevaliers de S. Maurice.

bourdon, & une croix d'or penduë au col pour marque de leur Ordre. Nul ne pouvoit entrer en cette Compagnie qu'il ne fût Gentilhomme, & sans reproche : il n'y devoit avoir que six Chevaliers & un Doyen, leurs logemens separez, avec une tour à chaque appartement, celle du Duc un peu plus élevée que les autres; certains jours de la semaine destinez à la solitude, les autres aux affaires de l'Etat, & les Chevaliers obligez à garder la continence.

37. Apres qu'il eut fait bâtir les maisons, où luy & ses Chevaliers devoient se retirer, qu'il en eut fondé les revenus qui n'estoient que de deux cens florins d'or pour chaque Chevalier, & six cens pour le Doyen, donné ordre à ses affaires, & toutes les instructions necessaires à son fils aîné pour le gouvernement de son Etat, il convoqua à Ripaille une assemblée des principaux Prelats & Seigneurs de Savoye au 7. de Novembre 1434 & là estant assis en un Trône en presen-

Il convoque à Ripaille une assemblée des principaux de son Etat.

ce de ses deux fils Louys & Philippes, & ayant à ses pieds Humbert Bâtard de Savoye, & les deux Maréchaux de Savoye, il fit un grand discours de tout ce qu'il avoit fait depuis qu'il avoit esté appellé à la Couronne de Savoye, puis declara le dessein qu'il avoit de se retirer du monde, pour trouver sur la fin de ses jours le repos & la douceur qu'il n'avoit pû encor rencontrer pendant qu'il avoit eu la conduite de ses Etats, & ayant appellé le Prince Louys, qui jusques alors n'avoit porté autre titre que de Comte de Geneve, le fit mettre à genoux, luy donna l'Ordre de Chevalier en l'accolant, & luy ceignant l'épée selon la coûtume du temps, puis luy mit au col l'Ordre du Collier de Savoye avec les ceremonies ordinaires, le crea Prince de Piemont, & luy remit la Lieutenance generale de ses Etats. Ensuite il fit aussi approcher Philippes son autre fils, & l'institua Comte de Geneve. Toutes ces choses faites avec l'admiration de la Cour, le Duc fit des

En presence desquels il se demet du Gouvernement & le remet à son fils aisné.

exhortations au Prince de Piemont d'eſtre toûjours zelé defenſeur de l'Egliſe, & du culte de Dieu, d'entretenir une étroite amitié avec ſes parens & alliez, une foy inviolable, & une juſtice incorruptible, reſervant par exprés que durant ſa vie & aprés ſa mort le Prince Louys & ſes Succeſſeurs euſſent recours au Doyen & aux Chevaliers de ſaint Maurice, qu'il vouloit eſtre Conſeillers ſecrets des plus importantes affaires de ſon Etat. Ce diſcours finy, & le Secretaire Bolomier ayant lû hautement les patentes de la Lieutenance generale en faveur du jeune Prince, le Duc donna ſa benediction à ſes enfans, congedia cette illuſtre aſſemblée, & ſe retira en ſon pavillon avec ſes ſix Chevaliers, & le lendemain il prit avec eux en l'Egliſe de ſon Convent de Ripaille, l'Habit d'Hermite de la main du Prieur.

38. Peu de jours aprés le Prince de Piemont paſſa les Monts pour terminer le different du Marquiſat de Montferrat; le Marquis ayant

Qui termine l'affaire de Mõtferrat avec le

Marquis ſuivant le traité de Tonon.

reconnu que l'interceſſion du Pape Eugene n'avoit rien operé, parce que l'Ambaſſadeur de Savoye avoit repreſenté à Sa Sainteté ce qui s'étoit paſſé à Tonon, recourut au Duc de Milan, qui envoya au Prince de Piemont Guy Torello Comte de Guaſtalla, Montellariculo Capitaine, Garnier de Caſtillon Iuriſconſulte, & Emmanuël Secchio Chevalier, par deputation du 17. de Novembre de la même année, le priant de leur remettre la decision de toutes les difficultez que le Duc Amé ſon pere avoit avec le Marquis de Montferrat, à quoy le Prince conſentit; de ſorte que le 27. Ianvier 1435. ces Ambaſſadeurs & ces arbitres s'eſtant aſſemblez à Turin où eſtoit le Prince de Piemont, & où ſe rendirent auſſi le Marquis de Montferrat ſon fils, aſſiſté de Marc Carreto Marquis de Savone, & de pluſieurs de leurs Conſeillers, ils prononcerent que le Marquis de Montferrat devoit donner au Duc Amé, conformément au Traité de Tonon, toutes les terres, villes, & châteaux

chasteaux y designez, & qu'à même-temps le Prince de Piemont au nom du Duc son Pere, en passeroit investiture au fils aisné du Marquis à la charge de l'hommage, à la reserve neanmoins de Chivas, Settimo, Ozegna, Azelio, Brandis & l'adherence de l'Abbaye de Saint Benigne qui demeureroient au Duc pour les frais de la guerre, & qu'en suitte le Prince rendroit toutes les autres places situées entre la Pau & le Taner, laquelle Ordonnance fut agréée par toutes les parties & executée de bonne foy, & le 7. d'Aoust suivant fut arrêté à Ripaille par l'entremise du Duc, le Mariage d'Isabelle fille du Marquis de Montferrat, avec Louïs Marquis de Saluces à laquelle le Duc donna quinze mille florins d'or, & dés lors il y eut une parfaite intelligence entre les Maisons de Savoye & de Montferrat, & l'année suivante il y eut Traitté d'alliance & de ligue entre ces deux Maisons, conclu à Tonon le 12. Iuin 1436. par lequel traitté celuy de Turin fut confirmé,

& les deux Eſtats obligez de ſe ſecourir les uns les autres en cas de guerre, & donneroient aide au Duc de Milan, s'il entroit en guerre avec les Venitiens, cette union ſe trouva ſi fortement eſtablie entre ces deux Princes, que le Duc Amé procura le mariage d'Aymée de Montferrat avec Iean de Leſignan Roy de Chypre, de Ieruſalem & d'Arménie, dont la ſolemnité ſe fit à Ripaille le 23. Decembre 1437. Hugues de Leſignan Cardinal de Chypre Evêque de Tuſculo épouſa la Princeſſe au nom du Roy. Les Venitiens ayant pris ombrage de cette reconcilia-tion, & apprehendé d'entrer en guerre avec le Duc, il les deſabuſa par une ambaſſade dont François Foſcaro Duc de Veniſe le remercia par la lettre du 3. Septembre de la même année.

39. Pendant que le Duc Amé eſtoit en ſa ſolitude à Ripaille, les Peres du Concile de Baſle mal ſatisfaits d'Eugene I V. qui l'avoit interdit, & transferé à Ferrare, par une entrepriſe autant hardie qu'elle

estoit nouvelle le deposerent par decret du 25. Iuin 1439. & en mesme temps comme si ce n'eût pas esté assez d'avoir deposé Eugene, si on ne donnoit un autre Chef à l'Eglise; le même Concile s'assembla plusieurs fois pour y deliberer, & en la premiere session le Duc Amé eut seize voix, en la seconde dixneuf, en la troisieme vingt & une, & en la cinquiéme vingt-six, & fut éleu & nommé Pape par decret du concile le 25. Novembre 1439. qui en suite luy deputa Louïs Alemand Cardinal d'Arles, Legat & President du Concile, plusieurs autres Prelats & Iean Comte de Tierstain (envoyé par l'Empereur pour estre protecteur du concile) pour luy signifier son Election. Ils le trouverent à Thonon extraordinairement surpris de cette nouvelle, aussi demeura-il long-temps à s'y resoudre, & les Ambassadeurs du concile voyant son irresolution le presserent & le menacerent de la colere de Dieu s'il refusoit cette Dignité; enfin les larmes aux yeux il y consentit, & se

1439.

Le Duc Amé est fait Pape par le Concile de Basle.

nomma Felix V. A même temps les Ambaſſadeurs luy oſterent ſa robe & ſon capuchon, luy donnerent un habit blanc, l'Agneau de Pontife, le mirent dans une chaire, & le ſaluërent Pape, puis le menerent en l'Abbaye de S. Maurice en Chablais, où Felix ayant eſté aſſis ſur le grand Autel donna ſa benediction. Pendant quoy le Concile fit un decret par lequel il eſtoit ordonné à tous Chrêtiens de le reconnoiſtre pour vray & legitime Pape.

1440. Il fait ſon entrée à Baſle.

Il fit ſon entrée à Bâle le 24. Iuin 1440. ſuivy de deux cens Eccleſiaſtiques à cheval, Archevêques, Evêques, Abbez & Prieurs, & de trois cens Gentils-hommes de Savoye, de Genevois, de Vaud, de Berne, de Fribourg & de Soleurre. Il eſtoit ſous un Dais monté ſur une haquenée blanche, couverte de velours rouge, revêtu d'une chape d'or battu ciſelé, la Thiare en teſte, ayant devant ſoy deux Cardinaux & le Marquis de Saluces, en cette ſorte il fut conduit en l'Egliſe de Noſtre Dame, où il donna la bene-

diction, puis se retira en son Palais. Les Historiens qui ont écrit cette entrée disent, qu'il y eut ce iour-là au devant du Pape plus de quatre mille personnes à cheval, & une si grande affluence de peuple qui estoit accouru de toutes parts, qu'on le fait monter jusqu'à cinquante mille hommes. Le 24 Iuillet il fut couronné par le Cardinal d'Arles avec toute la pompe & la magnificence imaginable, il dit sa premiere Messe en l'Eglise Nostre Dame de Basle: le Duc de Savoye, & le Comte de Geneve Connestable de l'Eglise ses fils y assisterent, & offrirent le pain d'or & d'argent: Iean Comte de Tierstain, & le Marquis de Rotelin des barils d'argent, delà il fut conduit en son Palais la Thiare en teste estimée trente mille ducats, sous le Dais à cheval, dont les rênes estoient tenuës par Guillaume Marquis d'Hocberg, & par Conrad Seigneur de Vuensperg: assisterent au festin plus de mille personnes assises à table, les Princes ses enfans servirent d'E-

Et est couronné par le Cardinal d'Arles.

d'Echanſons, & le Marquis de Saluces d'Eſcuyer tranchant ; on donna à tous les prelats une piece d'or, & deux d'argent, les Ambaſſadeurs de Strasbourg, de Berne, de Fribourg, & de Soleurre s'y trouverent : ce Pape demeura trois ans entiers à Baſle, & en quatre promotions il fit 23. Cardinaux, ſoit Allemans, Siciliens, François & Savoiſiens. Le 17. Novembre 1443. il ſe retira de Baſle avec quatre Cardinaux à Lauſanne, d'où il alloit ſouvent à Geneve, laiſſant ſix Cardinaux à Baſle avec les autres Evêques & Prelats pour y continuer le concile ; Il eut en ſon obedience la meilleure part de la chreſtienté, ſçavoir la France, l'Angleterre, l'Arragon, l'Eſpagne, le Duc de Milan, les Suiſſes, Albert Duc d'Auſtriche, Albert & Eſtienne Duc de Baviere, les Royaumes de Hongrie & de Boheme, le grand Maiſtre de pruſſe, toute la Savoye & le Piemont Le reſte de l'Europe tint le party d'Eugene, ou demeura en neutralité; mais Eugene eſtant mort à Rome l'an 1447.

& Nicolas V. luy ayant ſuccedé, le Roy Charles VII. s'entremettant pour eſtouffer ce ſchiſme, porta Felix qui avoit une inclination à la paix de l'Egliſe, à ſe demettre du pontificat, ce qu'il fit à Lauſanne le ſeptiéme des Indes d'Avril 1449. en preſence du Concile qu'il y avoit aſſemblé, & le lendemain le concile le declara Eveſque de Sabine, Cardinal Legat, & Vicaire perpetuel du ſaint Siege en tous les Etats de la Maiſon de Savoye, Piemont, Montferrat, Saluces, comté d'Aſt, Lyonnois deçà la Saône, & dans les Dioceſes d'Aouſte, de Lauſanne, de Baſle, de Strasbourg, de Conſtance, de Coire, & de Syon, luy aſſigna le premier honneur en l'Egliſe aprés le Pape, ordonna que quand il entreroit en lieu où le Pape ſeroit, ſa Sainteté ſeroit tenuë de le ſaluer, & de luy donner ſa bouche à baiſer, qu'il pourroit porter les habits & ornemens Pontificaux, à la reſerve ſeulement de faire porter le ſaint ſacrement devant ſoy: & finalement qu'il ſeroit diſ-

pensé de comparoir en personne en la Cour de Rome, ny en aucun Concile sous quelque pretexte que ce fust : ainsi finit le Scisme qui dura neuf ans, & qui troubla toute la Chrestienté.

Mort du Pape Felix.

40. Amé apres la fin du Concile de Lausanne retourna en sa solitude de Ripaille, où il vêcut exemplairement, & mourut depuis à Geneve, en reputation de sainteté le 7.
1451. Ianvier 1451. Son corps fut porté en l'Eglise de Ripaille où il a demeuré long-temps, & y a fait plusieurs miracles, jusqu'à ce que les Bernois ayans occupé le païs de Chablais, ruinerent son sepulchre. Le Pape Nicolas averti de son decés en écrivit à Loüis Duc de Savoye, par un Bref datté à Rome au mois de May suivant, par lequel il rend un illustre témoignage de son grand merite, declare que pour ce qu'il doit à sa memoire, il auroit toûjours la Maison de Savoye en singuliere recommandation, & décharge le Duc Loüis de toute l'administration qu'Amé avoit euë des

biens de l'Eglise, soit comme Pape, soit comme Legat.

41. Amé vécut 69. ans, en regna prés de 59. fut Comte de Savoye 25. & Duc 33. Pape pendant 3. ans; & dix-huict mois premier Cardinal & Legat du saint Siege. Ce fut un Prince genereux, grand Iusticier, ennemy declaré du vice, & extremement pieux, il maintint ses Estats en paix pendant que tous ses voisins estoient en guerre; & il fut toute sa vie en une si grande estime de prudence, qu'on le surnomma le Salomon de son siecle, & que les plus grand Princes de l'Europe le prirent souvent pour l'Arbitre de leurs differents. Aussi un Historien parlant de luy, dit qu'il fut doüé *de singulieres vertus*, qu'il accreut notablement son Estat, par des voyes legitimes, & qu'il fut aimé de ses sujets, admiré de ses Voisins, & redouté de ses ennemis. Olivier de la Marche parlant de luy, dit, *qu'il vêcut avec François & Bourguignons, & si sagement se gouverna au temps des divisions de Fran-* Son Eloge.

ce, que son pays de Savoye estoit le plus riche, le plus seur & le plus plantureux de ses Voisins. Vignier Historien tres-celebre rapporte que Manuel Empereur d'Orient, écrivant à constantinople une lettre à Amé le 14. Septembre 1419. le qualifioit l'Illustrissime Prince.

Sa femme & ses enfans.

41. Il n'avoit que trois ans quand il fut accordé en mariage avec Marie de Bourgogne fille de Philippes le Hardy Duc & Comte de Bourgogne Prince du sang de France, & de Marguerite Comtesse de Flandres, laquelle aussi estoit fort ieune. Elle eut cent mille francs d'or en mariage, & cinq mille francs de doüaire à prendre sur le pays de Bugey, Valromei, & Novalese. Le Comte Rouge qui traittoit ce mariage pour son fils luy donna les Seigneuries de Baugé & de Bresse. Elle mourut le 6. Octobre 1428. Le Duc Amé en eut neuf enfans, cinq masles & quatre filles.

1. Amé de Savoye prince de Piemont & d'Achaye accordé en mariage le 9. Aoust 1431. avec Anne

deChypre fille de IanusRoy deChypre,de Ierusalem & d'Armenie;Hugues de Lesignan cardinal de Chypre avoit esté deputé pour la conclusion de ce mariage ; mais n'ayant pû sortir de Rome à cause de ses affaires, ce mariage ne fut pas consommé, & ce Prince mourut au voyage où son frere l'avoit envoyé l'an 1431. au devant de l'Empereur Sigismond qui venoit en Italie contre les Venitiens ses ennemis, il fut inhumé en l'Eglise S. François de pignerol.

2. Marie de Savoye mariée le 2. Decembre 1427. avec philippes Marie, Vicomte Duc de Milan, comte d'Anglerie & de pavie, Seigneur de Genes, fils de Iean Galcas Duc de Milan, elle eut en dot cent mille florins d'or, & n'eut point d'enfans, elle fut tres-vertueuse, & à cause de cela on l'avoit en veneration à Milan, elle avoit tant d'affection pour son mary, *que le iour qu'il luy avoit touché les mains, elle ne les vouloit point laver.* Apres le decés de son mary elle se fit Religieuse

de sainte Claire à Turin, fit son Testament au mois de May 1418. par lequel elle institua son heritier Louïs Duc de Savoye son frere.

3. Louïs de Savoye Comte de Geneve, puis Prince de Piemont & apres Duc de Savoye, qui sera le sujet du premier Chapitre du Livre suivant.

4. Bonne de Savoye fiancée l'an 1427. avec François de Bretagne Comte de Montfort fils de Iean Duc de Bretagne & de Ieanne de France; mais ce mariage ne fut pas consommé parce que cette Princesse mourut quelques temps apres.

5. Marguerite de Savoye decedée sans alliance l'an 1418.

6. Autre Marguerite de Savoye la jeune née à Morges, fut alliée avec Louïs troisiéme du Nom, Roy de Sicile & de Ierusalem, Duc d'Anjou, Comte de Provence, de Forcalquier & du Mayne, elle eut en dot six vingt mille ducats d'or de Gennes, & de doüaire neuf mille ducats d'or de rente assignez sur les Comtez de Provence & de Forcalquier, mais la

chose ne fut executée que le dernier d'Aoust 1432. à Tonon, le Seigneur de Precigny l'épousa au nom du Roy de Sicile entre les mains de Iean de Bertrand Archevesque de Tarentaise ; ce Prince mourut à Cosance au Royaume de Naples deux ans apres sans avoir eu des enfans. Et Marguerite de Savoye se remaria avec Louïs Duc de Bavieres, Comte Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire; le Mariage fut arrêté à Mayence le 22. d'Octobre 1444. par Iean de Grolée, Vice-Chambrier du Pape Felix V. Chanoine en l'Eglise & Comte de Lyon, Procureur special de Louïs Duc de Savoye frere de l'Espouse, avec Othon Duc de Bavieres, Comte Palatin du Rhin, Oncle de l'Espoux. Elle en eut plusieurs enfans, en troisiéme nopces elle se remaria avec Vlrich Comte de Vvirtemberg surnommé *le bien aimé* fils d'Eberard Comte de Vvirtéberg dont elle eut plusieurs filles.

7. Philippes de Savoye Comte de Geneve, Baron de Foucigny, Seigneur de Beaufort & de Gor-

dans, Amé Duc de Savoye ſon pere le crea comte de Geneve le 7. Novembre 1434. dont la ceremonie ſe fit à Ripaille, il mourut l'an 1452. & eſt enterré à Annecy ſans avoir eſté marié.

8. 9. Deux Iumeaux appellez Antoine decedez en bas âge, l'un en 1408. & l'autre en 1409. & inhumez à Quiers en l'Egliſe Noſtre-Dame, & en la chapelle de ſaint Antoine.



LIVRE QUATRIE'ME DE L'HISTOIRE DE SAVOYE.

LOUYS Duc de Savoye, de Chablais & d'Aoufte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, de Vintemille, de Baugé, de Romont, de Valentinois & de Dyois, Baron de Faucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis de Suze & d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du faint Empire.

SOMMAIRE.

1. *Naiffance du Duc Loüis, declaré Prince de Piemont, & Lieutenant*

general des Estats de Savoye. 2. Le Seigneur de Crescentin se reconnoît son Feudataire. 3. Il restablit l'Université à Turin, d'où la peste l'avoit ostée. Le Pape Eugene le prie d'envoyer des Prelats de son Estat à Ferrare. 4. Il est emancipé par son Pere. 5. Et demande l'hommage de Dombes au Comte de Clermont, traitté sur ce sujet. 6. Il traitte avec le Duc de Bourgogne d'une ligue & confederation entr'eux. 7. Et avec le Dauphin des Comtez de Valentinois & Dyois. 8. Il declare le domaine de Savoye inalienable. Envoye des reformateurs generaux par tous ses Estats. Le Chancelier de Savoye est jetté dans le Lac de Geneve avec une pierre au col. 9. La mort du Duc de Milan cause beaucoup de troubles dans la Lombardie. 10. Guerre des Bernois contre ceux de Fribourg qui se donnent au Duc de Savoye. 11. Ligue en Italie contre le Duc de Milan. 12. Don du S. Suaire au Duc Louïs. 13. Qui demande au Pape l'erection de Bourg en Evêché. 14. Le Roy Charles VII. vient pour faire la guerre au Duc qui va trouver le Roy à

Feurs, & fait sa paix. Et en suite convoque les trois Estats de Savoye à Geneve pour reformer les abus. 15. Le Roy René vient en Italie prendre possession du Royaume de Naples. 16. Le Dauphin son beaufils fait la guerre sous pretexte de l'hommage de Saluces. 17. Le Duc vend la Baronie de Gez au Comte de Dunois, & refuse secours au Dauphin son beaufils contre le service du Roy. 18. Il donne le Comté de Clermont en Genevois au Comte de Dammartin. 19. Il erige la Seigneurie de la Chambre en Comté. 20. Le Senat de Turin & le Comté de Varax, & donne des Privileges aux Gentils-hommes de Bresse. 21. Il fait un voyage en France. 22. Au retour duquel il meurt à Lyon. 23. Son Eloge. 24. Sa femme. 25. Ses enfans.

SI dans le premier Tome de cette Histoire on n'a rien veu que d'Illustre & de Grand sous les Comtes de Savoye, que ne doit-on pas esperer de l'histoire des Ducs & Rois de Chypre; on n'y verra rien qui ne soit

rare, & tout-à fait extraordinaire. Si les Comtes ont esté des grands conquerans, les Ducs paroistront comme des Heros qui ont sceu maintenir & défendre leurs conquerans parmy les plus grands Potentats de l'Europe, & les plus grandes divisions qui soient arrivées depuis long-temps dans l'Vnivers. Le premier qui paroîstra sur ce grand Theatre du monde où se sont joüées les plus sanglantes Tragedies sera le Duc Louïs fils d'Amé VIII. éleu Pape au Concile de Bâle, sous le nom de Felix V. Il nâquit à Geneve le 24. Fevrier 1402. Il en porta le titre de Comte pendant la vie d'Amé son frere aisné Prince de Piemont, qui estant decedé, ce titre de Prince de Piemont luy fut donné par le Duc Amé son Pere le 7. Decembre 1434. avec la Lieutenance generale des Estats de Savoye, ce qui se fit avec beaucoup de solemnité & de ceremonie à Ripaille en la presence de son frere Philippes Comte de Geneve, & des plus notables Prelats & Chevaliers des

Naissance du Duc Louïs.

Eſtats de Savoye ; à même-temps le Duc l'honora de l'Ordre du Collier, & délors il prit connoiſſance des affaires,& la conduite de l'Eſtat, ſous la direction toutefois du Duc ſon Pere,& des Chevaliers de l'Ordre de ſaint Maurice, qui compoſoient ſon Conſeil ſecret : & peu de temps apres il paſſa les Monts, où il termina entierement les differens que le Duc Amé avoit avec le Marquis de Montferrat ; ce que Philippes-Marie, Duc de Milan promit à Louïs de faire obſerver aux Marquis de Montferrat pere & fils, & en cas de refus de les y contraindre à force d'armes, par patentes datées à Milan le 17. Fevrier 1435. Et par autre titre du 18. de Mars ſuivant, Philippes declara que cette promeſſe paſſoit aux ſucceſſeurs de Louïs, à ceux du Marquis, & aux ſiens Ducs de Milan.

2. La même année Antoine de Champion, grand Chancelier de Savoye receut à ſon nom les hommages des Gentils-hommes de Piemont, & le Duc en la preſence de

Le Seigneur de Creſcentin ſe reconnoît ſon Feudataire.

Iacques Evêque d'Yvrée, receut celuy de Iacques Tizzon Seigneur de Crescentin qui se reconnut son Feudataire.

Il restablit l'Vniversité à Turin.

3. L'Vniversité de Turin ayant esté transportée à Savillan à cause de la peste, Louïs par Patentes datées à Ripaille le sixiéme d'Octobre 1436. ordonna qu'elle y seroit restablie, témoignant par là le soin qu'il prenoit des bonnes Lettres, & la passion qu'il avoit de les faire fleurir en la Capitale de son appanage. Il témoigna aussi sa pieté en la fondation que luy & Anne de Chypre sa femme firent de l'Eglise & du convent des Carmelites de Rumilly de l'Ordre de S. Augustin, en suitte de la permission qu'ils en eurent du Pape Eugene IV. datée à Ferrare le 8. des Kal. de Mars de l'an 1437. Eugene luy envoya quatre iours apres un Bref, par lequel sa Sainteté luy donnoit advis, qu'en suitte de la convocation d'un Concile general à Ferrare, Iean Paleologue Empereur, & Ioseph Patriarche de Constantinople,

& les Deputez de l'Eglise Grecque estoient arrivez à Venise, & se disposoient d'aller à Ferrare pour l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine, le conjure d'y envoyer des Prelats de son Estat, de s'opposer aux desseins du Concile de Basle, & de seconder les bonnes & pieuses intentions du Duc Amé son Pere, l'asseurant qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus agreable à Dieu, plus utile à son Eglise, & plus convenable à sa Dignité, ny dont sa Sainteté se sentist plus obligée. Ce Prince fit tous ses efforts pour seconder le bon dessein d'Eugene, mais les affaires changerent de face, & le Concile de Bâle par trop aigry contre Eugene, l'ayant deposé, esleut en sa place le Duc Amé Pere de nôtre Louïs l'an 1439.

4. Amé se voyant Chef de l'Eglise se voulut entierement décharger des affaires de ses Estats; à cét effet il émancipa le Prince de Piemont le 4. Ianvier 1440. & le declara Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste, ordonnant à tous ses

Louïs est émancipé par son Pere.

ſujets & Officiers de le reconnoiſtre pour leur legitime & ſouverain Seigneur, & lors que Felix fit ſon entrée à Bâle, & qu'il y fut couronné Souverain Pontife, Loüis y alla avec la Nobleſſe de Savoye, de Genevois, de Vaud, & des païs circonvoiſins, qui y avoit eſté convoquée & aſſiſta à toute la ſolemnité. Depuis le Duc & la Ducheſſe allerent à Châlon ſur Saone viſiter le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne, où ils receurent de grands honneurs.

Il demande l'hõmage de Dombes au Cõte de Clermont.

5. I'ay dit cy-devant en l'hiſtoire du Duc Amé, que Philippes de Bourbon, Comte de Clermont, Baron de Beaujeu, & Seigneur de Dombes fit hommage au Duc Amé VIII. des Villes & chaſteaux de Ville-neufve, de Lent, de Chalamont, Toyſſey, Montmerle, & Beau regard en Dombes. Le Duc Loüis le demanda au Comte de Clermont & adjouſta à ſa pretention celuy de Trevoux, d'Amberieu & du Chaſtellard, & des autres terres de Dombes, venuës de la Mai-

ſon des Sires de Thoire, & de Villars, qu'il ſoûtenoit auſſi eſtre mouvantes du Duché de Savoye ; ce que le Comte de Clermont refuſa, offrant ſeulement de faire le même hommage à Louïs qu'il avoit fait au Duc Amé ſon pere. Ce different donna lieu à une difference à Ville-Franche en Beaujollois le 25. Iuillet 1441. du conſentement de Charles Duc de Bourbon & d'Auvergne Pere du Comte de Clermont, où les Ambaſſadeurs de ces deux Princes ſe trouverent, qui reſolurent que le Comte de Clermont comme Seigneur de Dombes feroit hommage au Duc de Savoye, des Villes, de Lent, Thoiſſey, Chalamont, Ville-neufve, Beau-regard, Chaſtellard & d'Amberieu, & qu'en augmentation de fief, le Duc luy donneroit mille livres de rente qui luy eſtoient deuës ſur le droit de reſve de Lyon & de Mâcon, que le Duc auroit la Souveraineté, & le reſſort des Seigneuries, chaſteaux & mandements de l'Abbergement de Buench & de Boha, & moyennant

Traitré ſur ce ſujet.

ce qu'il renonceroit à toutes les autoritez & preéminences qu'il pretendoit ſur le païs de Dombes en qualité de Vicaire general de l'Empereur, & conſentiroit que le Comte de Clermont y fit battre monnoye, à condition que celles de Savoye y auroient cours.

6. Charles Duc de Bourbon pour mieux cimenter cette paix alla en Savoye,& étant à Chambery Loüis ratifia ſolemnellement ce Traitté le 11. Septembre ſuivant, preſens Philippes de Savoye Comte de Geneve ſon frere, Loüis de Beaufort Comte d'Alais Seigneur de Canillac, & pluſieurs autres ; & en ſuitte ces deux Princes firent un Traitté d'adherence pour la ville de Trevoux & ſes appartenances. Ainſi Loüis s'eſtant mis en repos de ce coſté-là, & ayant eſtouffé par ce moyen les ſemences d'une guerre avec un puiſſant voiſin, voulut aſſeurer ſes Eſtats d'un autre. Car eſtant à Châlon ſur Saône, il fit un Traitté de ligue & de confederation avec Philippes Duc de Bourgogne

Il traite avec le Duc de Bourgogne d'une ligue & confederation entr'eux.

le

le 10. Iuillet 1443. l'année d'aprés & le 13. Aoust il accorda plusieurs privileges, franchises & immunitez aux habitans du Bourg S. Vincent en la Vald'Aouste, sçachant bien qu'il n'y a chose qui oblige plus les Sujets à l'obeïssance deuë à leurs Souverains que de leur accorder des graces.

7. L'an 1442. Louys de Poictiers Comte de Valentinois & Dyois, par son Testament du 22. Iuin 1419. avoit à defaut d'enfans institué son heritier Charles Dauphin de Viennois, à condition de delivrer aux executeurs de son Testament cinquante mille écus d'or, pour payer ses debtes & Legats, avant que de prendre possession de son hoïrie, à la charge qu'il poursuivroit le procez commencé contre Louys de Poictiers Seigneur de S. Valier son Cousin; & où le Dauphin refuseroit d'executer ces deux conditions, en ce cas il appelloit à son hoïrie Amé Duc de Savoye, or le Dauphin n'ayant point satisfait à l'intention du Comte de Valentinois,

Il traite avec le Dauphin des Comtez de Valentinois & Dyois.

mais au contraire, ayant traitté avec S. Valier, le Duc de Savoye pretendoit par là que la succession des Comtez de Valentinois & Dyois luy devoit appartenir, à cet effet le 24. d'Aoust 1442. il deputa Humbert de Seyssel Seigneur de Barjat, & Iean de Fresnay Chevaliers, Iean de la Fontaine Advocat Fiscal, & Iean Marchand Docteur ez Droits, pour en prendre possession à son nom, ce qui fut executé, & il y établit Gouverneur Antoine de Lenis Seigneur de Vauvert, en suitte Iean de Poictiers Evêque de Valence & Dye, ayant voulu s'attribuer plusieurs droits de souveraineté dans les terres dépendantes de son Evêché, Amé l'en fit chasser, non point en qualité de Vicaire General de l'Empire, mais comme Comte de Valentinois & Dyois, en laquelle qualité il avoit interest de s'opposer à cette usurpation; depuis par Traitté fait à Bayonne le 3.
1445. d'Avril 1445. ratifié par le Roy Charles à Chinon, il se departit de tout le droit qu'il y avoit en faveur

de Louys de France Dauphin de Viennois, qui en recompense lui quitta la Seigneurie directe, & l'hommage de Foucigny; ce que le Dauphin confirma depuis par un autre Traitté fait à Geneve le premier de May 1446.

1446. Il declare le doüaire de Savoye inalienable.

8. La même année ce Prince fit deux choses memorables, l'une pour la conservation du patrimoine de la Royale Maison de Savoye, & l'autre pour le soulagement & le repos de ses sujets. Car estant à Geneve le 22. d'Avril 1445. en la Maison des Freres Prescheurs de l'avis du Pape Felix & des Cardinaux de Varembon, d'Arcy & de sainte-Croix, & en presence de Lancelot de Lesignan Patriarche de Ierusalem, de Perceval de la Baume Patriarche de Gradisque, de Pierre de Grolée Vice-Chambrier Apostolique, d'Antoine du Pré Evêque d'Aouste, de Pierre du Saix Abbé d'Ambronay, & de plusieurs autres, il declara par Edit le Domaine de Savoye inalienable, comme celuy de la Couronne de France, & parce qu'il y avoit plu-

ſieurs plaintes contre les Officiers de Iuſtice, il deputa au mois de May ſuivant François de la Palu Seigneur de Varembon Comte de la Roche, & deux autres pour en qualité de Reformateurs generaux de l'Etat, faire reparer toutes les violences qui avoient eſté faites à ſes ſujets, corriger les abus, & faire punir les malverſations de ſes Officiers, & même Guillaume de Bolomier Chancelier & premier Miniſtre d'Etat de Savoye, ayant eſté convaincu de pluſieurs injuſtices par le ſuſdit de la Palu, & condamné par ſentence des Commiſſaires du 23. Aouſt 1446 fut par un ſupplice étrange jetté vif dans le Lac de Geneve avec une pierre au col, belle Iuſtice du Duc qui n'épargna pas la premiere tête de ſon Etat pour en reformer tout le corps.

1447. La mort du Duc de Milã cauſe beau-coup de troubles dans la Lombardie.

9. L'an 1447. mourut Philippes Marie Duc de Milan au chaſteau de Portuzobia, Prince qui avoit épreuvé l'inſtabilité de la fortune, car apres avoir conquis Genes, eſpouſé la fille du Duc de Savoye,

vaincu en un combat Naval Alphonse Roy d'Aragon & ses freres l'un Roy de Navarre, l'autre grand Maistre de l'Ordre de Saint Iacques (qu'il prit prisonniers & délivra sans rançon) refusé de voir l'Empereur Sigismond à son entrée à Milan, rendu Bologne, Forli & Imola à l'Eglise, battu les Suisses, triomphé des Venitiens & des Florentins, & donné de la terreur à toute l'Italie; enfin on luy ôta Genes, il perdit la bataille auprés de Casal, & fut le mépris de ses voisins, en telle sorte, que les Venitiens estans entrez en main armée dans ses Estats du costé de l'Adde, reduisirent ce Prince à demander secours à tous ses amis; mais personne ne s'en remua que le Roy d'Aragon, encore bien lentement. Ainsi Philippes se voyant abandonné, tomba malade, & mourut de regret. Par son decés tout l'Estat de Milan fut en proye, l'Empereur Frideric le pretendit par droit de fief, Alphonse comme heritier testamentaire de Philippes, Charles Duc d'Orleans comme plus

proche, mais il eſtoit priſonnier en Angleterre, François Sforce comme mary de Blanche Marie, fille naturelle du Duc; les Milanois de leur coſté reſolurent de ſe mettre en liberté, & de s'ériger en Republique; les Venitiens ſe prevalurent d'une conjoncture ſi favorable, & prirent Plaiſance, Creme & Lodi, & ceux d'Aſt ſe donnerent au Duc d'Orleans; Louys de Savoye de ſon coſté ne s'endormit point, & ſe ſaiſit de Romagnan, de Vigene, de Conflens & de Valence ſur le Pau. Les Milanois menacez par Sforce envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur, au Roy de France, à Alfonce Roy d'Arragon, au Dauphin de Viennois & au Duc Louys pour avoir ſecours : mais les Venitiens qui eſtoient ennemis de Sforce s'accommoderent avec luy de peur que les François venans en Italie, & s'uniſſans avec les Savoyſiens, ne ſe rendiſſent Maiſtres de la Lombardie, ſous pretexte de ſecourir Milan, & luy fournirent des troupes pour aſſieger Milan, aimans mieux que

le Duché demeurât en la main d'un Prince foible qui auroit toûjours besoin d'eux, que d'un plus puissant qui leur feroit ombrage & les tiendroit en crainte. Sforce appuyé des Venitiens fit de grands progrés en Lombardie, & assiegea Milan. Marie de Savoye veuve du Duc Philippes persuada aux Milanois de recourir au Duc de Savoye, qui estoit lors à Turin, où le 2. Fevrier 1449. il erigea en faveur de Iacques Seigneur de Montmajeur ladite terre en Comté, là ayant entendu les Deputez de Milan, il leur promit toute sorte d'assistance, & à mesme temps il jetta une petite armée dans la Lomenie, & autour de Navarre. Sforce estonné de ce nouvel ennemy, s'en plaignit au Pape Felix, qui luy fit réponse qu'il ne se mesloit point des affaires seculieres, & qu'ayant remis au Duc Louys son fils tous ses Estats, il s'estoit dépoüillé de toute sorte d'interests, croyant que son fils estoit obligé de secourir les Milanois en suite des anciennes alliances qui estoient entre ces deux

Eſtats, là deſſus la guerre s'échauffe de part & d'autre, & en une rencontre les Savoyſiens furent defaits prés la riviere de la Sezia, & leur Chef Iean de Compeys priſonnier, & quatre cens chevaux avec luy. Mais Gaſpar Seigneur de Varax leur donna bien-toſt apres le change ; car eſtant demeuré Chef de l'armée Savoyſienne, qui eſtoit encore de trois mille cinq cens chevaux, livra aux Milanois & aux Venitiens un ſanglant combat où ils firent une groſſe perte : & l'Hiſtorien Milanois dit, *Que le combat fut grand & horrible, & qu'il y en eut beaucoup de tuez de part & d'autre.* Mais par l'entremiſe du Cardinal Legat pere de Louys, la paix fut faite entre ces deux Princes Louys & Sforce, à condition que toutes les places que le Duc auroit priſes au Novarois & du coſté d'Alexandrie luy demeureroient. Quittons cette guerre pour voir ce que Louys fait dans ſes Eſtats.

10. Le Duc de Bourgogne ayant differend avec les Bernois, Louys

en fut l'Arbitre ſur les inſtructions qui luy en furent données par Thibaud Seigneur de Neuchaſtel Mareſchal de Bourgogne. En ſuite les Bernois ayans eu guerre avec ceux de Fribourg, demanderent ſecours au Duc Louys qui le fit avec tant de chaleur, que les Fribourgeois furent contraints de faire paix avec les Bernois, n'eſtans pas ſecourus d'Albert Duc d'Auſtriche, à qui ils avoient recouru; d'autre côté George & Charles Marquis de Carretto firent donation au Duc l'onziéme de Mars 1448. des Chaſteaux & Seigneuries de Zucarel, de Bardinet, de Chaſteauxvieux, chaſteaublanc, Stevalet & autres. Quelque temps apres les Fribourgeois abandonnez par Albert Duc d'Auſtriche, & eſtans toûjours en defiance des Biernois leurs voiſins, ſe donnerent à Louys le 10. Iuin 1450. qui leur promit de les conſerver dans leurs Privileges.

Guerre des Bernois avec ceux de Fribourg qui ſe donnent au Duc de Savoye.

1448.

1450.

11. L'an 1451. il y eut une grande ligue en Italie d'Aphonſe Roy de Naples avec les Venitiens, pour

Ligue en Italie contre le Duc de Milan.

chasser Sforce du Milanez ; & ce dernier par la negotiation de Cosme de Medicis, fit alliance avec les Florentins qui s'estoient nouvellement broüillez avec les Venitiens pour un interest de commerce. Or quoy que la ligue d'Alphonse & des Venitiens fust puissante, neanmoins ce Roy pour la fortifier envoya des Ambassadeurs au Duc Louys & au Marquis de Montferrat, pour les y faire comprendre:
1451. ce qui fut arresté le 16. Avril 1451. à condition que la Ville de Novare demeureroit au Duc Louys, & Alexandrie au Marquis de Montferrat, au cas qu'on les pût conquerir. Le premier exploit de la ligue fut contre les Florentins, sur qui Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre fils d'Alphonse prit quelques places ; le Marquis de Montferrat peu aprés se mit en campagne du costé d'Alexandrie : mais ses troupes furent défaites par celles de Sforce. Les Florentins apprehendans la suite de la guerre envoyerent demander secours en France ; chargerent leurs

Ambassadeurs de prier le Roy d'interceder auprés du Duc de Savoye pour le reconcilier avec Sforce, & de presser la Veuve de René Roy de Sicile en Italie, en luy offrant hommes & argent pour s'opposer à Alphonse.

12. Marguerite de Charny veuve d'Humbert Seigneur de Villars Sexel, Comte de la Roche sur l'Ognon, fille & heritiere universelle de Geoffroy de Charny Seigneur de Savoisy & de Lirey, fit en ce temps-là un riche present au Duc Louys, dont les Patentes sont dattées à Chambery le 22. de Mars 1452. Ce fut de la pretieuse Relique du saint Suaire que Geoffroy Seigneur de Charny son Ayeul, avoit auparavant donnée à l'Eglise de Lirey en Champagne, qu'il avoit fondée l'an 1356. & qui avoit esté long-temps gardée au chasteau de saint Hypolite en Comté. Don du S. Suaire

13. Environ en ce temps-là Louys envoya au Pape les Abbez Vasin, Malabaila & Henry de Al-

bertis, pour demander l'Evêché de Maurienne vacant par le decés du Cardinal de Varembon en commande, pour Iean Louys de Savoye son fils, jusqu'à ce qu'il fut en âge, l'Erection de Bourg en Evêché, dont le Duc avoit déja sollicité sa Sainteté par Iacques de Chavés Chevalier de l'Ordre de S. Iean de Ierusalem, & pour faire retrancher les reservations & les graces expectatives que le Pape accordoit trop librement, à cause que les Estats de Savoye en recevoient du prejudice, en ce que le pays se remplissoit d'étrangers & de gens inconnus, en qui le Prince ne se pouvoit pas fier, & qui portoient ailleurs les revenus de leurs Benefices à l'exclusion des naturels sujets du Duc.

Le Duc Louys demãde au Pape l'erectiõ de Bourg en Evêché.

14. Cette même année le Roy Charles VII. entreprit de faire la guerre au Duc Louys, soit pour les grandes causes & extorsions que Louys avoit fait auparavant au Roy & à la Couronne, comme dit Alain Chartier, ou pour quelque pretensions que le Duc avoit sur le Dau-

Le Roy Charles VII. viét pour faire la guerre au Duc.

phiné, où pource que le Dauphin traittoit son Mariage avec la fille du Duc à l'insçû de sa Majesté, ou pour l'affaire de quelques Seigneurs qualifiez qui au sujet de Iean Compeys Seigneur de Thorens avoient esté exilez, leurs biens confisquez, le Collier de l'Ordre ôté aux Seigneurs de Varembon & de la Cueille, & leurs Maisons rasées; le Roy qui en avoit escrit au Duc avec beaucoup de chaleur & qui avoit eu pour réponse, qu'il avoit fait Iustice contre des sujets revoltez qui avoient voulut troubler le repos de l'Estat, se mit en campagne avec une armée & vint jusques à Feurs au mois d'Aoust de l'an 1452. & eut passé outre sans la rencontre du Cardinal d'Estouteville, qui revenoit de sa Legation de France & s'en retournoit à Rome, qui ayant sceu le sujet de ce voyage pria sa Majesté d'arrester jusqu'à ce qu'il se fut abouché avec le Duc; ce qu'ayant fait, Louys alla trouver le Roy à Feurs, & cette entre-veuë se passa avec tant de satisfaction, que sa Majesté se contenta

Le Duc va trouver le Roy à Feurs & s'accorde.

d'une promesse que le Duc luy fit le 27. d'Octobre 1452. de restablir dans trois mois les Gentils-hommes qu'il avoit chassé de ses Estats, & le mesme iour il y eut renouvellement d'alliance entre la France & la Savoye par un Traitté particulier, par lequel le Duc s'obligea de servir & d'assister le Roy & ses sujets envers tous, avec quatre cens lances que le Roy seroit tenu de soudoyer, excepté le Pape & l'Empereur, & que deux cens Gentil-hommes & Chefs d'Hostel des Etats de Savoye seroient tenus d'en iurer l'observation, ce fut aussi en cette conference que le Roy consentit au Mariage du Prince de Piemont avec Yoland de France sa fille; & quant à celuy du Dauphin & de Charlotte de Savoye, sa Majesté desira seulement que l'accomplissement en fut differé pour quelque temps par certaines considerations. Louys à son retour ayant receu diverses plaintes de ses sujets de beaucoup de desordres qui se faisoient en l'administration de la Iustice, à l'oppression de

Convoque les trois Etats de Savoye à Geneve pour reformer les abus.

ses peuples convoqua une assemblée de trois Ordres de ses Estats à Geneve qui fut tenuë l'an 1453.

15. L'Abassade que les Florentins avoient envoyée en France, pour avancer la venuë de René Roy de Sicile en Italie, afin de faire diversion des desseins de la ligue contr'eux, & contre François Sforce nouveau Duc de Milan leur allié eut quelque effet. René avec une armée se mit en chemin pour passer les Alpes, le Duc Louys & le Marquis de Montferrat s'opposerent à son passage, suivant le Traitté qu'ils avoient fait avec le Roy d'Arragon & les Venitiens, tellement que René fut contraint de s'en retourner en Provence ; mais Louys Dauphin de France ennemy d'Alphonse & des Venitiens leva des troupes, & facilita à René l'entrée de ses gens en Italie ; qui de son costé s'embarqua sur des Vaisseaux de Pierre Fregose & les alla joindre à Ast.

Le Roy René vient en Italie prendre possession du Royaume de Naples.

Le Duc Louys à qui le Roy Charles VII. avoit fait connoistre qu'il y alloit de l'interêt de la Couronne,

de favoriser le passage de l'armée de René, & qui la voyoit d'ailleurs commandée par son Gendre, avec qui il ne vouloit pas rompre, retira ses gens des avenuës; ainsi cette armée Françoise entra en Lombardie & fit la guerre aux Venitiens avec Sforce. Le Pape Nicolas V. voyant l'Italie en combustion, s'entremit de faire une paix, laquelle à la fin fut concluë entre le Roy d'Aragon, les Venitiens, le Duc de Milan & les Florentins pour eux & pour leurs alliez à Lodi le 9. Avril 1454. où par un article, il fut reservé que dans quarante iours le Duc Louys s'y pourroit faire comprendre s'il vouloit: il estoit alors en Savoye où le Roy luy envoya l'Evêque d'Alect, & Charlus grand Maître d'Hostel de France pour le prier d'accorder le restablissement des Gentilshommes chassez de son Estat, suivant ce qui avoit esté promis à Leurs; mais le Duc par une deference extraordinaire deputa en France le 11. de Iuillet Henry d'Asperling Evêque de Syon. Antoine

Le Pape Nicolas V. fait la paix d'Italie.

Le Duc restablit les exilez de son Etat.

Piochet Chantre de l'Eglise de Geneve, & Pierre d'Anneſſy ſon Secretaire, pour prier ſa Majeſté d'en ordonner comme elle trouveroit à propos; de ſorte que le Roy pour terminer cette affaire fut d'avis le 6. d'Aouſt ſuivant, que le Duc de ſon autorité devoit caſſer la ſentence du Pont de Beauvoiſin, rappeller ces Gentils-hommes, & les remettre dans leurs biens & charges, ce qui fut executé.

LeDauphin luy fait la guerre ſouspretexte de l'hommage de Saluces.

16. Le Dauphin fut ſi irrité de cet accommodement, & du reſpect que le Duc Louys rendit au Roy, qu'il fit faire pluſieurs courſes & hoſtilitez dans les Eſtats de Savoye; & ce fut alors que les Dauphinois ſe ſaiſirent de Montluel, d'Ambronay, Lanieu & de ſaint Genys; mais cette guerre ne dura que trois mois, car le Beaupere & le Gendre s'ajuſterent le 14. de Septembre par l'entremiſe du Duc de Bourgogne & des Bernois; le pretexte de cette guerre fut l'hommage du Marquiſat de Saluces pretendu par ces deux Princes, qui par traitté demeura en

suspens pendant sept années sans prejudice du droit des parties, & qu'au surplus il y auroit bonne intelligence entre les deux Estats comme auparavant.

1455. Le Duc vend la Baronie de Gez au Cõte de Dunois.

17. Le 20. Mars 1455. le Duc vendit la Baronie de Gez à Iean Bastard d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueville, à la charge du rachept. Et pour témoigner au Roy la passion qu'il avoit de satisfaire à tout ce qu'il avoit promis à Feurs, il alla à saint Porsain où estoit sa Majesté, & par ses Patentes du 16. Decembre de la même année, il nomma les deux cens Gentils-hommes & Chef d'Hostel de ses Estats qui devoient jurer ou envoyer leurs seellez pour l'observation du Traitté fait à Feurs. Il donna encore une meilleure preuve de son affection envers la France, de la deference qu'il avoit pour le Roy; car le Dauphin ayant projetté de faire quelque mouvement dans le Royaume par les pratiques qu'il entretenoit avec les Ducs de Bourgogne, d'Alençon &

Et refuse secours au Dauphin son beaufils.

de Bourbon ; & ayant envoyé en Savoye au Duc Louys son Beaupere pour avoir gens & argent, le Roy qui en eut le vent dépêcha en diligence au Duc, Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour luy dire qu'il tiendroit à injure le secours qu'il donneroit au Dauphin ; le respect du Roy fut plus grand au Duc que la consideration de l'alliance qu'il avoit avec le Dauphin, car il répondit au Comte de Dammartin, *qu'il ne portoit point ses affections contre son devoir, & qu'il sçavoit ranger ses desirs à sa puissance, & qu'il n'en avoit point d'autres que le contentement de sa Majesté.*

18. Les soins que prit le Comte de Dammartin de faire connoistre au Roy la sincerité des intentions de Louys en une rencontre si importante au repos de la France, luy procurerent le don du Comté de Clermont en Genevois, dont le Duc le gratifia : & le Dauphin ayant sceu cette réponse, & que le Comte de Dammartin avoit ordre de se saisir de sa personne, sortit du Dauphiné

Et donne le Cõté de Clermont en Genevois au Comte de Dammartin.

au commencemẽt du mois d'Aoust 1456. accompagné de Iean Bastard d'Armagnac Mareschal de Dauphiné; & de quelques Gentils-hommes de cette Province, traversa le Bugey, & se rendit à saint Claude en Comté, & de là à Nosercy terre du Prince d'Orenge, qui estoit le principal de ces Conseillers, puis en Flandres auprés de Philippes Duc de Bourgogne.

Erectiõ de la Chambre en Comté.

19. Le quinziéme du même mois le Duc Louys pour reconnoissance des services qu'il avoit receus de Iean de Seyssel Seigneur de Barjat & de la Rochette, Marêchal de Savoye, erigea la Seigneurie de la Chambre en Comté, en faveur d'Aymé de Seyssel son fils, qui comme heritier de Gaspar Seigneur de la Chambre son Oncle, prit le nom & les armes de la Chambre.

Creatiõ du Senat de Turin.

20. L'an 1459. & le 15. Mars il crea le Senat de Turin avec autorité souveraine pour juger toutes les affaires civiles & criminelles, ne croyant pas que sans la justice ses sujets pûssent vivre en repos. De-

puis estant à Quiers il erigea les Seigneuries de Varax, de Richemont & de la Poype en Bresse en Comté sous le titre de Varax le 26. Fevrier 1460. en faveur de Gaspar Seigneur de Varax, & pour recompense de ses services, & au mois de May suivant, par patentes datées au Montcalier, à la priere de Claude de la Baume Comte de Montrevel, il déclara qu'en Bresse (fors dans le Comté de Villars) il ne se payeroit aucuns lods des Seigneuries & fiefs en cas de vente; privilege dont les Gentils-hommes de Bresse joüissent encore aujourd'huy.

Et de la Comté de Varax.

1460.

Et du privilege qu'il donne aux Gētils-hōmes de Bresse.

21. Les troubles que Philippes de Savoye Comte de Bresse son fils avoit excité à la Cour, le credit qu'il s'estoit acquis auprés de la noblesse, & le mépris qu'il faisoit du Prince de Piemont firent resoudre le Duc de faire un voyage en France auprés du Roy Louys son Gendre, pour en arrester la suite. Il arriva donc à Lyon au mois d'Octobre 1463. suivy du Comte de Geneve son frere, du Marquis de

Il fait un voyage en France.

1463.

Saluces & autres grands Seigneurs. Et quoy qu'il fut fort incommodé de la goutte, & que les principaux de sa suitte luy dissuadassent ce voyage en une saison si fâcheuse, neanmoins il passa outre; le Roy estoit allé à l'Isle pour détourner Philippes le Bon Duc de Bourgogne d'une entreprise qu'il vouloit faire contre le Turc; Louys attendit sa Majesté à Paris, & luy envoya le Prince de Piemont pour luy tenir compagnie. Le Roy à son retour rencontra le Duc à saint Clou qui luy fit entendre le desordre de son Estat, causé par l'humeur boüillante de Philippes son fils, tellement qu'il fut conclu entr'eux que le Roy trouveroit un pretexte pour le faire aller en France, & que sa Majesté s'asseureroit de luy: ce fut en suitte de cela que Philippes fut arrêté & mené prisonnier à Loches
1464. au mois d'Avril 1464.

Au retour duquel il meurt à Lyon.

22. Louys apres avoir demeuré en France l'espace de 13. mois, s'en revint en Savoye, où il fut visité par les Ambassadeurs de Charles Duc

de Berry, des Ducs de Bourgogne, de Bourbon & de Bretagne & autres Princes qui projettoient de faire une ligüe contre le Roy, sous le nom du bien public & le vouloient engager à ce party; ce qu'il refusa constamment à cause des obligations qu'il avoit au Roy; resolut d'avertir sa Majesté de tous les desseins de ses ennemis & fut jusqu'à Lyon, où il se fit porter à cause de sa goutte pretendant d'aller à Moulins en Bourbonnois où le Roy devoit venir; mais ce Prince tomba malade à Lyon & mourut un iour de Mardy 29. Ianvier 1465. entre huit & neuf heures du matin, 1465.
n'ayant auprés de soy que le Comte de Romont, le jeune Marquis de Saluces, Aymar de Peysieux, & Coudrée de la Maison d'Alinge en Chablais. Son corps fut porté à Geneve & inhumé avec l'habit de saint François en la Chapelle de sainte Marie de Bethleem le 6. Fevrier suivant; & son cœur & ses entrailles devant le grand Autel des Celestins de Lyon.

Son eloge. 23. Ainsi mourut Louys Duc de Savoye, Prince qui eut beaucoup de qualitez qui le rendirent recommandable, il fut extraordinairement pieux, grand justicitier, amateur de son peuple, estimé de tous les Princes ses voisins qui n'entreprirent rien de remarquable pendant son Regne sans sa participation & sans avoir recherché son alliance, il eut non seulement la gloire d'avoir conservé mais augmenté l'heritage de ses Predecesseurs; l'affabilité & la clemence estoient ses plus famillieres vertus, comme la patience dans ses continuelles incommoditez. Enfin il fut si bon qu'il alloit jusqu'à l'excés, car Anne de Cypre son Epouse prit un tel ascendant sur luy, quelle se rendit Maistresse absoluë de ses volontez; & disposoit des charges & des Finances de l'Estat.

Sa femme. 24. Elle étoit fille de Ianus Roy de Chypre, de Ierusalem & d'Armenie qui pendant sa prison n'avoit point eu de plus asseuré refuge qu'auprés du Duc Amé pere de Louys

Louys, c'eſt pourquoy il avoit deſiré ſon alliance, & avoit accordé Anne de Chypre ſa fille aînée à Amé de Savoye Prince de Piemont ſon fils aîné l'an 1431. mais ce jeune Prince eſtant decedé avant l'accompliſſement du mariage, ainſi que j'ay dit cy-deſſus, on propoſa de la marier avec ſon ſecond fils Louys qui ne portoit que la qualité de Comte de Geneve. Le mariage fut arreſté & conclû en la ville de Nicoſie le premier Ianvier 1432. elle eut de dot cent mille ducats d'or de Veniſe, & le Duc Amé luy aſſigna dix mille écus de doüaire; ceux qui furent preſens à cette ceremonie, furent Iean de Lezignan Prince d'Antioche, fils aîné du Roy, Pierre de Lezignan, Comte de Tripoli, les Evêques de Paphe, Famagouſte, & de Tortone, & autres: le Duc deputa les Seigneurs de Mont-Majeur & d'Aix, & Claude du Saix, Seigneur de Rivoire, qui allerent querir l'Epouſe en Chypre, & l'amenerent en Savoye; la ſolemnité s'en fit à Chambery au mois de

Fevrier 1433. où le Duc avoit fait venir la Reine de Sicile sa fille, & invité le Duc de Bourgogne qui y vint, suivy de deux cens Gentilshommes. Le Cardinal de Chypre, Oncle de l'Epouse, la Reine de Sicile, & le Duc de Bourgogne furent assis tous d'un côté à la grande table, & au milieu l'Epousée; & de l'autre côté le Duc de Bar, le Comte de Nevers, & le Damoiseau de Cleves. A la seconde table se mirent le Duc Louys, le Prince d'Orenge, le Comte de Fribourg, le Chancelier de Savoye, & plusieurs autres Seigneurs & Dames de qualité. Monstrelet dit, que le Duc de Bourgogne fit un present à l'Epousée d'un riche fermail d'or estimé de trois mille francs. Elle mourut à Geneve l'onziéme Novembre 1462 & fut inhumée avec l'habit de S. François en la Chapelle de Nôtre Dame de Bethléem de l'Eglise des Freres Mineurs conventuels de Geneve qu'elle avoit fondée. Olivier de la Marche dit, que c'étoit *la plus belle Princesse qui fut au*

monde. Elle a fondé en l'Eglise de S.Dominique de Chambery la Chapelle de sainte Anne ; les Convents des Observantins de S. Thomas de Turin & de Nice, sous le nom de sainte Croix, ruinez depuis par les guerres, & l'Eglise des Capucins de Nôtre Dame de Cognin prés de Chambery.

Ils eurent seize enfans, neuf fils & sept filles. Leurs Enfans.

I. Amé IX. du Nom Duc de Savoye, qui paroistra aprés l'Eloge de son frere Louys Roy de Chypre.

II. Louys de Savoye Comte de Geneve, & Prince d'Antioche, puis Roy de Chypre, de Ierusalem, & d'Armenie, qui sera le sujet du chapitre suivant.

III. Ianus de Savoye, Comte de Geneve, Baron de Foucigny, & de Beaufort, Seigneur d'Vgine, de Faverges, & de Gordans. Son pere estant à Quiers luy donna ces terres en appanage par patentes du 28. Fevrier 1460. à la reserve de l'hommage du Ressort & de la Souveraineté, qui est le même appanage

qui avoit esté fait à Philippes de Savoye Comte de Geneve son Oncle. L'an 1461. il fut fait Chevalier de la main du Duc de Bourgogne au Sacre du Roy Louys XI. le Roy l'attira à son party. Il fut accordé en mariage au Château de Beaurevoir au Diocese de Cambray le 2. Mars 1465. avec Heleine de Luxembourg, fille de Louys de Luxembourg, Comte de S. Pol, de Brienne, de Conversan, Seigneur d'Enghien, Connestable de France, & de Ieanne de Bar, Comtesse de Marle & de Soissons sa premiere femme; elle eut 60. mille livres en dot, & pour son doüaire la Baronnie de Foucigny. Il en eut une fille unique, Louyse de Savoye, Marquise de Baugé, *&c.* Laquelle fut fiancée avec Charles Duc de Savoye son cousin, & épousa depuis Iacques Louys de Savoye, Marquis de Gez frere de ce Duc, dont n'ayant eu aucuns enfans, elle se remaria avec François de Luxembourg, Vicomte de Martignes, fils de Thibaud, Seigneur de Fiennes, elle deceda le pre-

mier May 1530. & fut enterrée à Annecy dans le tombeau d'Heleine de Luxembourg sa mere, aprés le decés de laquelle le Comte de Geneve son mary épousa Magdelaine de Bretagne de Brosse, fille de Iean de Bretagne de Brosse, Comte de Pentheure, & de Louyse de Laval, dont il n'eut aucuns enfans.

IV. Iacques de Savoye Comte de Romont Baron de Vaud, eut cét appanage de son pere à Quiers le 26. Fevrier 1460. Ce fut un Prince fort remüant; mais vaillant entre tous ceux de son temps, qui n'eut pas neanmoins une fortune si heureuse que celle que sa naissance & la grandeur de son courage luy faisoient esperer; son principal attachement fut à Charles Duc de Bourgogne, qu'il suivit avec le Comte de Bresse, & l'Evêque de Geneve ses freres au voyage de Perone l'an 1468. il fut un des principaux Chefs de l'armée du Duc contre les Liegeois, lors que le Bâtard de Bourbon, Admiral de France assiegea Arras l'an 1475. & qu'il défit

les troupes du Duc, le Comte de Romont qui en estoit, eut bien de la peine à se sauver dans Arras, & eut un cheval tué sous luy. Depuis le Roy & le Duc de Bourgogne ayant fait un Traitté de tréves à Soleurre le 13. Septembre 1475. Iacques y fut compris, mais il ne joüit pas long temps de ce repos, d'autant qu'un Suisse qui menoit un chariot chargé de peaux de mouton aux foires de Geneve, passant par le pays de Vaud, fut pris & détroussé, dont s'estant plaint aux Ligues, ils en demanderent justice au Comte de Romont qui negligea de la faire, surquoy les Suisses se mirent en campagne, & luy declarerent la guerre, entrerent à main armée au mois d'Octobre suivant dans les Terres de son appanage, & luy prirent Romont, Orbé, Granson, la Serra, Morat, Stuenche, Payerne, Aubonne, Stanayé, Fons, Yverdun, Sainte Croix, & les Clés, Morges, & Nions, se rendirent par composition. Ainsi le Comte de Romont qui ne fut pas secouru du Duc de Bourgo-

gne fut dépoüillé presque de tout son pays. Le Seigneur de Château-Guyon de la Maison de Chalon, amy & allié du Comte de Romont, & qui avoit voulu s'interesser pour luy en cette guerre, y perdit aussi quelques châteaux que les Suisses luy prirent. Cette guerre fut la cause de la destruction de la Maison de Bourgogne, la plus florissante de la Chrestienté. D'autant que Charles de Bourgogne ayant sçû le mauvais succés des armes du Comte de Romont, & se voyant engagé en sa protection, se resolut d'attaquer les Suisses avec une puissante armée: Eux allarmez, luy envoyent des Deputez pour le prier de ne point entrer en guerre avec eux, offrirent de rendre au Comte de Romont tout ce qu'ils luy avoient pris, & de renoncer à toutes alliances qui pouvoient déplaire au Duc: mais ce Prince, qu'un mauvais genie portoit à sa ruine, refusa tous ces partis, & assiegea Granson. Les Suisses obligez de se défendre, aidez d'argent par le Roy Louys XI.

& d'hommes par Sigiſmond Duc d'Auſtriche, & par les Evêques de Baſle & de Strasbourg, ſe mirent en campagne, trouverent la ville de Granſon renduë, mais la capitulation violée par le Duc, ils luy donnerent bataille, & le défirent; le Duc fut contraint de ſe ſauver, & avec luy le Comte de Romont & les principaux Chefs de ſon armée; il perdit beaucoup de gens de conſideration, neanmoins ce grand eſchet ne le rebuta point, car aprés avoir ramaſſé ſes troupes, il retourna en Suiſſe, & mit le ſiege devant Morat, terre du Comte de Romont; les Suiſſes vinrent au ſecours, & la veille de ſaint Iean Baptiſte 1476. le taillerent en pieces pour la ſeconde fois en bataille rangée, & pourſuivans leur victoire, allerent juſques à Lauſanne, & la prirent. Depuis le Duc de Bourgogne ayant eſté tué à Nancy, le Comte de Romont ſe jetta dans les intereſts de Maximilian Archiduc d'Auſtriche, Mary de Marie de Bourgogne, qui pour le mieux engager dans ſon

parti luy donna l'Ordre de la Toison d'or à Bruges l'an 1478. Il servit ce Prince au siege de Teroüenne l'an 1479. & se signala à la bataille de Guinegaste, où n'ayant que deux cens Gentilshommes & le Comte de Nassau, il mit pied à terre, & combattit avec tant de chaleur & de generosité, qu'il fut la cause de la victoire que Maximilian gaigna sur Louys XI. Il fut compris au Traitté de paix fait entre les Maisons de France & d'Austriche à Arras l'an 1482. où par article exprés, le Roy Loüis XI. s'obligea de luy procurer la restitution de son pays. Le 14. de Ianvier 1483. il fit son entrée à l'Isle en Flandres, comme Seigneur Châtelain de l'Isle, où l'on luy fit de grãds presens. Il mourut au château de Ham en Picardie le 30. Ianvier 1486. & y fut enterré. Il avoit épousé Marie de Luxembourg Comtesse de S. Pol, de Marle, de Soissons, fille de Pierre de Luxembourg, & de Marguerite de Savoye. De ce mariage ne sortit qu'une fille appellée Louyse Françoise de Savoye,

femme d'Henry Comte de Nassau & de Viaye, Marie de Luxembourg sa mere, se remaria avec François de Bourbon Comte de Vendôme, à qui elle porta en dot les Comtez de Marle, & de saint Paul, les Vicomtez de Soissons & de Meaux, les Seigneuries d'Enghien, de Condé & autres belles Terres des Païs-Bas.

V. Philippes de Savoye Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, qui fut Duc de Savoye, & qui aura son Eloge en son rang.

VI. Aymon de Savoye, mort au berceau.

VII. Pierre de Savoye, Abbé de S. André de Vercel, Evêque de Geneve, puis Archevêque de Tarentaise: il mourut à Turin âgé de 18. ans, le 21. Octobre 1458.

VIII. Iean Louys de Savoye, Protonotaire Apostolique, Abbé de Stafarde, de saint Benigne en Canaveys, de Payerne, & d'Ambronay, Prieur de Nantua, & de Contamine, Prevost de saint Antoine, & de saint Dalmace de Turin, fut

Evêque de Maurienne l'an 1451. puis Archevêque de Tarentaise l'an 1458. & finalement Evêque de Geneve. Ce fut un Prince pieux, sçavant, & genereux, qui eut de grands demêlez avec Yoland de France, Duchesse de Savoye, pour la tutelle du jeune Philibert; il fut à la fin Gouverneur & Lieutenant General de tous les Etats de Savoye, à l'exemple des Comtes de Romont & de Bresse ses freres; il suivit longtemps le party de Charles dernier Duc de Bourgogne, & se trouva à Perone à l'entreveuë du Roy Loüis XI. & de ce Duc: il deceda à Turin le 11. de Iuin 1482.

IX. François de Savoye, Abbé de Stafarde, de saint André de Vercel, & d'Aulps, Prevost de Montjou, Evêque de Geneve, puis Archevêque d'Auch, l'an 1483. Aprés le decés de Charles Duc de Savoye, il fut declaré Gouverneur de Savoye & de Piemont dans le bas âge du Duc Charles Iean-Amé, sous la regence de Blanche de Montferrat sa mere: il mourut à Turin au

mois de May 1491. & fut enterré en l'Eglise Cathedrale.

X. Marguerite de Savoye promise à Adolphe Prince de Gueldres, du consentement de Felix V. mais ce mariage n'eut point d'effet, & elle épousa le 2. Iuillet 1454. au Château de Chambery Iean Marquis de Montferrat, en presence de Louys de Savoye, Prince de Piemont, & de Louys de Savoye, Comte de Geneve ses freres, de Pierre de Bourbon, de Louys de Chalon, & autres; elle eut cent mille ducats de dot, & son doüaire fut de quatre mille écus d'or de rente, le Marquis de Montferrat n'en eut aucuns enfans, & luy estant decedé, elle épousa en secondes nopces Pierre de Luxẽbourg, Comte de S. Pol, fils de Louys de Luxembourg, Connestable de France, & de Ieanne de Bar. De ce mariage sortirent deux filles, l'une Marie de Luxembourg, qui épousa le Comte de Romont son Oncle, & l'autre Françoise, alliée avec François de Cleves Seigneur de Ravastain, fils unique d'Adolphe de Cleves, Sei-

gneur de Ravaſtain, & de Beatrix de Portugal.

XI. Anne de Savoye decedée en jeuneſſe.

XII. Charlotte de Savoye fut accordée en mariage avec Frideric Duc de Saxe, fils aîné de Frideric Electeur Duc de Saxe, mais ce mariage ne fut pas conſommé; elle fut puis mariée à Louys XI. lors Dauphin, & eut en dot deux cens mille écus d'or, & dix mille écus de doüaire aſſignez ſur les Comtez de Valentinois, & de Diois. Elle mourut l'an 1483. & fut inhumée en l'Egliſe de Clery prés d'Orleans auprés du Roy Louys ſon mary.

XIII. Bonne de Savoye fut recherchée en mariage par Edoüard Roy d'Angleterre ſans effet; & fut mariée le neufiéme de May 1468. au château d'Amboiſe avec Galeas Marie Sforce Duc de Milan, fils de François Sforce Duc de Milan, & de Blanche Marie de Milan, elle eut cent mille ducats de dot, & quinze mille ducats par an

de doüaire assignez sur la Recepte de Pavie, & le château d'Albiate pour sa demeure. Le Duc de Milan qui faisoit estime particuliere de sa vertu, luy donna la ville & le château de Novare par lettres du 3. Fevrier 1470. elle mourut l'an 1485.

XIV. Marie de Savoye fut mariée avec Louys de Luxembourg, Comte de saint Pol, de Brienne, & de Ligny, Connestable de France, fils de Pierre de Luxembourg premier du Nom, & de Marguerite de Baux. Ce mariage fut conclû à la Motte d'Esgry le premier jour d'Aoust 1466. Le Roy Louys XI. qui avoit desiré ce mariage par des considerations d'Etat, promit au Connestable de saint Pol de luy donner pour la dot de sa femme le Comté de Guise, & la Seigneurie de Novion en Tierasche, & jusqu'à ce qu'ils en pussent joüir, soixante mille écus d'or, & le Comté d'Eu. Ce que le Roy fit en execution de sa promesse, par ses patentes dattées

à Montargis le quatorziéme du même mois d'Aoust, la Pairrie & Comté d'Eu, à la charge de reversion en cas de decés sans enfans. Elle eut de ce mariage un fils appellé Iean de Luxembourg, & deux filles : elle demeura veuve, & mourut l'an 1475.

XV. Agnes de Savoye épousa à Montargis le deuxiéme Iuillet 1466. François d'Orleans Comte de Dunois fils de Iean, Bâtard d'Orleans, Comte de Longueville. Le Roy Louys XI. constitua en dot à sa Belle-sœur quarante mille écus, & le Comte de Longueville luy accorda trois mille livres de rente pour son doüaire. Elle mourut le dix-septiéme Mars 1508. son corps fut porté en l'Eglise de Nôtre Dame de Clery en la Chappelle de Longueville, & ses entrailles furent inhumées dans l'Eglise de sainte Geneviéve de Paris.

XVI. Ieanne de Savoye decedée sans alliance.

Estre mariée, ou avoir été mariée.

Voilà les seize enfans du Duc Louys & d'Anne de Chypre, dans

l'Hiſtoire deſquels on voit bien les revolutions, auſſi bien que dans les alliances. On voit le Royaume de Chypre perdu ; on y apprend par le dény de Iuſtice que fit le Comte de Romont aux Suiſſes, la Maiſon de Bourgogne éteinte ; & la déplorable Cataſtrophe du Conneſtable de Luxembourg ; & enfin Philippes Comte de Breſſe élevé ſur le Trône de Savoye apres une longue priſon.



LOUYS DE SAVOYE, de Ierusalem, & d'Armenie.

SOMMAIRE.

1. *Naissance du Roy Louys, qui est accordé avec la Princesse d'Ecosse.* 2. *Et marié avec Charlotte, heritiere du Royaume de Chypre.* 3. *Dont elle est couronnée Reine aprés la mort de son Pere, par un mauvais augure.* 4. *Louys son mary aborde en Chypre., & y est couronné Roy.* 5. *Jacques Bâtard de Chypre destiné à l'Eglise par son Pere, ayant esté empêché en la poursuite de l'Archevêché de Nicosie par les Reines Mere & Fille.* 6. *Travaille auprés de Soudan d'Egypte pour se faire declarer Roy de Chypre, à quoy il reüssit.* 7. *Et entre en Chypre avec une armée contre Louys qui fait tenter le General de l'armée du Soudan, de quitter le Siege de Cherines, ce qu'il fait.* 8. *Les Genois s'interessent pour Louys.* 9. *Et le Duc de Savoye son Pere luy*

envoye du ſecours. 10. Charlotte vient en Italie ſolliciter le Pape Pie II. 11. Et traitte du Royaume de Chypre avec le Duc Louys ſon Beau Pere. 12. Elle retourne à Rome ſolliciter Sa Sainteté de proceder par cenſures Eccleſiaſtiques contre le Bâtard. 13. Le Roy Louys ſe retire en Savoye, où preparant une armée. 14. Il apprend la reddition du Château de Chermes qui ruine tous ſes deſſeins, & rend le Bâtard maiſtre abſolu du Royaume de Chypre, & épouſe Catherine Cornare adoptée par la Republique de Veniſe fille de Saint Marc. 15. Mort du Roy Bâtard. 16. Charlotte demande ſon Royaume aux Venitiens qui la rebutent. 17. Elle a recours au Pape qui écrit en ſa faveur aux Gouverneurs de Chypre. 18. Mort du Roy Louys. 19. La Reine Charlotte fait donation du Royaume de Chypre au Duc de Savoye. 20. Mais les Venitiens s'en emparent.

1. J'INTERROMPS pour peu de temps l'Hiſtoire des Ducs de Savoye, que je reprendray aprés ce chapitre, pour

parler de ce Prince qui n'eſtoit que le ſecond en nombre des Enfans du Duc Louys & d'Anne de Chypre, & parce qu'il n'a point eu de ſuite, & que l'interruption ne ſera pas longue, j'ay trouvé à propos de le placer icy, pour pourſuivre ſans diſcontinuation la ſuite de cette Hiſtoire.

Ce Prince nâquit à Geneve au mois de Juin 1431. & eut pour ſon appanage le comté de ladite Ville; à l'âge de huit ans, ſon mariage fut arreſté à Strivelin en Ecoſſe le 14. de Decembre 1444. avec Anne, belle fille de Robert III. du Nom Roy d'Ecoſſe, laquelle fut amenée en Savoye l'an 1455. pour l'accompliſſement du mariage; mais le Roy Charles VII, à qui le Duc Louys deferoit tout; n'agreant pas cette alliance, l'empêcha, & le Roy d'Ecoſſe conſentit à la diſſolution, à la charge que le Duc de Savoye payeroit vingt-cinq mille écus d'or pour les dommages & intereſts de l'Epouſe, & pour les frais de ſa conduite juſques en Ecoſſe, ce que

Naiſſance de Louys.

Accordé avec la Princeſſe d'Ecoſſe.

Iacques Roy d'Ecosse, frere de l'Epouse agrea depuis par ses patentes dattées à Pets le 7. May 1456.

Et mariée avec Charlotte de Chypre.

2. Deux ans apres il se presenta une autre alliance pour le Comte de Geneve, qui n'estoit pas moins illustre. Iean II. du Nom Roy de Chypre, de Ierusalem, & d'Armenie, n'avoit d'Heleine Paleologue son Epouse, fille de Theodore Despote de la Morée qu'une fille appellée Charlotte Princesse d'Antioche, laquelle fut mariée avec Iean de Portugal Duc de Coimbre, fils de Pierre aussi Duc, & d'Isabelle d'Arragon, qui à cause d'elle prit le titre de Prince d'Antioche; mais son mariage ne dura pas long-temps, car il mourut l'an 1457. avant le Roy de Chypre son beau-pere.

La mort du Duc de Coimbre, & l'esperance qu'il y avoit que Charlotte fille unique succederoit au Royaume de Chypre, firent l'ouverture de son mariage avec le Comte de Geneve. A quoy le Roy de Chypre fut entierement porté, parce qu'il n'avoit point de plus proches

parens que les Princes de la Maison de Savoye, enfans d'Anne de Chypre sa sœur, & qu'il n'y avoit point de Princes en toute la Chrêtienté à qui il eut plus d'obligation qu'aux Ducs de Savoye, de qui il avoit esté secouru pendant les plus grandes calamitez de son Royaume; de sorte que pour renouveller cette alliance, il dépêcha ses Ambassadeurs en Savoye pour en faire les propositions avec dispense de Sa Sainteté, elles furent reçûës, & les articles en furent arrestez à Turin le 10. Octobre 1458. avec le Duc & la Duchesse, traittans pour le Comte de Geneve leur fils, par lequel Traitté fut dit, que le Comte de Geneve changeroit son titre, & que comme Mary de Charlotte de Chypre, il prendroit celuy de Prince d'Antioche; que la Princesse auroit pour sa dot des villes & châteaux jusqu'à six mille ducats de rente; qu'aussi-tost que le Prince seroit arrivé en Chypre le mariage se consommeroit, & qu'à même temps tous les Comtes, Barons, Chevaliers, & Ecuyers, & au-

tres hommes du Royaume luy rendroient hommage, & le reconnoîtroient pour Roy, au cas que le Roy mourut sans enfans mâles; ce qu'arrivant, & la Princesse n'ayant point aussi d'enfans, le Royaume de Chypre appartiendroit entierement au Prince d'Antioche.

3. Pendant que ces choses se faisoient en Piemont, Iean Roy de Chypre mourut: Charlotte à l'instant, comme sa fille unique & heritiere, fut couronnée Reine de Chypre, de Ierusalem, & d'Armenie, le premier jour de Septembre 1458. en l'Eglise de Nicosie, du consentement de tous les Grands du Royaume, & suivant les assises de Chypre, qui portent qu'à défaut de mâles legitimes, les filles succedent au Royaume, mais il y eut un mauvais augure de cette solemnité, parce qu'au retour de l'Eglise, la haquenée sur laquelle estoit la Reine, s'estant mise en fougue, la couronne Royale tomba de la teste de Charlotte.

Charlotte est couronnée Reine de Chypre.

Par un mauvais augure.

4. Les Cypriens impatiens de

voir leur nouveau Roy, envoyerent des Ambaſſadeurs en Savoye pour avancer ſon départ, il s'embarqua à Veniſe avec un équipage digne de ſa qualité ; pluſieurs Gentilshommes de Savoye le ſuivirent en ce voyage, avec deſſein d'avoir leur part de ſa bonne ou mauvaiſe fortune. Il aborda au commencement d'Octobre 1459. à Nicoſie où il fut reçu avec de merveilleux applaudiſſemens, & le 7. du même mois ſon mariage fut ſolemniſé avec la Reine Charlotte en l'Egliſe de Nicoſie, & luy couronné Roy de Chypre, de Ieruſalem, & d'Armenie. Cette bonne nouvelle portée en Savoye par ſon premier Chambellan ; le Duc Louys en fit part au Roy Charles VII. à la Reine, au Dauphin & à la Dauphine, aux Ducs d'Orleans & de Bourgogne, au Prince & à la Princeſſe de Piemont, à Philippes de Savoye ſon fils, au Comte de Dunois, au Marquis & à la Marquiſe de Montferrat, à ceux de Berne, de Fribourg & de Geneve, & autres bonnes vil-

Louys aborde en Chypre, & eſt couronné Roy.

les de ſes Etats deçà & delà les Monts.

5. Mais comme les plus grandes proſperitez ſont ordinairement ſuivies de diſgraces & d'infortunes, Louys ne joüit pas long-temps de ce Royaume. Iean Roy de Chypre ſon Beau pere avoit eu de Marie Patra ſa concubine un Bâtard appellé Iacques, homme remüant, vicieux & impie, dont le pere apprehendant la mauvaiſe humeur & les pernicieuſes inclinations, le deſtina d'abord à l'Egliſe pour luy oſter de bonne heure le pretexte de broüiller le Royaume; mais ſa prévoyance ne s'étendit pas aſſez loin; car bien qu'il eut eſté nommé à l'Archevêché de Nicoſie, & pris l'Ordre de Soûdiacre, neanmoins il tua de ſa main le fils de la Nourrice de la Reine Heleine qui gouvernoit l'Etat à ſa fantaiſie, & du vivant de ſon pere affectoit déja le titre de Roy parmy ſes plus confidens; de ſorte qu'aprés la mort de ce favory, la Reine Heleine le fit chaſſer de la Cour, & l'obligea de ſe retirer à

Iacques Bâtard de Chypre deſtiné à l'Egliſe par ſon pere.

Rhodes

Rhodes. Cependant Charlotte sa sœur ayant esté couronnée Reine, & Louïs de Savoye son Mary apres son Mariage ayant esté reconnu & proclamé Roy, le Bastard perdit l'esperance de se pouvoir rendre maistre du Royaume, & fit instance à Rome pour avoir les provisions de l'Archevêché de Nicosie, mais la Reine Heleine & Charlotte, se voulans vanger des desordres qu'il avoit excitez dans cét Estat, s'y opposerent & écrivirent au Pape que ce seroit une espece de sacrilege, de donner la conduite de l'Eglise la plus considerable de leur Royaume à un homme sanguinaire & violent. Ces lettres tomberent entre les mains du Bastard, qui revint en Chypre & se vengea de tous ceux qu'il creût avoir esté les Autheurs de ce conseil.

Ayant esté empêché en la poursuite de l'Archevêché de Nicosie par les Reines.

6. Comme Louïs de Savoye abordoit en Chypre, le Bâtard n'osa pas l'y attendre, mais s'en alla en Egypte par le conseil de Marc Cornare Gentil-homme Venitien, pour essayer de se faire declarer Roy de

Travaille aupres du Soudan d'Egyte pour se faire Roy.

Chypre par le Soudan Melec-Ella Roy d'Egypte, sous pretexte que le Royaume de Chypre luy estoit tributaire. Le Roy Louïs adverty de ce voyage, & des desseins du Bastard, envoya deux Gentils-hommes Cypriens au Soudan pour l'empêcher, mais il moururent en chemin; Louïs à cette nouvelle en escrivit au grand Maistre de Rhodes, & tous deux se resolurent à une autre Ambassade auprés du Soudan, pour luy offrir le tribut & luy remontrer que le Royaume appartenoit à Charlotte fille unique & heritiere à l'exclusion du bastard Iacques qui estoit incapable de succeder. Ces Ambassadeurs furent bien receus du Soudan qui promit de leur donner satisfaction;& sur cette asseurance ils firent faire des habits propres à cette ceremonie. Le Bâtard qui avoit eu le loisir de pratiquer les principaux de cette Cour, ne manqua pas d'intercesseurs pour divertir le Soudan de sa resolution; mais tout cela n'auroit rien operé sans une lettre que Mahomet Em

pereur des Turcs escrivit à Melec-Ella par laquelle il luy recommandoit expressément de favoriser le Bastard qui estoit Grec de nation, & non point Louïs qui estoit Latin, luy representant que la nation Latine avoit toûjours persecuté les Mahometans & les Egyptiens. Ainsi le Soudan qui auparavant estoit bien persuadé des raisons & du droit de Charlotte, se laissa emporter aux remonstrances de Mahomet & aux importunitez de ses Ministres, & contre toutes les Loix du monde, & sans aucun pouvoir legitime declara publiquement que le Bastard Iacques estoit le veritable Roy de Chypre. Seyssel mourut en cette Ambassade, Podocataro son compagnon fut remis au Bastard par le Soudan qui ne se contentant pas de l'injustice qu'il avoit faite à la Reine Charlotte, viola encore le droit des gens, & écrivit une lettre de menace au Roy Louïs, qui jetta de la consternation dans toute l'Isle de Chypre. Ce qui reussir.

7. Le Bastard aidé du Soudan

Et entre en Chypre avec une armée.

qui luy donna une armée Navalle, vint descendre en Chypre, Louïs se voyant foible pour resister à cette grande puissance, abandonna la ville de Nicosie & se retira avec la Reine Charlotte & ses plus confidens au chasteau de Cherines. Le Bâtard apres avoir fait son entrée à Nicosie, assiegea le chasteau de Sigur où commandoit Thomas de Morges avec des troupes Savoysiennes, & le prit par composition; à cét exemple les chasteaux de Paphe & de Limisso se rendirent au Bâtard, quoy que munis d'hommes & de vivres, qui ne trouvant point d'obstacle assiegea Cherines la plus forte place du Royaume, où le Roy & la Reine s'estoient retirez.

Louïs fait tenter le General de l'armée du Soudan.

Louïs prevoyant qu'avec le temps il seroit contraint de ceder à la force s'il n'estoit secouru, puis que ses sujets les plus affectiónez se rangeoiét du party de son ennemy, envoya l'Evêque de Limisso au Bâtard pour luy faire quelques ouvertures d'accommodement & luy offrir la principauté de Galilée, au cas qu'il ne

voulut pas eſtre Archevêque de Nicoſie, & ſous main il fit ſonder Teytar General des troupes de Soudan, pour l'obliger à ſe retirer avec un preſent de vingt mille ducats, qu'un Chevalier de Rhodes luy devoit faire. Teytar ou par generoſité ou par crainte d'eſtre découvert refuſa du commencement ce party, neanmoins peu de iours apres il leva le ſiege de Cherines, & declara au Baſtard qu'il avoit ordre de ſe retirer; le Bâtard fit tous ſes efforts pour le divertir de cette reſolution, & n'y voyant que bien peu d'apparence, luy dit qu'il en iroit faire ſes plaintes au Soudan, Teytar étonné de cette menace luy laiſſa deux cens chevaux, & cinq cens hommes de pied ſous la conduite d'un Renegat appellé Iean Pec, & s'ébarqua avec le reſte de ſon armée chargé des dépoüilles de Chypre. Ainſi le Bâtard continua le ſiege de Cherines, & le Gouverneur ayant fait une ſortie ſur luy fut taillé en pieces & pris priſonnier, & le Baſtard contre les loix de la guerre luy fit couper la

Qui leve le ſiege de Cherines.

teste. Louïs dans cette extremité fait partir une galere pour aller à Rhodes, & de-là en Savoye pour demander conseil au Duc son pere, mais comme toutes choses conspiroient à sa ruine, la galere fut fracassée de la tempeste, & ceux qui eschapperent la fureur de la mer, tomberent entre les mains des ennemis.

Les Genois prenent les armes pour Louïs.

8. Les Genois qui depuis long-temps tenoient quelques places en l'Isle de Chypre, entr'autres Famagouste, estonnez de la prosperité du Bâtard, assiegerent Carpas pour favoriser le Roy Louïs de qui ils estoient alliez ; mais le Bâtard y alla en personne, les défit, & assiegea Famagouste : la Reine se prevalant de l'occasion du siege de Cherines levé, alla à Rhodes au mois de Fevrier 1461. où le grand Maistre Iacques de Milly la receut magnifiquement, & luy promit secours ; neanmoins voulant faire quelque Traitté avec le Bâtard, luy envoya Louïs de Magnac Commandeur de Chypre ; mais ce voyage n'ayant pas reüssi, le grand Mai-

ſtre ſe declara ouvertement pour le Roy, & deffendit à tous les habitans de Rhodes d'avoir correſpondance avec les Chypriens, ny de les aſſiſter de quoy que ce fut.

9. Environ ce temps-là arriva à Rhodes les ſecours de Savoye qui eſtoit de 800. hommes d'armes, Charlotte avec ces nouvelles forces & quelques galeres de la Religion ſe rendit à Cherines & fit lever le ſiege au Baſtard qui ſe retira à Nicoſie. Louïs le voulant aller attaquer, le Baſtard luy dreſſa une embuſcade, défit une partie de ſes gens, & le contraignit de ſe jetter dans Cherines où le Baſtard l'alla reaſſieger. Apres ce deſaſtre Charlotte qui ne perdoit point courage s'embarqua à Rhodes pour venir en Italie demander ſecours au Pape Pie II. mais quelques galeres Venitiennes attaquerent les ſiennes & les pillerent; elle s'en plaignit au Senat, qui ordonna que ce qui luy avoit eſté pris luy fuſt rendu; au depart de Veniſe elle recourut au Pape Pie II. qui eſtoit à Mantoüe,

A qui le Duc de Savoye ſon Pere envoye du ſecours.

afin qu'il intereſſaſt tous les Rois de la chreſtienté pour ſa deffenſe ; ſa Sainteté le luy fit eſperer, & en attendant luy fit équiper à Ancone quatre Galeres & deux Navires, & luy donna des bleds & du vin ; elle aborda heureuſement à Paphe, dont elle ſe ſaiſit, & à même-temps du chaſteau, & de-là ſe rendit à Cherines qu'elle ravitailla.

Charlotte revient en Italie.

X. Mais comme tous leurs efforts n'eſtoient pas ſuffiſans pour retirer le Royaume de la main du Bâtard, Louïs & Charlotte ſe retirerent à Rhodes, d'où cette Reine partit pour Rome, où elle fut receuë avec beaucoup de ceremonie du Pape Pie II. qui luy envoya au rencontre les Cardinaux & toute la Cour Romaine, luy donna audiance publique, la logea & deffraya avec tout ſon train dans ſon Palais, & eſcrivit au Roy Louïs XII. en ſa faveur, pendant quoy cette infortunée Princeſſe vint en Savoye implorer la puiſſance de ſon beaupere, qui quoy qu'il luy euſt repreſenté les efforts qu'il avoit faits

pour elle, par l'envoy d'une armée, d'argent & de vivres, toutesfois il ne la voulut point abandonner.

XI. Ce qui fut cause que cette Princesse estant à l'Abbaye de saint Maurice en Chablais le 18. Iuin 1462. fit un Traitté avec le Duc Louïs & la Duchesse Anne, par lequel fut arrêté que la Reine Charlotte venant à mourir sans enfans du Roy Louïs son Mary, il demeureroit Seigneur & Roy du pays de Chypre, & les siens, ainsi qu'il avoit esté accordé par leur contrat de mariage, & au couronnement du Roy : & au cas que Louïs mourut aussi sans enfans, que Charlotte demeureroit Reine ne prenant point d'autre Mary ; & ou elle se remarieroit, qu'elle payeroit au Duc & à la Duchesse quatre-vingt cinq mille ducats, tant pour reste du mariage d'Anne de Chypre sa Tante Duchesse de Savoye, que pour les dépenses faites par le Duc Louïs pour la guerre de Chypre ; & où le Roy Louïs & la Reine Charlotte decederoient sans lignée, que le Royau-

Et traitte du Royaume de Chypre avec le Duc Louïs.

me de Chypre demeureroit à la Duchesse Anne & à ses successeurs.

Charlotte retourne à Rome solliciter sa Sainteté de proceder par censures Ecclesiastiques cōtre le Bastard.

12. Ce Traitté fait, Charlotte reprit le chemin de Rome, & laissa Merle de Piozasque Chevalier de Rhodes & Guillaume d'Alinge Seigneur de Coudrée à Tonon pour solliciter le secours que le Duc Louïs luy avoit promis d'hommes, d'argent, & le porta à la Reine, laquelle s'impatientant du retardement des hommes & des vivres qui devoient estre embarquez à Genes, & craignant que le Roy qui estoit demeuré à Cherines ne fust contraint de se rendre par la necessité, escrivit en Savoye pour haster les preparatifs de cet armement; en suitte elle alla à Rome solliciter sa Sainteté, de proceder par censures Ecclesiastiques contre le Bastard, le Pape se contenta d'envoyer un Bref au grand Maistre de Rhodes, pour le prier de continuer ses assistances au Roy & à la Reine, & d'essayer de les faire entrer dans leur Royaume plûtost par accommodement que par la force; le grand

Maiſtre y travailla, & un Traitté fut aſſez heureuſement ébauché, ſi Charlotte y euſt eſté preſente pour l'arrêter, ce qui fut le pretexte du Baſtard pour en retarder la concluſion.

13. Le Roy Louïs voyant qu'il ne pouvoit ſauver Cherines ny rentrer dans ſon Royaume ſe retira en Savoye laiſſant la Reine Charlotte à Rhodes dans la creance que le Soudan qui eſtoit mal ſatisfait des cruautez & des violences du Baſtard, contre qui il preparoit une armée, ſeroit bien-aiſe pour s'en vanger de luy rendre ſon Royaume; elle mit donc pour Gouverneur dans la forterеſſe de Cherines un Capitaine Sicilien appellé Soron de Naves qui y entra le 17. Aouſt 1464. avec neuf voiles, deux galeres, une galiote & autres Vaiſſeaux de guerre, & outre cela elle envoya au Soudan ſon Maiſtre d'Hoſtel, & Thomas Pardo en Ambaſſade, & à même temps le Baſtard pour deſtourner l'orage dont il eſtoit menacé, luy depêcha auſſi les ſiens chargez de

riches presens pour le divertir de la resolution qu'il avoit prise de favoriser le Roy Louïs.

Il apprend la redditiõ du château de Cherines qui ruine tous ses desseins.

14. Mais comme Louïs se mettoit en peine de dresser une armée de sept cens chevaux & de mille hommes de pied, sous la conduite de Robert de S. Severin Comte de Cayazze Capitaine renommé sous la caution du Duc de Milan, il eut nouvelle que le Gouverneur de Cherines s'estant laissé persuader aux pernicieux conseils de son frere Pierre de Naves, & aux offres du Bâtard, avoit rendu la place par composition, dont pour recompense de sa trahison il avoit eu une bastarde du Bastard nommée Charlotte, avec le titre de Prince d'Antioche, & la Seigneurie de Paphe pour son frere; cette lâcheté luy fit perdre cœur, & ruina tous ses desseins, & rendit le Bâtard Me. absolu & paisible possesseur du Royaume de Chypre, lequel pour se maintenir dans cette possession, & se faire reconnoistre pour legitime Roy par les Princes Chrêtiens, envoya des

Le Bâtard devient Roy du Royaume de Chipre.

Ambaſſadeurs à Rome auprés du Pape, tant pour eſtre advoüé, que pour demander en mariage la fille d'André Paleologue Deſpote de la Morée qui s'y eſtoit refugié apres que le Turc ſe fut emparé de ſon païs ; mais le Pape Pie II. ayant renvoyé ſes Ambaſſadeurs avec ignominie, le Baſtard qui ne cherchoit que les moyens de ſe maintenir dans ſon uſurpation, épouſa l'an 1470. Catherine Cornare fille de Marc Cornare Gentilhomme Venitien, adoptée par la Republique, & dotée comme fille de S. Marc.

Et eſpouſe Catherine Cornare adoptée par la Republique de Veniſe, fille de S. Marc.

15. La Reine Charlotte apres la perte du chaſteau de Cherines demeura toûjours à Rhodes, où elle ſubſiſtoit par les liberalitez du Duc de Savoye, & entretenoit de ſecrettes intelligences en Chypre, en attendant une occaſion favorable à les faire éclatter, y ayant quelque apparence de croire, que ce nouvel Eſtat qui avoit de ſi iniuſtes fondemens ne dureroit pas long-temps. En effet, le Baſtard ne demeura marié que trois ans, & mou-

Mort du Baſtard Roy de Chypre.

rut le 5. Iuin 1473. non ſans ſoupçon d'avoir eſté empoiſonné. Il declara par ſon teſtament ſon heritier l'enfant dont ſa femme étoit enceinte, & à ſon deffaut Ianus, Iean & Charlotte ſes baſtards, & à leurs défauts le plus proche de la Maiſon de Lezignan, il fut enterré à Famagouſte en l'Egliſe cathedrale, avec ſi peu de pompe, qu'Eſtienne de Lezignan remarque que pour punition de ſon peché il ne ſe trouva point de cierges pour l'enterrer.

Charlotte demande ſon Royaume aux Venitiens.

16. Charlotte qui apprit cette nouvelle à Rhodes, envoya des Ambaſſadeurs à Pierre Mocenigo General de l'armée que les Venitiens avoient levée pour aller contre Vſſum-caſſan Roy de Perſe, pour le prier de ne point employer ſes armes contre elle, & de luy aider à recouvrer ſon Royaume: les Venitiens répondirent qu'ils eſtoient obligez de proteger Catherine Cornare, puis qu'elle eſtoit fille de S. Marc, & paſſerent en Chypre, où Catherine avoit déja eſté declarée Regente en attendant qu'elle fuſt

accouchée. Charlotte se voyant rebutée de ce costé, envoya en Egypte Nicolas Miglias, pour essayer si le Soudan auroit plus de disposition à l'assister, mais ce barbare le fit arrester prisonnier.

qui la rebuter.

17. Tant de fascheuses rencontres porterent cette Reine infortunée à recourir au Pape Sixte IV. qui touché de ses disgraces escrivit à tous les Gouverneurs & personnes de qualité du Royaume de Chypre, de reconnoistre Charlotte pour Reine legitime, s'estonnant fort que Cornare & Bembo Oncles de Catherine, estant accusez d'avoir empoisonné le Bastard Iacques on les souffrit en Chypre. Ces lettres furent leuës publiquement au devant de l'Eglise de sainte Sophie à Nicosie, & firent une telle impression dans les esprits des Cypriens, qu'ils prirent les armes, allerent en foule au Palais, & tuerent les deux Oncles de Catherine Cornare & son Medecin : mais les Venitiens sous l'authorité desquels Catherine regnoit, & qui avoient jetté déja

Elle a recours au Pape qui écrit en sa faveur aux Gouverneurs de Chypre.

les yeux ſur ce Royaume, étoufferent cette émeute, & oſterent pour iamais à Charlotte l'eſperance de cómander en ſon païs. Apres ce dernier effort elle vint en Piemont, & demeura quelque temps à Montcalier d'où elle ſe retira à Rome en un palais où le Pape le logea proche du Vatican, où elle demeura treize ans entiers.

Mort du Roy Louïs.

18. Louïs qui s'eſtoit retiré au prieuré de Ripaille prés de Thonon en une eſpece de ſolitude, y mourut au mois d'Aouſt 1482. apres avoir donné de merveilleux exemples de pieté, & d'une conſtance genereuſe dans ſes infortunes.

La grandeur de ſon extraction, l'éclat de la Maiſon de Savoye & ſon merite le rendirent digne d'un Sceptre; mais ſon propre malheur, la perfidie de ſes ſujets, l'opreſſion tirannique d'un Baſtard, & les armes d'un Roy barbare le luy oſterent, pour nous apprendre que les Troſnes les plus élevez & les mieux affermis ont leurs ſecouſſes & leurs revolutions, & que les Rois les plus

puiſſans ont leurs diſgraces, auſſi bien que les plus miſerables d'entre les hommes.

19. Charlotte reconnoiſſant les obligations qu'elle avoit à la R. Maiſon de Savoye les voulut témoigner par une nouvelle reconnoiſſance pendant ſon ſejour à Rome; car bien que les articles de ſon mariage avec le Roy Loüis, & par le Traitté de S. Maurice en Chablais l'an 1462. le Royaume de Chypre deuſt appartenir à Charles Duc de Savoye; neanmoins Charlotte luy en fit une donation ſolemnellement à Rome en l'Egliſe de ſaint Pierre le 25. Fevrier 1485. en la perſonne de Iean de Varax Eveſque de Belley & autres, en preſence de Iulien Cardinal du titre de S. Pierre aux Liens, de Dominique de la Ruvere Cardinal de S. Clement & autres. Enfin cette infortunée Reine apres tant de maux & de déplaiſirs fut atteinte d'une paralyſie, dont ayant eſté affligée pendant quelques mois, elle ſe fit porter en la chapelle du Pape Innocent VIII. où en la preſence de

Donnation du Royaume de Chypre au Duc de Savoye.

ſa Sainteté, & de pluſieurs Cardi-naux elle confirma la meſme donation, & mourut le 16. Iuillet 1487. dans une reſignation entiere à la volonté de Dieu, & avec des actes d'une pieté extraordinaire pour aller recevoir au ciel la couronne de gloire des Bien-heureux, en recompenſe de celle que ſa mauvaiſe fortune luy avoit ravie en terre, le Pape la fit inhumer le meſme iour dans l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, devant la chappelle de ſa Sainteté, & le dernier iour du mois de Iuillet ſe firent ſes funerailles dans la même Egliſe avec toute la pompe deuë à une Reine, où onze Cardinaux aſſiſterent avec chacun un flambeau à la main.

Mort de Charlotte Reine de Chypre.

Ainſi finit en la perſonne de cette illuſtre Reine la glorieuſe Famille de Lezignan qui avoit poſſedé environ trois cens ans le Royaume de Chypre; elle eut un fils de Louïs de Savoye ſon mary, qui mourut au berceau.

20. Le Pothume dont Catherine Cornare veuve du Baſtard accoucha,

fut declaré Roy de Chypre,& nommé Iacques comme ſon pere, il ne vêcut que deux ans & deux mois, & fut enterré à Famagouſte auprés de ſon pere, *non ſans murmure*, dit l'Hiſtorien de Chypre, *parce que tout le monde crut qu'il eſtoit mort de poiſon comme ſon pere.* Ses deux freres Baſtards moururent auſſi en priſon au chaſteau de Padouë, & les Venitiens apres une ceſſion que Catherine de Cornare leur fit des droits imaginaires qu'elle avoit au Royaume de Chypre, la retirerent à Veniſe, & luy donnerent le château d'Azole au Treviſan pour ſa demeure, & ſous ce pretexte s'emparerent de ce Royaume au preiudice de Charles Duc de Savoye qui en eſtoit le ſeul & legitime heritier.

AMÉ le Bien heureux IX. du Nom, Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, Baron de Foucigny, de Vaud, & de Gez, Seigneur de Vercel, de Beaufort, de Bugey, & de Fribourg, Marquis de Suze & d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire.

SOMMAIRE.

1. Naissance du Bien-heureux Amé. 2. Et son appanage. 3. Devient Duc de Savoye. 4. Et fait assembler les trois Estats à Chambery : prend le party du Roy contre le Duc de Bourbon 5. Mort de François Sforce Duc de Milan. 6. Les Comtes de Bresse & de Romont

rendent leurs hommages à Amé. 7. Divers Traittez de paix avec les Princes, Erection du Doyenné de Chambery. 8. Guerre contre le Marquis de Montferrat. 9. Amé vient en France où il reçoit de grands honneurs. 10. Traitté d'alliance avec la Republique de Venise. Maladie du Duc & la Regence de la Duchesse. 11. Qui fait broüiller les Princes. 12. Et fait entrer le Comte de Bresse en armes dans la Savoye. Qui surprend Mont-meillan, & se saisit du Duc. 13. Armée du Roy en Savoye contre les Princes, qui font la paix avec le Duc. 14. Qui meurt en suite. 15. Son Eloge. 16. Sa Femme. 17. Ses Enfans.

1. APRES avoir veu dans le Chapitre precedent une constance inébranlable d'un Roy & d'une Reine dans les adversitez, Nous allons voir icy en la personne de son frere aîné un saint personnage, qui compose une cour Sainte, & qui apprend aux Souverains que la pieté peut regner à la Cour, & que les vertus qui

ouvrent le chemin du ciel ne ſont pas incompatibles avec les ſceptres & les couronnes.

Naiſſance du Bien-heureux Amé.

Ce Prince nâquit à Thonon capitale du pays de Chablais le premier iour de Fevrier 1435. & porta dés ſon bas âge le titre de Prince de Piemont, titre affecté aux aiſnez de Savoye, comme celuy de Dauphin aux aiſnez de France, de Prince des Aſturies aux Infants de Caſtille, de Viave aux aiſnez de Navarre, de Galles aux aiſnez d'Angleterre, d'Aquoſana & de Carmagnole à ceux de Montferrat & de Saluces.

Son appanage.

2. Le Duc Louïs ſon Pere par patentes dattées à Clepié en Foreſt le 27. d'Octobre 1452. luy donna pour ſon appanage les châteaux & Seigneuries de Treffort en Breſſe, de Coſſonay au païs de Vaud, de Rumilly en Savoye, & de la Roche en Genevois, & au cas que ces terres ne fuſſent ſuffiſantes pour l'entretien de ſa Maiſon, il promît de luy en delivrer d'autres de la valeur de trente mille florins par an. Le

Roy Charles VII. Beaupere de ce ieune Prince ſouhaittant l'augmentation de cet appanage, envoya en Savoye Artus de Bretagne Comte de Richemont conneſtable de France, & Iean d'Orleans Comte de Dunois, & le Duc eſtant allé voir le Roy conſentit que ſon fils euſt les Seigneuries de Breſſe & de Vaud, à la reſerve du reſſort de la Souveraineté : ce qui n'empeſcha pas qu'Amé ne portaſt toûjours la qualité de Prince de Piemont ; cét appanage pleut beaucoup à ce Prince, parce que demeurant ordinairement en Breſſe ou au païs de Vaud, il eſtoit éloigné de la cour, dont l'embarras ne s'accommodoit pas bien à ſon humeur pacifique, outre qu'il ne vouloit prendre aucne part aux affaires de l'Etat.

3. La nouvelle de la mort du Duc Louïs ſon pere luy fut apportée à Bourg en Breſſe, où il eſtoit avec la Ducheſſe Yoland de France ſa femme, & là il receut les hommages de tous ſes ſujets de deçà les monts ; il envoya des Commiſſaires à Turin

pour recevoir ceux de ses sujets de piemont, & partit de Bourg le dernier iour de Fevrier 1465. pour aller à Chambery, où il avoit convoqué tous les Estats de Savoye & de piemont au 25. de Mars.

4. En cette assemblée furent ouïs les Ambassadeurs du Roy Louïs XI. & de philippes Duc de Bourgogne, qui demandoient au Duc Amé deux choses fort contraires; le Roy qui estoit irrité contre Iean Duc de Bourbon, l'un des principaux chefs de la ligue du bien public, & qui avoit entrepris de luy faire la guerre en Auvergne, prioit le Duc de Savoye de la luy faire en Dombes & en Beaujollois; d'autre costé le Duc de Bourgogne qui estoit mal avec le Roy, & de bonne intelligence avec le Duc de Bourbon, sollicitoit Amé d'estre neutre, & de ne rien faire contre la Maison de Bourbon. L'affaire estoit de consequence, & d'une dangereuse suite, parce qu'Amé ne vouloit pas facher le Roy son Beau-frere, ni entrer en guerre avec le Duc de Bourbon son parent,

parent, encore moins se broüiller avec le Duc de Bourgogne, à cause des anciennes Maisons de Bourgogne & de Savoye. La Duchesse Yoland panchoit à favoriser le Roy en cette occasion, & plusieurs Seigneurs de Savoye qui estoient du Conseil tenoient ce party. Les peuples de Savoye estoient d'avis d'aider le Duc de Bourbon, & de se maintenir en paix avec le Duc de Bourgogne, plûtost que de servir le Roy, touchez du souvenir des maux & des desordres qu'il avoit procuré en Savoye pendant qu'il estoit Dauphin, & la prison de Philippes de Savoye Comte de Bresse que sa Majesté detenoit encore au château de Loches; neanmoins les interests de la France prevalurent à toutes ces considerations. Ainsi le Duc Amé commença de se declarer pour le Roy, par le passage qu'il donna dans ses Estats à Galeas Sforce Comte de Pavie fils du Duc de Milan, qui menoit des troupes en France au service de sa Majesté, & par l'envoy qu'il fit de quelques

Le Duc se declare pour le Roy.

personnes qualifiées de sa Cour au siege de Villefranche en Beaujolois, que le Roy Louis X I. avoit fait attaquer par une partie de son armée. Mais le Duc de Bourbon ayãt fait la paix avec le Roy à Rion, toute la noblesse de Savoye se rendit à S. Porsain auprés de sa Majesté qui s'en servit depuis fort avantageusement à la bataille de Monthlery contre le Comte de Charolois, où les Savoisiens eurent le principal honneur du cõmbat.

Mort de Frãçois Sforce Duc de Milan.

5. François Sforce Duc de Milan estant decedé au mois de Mars de l'an 1466. Galeas Sforce Comte de Pavie son fils aîné qui estoit en Dauphiné resolut de traverser les Etats de Savoye *incognito*, pour aller à Milan; mais estant à Novaleze à la descente du Montcenis il fut arresté par l'Abbé de Caseneuve en Piemont, & Hugonin Allemand Seigneur d'Arbent en Bugey. Le Duc Amé l'ayant sceu desavoüa la capture, & le fit élargir.

Hõmage des Comtes

6. Philippes de Savoye Comte de Bresse, ayant aussi esté delivré de

ſa priſon de Loches par le Roy Louïs XI. apres avoir donné toutes les ſeuretez que l'on ſouhaitta de ſa fidelité envers le Duc Amé, vint à Aouſte avec Ianus de Savoye Comte de Geneve ſon frere, où le Duc luy donna main-levée des terres de ſon appanage, & tous deux luy firent hommage; Amé ayant continué ſon chemin alla en Piemont, confirma les privileges des habitans de Turin par patentes datées à Pignerol le 8. Octobre 1466. & y paſſa l'Hyver. Et le premier Ianvier 1467. eſtant à Pignerol il fit donation à Yoland de France ſon épouſe de la Seigneurie de Villefranche en Piemont. de Breſſe & de Romōt.

7. Comme rien n'oblige plus les peuples d'avoir de l'amour & de la veneratiō pour leurs Souverains, que de leur donner la paix; Amé n'eut point de plus forte paſſion au commencement de ſon regne, que de la procurer à ſes ſujets; & pour y parvenir, il pratiqua des alliances & des confederations étroites avec les Princes, qui par connexité d'affai- Divers Traitez de paix avec pluſieur Princes.

res & d'interests, ou par voisinage de Provinces pouvoient avoir quelque chose à demêler avec luy : car le 29. Mars 1467. il fit un Traitté de cette nature datté à Bruges le 14. iour d'Avril avec Philippes Duc de Bourgogne, & Charles de Bourgogne Comte de Charolois son fils. Le Pape Paul II. à la priere de ce Prince, & de la Duchesse Yoland

Erectiõ du Doyéné de Chambery. erigea la sainte chapelle de Chambery en Collegiale avec douze Chanoines & un Doyen, qui porteroit le titre de Doyen de Savoye, la Bulle est du premier May. Le 29. du même mois il fit ligue & confederation avec le Duc de Calabre, & la Duchesse Yoland de son costé avec Charles de France Duc de Normandie son Frere le 16. Iuin. Le 6. Aoust suivant Amé fit un autre Traitté d'alliance avec François II. du Nom Duc de Bretagne, & le 6. de Novembre avec Charles fils de France Duc de Normandie à Orange.

Guerre avec le Marquis de Mõtferrat. 8. Cependant il fut contraint d'entreprendre une guerre avec

Guillaume Marquis de Montferrat, qui apres la mort du Marquis Iean Iacques son pere, refusa d'observer les Traittez qui avoient esté faits entre les Maisons de Savoye & de Montferrat : Philippes de Savoye Comte de Bresse, Lieutenant General du Duc de Savoye son frere, eut le commandement de l'armée qui entra dans le Montferrat ; le Marquis trop foible pour resister à un si puissant ennemy, recourut à Galeas Sforce Duc de Milan qui se mit en campagne avec des forces considerables pour secourir son allié. Le Roy Louïs XI. qui favorisoit le Duc de Milan, parce qu'il l'avoit utilement servi en la guerre contre le Duc de Bourbon, envoya le Comte de Comminges au Duc de Savoye pour le porter à un accommodement, mais les choses estoient trop aigries ; car Amé voyant que le Duc de Milan prenoit part à la querelle, il luy demanda la restitution de Valence sur le Pô, d'Occimian & de plusieurs autres Villes & chasteaux que François Sforce son pere avoit

occupez ſur la Maiſon de Savoye. D'ailleurs on découvrit une trahiſon de quelques habitans de Montdevis qui avoient complotté de delivrer cette Ville au Marquis de Montferrat; ce qui obligea le Comte de Breſſe d'y envoyer en diligence Claude de Seiſſel Seigneur d'Aix, Maréchal de Savoye, qui ſe ſaiſit des traiſtres déguiſez en Religieux, & refugiez chez les Freres Mineurs de ladite Ville. Il appaiſa l'émeute que les parens & les amis de ces traitres exciterent pour les ſauver, en laquelle ſedition, il y en eut pluſieurs de tuez, & le Mareſchal de Savoye bleſſé. Enfin cette guerre avec le Milenois & le Montferrein ayant duré quelques mois, il y eut un Traitté de paix arreſté au Camp
1467. des deux Ducs le 4. Novembre 1467 par lequel en ce qui concernoit le Marquis de Montferrat, il fut dit, que les choſes demeureroient au même eſtat qu'elles eſtoient auparavant la guerre, & chacun dans ſes Eſtats: & quant au Duc de Milan, que tout ce qui avoit eſté pris ſe re-

ſtitueroit:que le Traitté de paix fait entre le Duc Louïs & François Sforce le 30. d'Aouſt 1454. ſeroit inviolablement obſervé, & que le commerce ſeroit rétably entre les Savoiſiens & les Milanois, ſur peine de cent mille ducats d'or,

9. Les Comtes de Romont & de Breſſe, & Iean Louïs de Savoye Evêque de Geneve freres, s'eſtans jettez dans le party du Duc de Bourgogne contre le Roy Louïs XI. l'an 1468. Amé qui n'y avoit point donné ſon conſentement, alla en France pour témoigner au Roy qu'il n'avoit que de bonnes intentions pour ſes intereſts. Il receut des honneurs extraordinaires en ce voyage; car eſtant à Meaux le Roy voulut qu'il allaſt à Paris pour tenir la place de ſa Majeſté à la ceremonie du feu de Gréve, la veille de S. Iean Baptiſte, & qu'il delivrât tous les priſonniers de la Conciergerie du Palais & du Chaſtelet, comme font les Rois de France à leur avenement à la Couronne.

10. Le 6. Aouſt de la meſme

année ses Ambassadeurs conclurent à Venise une ligue pour dix ans avec le Duc & la Seigneurie de Venise, par laquelle ils promirent d'entretenir chacun en temps de paix pour la seureté de leurs Estats, quatre mille chevaux, & quinze cens hommes de pied, & en temps de guerre huit mille chevaux, & trois mille hommes de pied, sous peine au contrevenant de cent mille ducats.

Maladie du Duc. & la Regence de la Duchesse.

Les continuelles infirmitez & les facheuses maladies du Duc, l'ayant rendu entierement inhabile au gouvernement de ses Estats, les peuples, tous les Magistrats & les principaux de la Noblesse, furent d'advis d'en donner la Regence à la Duchesse Yoland Princesse tres-vertueuse, à laquelle Louïs XI. son frere promit son assistance & son secours par patentes du 11. Mars 1469. dattées à Amboise.

Brouïllerie des Princes à cause de la Regence.

11. Mais parce qu'elle donna beaucoup d'autorité & de part au commandement, & en la direction des affaires à Antelme Seigneur de Miolans, à Louïs de Bounivard Sei-

Seigneur de Greilly, & à Antoine d'Orly Gentilshommes Savoiſiens, dont l'experience & la fidelité luy eſtoient connuës. Les Comtes de Geneve, de Romont & de Breſſe entrerent en jalouſie, & pretendirent d'avoir le gouvernement de l'Eſtat, juſqu'à ce que la ſanté du Duc fuſt meilleure, & qu'il pût agir : ce deſſein ayant eſté formé ſecrettement, ils firent des levées d'hommes ſous main dans les terres de leurs appanages, la Ducheſſe qui en eut connoiſſance, mena le Duc au château de Montmeillan, & cependant elle s'aſſeura de l'amitié du Duc de Bourgogne qui par ſes patentes dattées à Vtreĉt le 20. Fevrier 1471. promit de la ſecourir & aſſiſter Elle, le Duc ſon mary, & leurs enfans, envers & contre tous, à la reſerve de Ferdinant Roy de Naples, des Ducs de Guyenne & de Bretagne, & de la Seigneurie de Veniſe; depuis à la ſollicitation du Roy Louïs XI. elle fit une même alliance & ligue avec Galeas Duc de Milan ſon Beaufrere, les Articles en furent arreſtez à

1471. Ligué de la Regence avec les Ducs de Bourgogne & de Milã.

Mirabel au Comté de Pavie le 13. Iuillet 1471.

Le Cõte de Bresse entre en armes en Savoye.

12. Le Comte de Bresse peu de temps apres & au même mois de Iuillet, entra en Savoye avec une armée composée de François, de Savoisiens, de Bourguignons, & d'Allemands, accompagné du Comte de Romont, & suivy des Seigneurs de Chasteau-Guyon, de Varembon & de Givry, vint jusqu'à Chambery sans trouver resistance, delà il assiegea le Chasteau de Montmeillan où estoient le Duc & la Duchesse, dont ils se vouloient saisir & les mettre en lieu de seureté, pour apres gouverner l'Estat à leur fantaisie, & mettre de leurs creatures dans le Conseil.

Surprẽd Montmeilãt, & se saisit du Duc.

La Ville de Montmeillan ne se defendit pas & fut pillée, & le château assiegé ; sur cela arriva le Comte de Geneve qui moyenna une espece de Traitté forcé, qui portoit que les terres des appanages des Princes leur demeureroient en toute liberté, & que le Duc éloigneroit de son service Miolans, le Bastard d'Aix & quelques autres qui se-

roient tenus de ſe repreſenter aux Eſtats Generaux pour répondre de leurs déportemens ; mais au preiudice du Traitté , les Comtes de Breſſe & de Romont ſurprirent le château de Montmeillan , s'emparerent de la perſonne du Duc , le menerent à Chambery,& luy changerent tous ſes domeſtiques. La Ducheſſe s'échapa d'eux par addreſſe , & ſe retira au château d'Aſpremont,d'où elle depeſcha enFrance pour demander ſecours au Roy ſon frere.

13. Louïs XI. qui avoit un notable intereſt de proteger ſa ſœur, & d'éloigner les Princes qui eſtoient ſes ennemis , du gouvernement de l'Etat , ayant eu advis d'une entrepriſe ſi hardie & ſi temeraire , depêcha Iean Baſtard d'Armagnac Comte de Comminges Gouverneur de Dauphiné , pour entrer en Savoye avec plus de force qu'il luy ſeroit poſſible , & vanger cette iniure : il fit auſſi partir Charles de Savoye Prince de Piemont , qui eſtoit auprés de ſa Majeſté , pour ſe

Armée du Roy en Savoye contre les Princes.

mettre à la teste de l'armée, & luy donna pour conducteur Anthoine de Levis Comte de Villars; mais ce ieune Prince mourut en chemin. Le Comte de Comminges arrivé en Dauphiné, alla joindre Chasteauneuf Maréchal de Dauphiné, qui estoit à la Bussiere avec des troupes Dauphinoises, où estoit aussi l'Evêque de Gèneve avec des Savoisiens. Ils assiegerent Aspremont, le prirent à minuit, y laisserent pour Gouverneur François de Viennois Seigneur d'Ambel, & emmenerent la Duchesse aux flambeaux jusqu'à la Bussiere, & le lendemain Yoland suivie de l'Evêque de Geneve, du Comte de Comminges & du Maréchal de Dauphiné se retira à Grenoble où elle demeura un mois. Le Roy envoya encor au secours du Duc & de la Duchesse, Crussol avec cent lances, Ruffec Seneschal de Beaucaire avec quatre cens francs Archers, & le Duc de Guyenne y fit aussi aller Curton, & les Senéchaux d'Armagnac & d'Agenois avec cinquante lances. Tous ces Chefs se

Nouveau secours de France.

joignirent à l'Evesque de Geneve, au Comte de Comminges, & au Mareschal de Dauphiné, & menerent la Duchesse Yoland & ses enfans à Aspremont; les Comtes de Romont & de Bresse estoient à Chambery avec du Lau Capitaine des Allemands, & le Duc toûjours detenu au Château de Montmeillan, sous la garde de Guillaume de la Baume Seigneur d'Irlains, qu'ils y avoient mis pour Gouverneur. Les Ambassadeurs de Berne & de Fribourg, à qui la Duchesse avoit demandé secours, arriverent à même temps en Savoye, & proposerent un accommodement. Le Roy d'autre costé qui en vouloit avoir la gloire, commanda à Taunegny du Chastel Gouverneur de Roussillon de se rendre en Savoy pour porter les choses à la paix; mais comme les armées estoient proches l'une de l'autre, celle des François au dessous de S. Ioyre, & celle des Princes au Fauxbourg de Chambery; il y eut une conference entre les Deputez des deux partis, & les Ambassadeurs

Conference de la Perouse.

de Berne & de Fribourg au chasteau de la Perouse, pres de Montmeillan le 8. Aoust 1471. où par provision, & en attendant la venuë de Tannegny du Chastel, il fut resolu, que la ville & le chasteau de Chambery seroient remis aux Ambassadeurs de Berne & de Fribourg, pour les tenir au nom du Duc & de la Duchesse; que les terres du païs de Vaud, que le Comte de Romont pretendoit, seroient aussi baillez aux Officiers que le Duc y voudroit establir, jusqu'à ce que le Duc apres avoir oüy les raisons du Comte de Romont, luy en feroit justice: que le chasteau de Montmeillan seroit rendu au Seigneur d'Aix Marêchal de Savoye, & à Nicolas de Diesbach Ambassadeurs de Berne, dans lesquelles places la Duchesse Yoland pourroit entrer & sejourner: que le lendemain de la delivrance des chasteaux, les Princes licentieroient leurs troupes, & la Duchesse un iour aprés, les siennes: qu'en suite les Ambassadeurs de Berne & de Fribourg

ameneroient le Duc à Chambery, où la Ducheſſe pourroit aller & demeurer en ſa compagnie : de l'obſervation de tous leſquels Articles ces Ambaſſadeurs ſe rendirent garands, & promirent de ſe declarer contre ceux qui la refuſeroient. Peu de iours apres arriva Tannegny du Chaſtel Gouverneur de Rouſſillon, Pierre de Daillon Seigneur de Lude, Baillif de Contantin, & François Royer Baillif de Lyon, Ambaſſadeur du Roy, qui par la participation du Comte de Comminges, & aprés plusieurs conferences avec le Conſeil du Duc, & des Comtes de Breſſe & de Romont au chaſteau de Chambery, arreſterent & conclurent la paix le 5. de Septembre ſuivant, dont les Articles furent l'oubly de tout le paſſé, le licentiement de tous les gens de guerre, amitié fraternelle & bonne correſpondance entre le Duc & la Ducheſſe & les Princes ; que le Duc & la Ducheſſe ſeroient remis enſemble ; que les villes & chaſteaux de Chambery & de Montmeillan

Traitté de paix avec les Princes.

ſeroient delivrez au Duc ſans delay: que François Comte de Grueres, Mareſchal de Savoye, ſeroit Gouverneur du Chaſteau de Montmeillan : que le Conſeil du Duc ſeroit composé de huit perſonnes du nombre deſquels ſeroient les deux Maréchaux de Savoye, le Chancelier & le Maiſtre des Requeſtes : que les Princes pourroient entrer au Conſeil : que la Lieutenance generale de Savoye ſeroit remiſe à la direction du Roy & des Ambaſſadeurs de Berne & de Fribourg, & qu'en attendant la Ducheſſe auroit toute l'authorité.

Mort du Duc. 14. Les choſes ainſi reſoluës, & la Savoye pacifiée, le Duc paſſa les monts pour eſſayer de trouver dans le changement d'air quelque amendement en ſa ſanté ; mais ſa derniere heure eſtant venuë à Vercel, il y mourut la veille de Pâques l'an 1472 âgé ſeulement de 37.ans, il fut inhumé ſous les degrez du grand Autel de S.Euſebe de ladite Ville en un tombeau fort ſimple comme il l'avoit ordonné.

15. Amé fut un beau Prince, doux, affable, amateur de la iustice, patient en ses maladies, & si genereux à pardonner les offences, que quoique le Comte de Bresse eust esté son persecuteur, il sollicita neanmoins sa delivrance auprés du Roy : Galeas Sforce, fils de François Sforce Duc de Milan son capital ennemy, ayant esté arresté dans ses Estats, il le mit en liberté, le regala & luy fit des presens, chassa de sa Cour les bouffons, les basteleurs, & les blasphemateurs; il fut constant en ses adversitez, dota plusieurs Hospitaux, entr'autres celuy de Conflens en Tarentaise, fonda les Cordeliers d'Aouste, fit bâtir la Chapelle de saint George, & une partie du Cloistre de saint Dominique de Chambery, & les Convents des Augustins & des Carmes de Vercel. Sa pieté fut admirée au voyage qu'il fit en France l'an 1468. il fit le voyage de Rome à pied, *incognito*, & en habit de Pelerin par devotion, il alla aussi à pied depuis Turin avec la Duchesse visiter le S. Son Eloge.

Suaire à Chambery : il aima si fort les pauvres qu'il les visitoit souvent, & prenoit soin luy-même de leur faire donner les choses necessaires pour soulager leur misere, les retenoit dans la chambre, & les servoit à table; visitoit les malades, & les exhortoit à la patience. Galeas Sforce Duc de Milan luy ayant un iour demandé à Vercel où estoient ses chiens de chasse, il luy montra une troupe de pauvres qu'il nourrissoit tous les iours. Dans une necessité publique à Vercel il donna son Collier de l'ordre pour estre vendu, & l'argent distribué aux pauvres : il envoya du secours aux Chrétiens de Constantinople contre les Turcs, & predit le iour de sa mort; & peu d'heures auparavant, il appella ceux de son Conseil, & leur dit ces belles paroles; *Facite iudicium & iustitiam, & diligite pauperes, & Dominus dabit pacem in finibus vestris*. En sa derniere maladie, comme l'Evêque de Turin faisoit faire des prieres & des processions publiques, on vit une chaire éclatante en

l'air, comme le Soleil où le Duc estoit assis, & à l'instant de sa mort parurent sur l'Eglise de Vercel des feux en l'air, & on oüit des voix Angeliques. Sa sainteté a esté justifiée par quantité de miracles qui ont esté faits à sa sepulture, ce qui luy a fait donner le titre de *Bien-heureux*.

16. Il estoit encor au berçeau quand son mariage fut accordé avec Yoland de France, fille de Charles VII. & de Marie d'Anjou à Tours le 16. Aoust 1436. & ne fut consommé qu'à Feurs en Forest l'an 1452. elle eut de dot cent mille écus d'or, & de doüaire dix mille écus de rente. C'estoit une des vertueuses & illustres Princesses de son temps qui eut un merveilleux attachement aux interests de la Couronne de Savoye, & qui par sa prudence & par sa conduite sauva cét Estat du naufrage dont il estoit menacé pendant les maladies de son Mary, & la Minorité de son fils. Le Bien-heureux luy donna le 5. Mars 1472. la Seigneurie de Montcaprel en Piemont, Son Mariage.

pour reconnoiſtre les ſervices qu'elle luy avoit fait & à l'Eſtat de Savoye, & pour avoir rendu la riviere de Doyre venant de la Val-d'Aouſte navigeable. C'eſt en ce lieu là où elle mourut le 29. Aouſt 1478. & fut inhumée le 2. Septembre en l'Egliſe de ſaint Euſebe de Vercel auprés du Bien-heureux Amé ſon cher Eſpoux.

Ses enfans.

17. Ils eurent neuf enfans, ſix mâles & trois filles.

I. Charles de Savoye Prince de Piemont, nâquit à Ganat en Bourbonnois le 15. Septembre 1456. & fut nommé Charles au Baptême par Alain Cardinal d'Avignon, Legat en France ſon parrain, Iean d'Orleans Comte de Dunois le porta ſur les Fonds, & Helie de Pompadour Evêque de Viviers le baptiſa. Ce Prince fut eſlevé en France auprés du Roy Charles VII. ſon ayeul maternel, & aſſiſta l'an 1468. à la convocation des Eſtats du Royaume, & fut aſſis ſur l'un des degrez de la Chaire du Roy. Le Roy Louïs XI. ſon Oncle l'ayant envoyé l'an 1471.

pour commander le secours qu'il envoyoit à la Duchesse Yoland sa Mere, il fut arresté malade à Orleans d'une dissenterie, & y mourut.

II. Philibert premier du nom Duc de Savoye, qui sera le sujet du Chapitre suivant.

III. Charles second du nom Duc de Savoye, en son rang paroistra apres son frere Philibert.

IV. Iacques Loüis Comte de Geneve & Marquis de Gez, mourut à Turin le 27. Iuillet 1485. sans laisser aucuns enfans de Loüise de Savoye sa femme, fille unique de Ianus de Savoye Comte de Geneve, & d'Heleine de Luxembourg.

V. Bernard de Savoye né à Pignerol le 4. Fevrier 1467. & decedé le 3. Novembre suivant : gist en l'Eglise de saint François dudit lieu.

VI. Claude Galeas de Savoye mort au berceau l'an 1473.

VII. Anne de Savoye espouse de Federic d'Arragon Prince de Tarente, puis Roy de Naples & de Sicile,

& de Ierusalem, fils puisné de Ferdinand Roy d'Arragon, de Naples, de Sicile, de Ierusalem & de Hongrie, & d'Isabelle de Clermont. Ce mariage fut conclu de l'autorité du Roy Louïs XI. à la Landes au Diocese de Chartres le 1. Septembre 1478. le Roy promit de dot à l'Espouse une terre de douze mille livres de rente, & outre ce les Comtez de Roussillon & de Cerdagne à la charge de l'hommage, & le Roy d'Aragon constitua à son fils deux cens mille ducats.

VIII. Marie de Savoye mariée l'an 1480. avec Philippes Marquis d'Hocberg, de la Maison des Marquis de Bade Comte Souverain de Neufchastel en Suisse, Seigneur de Rotelin, &c. & de Marguerite de Vienne elle mourut à Dijon le 27. Novembre 1500. & fut inhumée en l'Eglise S. Dominique dans la Chapelle du Rosaire.

IX. Louïse de Savoye espousa le 24. Aoust 1479. Hugues de Châlon Seigneur de Chasteau-Guyon & de Noseroy, fils de Louïs de Châ-

lon, Prince d'Orange & d'Eleonor d'Armagnac, il deceda sans enfans l'an 1490. & cette Princesse restée veuve, fit vœu d'entrer en la Religion des filles de sainte Claire, entre les mains de son Confesseur; & en attendant qu'elle pût l'accomplir, elle en porta long-temps l'habit sous le sien; puis ayant declaré sa resolution, elle se rendit au Convent de sainte Claire d'Orbe au païs de Vaud, Diocese de Lausanne avec deux de ses Damoiselles, où elles prirent l'habit de Novices, la veille de la Nativité de S. Iean Baptiste de l'an 1502. elle vesquit en ce Monastere avec tant de pieté, d'humilité & d'austerité; qu'elle a esté tenuë pour Bien heureuse. Elle y mourut le 24. Iuillet 1503. âgée de quarante un an;elle predit le iour de son decés, elle contribua beaucoup aux principales reparations de ce Monastere, y donna des ornemens d'Eglise tres-precieux, & y fonda une Messe journaliere.

PHILIBERT I. du Nom, Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Villars & de Nice, Baron de Foucigny, de Vaud, & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire. Surnommé *le Chasseur*.

SOMMAIRE.

1. Vn Roy enfant cause bien des maux à son peuple. 2. La tutelle & la Regence du ieune Duc Philibert met toute la Savoye en combustion. 3. Le Roy de France son Oncle, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Romont & de Bresse

Bresse & l'Evêque de Geneve pretendent à la Regence. 4. Les Princes assiegent Montmeillan, & se saisissent de la personne du Duc. 5. La Regence estant demeurée à Yoland sous le Conseil de l'Evêque de Geneve, il survint encor quelque broüillerie au sujet de ses deux favoris pensionnaires, l'un du Roy, l'autre du Duc de Bourgogne. 6. Le Pape Sixte envoye au Duc une épée & un Chapeau benits. 7. Guerre contre les Valesans. 8. Edit pour l'alienation des Fiefs. 9. Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suisses qui le défont à Granson & à Morat. 10. Le Duc de Bourgogne se saisit de la Regente & de trois de ses Enfans. 11. Difficultez pour la Regence pendant sa detention. 12. Deplorable estat de Savoye. 13. La Regente & ses Enfans delivrez, prend seureté du Roy. 14. Armée Milanoise en Piemont pour en faire sortir le Comte de Bresse. 15. La Regente fait des Reglemens pour l'abreviation des procés. 16. La mort de la Regente. 17. Fait naître de nouvelles difficultez pour la Regence. 18 Le Comte de la Chambre est fait Gouverneur de Savoye, & fait une

action hardie en la personne du Duc. 19. Le Roy le fait arrester en la Chambre du Duc. 20. Le Siege de Vercel est levé. 21. L'Evéque de Geneve fait sa paix avec le Duc. 22. Mort du Duc. 23. Sa Femme sans enfans.

Un Roy enfant cause bien des maux à son peuple.

I. MALHEUR aux peuples qui ont un Enfant pour Roy, dit le sage Roy, l'exemple de ce Prince qui à l'âge de six ans succeda aux Etats de son pere, ne justifie que trop ce que j'ay avancé ; & si cette Couronne n'eût eu la protection du Ciel, elle eût sans doute esté déchirée & dondée en proye à ses voisins, par la division des peuples, & par l'ambition de ceux qui estoient les plus obligez à sa conservation, qui ne se soucierent pas de violer toute sorte de droit divin & humain pour regner, tant a de force cette passion, qu'Agrippine mere de Neron appelloit à bon droit la chemise de l'ame.

Naissãce du Duc Philibert.

2. Ce Prince vint au monde le 7. Aoust 1465. au Château de Chambery, & succeda à l'âge de six

ans aux Etats de son pere, comme j'ay déja dit, mais ce ne fut pas sans souffrir de grandes convulsions & de rudes secousses qui penserent mettre à bas son Trône: Yoland de France sa mere se declara Regente & sa Tutrice le 11. Avril 1472. à Turin, suivant ce que le Duc son mary en avoit ordonné un peu avant son decés: Mais la Regence luy fut disputée, le Roy Louïs XI. son frere la briguoit, Charles Duc de Bourgogne la vouloit emporter de haute lutte, se fondant sur la secrette alliance qui estoit entre la Duchesse & luy, les Comtes de Romont & de Bresse & l'Evêque de Geneve la pretendirent, les Piemontois estoient du party de la Duchesse, & les Savoysiens se partagerent,

Sa Tutelle & la Regence de ses Etats sont biē disputés

3. Le Roy qui haïssoit le Duc de Bourgogne apprehendoit que si la Savoye estoit à sa devotion, les affaires de France n'en reçussent du prejudice, le Duc par une même politique ne desiroit point que le Roy y eût aucune autorité. Les

Le Roy

Le Duc deBourgogne, les Cõtes de Breſſe, de Romont,& l'Evêque de Geneve veulent avoir la Regẽce.

Comtes de Romont & de Breſſe, & l'Evêque de Geneve ne vouloient point que la Regence fût à la diſcretion des étrangers. Ils repreſentoient qu'eſtans Oncles, cette charge les regardoit, & ne manquoient pas de perſuader aux peuples que Yoland avoit deſſein de faire tomber la Savoye au pouvoir du Roy; mais ces trois freres ne ſe pouvoient point accorder entr'eux pour la direction; la Ducheſſe eſtimoit beaucoup le Roy, mais elle aimoit encore plus ſes enfans, & craignoit de fâcher le Duc de Bourgogne avec qui elle entretenoit une ſecrette correſpondance par le moyen de Iean Damas Baillif & Gouverneur de Mâcon. Le Comte de Breſſe ſe declara le premier, comme le plus hardy & le plus entreprenant de tous ſes freres; il paſſa en Piemont avec Iean, Bâtard d'Armagnac Comte de Cominges, pour eſſayer par ſes pratiques à diſpoſer les eſprits des Piemontois à favoriſer ſon deſſein, mais ſes ſoins luy furent inutiles: eſtant de retour en Sa-

voye, il s'aboucha avec le Comte de Romont, & tous deux prirent resolution de se saisir de la personne du jeune Duc, que la Duchesse Yoland avoit amené à Chambery, esperant par ce moyen d'avoir la conduite de l'Etat; ils avoient quelques intelligences à Chambery, & des gens affidez aux avenuës : mais comme ils estoient en chemin, Yoland qui sçavoit leur entreprise partit de Chambery où elle ne se tenoit pas en assurance, & alla avec le Duc au Château de Montmeillan. Les Princes irritez d'avoir manqué leur coup, assemblerent des troupes, leverent le masque, appellerent le Comte de Geneve leur frere, & assiegerent Montmeillan. La Duchesse épouvantée, & se défiant des Savoysiens, capitula avec les Princes, & consentit que la decision de la question de la Regence fût remise aux Etats Generaux de Savoye; & qu'en attendant le Comte d'Entremonts demeureroit Gouverneur de Montmeillan.

Les Princes assiegẽt Montmeillan.

4. Sur la foy de cette capitula- Se saisiss-

ſent de la perſonne du Duc.

tion, le Duc & la Ducheſſe ouvrirent les portes ; les Princes contre la parole donnée, ſe ſaiſirent de la perſonne du jeune Duc, & le menerent à Chambery. La Ducheſſe ſe voyant trompée, s'échappa d'eux, & s'en alla en Dauphiné, d'où elle fit ſes plaintes au Roy Loüis X I. aux Ducs de Bourgogne & de Milan, & au Marquis de Montferrat, qui tous luy promirent ſecours ; & les Princes apprehendans une guerre civile, & reconnoiſſans que leur pretention n'avoit point de fondement legitime, & qu'il leur ſeroit impoſſible de reſiſter à de ſi grandes puiſſances, conſentirent, ſuivant l'intention du Bienheureux Amé, & conformément à l'avis des Magiſtrats, & des peuples, que la Ducheſſe Yoland demeurât Regente abſoluë de l'Etat, & qu'elle eût l'education du jeune Duc Philibert ; à cette ſeule condition, qu'aux affaires d'importance elle prendroit les ſentimens de Iean Loüis de Savoye, Evêque de Geneve,

La Regence demeure à Yolād

Cette broüillerie pacifiée, l'Evê-

que de Geneve ſe retira à Annecy, le Comte de Romont auprés du Duc de Bourgogne, & le Comte de Breſſe en France; de ſorte que Yoland demeura paiſible en ſa Regence.

V. L'Evêque de Geneve, Chef de ſon Conſeil, avoit deux perſonnes auprés de luy qui eſtoient en grande conſideration, & comme Arbitres de ſes volontez, l'un Iean de Montchenu, Commandeur de S. Antoine de Ranvers, & l'autre Chiſſey. Le premier eſtoit creature du Roy Louïs XI. qui s'en ſervoit pour attirer ſon Maiſtre à ſon party; le ſecond eſtoit Penſionnaire du Duc de Bourgogne qui avoit ordre de faire la même choſe. Les Comtes de Romont & de Breſſe qui avoient toûjours regret de n'avoir aucune part au Commandement en Savoye, crûrent de venir facilement à bout de l'Evêque de Geneve, s'ils le pouvoient défaire de ces deux hommes qui l'obſedoient; ils reſolurent donc entr'eux ſecrettement de s'en ſaiſir. La Ducheſſe qui eſtoit

Broüillerie au ſujet de deux favoris principaux Cõſeillers de l'Evêque de Geneve.

à Turin ſentant venir des troupes du côté de France & de Vaux, entra en ombrage, & depêcha à l'Evêque de Geneve le Doyen de Savoye; l'Evêque luy fit réponſe par deux lettres, qu'il demeureroit ferme dans ſes intereſts, & qu'il mettroit ordre à la ſeureté du pays: la choſe neanmoins ne paſſa pas plus avant, d'autant que ces deux Favoris ſe défirent d'eux-mêmes; car Chiſſey ayant plus de pouvoir, debuſqua Montchenu, dont Loüis XI. eut tant de dépit, qu'il luy commanda de prendre Chiſſey, & de le luy amener, Montchenu le ſurprit couché à Geneve, & le conduiſit en France; mais Pontuere frere de Montchenu fut arreſté par le Duc de Bourgogne, & ſervit d'oſtage pour faire delivrer Chiſſey.

1474. Le Pape Sixte envoye au Duc une épée & un chapeau benits.

6. Sur la fin de l'an 1474. le Pape Sixte IV. par ſon Bref datté à Rome, fit preſent au Duc Philibert d'une épée & d'un chapeau benits par ſa Sainteté, qui eſt la gratification que les Souverains Pontifes avoient accoûtumé de faire tous les

ans à l'un des principaux Princes de la Chrêtienté, pour l'exhorter à proteger l'Eglise. Et le 30. Ianvier 1475. fut conclû au Château de Montcalier un Traitté de ligue entre Charles Duc de Bourgogne & Galeas Duc de Milan, par l'entremise de la Duchesse Yoland, auquel le Duc son fils fut compris.

7. La guerre s'estant allumée au pays de Vaud entre les Suisses & le Comte de Romont, au sujet d'une charretée de peaux de moutons prise par des voleurs, les Valesans à l'exemple de leurs Voisins entrerent en Chablais, & assiegerent Conteys; mais l'Evêque de Geneve, Miolans, & le Bâtard de Bourgogne avec quelques gens du païs qu'ils ramasserent tumultuairement apres les avoir repoussez & chassez jusques dans leurs pays, assiegerent Syon, qu'ils eussent pris sans le secours des Bernois & des Fribourgeois, qui firent lever le siege, & dõnerent moyen aux Valesans d'occuper S. Maurice en Chablais, & son territoire. Guerre cõtre les Valesãs.

Edit pour l'alienation des fiefs. 1475.

8. Voilà ce qui se passoit en Savoye. En Piemont la Regente fit un Edit datté à Montçalier le 3. Iuillet 1475. Par lequel en la presence de Iean de Compeys Evêque de Turin, d'Vrbain de Bonnivard Evêque de Vercel, de Pierre de saint Michel Chancelier de Savoye, d'Antoine Lambert Doyen de Savoye, d'Antoine de Piozasque President, de Loüis Seigneur d'Avanchy, Maître d'Hôtel, Conseiller du Duc, elle declara les fiefs des pays de deçà & delà les Monts, alienables, comme les autres biens, en faveur de toutes personnes qui les voudroient acheter, au lieu qu'auparavant l'alienation ne s'en pouvoit faire qu'à ceux de la famille.

Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suisses.

9. Le Comte de Romont ayant perdu tout son pays, pour la querelle du Duc de Bourgogne, le Duc fut obligé de faire la guerre aux Suisses qui avoient dépoüillé son parent, mais il y interessa la Regente, & eut d'elle quatre mille hommes de pied, qui se joignirent aux Troupes que le Duc de Milan

luy envoyoit ; le Bourguignon non-obſtant ce renfort perdit la bataille de Granſon le 23. Iuin 1476. Yoland qui avoit paſſé les Monts pour voir de plus prés la fin de cette guerre, vint juſqu'à Geneve avec le jeune Duc & ſes deux freres. Le Duc de Bourgogne reſolu de faire un ſecond effort contre les Suiſſes, ſollicita la Ducheſſe de l'aſſiſter ; le Roy qui paſſionnoit la ruine entiere du Duc de Bourgogne ſon ennemy, & qui eſtoit offenſé de ce qu'elle avoit déja fait en ſa faveur, s'y oppoſa ; neaumoins Yoland ne s'en pût garantir ; car outre les étroites alliances qui eſtoient entre les Maiſons de Bourgogne & de Savoye, & le voiſinage de leurs Etats qui l'engageoient à ce ſecours, le pays de Vaud & le Comté de Romont, dont les Suiſſes s'eſtoient emparez ſur Iacques de Savoye ſon beau-frere eſtoient de la Souveraineté de Savoye. D'ailleurs elle avoit grand ſujet de craindre que les Suiſſes enflez de tant de favorables ſuccés, ne pouſſaſſent plus avant leurs con-

queftes dans les autres terres de fon fils ; elle refolut d'en faire une feconde levée d'autres quatre mille hommes, dont elle donna la conduite à Antoine d'Orly Gouverneur de Nice ; mais les Friboürgeois les défirent en chemin avant qu'ils pûffent joindre le gros de l'armée du Duc de Bourgogne qui affiegeoit Morat, & ce qui en refta s'eftant rallié & venu au Siege ; ce malheureux Prince fut défait en bataille rangée pour une feconde fois par les Suiffes, & Antoine d'Orly Capitaine des Troupes Savoyfiennes tué. La Ducheffe Yoland eftoit à Laufanne, d'où elle partit incontinent fur l'avis qu'elle eut de la perte de la bataille, & s'en vint à Gez fort à propos, car les Suiffes affiegerent & prirent Laufanne: Geneve fe garantit de l'orage, en payant aux Capitaines de l'armée Suiffe vingt-quatre mille florins.

Le Duc de Bourgogne eft défait à Morat.

Le Duc de Bourgogne fe faifit de la Re-

10. Le Duc de Bourgogne apres tant de pertes, eut apprehenfion que la Ducheffe Yoland n'abandonnât fon party, & fe declarât contre

luy en faveur du Roy Louïs XI. il vint donc à Gez, ſuivy du Comte de Romont, où il fit deſſein d'enlever la Ducheſſe & ſes Enfans, & l'emmener en Bourgogne, à cét effet l'ayant ſollicitée, & elle s'en eſtant excuſée comme elle s'en venoit à Geneve, Olivier de la Marche qui eſtoit en embuſcade prés des portes de Geneve, l'arreſta avec le Prince Charles ſon ſecond fils, & deux de ſes filles, la mit en croupe ſur ſon cheval, contraignit ſes Damoiſelles à la ſuivre, & les emmena de nuit à la valée de Mijou, de là à S. Claude, puis au Château de Rouvre au Duché de Bourgogne; le Duc Philibert avoit eſté pris comme les autres, mais Geoffroy, Seigneur de Riverol Gentilhomme Piemontois ſon Gouverneur l'enleva des mains de ceux qui s'en eſtoient ſaiſis: Louïs de Vilette, Gentilhomme Savoyſien, ſauva auſſi Iacques Louïs de Savoye ſon frere, pendant que Claude Seigneur de Raconis Maréchal de Savoye, & quelques autres Officiers de la Ducheſſe, fai-

gente & de trois de ſes enfans.

ſoient reſiſtance aux Bourguignons; l'Evêque de Geneve & Menthon ayant appris ce deſordre, ſortirent de Geneve avec des gens pour ſuivre Olivier de la Marche, qui fit ſi grande diligence, & ſe défendit ſi bien, qu'on ne luy pût ôter ſa proye; mais il fut mal receu du Duc de Bourgogne, parce qu'il n'amenoit pas le Duc Philibert, l'Evêque de Geneve ramena le Duc & ſon jeune frere à Geneve, & de là à Chambery.

Difficulté de la Regence.

11. Le Roy Louïs XI. eſtoit à Lyon, qui ayant ſçû cette étrange avanture, depêcha en Savoye Louïs Bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Admiral de France, & Iean de Daillon, Seigneur de Lude, Gouverneur de Dauphiné, pour faire aſſembler les trois Etats de Savoye, afin de deliberer ſur ce qu'il y auroit à faire touchant la Tutelle du Duc & la Regence de l'Etat, attendu la priſon de la Regente: les Savoyſiens ne ſçavoient à quoy ſe reſoudre dans une telle conſternation, les Princes vouloient le Gou-

vernement; on apprehendoit d'autre costé que le Roy ne se rendist maistre de la Savoye, neanmoins il falut s'accommoder au temps, & se ranger de son party, puis que le Duc de Bourgogne s'estoit rendu par une si lâche action ennemy de la Maison de Savoye; ainsi les trois Etats ne soupçonnans rien de sinistre du costé du Roy, qui estoit Oncle du Duc, luy deputerent le Comte de Bresse & l'Evêque de Geneve à Roanne, pour supplier Sa Majesté de prendre leur Prince & ses Etats en sa protection, à quoy servit beaucoup Iean de Montchenu Commandeur de saint Antoine de Ranvers refugié en France. Le Roy bien aise de détacher la Savoye de l'alliance & des interests du Duc de Bourgogne, donna le gouvernement de la personne du jeune Duc à Philibert de Grolée, Seigneur de Luys en Bugey, commit l'Evêque de Geneve au Gouvenement des pays de deçà les Monts, & le Comte de Bresse en celuy de Piemont, & à même temps le Duc & Iean Louïs

Le Roy prend la protection du Duc.

de Savoye son frere, furent remis au Roy avec les places de Chambery & de Montmeillan. Et l'Evêque de Geneve estant venu en Savoye, contraignit George, Seigneur de Menthon, qui estoit Gouverneur de Montmeillan de luy rendre la place, où il trouva tout le tresor & les joyaux de la Regente; d'autre côté le Comte de Bresse, Gouverneur de Piemont, fit mettre en prison le Secretaire Dupuy, un des plus affidez serviteurs de la Duchesse Yoland.

Deplorable état de la Savoye.

12. Voilà le miserable estat où estoit la Savoye, la Regente prisonniere avec un de ses fils, & deux de ses filles; le Duc, son frere, & les deux principales places de Savoye au pouvoir du Roy; & l'Etat gouverné par deux Princes qui n'avoient autre but que de s'agrandir, & de venger leurs passions. Voyons maintenant comme le pays fut garanty des maux dont il estoit menacé.

13. Yoland n'estoit pas detenuë à Rouvre avec tant de rigueur qu'elle

n'eût bien moyen de faire ſçavoir au Roy ſon frere ſa detention, qui nonobſtant quelque froideur qu'il y eût entr'eux, fit partir Charles d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont & le Bouchage avec trois cens lances qui arriverent de nuit auprés de Rouvre; Chaumont qui avoit quelque intelligence dans la place, y entra, & emmena la Ducheſſe, ſon fils & ſes deux filles toute la nuit à Tours, où elle fut bien reçüë & bien traittée du Roy pendant ſept ou huit jours qu'elle demeura au Pleſſis; & le 2. de Novembre 1476. elle tira promeſſe du Roy, écrite de ſa main, en preſence du Seigneur de Beaujeu, du Comte de Dunois, du Bâtard de Bourbon Admiral de France, & de Commine, par laquelle ſa Majeſté s'obligea de la défendre, & de ſoûtenir le Duc ſon fils & ſes Etats contre tous, même contre le Duc de Bourgogne, & ceux qui la voudroient troubler au Gouvernement de Savoye & de Piemont; & ſur cette aſſeurance elle prit congé de ſa Majeſté qui luy

La Regente & ſes enfãs delivrez

1476. Seuretez qu'elle tira du Roy.

rendit ſes enfans & ſes joyaux, & donna les ordres neceſſaires pour retirer les places de Chambery & de Montmeillan de ceux à qui le Roy les avoit confiées.

Armée Milanoiſe en Piemōt pour en faire ſortir le Comte de Breſſe.

14. Et parce que le Roy qui avoit donné le Gouvernement de Piémont au Comte de Breſſe, ne trouvoit pas à propos de le luy oſter, la Ducheſſe de ſon conſentement en écrivit à Galeas Marie Sforce Duc de Milan, Beau-pere du Duc Philibert, qui eſtant intereſſé à la conſervation des Etats de ſon Gendre, ſe mit incontinent en campagne avec une puiſſante armée en laquelle eſtoient à ſa ſolde les Marquis de Mantouë & de Montferrat, le Comte de Vintimille, & autres grands Seigneurs Italiens; cette armée mit tellement l'apprehenſion dans le Piemont, que l'Archevêque de Turin apres avoir mis quelques gens ſur pied pour s'y oppoſer, pria le Comte de Breſſe de ſe deporter du Gouvernement, pour ſauver le pays qui s'en alloit eſtre ruiné entierement par les deux armées ennemies,

puis qu'auſſi bien la Regente eſtoit en liberté & en chemin, ce qui fut ainſi executé à la priere de Iean de Champion Preſident, d'Amboiſe Vignat, & de Pierre de Carra, Conſeillers du Conſeil de Turin qui luy furent deputez.

15. Le retour de Yoland en Savoye raſſura les eſprits, & donna une nouvelle face à tout l'Etat. Et comme cette Princeſſe ſçavoit que les procés ſont les fleaux des peuples, elle fit de nouvelles loix pour abreger les formalitez ordinaires de juſtice, & pour éviter la foule & l'oppreſſion de ſes ſujets; elles furent arreſtées au Château de Chambery le 6. Fevrier 1477. apres beaucoup de circonſpection, & par l'avis des deux Conſeils du Duc, reſidens à Chambery & à Turin, particulierement de Iean de Varax Evêque de Belley, d'Antoine de Champion Preſident de Turin, de Bertrand de Derée Preſident de Genevois, de Iean Clopet Preſident de Breſſe, & d'André Garcin Vicaire General de l'Evêché de Maurien-

Reglemens pour l'abreviation des procés.

1477.

ne ; & deux jours apres la publication s'en fit en l'Audience du Conseil de Chambery ; presens Pierre de Saint Michel Chevalier de Savoye, Loüis Comte de la Chambre, Antoine Lambert Doyen de Savoye, Chantre de Geneve, Gabriel de Seyssel Seigneur d'Aix, & plusieurs autres. Ensuite la Duchesse Yoland estant obligée de grandes sommes aux Fribourgeois, & ne pouvant les payer, les mit en liberté, & les affranchit de la Souveraineté de Savoye, ce qui fut cause qu'ils s'allierent aux autres Cantons de Suisse.

1478. 16. L'année suivante aprés avoir reçu l'hommage de Loüis Marquis de Saluces, elle passa les monts, & donna trois cens hommes d'armes à Philippes de Comines, Seigneur d'Argenton, qui alloit au secours des Florentins contre la Pape Sixte IV. par ordre du Roy Loüis XI. mais cette Princesse ne joüit pas longtemps du repos qu'elle avoit procuré aux Piemontois & aux Savoysiens : car apres avoir fait les nopces de sa fille aînée avec le Prince de

Mort de la Duchesse Yoland.

Tarente, elle mourut au Château de Montcaprel au grand regret de toute la Cour.

17. Cette mort jetta les choſes dans un grand deſordre, parce que le Duc n'eſtoit pas encor en âge de conduire ſes Etats, n'ayant que douze ans, & les peuples apprehendoient de tomber en une guerre civile pour l'ambition des Princes qui aſpiroient au Commandement; c'eſt pourquoy on reſolut de convoquer les Principaux & les Notables de l'Etat à Rumilly en Albanois pour voir à qui la Regence appartiendroit. Cette aſſemblée ſe tint au mois de Novembre de l'an 1478. en laquelle ſe trouverent les Comtes de Geneve & de Breſſe, le Comte de la Chambre, Miolans, & quelques Gentilshommes des plus qualifiez; il y fut conclû que l'on envoyeroit au Roy pour avoir ſon avis. Cependant on fit choix de douze perſonnes tant de Piemont que de Savoye, pour les affaires qui ſurviendroient, & le Gouvernement de la perſonne du Duc fut laiſſé à Gro-

Difficultez pour la Regence.

lée Luys qui estoit à Turin, peu aprés l'Evêque de Turin conduisit en France Marie & Louïse de Savoye, sœurs du Duc.

Le Cõte de la Chambre est fait Gouverneur de Savoye.

18. Sur cette deference le Roy commit le Comte de la Chambre au Gouvernement de Savoye & de Piemont jusqu'à la majorité du Duc, & crea Miolans, Maréchal de Savoye; mais le Comte de la Chambre usa si mal de son autorité, & fit tant de violences aux principaux Habitans de Cony pour une querelle particuliere, que les plaintes en ayant esté portées au Roy par le Secretaire Dupuy, il y eut ordre secret de sa Majesté à l'Evêque de Geneve, de prendre le Gouvernement de l'Etat: il partit donc en diligence, & se rendit à Turin, suivy de Claude de Savoye Seigneur de Raconis, de Thomas de Saluces, d'Vrbain de Bounivard Evêque de Vercel, & autres.

19. Le Duc estoit venu à Chambery, & Luys auprés de luy, qui avoit ordre du Roy de le mener en Dauphiné sous pretexte de chasse, &

de divertissement, pour donner plus d'autorité au nouveau Gouverneur. Mais le Comte de la Chambre indigné de ce changement, & ayant appris le départ du Duc, le suivit au mois de Novembre 1479. jusqu'à Yenne au pied du Montduchat, entra en la maison d'Alexandre de Richardon, Tresorier General de Savoye, où le Prince estoit logé, se saisit de Luys, qu'il envoya prisonnier au Château de Leüille en Maurienne, & se rendit maistre de la personne du Duc, & le mena à Annecy, où estoit le Comte de Geneve, qui resolurent que le Duc passeroit les Monts avec une armée pour chasser l'Evêque de Geneve de Piemont, & y rétablir le Comte de la Chambre. Les ordres ayant esté donnez à tous les sujets deçà les Monts, de se rendre en armes où le Duc ordonneroit, il se trouva environ dix mille hommes tant de pied que de cheval, le Comte de Bresse y estoit en personne. L'armée arrivée à Turin la veille de Noel, on conclut le siege de Vercel, dont

Fait une action hardie en la personne du Duc.

Claude de Savoye, Seigneur de Raconis estoit Gouverneur de par l'Evêque de Geneve qui alla à Milan chercher du secours pour secourir cette place.

Le Roy le fait arrester en la Chābre du Duc.

19. Le Roy irrité de ce qui avoit esté fait à Grolée Luys, & du procedé qu'on tenoit contre l'Evêque de Geneve, écrivit au Comte de Bresse, le priant de se saisir du Comte de la Chambre, auteur de tout ce desordre : & afin qu'on ne se doutât dudit Comte de Bresse, fit semblant d'estre en colere contre luy, & Commines au mois de Ianvier 1482. vint à Mâcon avec des Troupes, faisant mine de vouloir entrer en Bresse, & de la saccager si on ne luy remettoit Baugé, Châtillon, Pont de Vesle, & Pont de Vaux avec 25. des principaux hommes de Bourg, jusqu'à ce que le Comte de Bresse eût quitté le premier, & se fût retiré en Dauphiné ; Marguerite de Bourbon, Comtesse de Bresse qui ne penetroit pas dans ce mystere, envoya à Commines le Seigneur de Corsant, Pierre Bolomier Maistre des

Comtes

Comtes, & Iean de Fovand Advocat Fiscal de Bresse pour le faire relascher de ces conditions, ce que Commines n'ayant voulu accorder, le pays resolut de se deffendre. Cependant le Comte de Bresse asseuré de l'intention du Roy, prit pretexte d'aller à la chasse du costé de Pignerol, laissant le Duc à Turin avec le Comte de la Chambre, & ayant ramassé quinze cens hommes par les soins de l'Evêque de Vercel & de l'Abbé de Pignerol, se rendit auprés de Turin à l'aube du iour veille de S. Sebastien 19. Ianvier 1482. suivy de Thomas frere du Marquis de Saluces, ils entrerent dans le château de Turin, & dans la chambre où couchoit le Duc, où estoit le Comte de la Chambre que Thomas de Saluces par commandement du Comte de Bresse prit luy disant, *Vous estes prisonnier du Roy de France*, & le fit mettre en prison.

26. Cela estant fait, Commines se retira, & le Comte de Bresse qui fit connoistre au Duc que c'estoit l'intention du Roy & le bien de son

Etat, envoya un Messager à Vercel, à Raconis avec un billet où il y avoit ces mots, *Monsieur de Raconis prenez Miolans car i'ay pris la Chambre*, Mais les avenuës de Vercel étoient si bien gardez, que le porteur de ce billet fut arresté, & mené à Miolans qui fut bien estonné d'apprendre la capture de la Chambre, parce que le iour auparavant Raconis avoit voulu capituler avec luy & luy remettre la place: c'est pourquoi il le fit prier avec un sauf conduit, de luy venir parler, Raconis qui croyoit que Miolans acceptoit les conditions de la capitulation, s'en vint au Camp, où Miolans luy conta la detention du Comte de la Cambre en luy faisant voir le billet du Comte de Bresse, & le prioit de vouloir faire son accommodement avec l'Evêque de Geneve, Raconis qui estoit seul & sur la foy des ennemis fut bien surpris, & promit tout à Miolans, qui ayant remis l'affaire au lendemain, & ne voyant aucune seurté pour luy, partit à minuit avec ses troupes, prit le chemin de

Le Siege de Vercel levé.

la Vald'Aoufte, & fe retira en Savoye.

21. Raconis voyant le Siege de Vercel levé, à quoy il ne s'attendoit nullement, alla à Paleftre où eftoit l'Evêque de Geneve, & l'amena à Vercel, d'où tous enfemble allerent à Turin par ordre du Duc; le Comte de Breffe fut au devant d'eux jufqu'à la riviere de Sture, le Duc receut l'Evêque de Geneve avec beaucoup de careffes, & le Comte de la Chambre fut mené prifonnier au chafteau de Veillane, où on luy fit fon procés, & fes biens confifquez furent adjugez au Comte de Breffe, & Luys delivré du chafteau de Leüille, où le Comte de la Chambre l'avoit confiné. Depuis le Roy eftant venu à Lyon, & ayant fouhaitté de voir le Duc, le Comte de Breffe le conduifit à Grenoble, où le Maréchal de Bourgogne, le Marquis de Rotelin & Commines allerent au devant de luy. Il fut receu du Roy avec toutes les demonftrations de joye & d'amitié qu'il pouvoit fouhaitter, il y arriva au com-

mencement de Mars 1482. & ce fut là, où à la priere de sa Majesté il dōna le gouvernement de Savoye pour un an à l'Evêque de Geneve par patentes du 17. du même mois ; & le même iour il commit aussi au Gouvernement de Piemont le Comte de Bresse.

Mort du Duc. 21. Mais le Duc pour avoir fait quelques excés à la chasse en des tournois & courses de bague à Lyon, tomba malade & mourut le 22. d'Avril suivant à l'âge de dix-sept ans, ses entrailles furent inhumées en l'Eglise des Celestins de Lyon, & son corps porté à Haute-Combe, ses funerailles se firent à Lyon avec beaucoup de solemnité ausquelles assisterent les Comtes de Bresse & de Dunois, & Pierre Doriole Chancelier de France. C'estoit un Prince de grande esperance, sage au dessus de ceux de son âge, devot, bon & genereux ; il avoit eu pour Precepteur en sa ieunesse François Beroald personnage renommé en doctrine qui l'avoit élevé aux bonnes lettres ; on luy donna le surnom

de *Chasseur*, parce que la chasse étoit son principal divertissement.

23. Il avoit épousé Blanche Marie Sforce fille de Galeas Marie Sforce Duc de Milan, & de Bonne de Savoye; ce Mariage se fit au mois de Ianvier à Milan l'an 1474. & fut differé jusqu'à ce qu'il seroit en âge, & que sa Sainteté en auroit accordé la dispense, il n'en eut point d'enfans, & sa veuve fut accordée à Iean Mathieu fils aîné de Mathias Roy d'Hongrie par la negociation de l'Evêque de Varadin: mais ce Prince estant decedé peu de temps apres, elle épousa l'Empereur Maximilian. Sa Femme.



CHARLES DVC DE Savoye, de Chablais & d'Aoufte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Villars de Nice, & de Romont. Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, & Roy de Chypre. Surnommé *le Guerrier.*

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Duc Charles, le Roy ſe declare ſon Tuteur.* 2. *Broüillerie pour le gouvernement du Piemont.* 3. *Le Duc fait ſon entrée à Turin.*

4. Troubles à cause de l'Evêché de Geneve, où le Duc fit son entrée solemnelle. 5. Donation du Royaume de Chypre à Charles qui se marie avec la fille du Marquis de Montferrat. 6. Il est invité de se joindre à la ligue des Princes d'Italie contre le Pape, & refuse d'y entrer. 7. Le Marquis de Saluces luy fait la guerre avec les mécontens, ce qui ne leur réussit pas. 8. Prise de Saluces & reddition de Carmagnole, d'où s'ensuit une assemblée au pont de Beauvoisin sans fruit. 9. Tréve rompuë par le Marquis, qui perd entierement ses Estats. 10. Le Duc va en France pour terminer le different de l'hommage de Saluces, & est receu Chanoine d'honneur à Lyon. 11. Mort du Duc. 12. Son Eloge. 13. Sa femme & ses enfans

1. SI le regne de ce Prince a esté court, il est d'autant plus signalé de divers evenemens dont sa vie fut accompagnée, qui furent autant de preuves de son courage & de sa vertu. Il nâquit à Carignan le 29. Mars 1468. de sorte qu'au temps Naissance du Duc Charles

qu'il fut appellé à la Couronne, il n'estoit agé que de 14. ans. Le Roy Loüis XI. l'avoit confié avec Iean Loüis de Savoye son frere, à Iean d'Orleans Comte de Dunois, qui les tenoit à Chasteau Regnaud.

Le Roy se declara son tuteur.

Apres les funerailles du Duc Philibert, le Roy fit venir à Lyon ce jeune Prince dont il se declara Tuteur, pour oster aux Comtes de Geneve, de Romont & de Bresse pretexte de broüiller l'Etat, & declara Iean Loüis de Savoye Evêque de Geneve, Gouverneur & Lieutenant general de ses pays deçà les monts, par patentes dattées à Lyon le 12.
1482. May 1482. Le Comte de Bresse partit aussi de Lyon en diligence, & s'en alla à Turin, pretendant que le gouvernement du Piemont ne luy pouvoit pas estre refusé, parce que le feu Duc Philibert son Neveu le luy avoit donné un peu avant son decés.

Brouilleries à cause du gouvernement de Piemont.

2. Le Duc avoit auprés de soy Anthelme Seigneur de Miolans Maréchal de Savoye, les Seigneurs de Menthon, de la Forest & de Mar-

coſſey en qui il avoit grande creance ; ils luy repreſenterent qu'il y alloit de ſon authorité de ſouffrir l'entrepriſe du Comte de Breſſe, qui de ſon propre mouvement s'eſtoit ingeré au Gouvernement de Piemont ſans la permiſſion du Roy ni la ſienne ; & quoy qu'ils ne fiſſent cela que pour commander eux-mêmes, & par la haine que le Maréchal de Miolans avoit contre le Comte de Breſſe, neantmoins on en fit une affaire d'Eſtat, où l'on intereſſa le Roy. Le Duc écrivit au Comte de Breſſe de quitter ce gouvernement, le Roy de ſon coſté l'y invita ; mais il refuſa d'obeïr, diſant qu'il n'avoit autre deſſein que de conſerver ce pays dans l'obeïſſance duë au Duc : on luy depeſcha Antoine de Champion Preſident au Conſeil de Turin avec des lettres du Roy & du Duc aux Officiers & Gouverneurs particuliers des Villes portans deffences de reconnoiſtre le Comte pour Gouverneur ; & afin d'avoir plus d'occaſion de le faire ſortir de Piemont le Duc eſtant à

Moreſtel en Dauphiné, luy demanda l'hommage du Comté de Breſſe, & le Roy le menaça d'envoyer des troupes en Breſſe, ainſi le Comte ſe voyant preſſé de tant de coſtez, fit ſortir des priſons du chaſteau de Veillane Loüis Comte de la Chambre que luy-même avoit arreſté, & le mena à la Val-d'Aouſte avec Chalant; mais Philippes ne ſe tenant pas aſſeuré dans les Eſtats du Duc, prit le chemin de Baſle & d'Allemagne. Cependant le Maréchal de Miolans amy du Comte de la Chambre au lieu de procurer ſa paix, demanda la confiſcation de ſes biens, qui avoit eſté auparavant accordée au Comte de Breſſe, faiſant paſſer ſa delivrance pour un crime, parce que Philippes en avoit eſté l'Autheur.

Le Duc fait ſon entrée à Turin.

3. Le Duc fit ſon entrée ſolemnelle à Turin le premier Novembre ſuivant, & prit luy-même la direction de ſes affaires & de ſes Etats, à cauſe que le Roy Loüis XI. eſtoit mort. Son ſejour en piemont fut funeſte à Claude de Savoye Sei-

gneur de Raconis Maréchal de Savoye, parce qu'à la sollicitation de Miolans le Duc luy osta sa charge de Maréchal, & le gouvernement de Vercel; & Raconis craignant que son ennemy ne portast le Duc à luy oster encore Sommerive de Bosq, il y mit bonne garnison; le Duc envoya sommer le Commandant de se rendre qui en fit refus, disant qu'il ne pouvoit remettre cette place qu'à Raconis qui la luy avoit confiée; le Prince y renvoya Annequin de Valpergue son Maistre d'Hostel qui menagea si bien l'esprit du Commandant qu'il tira promesse de luy de se rendre; mais comme Valpergue se retiroit sur cette asseurance, quelques Soldats de la Garnison à l'insceu du Commandant sortirent du Chasteau luy couperent chemin & l'assiegerent. Cette nouvelle rapportée à Turin il y eut ordre au Mareschal de Miolans d'assieger Sommerive qui se rendit à composition, à la reserve des meurtriers de Valpergue qui furent executez à Turin, & le Duc y mit un autre

Gouverneur de la place de Raconis.

Troubles à cause de l'Evesché de Geneve.

4. Le Duc n'eut pas sitost appaisé les Broüilleries du Piemont, qu'il en eut de nouvelles avec le Pape Sixte IV. au suiet de l'Evesché de Geneve. Iean Louïs de Savoye son Oncle estant mort le 11. Iuin 1482. le Duc nomma en sa place François de Savoye son Oncle Archevêque d'Auch frere du deffunt, le Chapitre en esleut un du Corps qui fut Vrbain de Villette de Chevron, Pape Sixte IV. passionné pour la grandeur de sa Maison eut un autre dessein, il estoit natif de Savone de fort bas lieu, & s'appelloit François Ruvere, & pour faire croire qu'il estoit de l'ancienne famille des Ruveres Seigneurs de Vineuf en Piemont, il escrivit aux habitans de Turin le 23. Mars 1482. qu'il ne vouloit point oublier le lieu de la naissance de ses Ancestres, qu'il vouloit embellir leur Ville & luy donner de grands privileges; ensuite il fit Cardinal Chrystofle de Ruvere Archevêque de Tarentaise qu'il

prosuppofoit font parent, & aprés sa mort il honora de la même dignité Dominique de Ruvere son frere qui fut appellé le Cardinal S. Clement à qui il vouloit faire avoir l'Evêché de Turin, & parce que Iean de Compeys en estoit Evêque, Sixte proposa de luy donner l'Evêché de Geneve, à condition qu'il remettroit celuy de Turin au Cardinal de S. Clement : le Duc n'estoit pas marry que le Pape honorât ses sujets de belles charges Ecclesiastiques, mais il ne pouvoit pas souffrir que ce fut aux dépens de son autorité ; de sorte qu'il se roidit à faire valoir sa nomination. Le Pape qui estoit d'un esprit altier à ne rien démordre quand il avoit une fois quelque chose en teste n'escoutoit ny raisons ny prieres, envoya les provisions de l'Evêché de Geneve à Iean de Compeys, avec ordre d'en prendre possession, & censures contre les opposans, & à même-temps donna l'Evêché de Turin au Cardinal de S. Clement. Le Duc n'estoit pas dans une petite inquietude

ſoit qu'il fallut déroger à ſa nomination, ou de reſiſter au Pape, vint en Savoye, où il propoſa la choſe au Comte de Breſſe qui s'eſtoit depuis peu reconcilié avec luy, & le pria de l'aider à ſortir de ce mauvais pas. Philippes qui luy avoit donné des aſſeurances de ſa fidelité par écrit, alla à Geneve, en fit ſortir Compeys, mit garniſon en l'Evêché, ſe rendit Maiſtre de la Ville, & inſtala François de Savoye en l'Evêché; Compeys ſe refugia à Rome, fit ſes plaintes au Pape & demanda qu'on luy rendiſt l'Evêché de Turin, où qu'on le fit joüir de celuy de Geneve; Sixte irrité lâche excommunication contre le Conſeil du Duc & quelques autres qui s'eſtoient portez ouvertement pour François de Savoye, & menace Geneve de l'interdit, le Duc envoya à Rome faire voir ſon droit. Enfin le Pape revint à ſoy contre ſon naturel, leva les cenſures, conſentit à l'inſtallation de l'Evêque François, approuva la nomination du Duc, & pour deſintereſſer Compeys luy

donna l'Archevêché de Tarentaise, 1484.
aprés cela le Duc fit son entrée à Geneve où il fut magnifiquement receu.

Entrée du Duc à Geneve.

5. Sur la fin de cette année Charles envoya ses Ambassadeurs à Rome pour recevoir la donation que Charlotte Reine de Chypre sa Tante luy vouloit faire du Royaume de Chypre, ce qui se fit comme j'ay dit au mois de Fevrier 1485. Le Duc s'estant marié cette même année en Piemont avec la fille du Marquis de Montferrat, & se voyant obligé de repasser les Monts, y l'aissa pour Gouverneur & Lieutenant General François de Savoye Archevesque d'Auch & Evêque de Geneve son Oncle.

Donation du Royaume de Chypre à Charles.

6. Le Pape Innocent VIII. ayant declaré la guerre à Ferdinand Roy d'Aragon & de Sicile, & suscité contre luy les principaux Seigneurs du Royaume de Naples; Ce Prince en fit ses plaintes au Duc par sa lettre du premier Fevrier 1486. par laquelle aprés avoir blâmé le proce- 1486.

dé du Pape, il conjure ce Prince de prendre ses interêts, & de s'opposer avec luy à l'ambition d'Innocent. Ce n'estoit que pour embarquer Charles en une ligue qui se tramoit en Italie contre le Pape d'où Ferdinand se declara Chef, en laquelle entrerent le Duc de Milan, les Venitiens & les Florentins, mais Charles ne s'y voulut jamais engager bien que les premiers progrez en fussent heureux, & ne pût jamais se resoudre à se broüiller avec le S. Siege, outre qu'il apprehendoit quelque remuëment dans ses Estats du costé des Seigneurs de Raconis & Saluces. Ce premier avoit esté mal-traitté à l'affaire de Vercel & de Sommerive, & voyant que ny François de Savoye Seigneur de Raconis son Pere, ny Canours son Oncle qui estoient obligez de l'assister ne s'interessoient point en son restablissement, il se retira auprés du Marquis de Saluces & de Manfroy de Saluces Seigneur de Cardé ses cousins. Or comme de tout temps ces derniers avoient de l'a-

version pour la Maison de Savoye à cause des grands differends qu'ils avoient eûs pour l'hommage, que Louïs II. du Nom Marquis de Saluces se sentoit offensé du refus que le Duc avoit fraischement fait de le recevoir de luy par Procureur, & des oppositions qu'ils avoit faites sous main à Rome en l'erection de l'Eglise de Saluces en Cathedrale; Charles apprehendoit avec raison que Raconis depité ne portât la Maison de Saluces à entreprendre quelque chose contre son Estat.

7. Ce soupçon estoit jûste, car comme Charles estoit à Vercel à prendre ses divertissemens & à deputer ses Ambassadeurs à Milan aux nopces qui s'y preparoient du Roy d'Hongrie, & de Blanche Marie de Milan veuve du Duc Philibert son frere, suivant la priere que le Duc Philibert luy en avoit faite le 7. Iuin 1486. il eut avis que le Marquis de Saluces, Raconis & Cardé avoient fait complot d'entrer dans ses Estats pour chasser d'auprés de luy, Miolans, Menthon, la Forêts, &

Marcoſſey ſes favoris, ſous pretexte qu'ils ne gouvernoient pas bien, & auſſi pour reſtablir Raconis dans ſes biens & dans ſes charges, & defait ces mécontens ayans aſſemblé quelques troupes ſe partagerent; Raconis & Cardé prirent les Villes de Raconis, de Pancalier & de Canours, & le Marquis de Saluces ſe ſaiſit de la Ville & du chaſteau de Sommerive, & d'un autre chaſteau entre Cony & Carmagnole.

Le Duc eſtoit à Vercel d'où il avoit eſcrit de toutes parts pour avoir des gens, le Duc de Milan luy envoya deux cens hommes, les Bernois & les Fribourgeois deux mille Suiſſes, le Comte de Grueres & Oron ſon frere luy amenerent douze cens hommes, Amé de Valpergue cinquante hommes d'armes, & ceux de Vercel fournirent douze cens hommes, avec ces troupes il ſe mit en campagne, reprit Pancalier, fit pendre tous les Soldats du Marquis de Saluces, le Gouverneur nommé Manfroy de Benaſque fut decapité, les garniſons de Raconis

de Sommerive, de Canours & de Cardé estonnez de cét exemple abandonnerent les Places.

8. Ce n'estoit pas assez pour la satisfaction du Duc d'avoir remis ces Places en son obeïssance, dont elles s'estoient soustraites, il falloit que le Marquis de Saluces Autheur de cette revolte fut chastié, à quoy Charles fut bien-tost resolu, car au commencement de l'année 1487. il entra dans ses terres, prit par force les chasteaux de Costiglolles & de S. Front, & assiegea Saluces le 5. Fevrier qui fut pris & où le Duc entra la semaine Sainte. Pendant ce siege, le Marquis alla en France demander secours au Roy Charles VIII. qui ne voulant pas rompre legerement avec le Duc, luy envoya le Bouchage & Anjou pour l'inviter à lever le siege & à faire tréve pour vn an avec le Marquis : mais le Duc n'y voulut pas consentir; neanmoins aprés que Saluces eut esté pris, & que Iean Iacques de Saluces frere du Marquis eut aussi rendu Carmagnole au Duc, il y eut tréve

Prise de Saluces & redditiõ de Carmagnole.

1487.

pour un an, laquelle donna lieu à une assemblée qui se fit au Pont de Beauvoisin au mois de Septembre entre les Deputez du Roy & ceux du Duc, dont le sujet fut que le Roy pretendoit d'avoir la Souveraineté sur le Marquisat de Saluces, & partant se disoit obligé à proteger le Marquis; le Duc au contraire soutenoit que le Marquis estoit son Vassal, & qu'il avoit pû justement luy faire la guerre pour le punir de sa rebellion, le Duc de Milan, les Bernois & les Fribourgeois y envoyerent des Ambassadeurs pour moyenner quelque accommodement. Mais on ne pût rien conclure sur la principale difficulté, les Deputez du Roy s'excusans de n'avoir pas apporté tous leurs titres: toutefois afin que cette conference ne fut pas tout-à-fait inutile, on regla quelques limites de Dauphiné & de Savoye, qui faisoient naistre tous les iours des differends entre les Officiers de ces deux Princes, le Roy pour favoriser cette conference s'estoit approché jusqu'à Lyon,

Assemblée au Pont de Beauvoisin.

Sans fruit.

où le Duc l'alla visiter.

9. Or quoy que le temps de la tréve ne fut pas encore expiré, deux Capitaines Gascons avoüez par le Marquis de Saluces, surprirent Costiglolles & S. Front terres du Marquisat; le Duc envoya François de Savoye Archevesque d'Auch son Oncle au Roy pour se plaindre de cette infraction, & comme il en attendoit satisfaction, ces mesmes Capitaines se saisirent de Villefaler, le pillerent & le brûlerent. Charles ne pouvant supporter cette insolence se mit en campagne, reprit Costiglolles & S. Front, où tout fut passé au fil de l'épée, & delà l'armée alla jusqu'à Dronero qui se rendit à composition & toutes les autres places du Marquisat, à la reserve du chasteau de Revel, où estoit Ieanne de Montferrat Marquise de Saluces; le Duc y fit mettre le siege, & le leva depuis sur les prieres que luy fit la Marquise qui estoit sœur de sa femme, de luy laisser cette place pour sa retraitte. L'Archevesque d'Auch qui s'estoit allé plaindre au

Roy de la rupture de la tréve faite par les troupes du Marquis fut mal receu, parce qu'à même-temps la nouvelle arriva à la Cour, que le Duc s'estoit saisi de tout le Marquisat, dont le Roy fut fort irrité, l'Archevêque repartit que tandis que les gens du Marquis n'avoient pris que des Places du Marquisat le Duc ne s'en estoit pas remué, mais qu'ayant attaqué & pris de ses propres Places il avoit esté obligé d'en tirer raison par la voye des armes : neanmoins le Roy ne se payant point de cela & estant pressé par le Marquis de Saluces, ordonna à Pierre Duc deBourbon & à l'Archevesque d'Auch d'y trouver quelque expedient, autrement qu'il envoyeroit une armée contre le Duc, l'expedient fut qu'en attendant que la question de l'hommage du Marquisat fut jugée, les Villes de Saluces & Carmagnole seroient remises en depost, la premiere au Seigneur d'Ambres, & la seconde au Seigneur de Piozasque Admiral de Rhódes, dont le Roy se contenta, en asseu-

rant le Duc que s'il vouloit aller en France, sa Majesté essayeroit de le contenter.

10. Le voyage de France ayant esté conclu contre l'advis de plusieurs du Conseil, le Duc partit de Turin au commencement de l'an 1489. suivy de l'Archevesque d'Auch, du Marêchal de Miolans, d'Antoine Champion Evêque de Montdevis Chancelier de Savoye, & de quatre cens Gentils-hommes, son train estoit de quatorze cens chevaux; estant à Lyon il fut receu en l'Eglise Cathedrale en qualité de Chanoine d'honneur comme Comte de Villars, delà il alla à Tours où le Roy l'attendoit, qui le receut avec des caresses & des honneurs extraordinaires, il y demeura jusqu'au mois de Iuillet qu'il passa à Bourg, le differend du Marquisat de Saluces y fut agité de nouveau en diverses assemblées qui se firent entre les gens du Conseil des deux Princes, & l'Arbitrage fut prolongé pour vn an.

11. Le Duc s'en revint en Savoye

Mort du Duc. & se rendit à Turin au mois d'Octobre, où aprés de grandes réjoüissances de son heureux retour il tomba malade, les Medecins le firent porter à Montcalier où l'air est beaucoup meilleur, & delà à Pignerol où il deceda le 13. de Mars
1489. 1489. âgé seulement de vingt & vn an, & fut inhumé en l'Eglise de S. François, au tombeau des Princes d'Achaye & de la Morée, quelques-uns ont écrit qu'il mourut de fievre quarte, mais la plus commune opinion est que ce fut de poison, comme l'asseure Philippes de Bergame Autheur du temps, dont le soupçon tomba sur le Marquis de Saluces, car au retour de France un Gentilhomme de la Maison de Fiesque qui servoit d'Eschanson au Duc, & le Maréchal de Miolans moururent de la même maladie.

Son Eloge. 12. Iamais la Savoye ne fut si affligée, elle perdit un Prince des plus courageux de son siecle, beau, vertueux, sage, qui deferoit tout à son Conseil, liberal, affable & sçavant en telle sorte qu'il n'y avoit point

point d'Auteur Grec & Latin qu'il ne fût capable d'expliquer; sa Cour estoit une Ecole d'honneur & de vertu, & ce fut là où l'illustre Bayard fut élevé, ayant esté nourry Page de ce grand Prince.

13. Yoland de France Duchesse Doüairie de Savoye, sa mere conclud son Mariage le 11. d'Avril 1473. avec Louyse de Savoye sa cousine Germaine fille unique de Ianus de Savoye Comte de Geneve, & d'Heleine de Luxembourg; le Comte de Geneve promit à sa fille pour sa dot cinquante mille florins d'or, & la Duchesse luy accorda pour son fils dix mille florins d'augment, & cinquante mille de doüaire. Cela se fit au château d'Annecy, & le mariage fut differé, à cause du bas âge des parties, & ne fut pas accomply; car ce Prince épousa depuis Blanche de Montferrat, fille de Guillaume Marquis de Montferrat & d'Elizabeth de Milan, ce qui fut arresté à Cazal le premier jour d'Avril 1485. la Princesse eut en dot quatre mille ducats, si Boniface son Son mariage.

frere Marquis de Montferrat avoit des enfans ; & ou il n'en auroit aucun, il fut arresté que Blanche auroit pour sa dot toutes les Villes, Châteaux & Seigneuries dépendantes du Marquisat situées deçà le Pau; elle mourut à Carignan le dernier du mois de Mars 1509. & fut enterrée aux Augustins. Cette Princesse fut *un miroir de chasteté & de prudence.* Ce fut à son honneur que le Chevalier Bayard fit faire un tournoy à Carignan l'an 1499. Elle a fondé deux Convents de l'Ordre de S. Augustin, l'un à Cavours, & l'autre à Barges, & donné de tres-riches ornemens à celuy de Carignan ; elle eut deux enfans,

Ses Enfans. Charles-Iean-Amé Duc de Savoye qui suit, & Yolande-Louyse de Savoye, née à Turin le 11. de Iuillet 1487. Elle fut baptisée en l'Eglise cathedrale de Turin le 29. suivant; les Pairrains furent Louis Duc de Milan, la Marquise de Montferrat, Vrbain de Bonnivard Evêque de Vercel, Iean de Compeys, Archevêque de Tarentaise, le Chancelier

Champion, l'Abbé de Casseneuve, & Paule Gambara, femme de Louïs Coste Seigneur de Bennes, & de la Trinité, Dame des plus devotes de son siecle. Depuis elle fut mariée l'an 1496. à Philippes de Savoye le jeune, Comte de Bresse, mais elle mourut âgée seulement de treize ans l'an 1500. & gist en l'Abbaye de Haute-Combe.



CHARLES-IEAN-AME' Duc de Savoye, de Chablais & d'Aoufte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, de Villars & de Romont, Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, Roy de Chypre.

SOMMAIRE.

1. Naiſſance du Duc Charles qui eſt Duc de Sauoye à neuf mois. 2. Difficultez pour ſa Tutelle & Regence de l'Etat. 3. Le Marquis de Saluces & les mécontens prennent l'occaſion de

rentrer dans leurs biens. 4. Troubles pour l'Evêché de Geneve. 5. La Regente s'oppose aux Valesans. 6. Et reçoit le Roy à Turin. 7. Mort du Duc.

1. CE Prince n'avoit que neuf mois quand son Pere paya le tribut à la Nature, & la Savoye ne fut pas sans apprehension de retomber dans les malheurs sous la Minorité de ce Prince qu'elle avoit veu sous les Ducs Philibert & Charles ; mais Dieu qui a toûjours eu un soin particulier de cét Etat, l'en garantit par les merveilleux soins d'une Illustre Regente, qui eut autant de bonheur & de prudence en sa conduite que l'on en pouvoir souhaitter.

Il nâquit à Turin le jour de saint Iean Baptiste 24. Iuin 1488. le Duc son pere en receut la nouvelle à Tours, où il estoit auprés du Roy Charles VIII. & pria sa Majesté de le nommer au Baptême ; la solemnité s'en fit à Turin le 23. Iuin 1489. Il eut trois Noms, celuy de Naissãce du Duc Charles

Charles à cause du Roy qui estoit l'un de ces quatre Parrains; celuy de Iean, à cause qu'il estoit venu au monde le jour de S. Iean, & celuy d'Amé en memoire du Bienheureux Amé son Ayeul. Les quatre Parrains furent le Roy Charles, le Duc de Milan, le Cardinal S. Clement, & l'Abbé Casseneuve; la Marraine fut Gilberte de Polignac, Maréchale de Miolans.

Difficultez pour la Regence.

2. Il y eut difficulté pour la Tutelle de ce Prince & pour la Regence de l'Etat; les Comtes de Geneve & de Bresse, & l'Archevéque d'Auch renouvellerent la vieille querelle; Blanche de Montferrat sa mere alleguoit l'exemple de la Duchesse Yoland; d'autre côté les Savoysiens soûtenus par le Comte de la Chambre, & les Piemontois par Loüis de Savoye Seigneur de Cavours disputoient du lieu de l'éducation. Enfin apres une grande sedition à Turin, où il y eut plusieurs de tuez, la Regence demeura à Blanche, & le titre de Lieutenant general de Savoye & de Piemont à l'Archevê-

que d'Auch, & au Comte de Bresse. Merle de Piozasque Admiral de Rhodes eut le gouvernement de la personne du Duc, & apres que le Conseil eut esté composé des personnes les plus considerables & affidées des Etats de Son Altesse, qui par leur seelés du 26. Iuillet 1490. promirent à la Duchesse de se comporter en cette charge selon que le bien de l'Etat le desireroit, cette Princesse amena de Pignerol le jeune Duc à Turin. 1490.

3. Dés que le Marquis de Saluces & les Seigneurs de Raconis & de Cardé qui estoient en France, apprirent la nouvelle de la mort du Duc Charles, ils crûrent que l'occasion estoit favorable pour se rétablir dans leurs Terres, c'est pourquoy ils passerent les Monts en diligence avec quelques troupes Françoises, surprirent d'abord Dronero, en chasserent Ambres qui en estoit Gouverneur, & se saisirent de Valfenieres, où commandoit Amé de Valpergue. La Regente qui avoit sçû que Raconis estoit allé à Milan

demander secours à Loüis Sforce dit le Moré, Tuteur & Lieutenant general de Iean Galeas Duc de Milan son Neveu, luy envoya Amé de Valpergue pour détourner cette pratique; mais cette députation & ensuite une autre n'ayant point réüssi, & Sforce estant entré en armes dans le Marquisat, s'alla camper avec son armée entre Saluces & Carmagnole, surprit fort la Duchesse qui n'estoit pas en estat de luy resister; ce qui fit, que cedant à la force plûtost qu'à la raison; & d'ailleurs bien asseurée que le Roy Charles VIII. portoit les interests du Marquis, elle mit la chose en negociation; tellement qu'apres quelques allées & venuës, elle obligea Sforce de s'en retourner sous la promesse qu'elle luy fit de rendre au Marquis toutes ses places, & de rendre à Raconis & à Cardé leurs biens & leurs charges dans le mois d'Aoust; ce qui fut executé.

Troubles pour l'Evêché de Geneve.

4. Cette guerre ne fut pas plûtost éteinte en Piemont, qu'il en survint une autre en Savoye, Fran-

çois de Savoye Evêque de Geneve étant decedé au mois de Mars 1491. la Regente nomma à l'Evêché Antoine de Champion Evêque de Mont-Devis, & donna la Lieutenance generale de l'Etat au Comte de Bresse qui en prit possession, le Pape pourvût Champion sur cette nomination ; mais le Chapitre par la cabale du Comte de la Chambre, élût Charles de Seissel son parent, à qui le Pape refusa les provisions, dequoy le Comte irrité, & de ce que les Savoisiens n'avoient aucune part aux affaires de l'Etat, forma un party, & s'estant déja saisi de Chambery, crût d'en faire autant de Geneve, sous couleur d'y introduire Seissel esleu Evêque, & avec ses amis alla pour l'assieger; le Comte de Bresse par ordre de la Regente vint diligemment en Savoye, reprit Chambery, attaqua le Comte de la Chambre à Chancy prés de Geneve, le défit, entra victorieux dans Geneve, y établit Champion, & de là il assiegea & prit le Château d'Aix. Le Comte de la Chambre étonné

de tant de mauvais ſuccés abandonna la Chambre & ſes autres places, & ſe retira en France, Philippes pour le châtier de ſa temerité luy fit raſer tous ſes châteaux, & le Conſeil de Turin luy fit ſon procés comme crimiuel de leze-Majeſté, & confiſqua ſes biens; mais
1491. ſur le point que l'on vouloit proceder à l'execution de l'Arreſt, le Roy interceda pour luy, & obtint ſon abolition de la Regente.

La Regente s'oppoſe aux Valesās.

5. Les Valeſans croyans de pêcher en eau trouble, voulurent étendre leurs limites, & s'avancer ſur le Chablais, mais Blanche s'y oppoſa avec tant de generoſité, que leurs deſſeins demeurerent ſans effet.

Elle reçut de l'Empereur Frideric III. en qualité de Regente l'inveſtiture de tous les Etats du Duc ſon fils, & fit un Traitté d'alliance
1493. le 20. Iuin 1493. avec Ferdinand Roy de Naples, par lequel ils promirent de ſe ſecourir & aſſiſter contre leurs ennemis communs, & de marier le Duc Charles avec Ieanne

d'Arragon fille de Ferdinand, quand ils seroient en âge.

6. Elle receut le Roy Charles à Turin à son passage pour le Royaume de Naples, le jeune Duc qui n'avoit que cinq ans fut au devant de luy à cheval, & la Duchesse fit faire à sa Majesté une entrée la plus superbe, & avec le plus d'ornemens & d'appareil qui se peut imaginer, & le Duc donna au Roy ce cheval renommé, sur lequel sa Majesté combatit si vaillamment à la memorable Bataille de Fornoüe; au retour de Naples cette genereuse Princesse reçut encore le Roy à Turin, & alla au devant de Sa Majesté, suivie du Comte de Bresse & de son fils François de Luxembourg Comte de Ligny, du Chancelier & du Maréchal de Savoye, du Comte de la Chambre, & de plusieurs autres personnages qualifiez; le Roy avec la plus grande partie de son armée demeura en Piemont jusqu'au mois d'Octobre suivant, pendant quoy la Regente negocia un Traitté de ligue entre sa Majesté, Louïs Sforce nou- 1494.

veau Duc de Milan, & le Duc de Savoye son fils, le 20. d'Octobre
1495. 1495.

7. Aprés le départ du Roy, le
Mort du Duc. Duc passa l'Hyver à Turin, & estant allé à Montcalier au commencement du Printemps, il y mourut le 16.
1496. d'Avril 1496. Les uns disent qu'il tomba de son lit, les autres de dessus une escabelle. Il fut enterré en l'Eglise de Nôtre Dame de Montcalier proche la sepulture du Bienheureux Bernard Marquis de Bade ; par son decés la Savoye qui garde la Loy Salique, à l'exclusion des filles appella à la succession de l'Etat,



PHILIPPES DE SAVOYE Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, *&c.* Puis Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, & de Villars, Baron de Vaud, de Gez, & de Foucigny, Seigneur de Vercel, de Bugey, de Beaufort, & de Fribourg, Prince & Vicaire Perpetuel du S.Empire, Marquis de Suze & d'Italie. Roy de Chypre.

SOMMAIRE.

1. Naissance de Philippes. 2. Aprés son appanage il prend le titre de Comte de Bresse. 3. Il trouble toute la Cour de Savoye. 4. Voyage du Duc son pere à

Lyon qui concerte avec le Roy de le faire arrester prisonnier, ce qui est fait au Château de Loches. 5. Le Duc de Bourgogne s'interesse à sa delivrance, il est mis en liberté, & le Roy luy donne le Gouvernement de Guyenne. 6. le Duc de Bourgogne recherche son amitié, le fait Chevalier de la Toison d'or, & Gouverneur des deux Bourgognes 7. Le Roy fait la guerre en Bresse. 8. Philippes accompagne le Duc de Bourgogne à la guerre de Liege. 9. Le Roy luy donne l'Ordre de S. Michel & le Comté de Lauraguais. 10. Le Duc Philibert luy donne le Gouvernement de Piemont. 11. Il suit le Roy Charles à la conquête du Royaume de Naples qui luy donne les Comtez d'Alisio. 12. Il devient Duc de Savoye. 13. Sa mort & son testament. 14. Son Eloge. 15. Ses Femmes & Enfans.

1. SI la Savoye avoit ressenty de rudes secousses sous la Minorité des trois Ducs precedens, ce luy fut une grande consolation de trouver un Prince de grande experience, &

vieux Capitaine, qui parmy les bonheurs & les adversitez dont sa vie avoit esté mêlée, avoit acquis tant de gloire & de reputation, que les plus grands Princes rechercherent son amitié, & le firent arbitre de leurs differends.

Il nâquit à Chambery le 5. Fevrier 1438. & fut presenté au Baptême par le Baillif & Gouverneur de Mâcon au nom de Philippes Duc de Bourgogne. Dés son jeune âge il donna de si grandes esperances de soy, que le Duc Loüis son pere apprehendant que ces avantages de nature ne luy fissent mépriser ses freres, sur tout son aîné, & ne luy acquissent trop de credit à la Cour, & l'amitié des Grands & des peuples, resolut de l'envoyer en France auprés du Roy Charles VII. avec Ianus de Savoye son frere. Sa Naissance.

2. Pendant sa jeunesse on ne l'appelloit que Philippes Monsieur, & luy se faisoit nommer Philippes *sans Terre*, parce qu'il n'avoit point encore d'appanage, mais le Duc son pere estant à Quiers par patentes Son appanage.

du 26. Fevrier 1460. luy donna les Seigneuries de Baugé, de la Valbonne, & du Revermont ſous le titre de Comté, & dés-lors il prit le titre de Comte de Breſſe, l'année ſuivante il aſſiſta avec pluſieurs Princes & Prelats du Royaume, au Sacre du Roy Loüis XI. à Rheims.

Il prend le titre de Cōte de Breſſe

Il trouble toute la Cour de Savoye.

3. Quelques eſprits remüans fâchez de ce que le Duc Loüis deferoit trop aux ſentimens d'Anne de Chypre ſa femme qui avançoit aux charges les Cypriens, à l'excluſion de la Nobleſſe du pays, l'appellerent en Savoye l'an 1462. & luy perſuaderent d'entreprendre la reformation de l'Etat, de rétablir les anciens Officiers éloignez, de chaſſer les Favoris, & de faire rendre compte aux Treſoriers; dés qu'il ſe fut declaré, tous les mécontens ſe rangerent auprés de luy, & comme il étoit d'un naturel impetueux & violent, il tua de ſa propre main Iean de Varax Chevalier de l'Ordre de S. Iean de Ieruſalem, Maiſtre d'Hôtel de la Ducheſſe ſa mere, fit ar-

rester Iacques de Valpergue Chancelier de Savoye, le fit conduire sur un bateau par le Lac de Geneve à Morges, aposta des Commissaires qui luy firent son procés, & le condamnerent à estre jetté dans le Lac. Ce procedé troubla la Cour, le Duc & la Duchesse en apprehendans la suite, se retirerent à Geneve, & les Favoris épouvantez, se preparerent à la fuite, & à faire sortir les tresors qu'ils avoient pillez, hors de l'Etat, Philippes en eut l'avis, & les surprit en chemin; & pour donner quelque couleur à son procedé, il pratiqua un des Syndics de Geneve, & quelques Habitans, se fit ouvrir une porte, entra dans la Ville sans bruit, de là au Palais, & dans la chambre de son pere, jette à ses pieds une partie du tresor, & luy declare les noms de ceux à qui il l'avoit enlevé, le Duc prevenu par la Duchesse n'en fit point de conte, au contraire, il fit pendre le Syndic qui avoit ouvert la porte, & s'en alla à Chambery, laissant des Commissaires à Geneve pour informer des

pratiques de Philippes ; & pour se mieux venger des Genevois, il leur osta leurs Foires par Edit ; ce qui causa du trouble & de la sedition à Geneve, le Duc les declara rebelles, & défendit à ses Sujets d'y avoir commerce, & d'y porter des vivres, mais la Duchesse qui avoit causé le mal, les reconcilia au Duc, qui leur pardonna, moyennant deux mille écus d'amande, & la liberté du commerce fut rétablie, les Foires pourtant ne furent pas remises, tant s'en faut le Roy Loüis XI. pour seconder les intentions du Duc son Beaupere, par Edit du 25. Octobre de la même année donné à S. Michel, défendit à tous ses Sujets d'aller aux Foires de Geneve, parce qu'ils avoient commis trahison & felonnie contre leur naturel Seigneur, & mit les Foires à Lyon.

Voyage du Duc à Lyon.

4. Le Duc creut n'avoir pas assez fait d'avoir châtié ceux qui avoient favorisé son fils, mais se défiant du credit qu'il s'estoit acquis parmy les peuples, entreprit d'aller en France pour essayer par l'autorité du Roy

à le ranger à ſon devoir : il arriva à Lyon au mois d'Octobre l'an 1463. & ſous main luy fit perſuader de l'accompagner, moyennant quoy le Duc promit d'oublier le paſſé ; mais comme il eſtoit en défiance, le Duc pourſuivit ſon chemin, & reſolut de concert avec le Roy, qu'il falloit s'aſſurert de la perſonne du Comte, & trouver un pretexte de le faire aller à la Cour ; le Roy luy envoye des ſaufs-conduits, ſur la foy deſquels il partit de Lyon le 3. d'Avril 1464. accompagné de ſix vingt Gentilshommes ; mais eſtant arrivé à Viarron en Berry avec Gargaſſale premier Ecuyer de l'écuerie du Roy qui l'accompagnoit, le grand Prevoſt de l'Hoſtel, & Cruſſol y vinrent avec des troupes, & par ordre du Roy l'arreſterent, & le menerent priſonnier au Château de Loches ; Iean de Champion ſon Maître-d'Hoſtel, & Louïs Seigneur de Genoſt ſon Ecuyer furent conduits au Bois de Vincennes, les autres Gentilshommes de ſa ſuite à Tours, & à Chinon.

5. Le Duc de Bourgogne fit de grandes instances pour sa delivrance, & le Comte de Charolois envoya au mois de Iuin 1465. à Bourg en Bresse son Chambellan pour exhorter Ianus de Savoye Comte de Geneve; les Comtes de Grueres & de Montrevel, & les peuples de Bresse de se joindre à luy & au Duc de Bourgogne son pere, pour procurer la liberté de Philippes, les asseurant qu'il y avoit un party formé en France, dont le Duc de Berry estoit le Chef, & duquel estoient les Ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Bourbon, de Calabre, & de Nemours, les Comtes d'Armagnac, de Montpensier, de Dunois & de Saint Paul, & autres Grands du Royaume; mais nonobstant tous ces efforts, la prison de Philippes & des siens fut de deux ans, n'estant sorty de Loches qu'avant Pâques de l'an 1466. & mêmes aprés qu'il eut donné sa parole au Roy & sa promesse par écrit, qu'en haine de sa prison il n'entreprendroit rien contre le Roy, ny contre

la Maiſon de Savoye ; & le Roy pour gaigner ſon eſprit, luy donna par patentes du 21. Septembre 1466. le Gouvernement de Guyenne & de Limoſin, avec ordre au Comte de Comminges de luy remettre toutes les places fortes : & parce que ſa Majeſté ſouhaittoit le mariage de Galeas Duc de Milan avec Bonne de Savoye ſœur de la Reine Charlotte, Philippes ſe chargea d'aller à Milan pour en faire les ouvertures ; paſſant à Aouſte, il vit le Duc Amé ſon frere qui luy fit main-levée des Terres de ſon appanage ſaiſies durant ſa priſon ; & le Duc eſtant à Pignerol, luy donna la Lieutenance generale de ſes Etats, pour marque de la confiance qu'il vouloit prendre à l'avenir en luy.

6. Ce fut en cette qualité que le Comte de Breſſe le ſervit utilement l'année d'aprés contre le Marquis de Montferrat, témoignant par cette generoſité qu'il luy eſtoit plus glorieux de maintenir les intereſts de la Couronne de Savoye, que de ſe venger de l'injure qu'il avoit re-

ceuë ; il n'en uſa pas ainſi avec le Roy, & nonobſtant toutes les careſſes & les gouvernemens que ſa Majeſté luy avoit donnez, il porta toûjours au cœur le ſouvenir de ſa priſon, & vivoit dans une perpetuelle défiance ; & comme le Roy & le Duc de Bourgogne n'eſtoient pas bons amis, celuy-cy rechercha l'amitié du Comte de Breſſe avec des ſoins extraordinaires; le Comte qui n'aimoit pas le Roy, envoya au Duc le Seigneur de Beaufort ſon Conſeiller, & Chambellan, qui le 22. Juillet 1467. arreſta à Bruxelles une confederation & étroite ligue entre ces deux Princes, & le 8. d'Aouſt Philippes en fit une pareille avec François II. du Nom Duc de Bretagne. Ces Traittez eſtoient fort ſecrets, & le Roy n'en ſçavoit rien ; car eſtant à Vandôme le 14. Novembre de la même année, ſa Majeſté rétablit les Foires de Geneve à la priere du Comte de Breſſe qui temporiſoit à ſe declarer pour le Duc de Bourgogne; mais apres avoir beaucoup dilayé, il alla au Pont de

Vaux, où le 24. Iuin 1468. il ratifia tout ce que Beaufort avoit negocié en son nom avec le Duc de Bourgogne, reçut depuis l'Ordre de la Toison d'or, & les patentes de Gouverneur des deux Bourgognes avec grosse pension; revenu à Bourg il en partit le 7. Aoust, ayant laissé le Gouvernement du pays de Bresse au Comte de Mont Revel, & celuy de Bourg au Seigneur de la Cueille; mais ne se croyant pas assez vengé du Roy, il engagea dans ce party Iean Louis de Savoye Evêque de Geneve, & Iacques de Savoye Comte de Romont ses freres, & tous ensemble se rendirent en l'armée du Duc de Bourgogne commandée par du Lau, qui fit de grands ravages sur la frontiere de Picardie.

7. Le Roy à même temps envoya ordre au Comte de Comminges Gouverneur de Dauphiné de faire la guerre en Bresse comme en pays ennemy, il y entra au mois de Septembre 1468. & y fit plusieurs actes d'hostilité. Ianus de Savoye Comte de Geneve son frere ébau-

Le Roy fait la guerre en Bresse.

cha ſous main ſa reconciliation avec le Roy, donnant eſperance à ſa Majeſté, que le Comte de Breſſe & ſes freres quitteroient le party du Duc de Bourgogne ; cependant le Roy ayant conſenty à une entreveuë avec le Duc à Perone, le Comte de Breſſe s'y trouva avec ſes freres à la ſuite du Bourguignon, portans la Croix de S. André ſur leurs habits, dont le Roy en eut beaucoup de déplaiſir ; neanmoins y ayant eu le 14. d'Octobre de ladite année Traitté de paix entre le Roy & le Duc ; Philippes y fut compris, & le Comte de Comminges eut commandement du Roy de ſortir de Breſſe avec ſes gens, avec ordre de faire reparer les dommages & les deſordres que ſes troupes y avoient faits.

8. Apres la paix concluë à Perone entre le Roy & Philippes le Bon Duc de Bourgogne, le Duc alla en Flandres pour faire la guerre aux Liegeois qui s'eſtoient revoltez, où le Comte de Breſſe luy rendit de ſignalez ſervices, au retour de cette

guerre

guerre Philippes de Savoye vint en Bresse, & y demeura jusqu'à ce que la negotiation de son Mariage avec Marguerite de Bourbon Princesse du sang de France eut esté achevée, qui estoit la plus grande seureté qu'il pouvoit souhaitter du Roy.

9. Au voyage qu'il fit aprés cela en France le Roy luy donna le Collier de l'Ordre de S. Michel qu'il avoit fraischement institué, & une Compagnie de cent lances; outre ce sa Majesté & luy par lettres dattées à Vendenures le 6. Octobre jurerent sur le bois de la vraye Croix de se secourir l'un l'autre avec fidelité; le Roy luy promit encore de le faire joüir des Comtez de Valentinois & de Dyois dont elle luy avoit fait don; & sur le dessein que le Roy eut d'assieger Perpignan tenu par les Aragonois, il confia la conduite de son armée au Comte de Bresse qui se rendit maistre de la Place, & remit le Comté de Roussillon en l'obeïssance de sa Majesté; de sorte que le Roy ne pouvant assez dignement reconnoistre ses fidelles servi-

ces, luy fit don en toute proprieté du Comté de Lauragais, & de la Seigneurie de Villelongue en la Seneschaussée de Tholose, par patentes du premier Aoust 1471. dattées à Amboise, & l'an 1478. Philippes s'estant obligé de servir le Roy de sa personne, de ses pays & de ses sujets envers tous & contre tous, le Roy luy donna pour une fois six mille livres, & luy promit douze mille livres de pension tous les ans, & une terre en titre de Comté de la valeur de quatre mille livres de rente.

10. Apres ces promesses Philippes demeura ferme dans l'obeïssance qu'il devoit au Duc Philibert son Neveu, pendant les troubles de 1479. & de 1480. ce qui fut cause que le Duc estant venu à Lyon l'an 1482. voir le Roy Louïs XI. il luy donna le Gouvernement du Piemôt; mais ayant voulu se maintenir en cette charge aprés le decés du Duc contre le gré de Charles son successeur, & au preiudice des lettres du Roy, il s'attira la disgrace de ces

deux Princes, & fut contraint de ſe retirer en Allemagne, où pour faire ſa paix avec le Roy, il ébaucha le Mariage de Marguerite d'Auſtriche avec le Dauphin: mais la mort de Louïs XI. le rappella en France auprés du Roy Charles VIII. qu'il ſalüa à Amboiſe & receut de ſa Majeſté des careſſes extraordinaires; & pour ne laiſſer point de pretexte à ſon Neveu de ſe plaindre de luy, à cauſe de l'hommage qu'il luy avoit demandé des terres de ſon appanage, il luy depeſcha de Montargis le 24. Ianvier 1484. ſon Conſeiller & Chambellan, pour l'aſſeurer par une declaration ſignée de ſa main & ſcellée de ſes armes qu'il luy ſeroit *bon & loyal ſujet*, le priant de le diſpenſer de rendre cet hommage en perſonne à cauſe des occupations qu'il avoit auprés du Roy.

11. Charles Duc de Savoye eſtant mort l'an 1490. il pretendit d'avoir la Regence pendant la minorité de ſon petit Neveu Charles-Iean-Amé; mais elle demeura à Blanche de Montferrat ſa Mere, &

Philippes s'en retourna en France, le Roy Charles VIII. ayant entrepris la conquête du Royaume de Naples l'an 1494. ce Prince le ſuivit, & paſſant à Florence il moyenna envers ſa Majeſté le reſtabliſſement de Pierre de Medicis, que les factions qui déchiroient cette ancienne Republique avoiēt chaſſé, & parce que le Pape Alexandre VI. au prejudice de ſes promeſſes faiſoit difficulté de donner paſſage à l'armée Royale ſur les terres de l'Egliſe, & de favoriſer les deſſeins du Roy, ſa Majeſté luy envoya en Ambaſſade le Comte de Breſſe, accompagné de Louys de Luxembourg Comte de Ligny, & de Guillaume Briſſonet Evêque de S. Malo, où Philippes negotia avec tant de prudence & d'addreſſe qu'il tira de ſa Sainteté toutes les aſſeurances que le Roy ſouhaittoit pour la facilité & ſeureté de ſon paſſage, & le Pape promit de plus de couronner le Roy comme Roy des deux Siciles, & comme ce voyage fut heureux au Roy, ſa Majeſté fit part de ſes con-

quêtes au Comte de Bresse luy donnant en proprieté les Comtez d'Alifio, de Terre-Neuve, de Chasteau S. Ange, & de Chastel-Dragon.

12. Le Roy ayant repassé les Monts & pris le chemin de Grenoble, Philippes qui estoit Gouverneur de Dauphiné y demeura, mais ce ne fut pas pour long-temps, car Charles-Iean-Amé son petit Neveu estant decedé au mois d'Avril 1496. il alla en Piemont prendre possession de la Couronne de Savoye à laquelle il ne s'attendoit point estant âgé de 58. ans, & par un rare exemple de moderation & de generosité il pardonna à tous ceux qui l'avoient offensé, & qui s'estoient le plus opiniâtrement opposez à ses desseins, & donna des recompenses à ceux qui apprehendoient de luy un chastiment. L'Empereur Maximilian luy envoya l'Investiture de ses Estats, par Patentes du 25. Iuillet, donc le Seigneur de Viry que le Duc luy avoit depêché en qualité d'Ambassadeur, fut le porteur.

13. Mais la Savoye ne joüit pas

long-temps du bon-heur qu'elle avoit receu d'avoir pour Souverain un prince si parfait & si accomply; car Philippes estant tombé malade à Turin se fit porter en littiere à Chambery & y mourut le 7. de Novembre 1497. n'ayant regné qu'un an & demy, son corps fut porté en l'Abbaye de Haute-Combe, & ses entrailles au Monastere de Lemens sur Chambery; n'estant encore que Comte de Bresse il fit son Testament au Pont-d'Ains le 26. Iuin 1492. par lequel il declara son fils aîné son heritier, & nomma pour executeurs de son Testament le Cardinal de Bourbon son Beau-frere, le Comte de Geneve, le Chancelier de Savoye, les Seigneurs de Varey & de Boringe de la Maison de Geneve.

Sa mort.

Son Testament.

Son eloge.

14 Philippes fut un beau Prince, & de belle taille, hardy & vaillant, sa generosité parut principalement en ce qu'apres sa reconciliation avec le Roy Loüis XI. il s'attacha aux interests de la France avec tant de fidelité & de constance, qu'il eut

les principales charges du Royaume; il est loüé entr'autres services qu'il rendit à la France, d'avoir empesché que la Provence ne passast au pouvoir du Duc de Bourgogne; il ayma beaucoup son peuple, & fut soigneux de faire administrer la iustice, & de conserver dans ses Etats la pureté de la Religion Catholique, ayant fait tous ses efforts pour la rétablir en la valée d'Angrogne d'où la secte des Vaudois l'avoit chassée. Quand il fut pourveu à la Couronne de Savoye, sa Cour estoit l'une des plus belles de l'Europe; car le Pape, la France, l'Arragon, les princes d'Allemagne, le Duc de Milan, les Venitiens, les Florentins, les Genois & les autres Princes d'Italie y avoient des Ambassadeurs residens. Mais Philippes est aussi blâmé d'avoir trop aimé les femmes, & troublé trop souvent la tranquillité des Estats de Savoye par des entreprises & executions violentes que colere ou son ambition luy inspiroit.

15. Il fut marié deux fois, pre-

Son premier mariage. mierement avec Marguerite de Bourbon fille de Charles Duc de Bourbonnois, & d'Auvergne, & d'Agnes de Bourgogne. Ce Meriage se fit en la Ville de Tours du consentement du Roy Louys XI. & fut conclu le 6. Ianvier 1471. en presence de Charles de Bourbon Archevêque & Comte de Lyon. Marguerite eut en dot 70. mille escus d'or neufs, & Philippes promit quatre mille livres de doüaire. Cette illustre Princesse témoigna sa pieté & l'amour qu'elle avoit pour son Mary detenu de longue maladie par le Vœu qu'elle fit de faire bastir un Monastere de l'Ordre de S. Benoist à Brou prés de Bourg en Bresse, pour en obtenir sa guerison. Elle testa le 27. Iuin 1482. & mourut de phtisie au Chasteau de Pont-Dains le 24. Avril 1483. & est enterrée à Brou dans une magnifique sepulture de marbre blanc que luy fit dresser une autre illustre Marguerite, qui accomplit son Vœu. Le Comte en eut deux enfans.

J. Philibert II. du nom Duc de

Savoye, qui fera le Chapitre ſuivant.

II. Louïſe de Savoye Ducheſſe d'Angouleſme, d'Anjou, & de Nemours, Comteſſe du Maine & de Gyen, née au chaſteau de Pont-Dains l'onziéme Septembre 1476. Elle fut accordée en Mariage à Paris le 16. Fevrier 1477. avec Charles d'Orleans Comte d'Angouleſme. Elle eut 35000. livres de dot & 3000. livres de doüaire. Elle fut mere du Roy François premier. Deux ans apres la mort de Marguerite de Bourbon, Philippes paſſa à un ſecond mariage l'onziéme du mois de Novembre 1485. avec Claudine de Breſſe dite de Bretagne fille de Iean de Broſſe Comte de Pentheure, iſſu de anciens Vicomtes de Limoges, & de Nicole de Bretagne. Elle eut en dot cent mille livres que ſa mere luy conſtitua, outre ſes biens paternels & la part qu'elle avoit en la ſucceſſion de Bernarde de Broſſe Marquiſe de Montferrat ſa ſœur aiſnée: elle ſurvêcut à ſon mary, & mourut à

Son ſecond Mariage.

Chambery le 13. d'Octobre 1513. laissant une grande opinion de sainteté. Elle eut de luy six enfans.

I. Charles Duc de Savoye III. du nom apres Philibert son frere.

II. Louïs de Savoye né l'an 1488. destiné à l'Eglise, il fut Prevost de Montiou, il mourut l'an 1502. & fut enterré à Hautecombe.

III. Philippes de Savoye Comte de Genevois, puis Duc de Nemours, qui fit la branche des Ducs de Nemours, de Genevois & d'Aumale.

IV. & V. Absalon & Iean Amé de Savoye morts au Berceau.

VI. Philiberte de Savoye Duchesse de Nemours nâquit apres la mort de son pere l'an 1498. Elle fut promise le 10. May 1513. à Iulien de Medicis frere du Pape Leon X. & fils de Laurent de Medicis & de Clarice des Vrsins, le Pape luy fit faire une entrée solemnelle à Rome, & dépensa à sa reception plus de 150000. ducats, tant il estoit joyeux d'une si illustre alliance, laquelle il avoit souhaittée avec beaucoup de chaleur & d'empressement.

Charles Duc de Savoye frere de cette princesse luy donna la Seigneurie de Fossan en Piemont, & le Marquisat de Gez pour en joüir pendant sa vie par lettres du 20. Fevrier 1515. & le Roy François I. par patentes datées à Milan au mois de Novembre suivant, luy donna, & à Iulien de Medicis son mary en toute proprieté le Duché de Nemours; mais ce mariage ne dura pas long-temps, parce que le Duc de Nemours mourut à Florence l'an 1516. commandant en qualité de Lieutenant General de l'Eglise l'armée que le Pape envoyoit au Duche de Milan, laissant sa vefve âgée seulement de dix huict ans, laquelle mourut au chasteau de Virieu le Grand en Bugez le 4. Avril 1524. âgée de 26. ans en reputation d'une haute & solide devotion, & d'une grande pureté de mœurs. Son tombeau ayant esté ouvert l'an 1639. cent quinze ans apres son decés, le corps fut trouvé tout entier par une espece de miracle.

Outre les enfans legitimes dont

i'ay parlé, Philippes eut un fils & trois filles naturelles de Bonne de Romagnan Dame Piemontoise.

I. René bastard de Savoye, & depuis legitimé Comte de Villars, de Tende, de Sommerive, &c. grand Maistre de France, & Gouverneur de Provence; qui a donné origine aux Marquis de Villars.

II. Ieanne de Savoye Dame de Mondidier en Bresse épousa Iean Grimaldi Prince de Monaco, de ce mariage ne vint qu'une fille Marie Grimaldi mariée à Reynaud de Villeneufve, Baron de Vins, Chevalier de l'Ordre de S.Michel.

III. Philippine de Savoye premiere femme de Laurens de Medicis pere de Leon X.

IV. Claudine de Savoye accordée en Mariage le dernier May 1509. à Lucian Grimaldi Prince de Monaco : ce qui n'eut point d'effet.

PHILIBERT II. DU NOM, Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, de Breſſe, &c. Prince & Vicaire perpetuel du S. Empire, Marquis d'Italie & Roy de Chypre ſurnommé *le Beau.*

SOMMAIRE.

1. Naiſſance du Duc Philibert 2. Qui ſuit ſon pere au voyage de Naples. 3. Il reçoit le même appanage qu'avoit eu ſon pere, & peu apres il devient Duc de Savoye. 4. Il traite avec le Roy Louys XII. du paſſage de ſon armée par ſes terres pour la conqueſte de Milan. 5. Et y accompagne ſa Majeſté. 6. Il reçoit l'Archiduc

Philippes son Beaufrere dans ses Estats. 7. Patentes de l'Empereur Maximilian en sa faveur. 8. Il fait faire un tournoy & un combat à Carignan pour honorer les nopces de Laurent de Gorrevod. 9. Mort du Duc Philibert. 10. Son Eloge. 11. Ses deux mariages sans enfans.

1. SI le Regne precedent a esté court, cettuy-cy n'a pas esté de longue durée. Philippes estoit âgé de 58. ans quand il fut appellé à la couronne, & ne regna que dix-huict mois, & voicy son fils qui prend le sceptre à l'âge de dix-sept ans, & n'en regne que sept. De sorte que si apres la perte du Duc Philippes, ce fut un grand bonheur à la Savoye qu'il eut laissé ce digne successeur de son courage & de ses vertus, ce fut aussi une extraordinaire affliction de l'avoir veu si tost mourir.

Philibert vint au monde au château du Pont Dains en Bresse le Lundy 10. Avril 1480. une heure

apres minuit, le Comte de Bresse son Pere qui avoit alors toutes ses inclinations pour la France, le fit élever auprés du Roy Charles VIII. pour gage de son affection, & luy donna pour Gouverneur Iean de Loriol Gentilhomme Bressan.

2. Au voyage que le Roy Charles VIII. fit en Italie pour la conqueste du Royaume de Naples l'an 1494. ce ieune Prince qui n'avoit que 14. ans y suivit le Comte de Bresse son pere; mais parce que les maladies estoient grandes en l'armée du Roy, son pere le renvoya en Piemont, où il accompagna Blanche de Montferrat Duchesse Doüairiere de Savoye à la reception qu'elle fit au Roy à Turin à son retour de Naples.

3. L'année suivante son pere ayant succedé au Duché de Savoye, donna à ce ieune prince le même appanage qu'il avoit eu, c'est à dire, le Comté de Bresse par patentes dattées à Turin le 12. Iuin 1497. mais ce ne fut pas pour long temps, parce que Philippes estant mort la

même année Philibert fut heritier de ses Estats, & en cette qualité il accompagna & mena deux cens lances à l'Empereur Maximilian contre les Florentins, qui en suitte luy donna l'Investiture de ses Estats par patentes dattées à Inspruck le 10. Mars 1498.

4. Apres la mort du Roy Charles VIII. Louïs XII. qui luy succeda, ayant fait dessein de recouvrer le Duché de Milan & autres terres occupées par Louïs Sforce dit le More, se voulut asseurer de l'amitié du Duc Philibert, afin d'en recevoir de l'aide & du secours au passage de son armée, & le Duc pour témoigner à sa Majesté le desir qu'il avoit de le servir luy envoya le Comte de la Chambre, qui s'estant abouché avec le Cardinal d'Amboise à Chasteau-Renaud le 22. Fevrier 1498. il fut resolut que le Duc donneroit passage & vivres en payant à l'armée du Roy, moyennant quoy sa Majesté luy bailleroit de pension par an 22000. livres, & à René bastard de Savoye 10000. liv. que si le

Roy passoit les Monts en personne le Duc donneroit aussi passage à ses gens, & retraitte dans ses places, & permettroit à ses sujets de suivre sa Majesté s'ils y vouloient aller; que si le Duc y vouloit aller en personne le Roy luy donneroit le commandement de 200. hommes d'armes, dont le Duc nommeroit les Officiers; que pendant cette guerre le Roy luy bailleroit trente mille écus sol par mois, moyennant que le Duc fourniroit 600. combatans à cheval armez; que la conquête du Duché de Milan faite, le Roy donneroit au Duc des terres & Seigneuries du Milanois de proche en proche à la bien seance de ses Estats de Piemont, jusquà la valeur de vingt mille ducats d'or de rente, & au grand bastard jusqu'à quatre mille; que le Roy entretiendroit au Duc pendant sa vie en France une compagnie de cent hommes d'armes: que si Ludovic Sforce avant ladite guerre ou apres attaquoit les Estats du Duc, le Roy seroit tenu de le secourir; que le Roy ne feroit aucun

Traitté de paix, de trêve, de ligue, & de confederation sans y comprendre le Duc: qu'apres ladite conquête, si le Duc vouloit recouvrer les châteaux, terres & Seigneuries que l'Evêque & la communauté de Valays luy tenoient, le Roy seroit obligé de luy ayder à ses propres frais & dépens: que par le Traitté on n'entendoit point déroger aux anciennes & nouvelles alliances des Maisons de France & de Savoye.

5. En execution de ce Traitté le Duc donna passage à l'armée Françoise, eut tant de soin des troupes & des Chefs, & receut le Roy avec tant de magnificence à Turin, que sa Majesté estant à Milan, où le Duc l'avoit accompagné, par patentes du 3. & 8. d'Octobre de la même année luy accorda une pension de vingt mille écus sur les revenus du Duché de Milan, la compagnie d'hommes d'armes du Duc servit en l'armée du Roy, commandée par Amé Gaspar de Rovorée Gentil-homme Savoisien qui servit utilement la France, car il sauva la vie

à Iean Iacques Trivulce Gouverneur de Milan, empeſcha le ſoûlevement des Milanois, ſe ſignala au Siege de Novare, aux troubles de Piſe, & en l'armée qui fut envoyée à Naples, & le Duc au retour du Roy fit compagnie à ſa Majeſté juſqu'à Grenoble & à Lyon l'an 1502. Le Roy repaſſa les monts avec une grande armée pour la conquête de Naples, & fut receu en toutes les Villes de Piemont avec des honneurs & ſomptuoſitez extraordinaires, qui témoignerent l'inclination que ce Prince avoit de favoriſer les armes de France.

6. Philippes Archiduc d'Auſtriche paſſant d'Eſpagne au pays-Bas, fut receu à Lyon par le Roy Louïs XII. d'où il alla à Bourg en Breſſe viſiter le Duc ſon Beaufrere, & la Ducheſſe Marguerite d'Auſtriche ſa ſœur; il y fit ſon entrée le 7. d'Avril 1503. mais y eſtant tombé malade, il ſe fit porter à Lyon, où ayant recouvré ſa ſanté, il alla au chaſteau de Pont-d'Ains dire adieu au Duc Philibert & à ſa ſœur, & ce fut là

où le Duc fit voir à ce Prince la premiere relique du S. Suaire.

Patentes de l'Empereur Maximiliã en sa faveur.

7. A même-temps que le Duc caressoit l'Archiduc son beau-frere, l'Empereur Maximilian son beau-pere, par patentes datées à Anvers le premier Avril de la même année, luy donna l'hommage des Comtes de Radicata & des Seigneurs de Coconas en Piemont, pour en exiger la prestation avec les mêmes devoirs & droits que faisoient les Empereurs, & par d'autres patentes du 15. d'Octobre suivant, sa Majesté Imperiale voulant traitter son Gendre plus favorablement, luy quitta tout le droit Imperial sur les terres que le Duc de Bourbon possedoit entre les Rivieres Dains & de Saône, ensemble les hommages de la jurisdiction temporelle sur les Villes & Dioceses de Syon, de Lausanne, de Geneve, d'Aouste, d'Yvrée, de Turin, de Maurienne, de Tarentaise, de Belley, de Vercel, & du Mont-Devis, & sur tout ce qui dépend des Evêchez de Lyon, Mâcon & de Grenoble dans l'étenduë de

ſes Eſtats, conformement à la conceſſion qu'en avoit déja faite l'Empereur Charles IV. au Comte Verd.

8. Philibert ayant par ſa prudence maintenu ſes Eſtats en paix pendant les plus grands troubles d'Italie paſſa l'hyver en Piemont, & pour donner du divertiſſement à Marguerite d'Auſtriche ſon Eſpouſe, & à Blanche de Montferrat Ducheſſe Doüairiere de Savoye, & pour honorer les nopces de Laurens de Gorrevod Seigneur de Montanay ſon grand Eſcuyer qui épouſoit la fille du Comte de Varax ; il ordonna un tournoy & un combat à la Barriere à Carignan le 18. Fevrier 1504. qui dura deux iours à pied l'épée à la main, & à cheval avec la lance. Tournoy à Carignan.

9. Mais ce Prince eſtant allé au Pont d'Ains pour avoir le plaiſir de la chaſſe, du coſté de Lanieu en Bugey, tomba malade pour avoir beu trop frais en une fontaine auprés de S. Bulba, & mourut au pont-d'Ains en la même chambre où il avoit pris naiſſance le Mardy 10. Septem- Sa mort.

1504. bre 1504. Son cœur fut inhumé en la chapelle de la Ville du Pont-d'Ains & son corps porté à Brou en une magnifique sepulture de marbre blanc qui est au Chœur au milieu de celles de Marguerite de Bourbon sa mere, & de Marguerite d'Austriche sa femme.

Son eloge. 10. Ainsi mourut le Duc Philibert âgé seulement de 24. ans, Prince qui outre la beauté du corps qui luy acquit le surnom de *Beau*, eut encore celle de l'esprit en un degré si eminent, qu'il n'y avoit rien à souhaitter en luy qu'une plus longue vie; il se rendit recommandable par sa liberalité, par son courage, & par son affabilité, qui faisoit que personne ne partoit mécontent d'auprés de luy; pendant son regne ses sujets joüirent d'une profonde paix: il eût tant d'inclination à leur soulagement, que pour abreger les procez il fit plusieurs Edits & Reglemens. Son zele à la Religion Catholique parut à la fondation du Convent des Observantins de Vignon, & aux efforts qu'il fit pour

convertir les habitans des Valées de Luzerne & d'Angrogne infectées de l'herefie des Vaudois : & parce que les Ducs de Savoye avoient accouftumé de faire porter avec eux le faint Suaire comme un prefervatif contre toutes fortes d'accidens : ce Prince le fit mettre dans une chaffe d'or de la valeur de douze mille efcus, en la fainte chapelle du chateau de Chambery pour rendre cette merveilleufe relique digne d'une plus grande veneration. Enfin Philibert attira fur foy tant d'eftime & d'admiration, que tous fes fujets loüoient fa douceur, refpectoient fon authorité, & craignoient fa iuftice.

11. Il ne laiffa point d'enfans, quoy qu'il euft efté marié deux fois. La premiere avec Yoland Loüife de Savoye fa coufine, fille de Charles Duc de Savoye premier du nom, & de Blanche de Montferrat : leur mariage fe fit le douziéme de May 1496. par difpenfe du Pape Alexandre VI. à Turin en grande folemnité ; mais cette princeffe

Son premier mariage.

mourut peu de temps apres ſans poſterité.

Son ſecond Mariage.

En ſecondes nopces il s'allia le vingt-ſixiéme de Septembre 1501. à Bruxelles avec Marguerite d'Auſtriche, Princeſſe Doüairiere d'Eſpagne & de Caſtille, fille de Maximilian Roy des Romains, & ſœur de Philippes Archiduc d'Auſtriche, elle eut en dot trois cens mille écus d'or, & de doüaire douze mille écus aſſignez ſur le Comté de Romont, païs de Vaud & de Foucigny. Elle avoit eſté accordée à l'âge de deux ans l'an 1482. par la negotiation de Philippes de Savoye Comte de Breſſe avec Charles Dauphin de France, depuis Roy ſous le nom de Charles VIII. par l'Archiduc Maximilian ſon Pere qui luy donna en dot les Comtez d'Artois, de Bourgone, d'Auxerre, de Charolois & de Boulogne, les Seigneuries de Salins, de Bar ſur Seine & de Noyers, & l'envoya en France, où elle fut élevée au chaſteau d'Amboiſe auprés de la Reine Charlotte de Savoye avec les enfans de

de Frãce. Mais le Roy Charles VIII. ayant fait d'essein d'épouser Anne Duchesse de Bretagne, renvoya Marguerite d'Austriche au païs Bas, en suite de ce qui avoit esté arresté à Senlis l'an 1494. & comme l'année du mariage du Roy les vins furent tous verds à cause des grandes pluyes, Marguerite estant à table, & ses Maistres d'Hostel se plaignans de ce que le vin qu'on y servoit estoit si verd; elle répondit ingenieusement, qu'il ne s'en falloit pas estonner, *parce que les serments n'avoient rien valu*, faisant allusion à la rupture de son mariage avec le Roy. Et comme elle estoit l'une des plus riches heritieres de la Chrestienté, elle fut recherchée en mariage par Iean Prince de Castille, fils & presomptif heritier de Ferdinand Roy d'Arragon & d'Isabelle Reine de Castille, à qui elle fut mariée à Burgos où se fit la solemnité de son mariage, qui pourtant ne dura pas long-temps, car ce Prince mourut le quatriéme d'Octobre 1498. laissant la Princesse enceinte d'un fils

dont elle accoucha avant le terme.

Cette ſeconde affliction l'obligea de retourner en Flandres, où elle fut remariée l'an 1501. avec le Duc Philibert; mais ce mariage ne fut pas plus heureux que l'autre n'ayant duré que trois ans. Apres la mort du Duc Philibert elle ſe retira en Allemagne auprés de l'Empereur Maximilian ſon pere. Elle fut Gouvernante des païs-Bas, & acquit tant de reputation par ſa prudence & merveilleuſe conduite, qu'elle en a eſté hautement loüée, particulierement des ſoins qu'elle prit d'arreſter le progrés de l'hereſie de Luther en ces provinces. C'eſt elle auſſi qui negotia ſi heureuſement avec Loüiſe de Savoye mere du Roy François I. le fameux Traitté de paix de cambray l'an 1529. Elle mourut à Malines le dernier Novembre 1530. Son cœur fut porté en l'Egliſe du Monaſtere de l'Annonciade de Bruges, ſes entrailles à Malines, ſon corps en l'Egliſe de Brou prés de Bourg en Breſſe, en une riche & ſuperbe ſepulture de

marbre blanc, à costé du Duc son mary. Tous ceux qui ont écrit de cette Princesse l'ont loüée de sa douceur, de son affabilité, de sa modestie, de sa prudence aux affaires d'Estat, de sa grande constance en ses afflictions, & de sa chasteté, car ayant esté laissée veuve par le Duc Philibert âgée seulement de 24. ans, elle ne voulut iamais passer à d'autres nopces, bien qu'elle eust esté recherchée par Ladislas Roy de Hongrie, & par le Roy d'Angleterre. Elle ne médisoit de personne, fut tres-liberale, facile à pardonner les iniures, tardive à faire punir les crimes, & prompte à la recompense des bonnes actions. Elle a fondé deux celebres Monasteres, l'un de l'Annonciade à Bruges, & l'autre de Brou en Bresse, ayant depensé en ce dernier 200000. escus.

CHARLES III. DU NOM

Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneve, de Nice, d'Ast, de Bresse, & de Romont, Baron de Vaud, de Gez, & de Foucigny, Seigneur de Vercel, de Beaufort, de Bugey, & de Fribourg, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, Roy de Chypre. Surnommé *le Bon*.

SOMMAIRE.

1. *Naissance de Charles qui trouve le domaine de Savoye endebté de Doüaires de Femmes.* 2. *Les Valesans luy font la guerre.* 3. *Guerre de Genes.* 4. *Le Pape luy envoye une espée & un*

chapeau benits. 5. Il entre dans la ligue contre les Venitiens. 6. Il refuse passage aux Suisses qui vouloient aller au secours des Venitiens 7. Il est recherché du Pape & du Roy de France pour leur procurer l'alliance des Suisses. 8. Le Roy François I. le prie de continuer le Traité commencé avec les Suisses. 9. Il envoye rendre obeïssance au Pape. 10. Les Suisses occupent les passages de Piemont, d'où ils sont desnichez par les François. 11. Le Roy s'avance en Piemont, & se fait un Traité entre luy & les Suisses 12. Le Cardinal de Syon fait rompre ce Traité. 13. Voyage du Duc à la Sainte Baume. 14. Le Roy fait declarer la guerre au Duc, & les Suisses deputent au Roy pour luy faire rompre ce dessein. 15. Les habitans de Geneve recherchent la Bourgeoisie des Suisses, entrée du Duc à Geneve. 16. Ordre du Collier changé en celuy de l'Annonciade. 17. Mort de l'Empereur Maximilian & Election de Charles-Quint. 18. Entrée de la Duchesse à Turin, & à Geneve. 19. Perte du Duché de Milan pour les François. 20. Perte de la bataille de Pavie & prise du

Roy. 21. *Le Duc se trouve au couronnement de l'Empereur.* 22. *Qui luy donne le Comté d'Ast dont le Roy est mécontent.* 23. *L'Empereur emmene le fils aîné du Duc en Espagne dont le Roy est fasché.* 24. *Le Duc refuse le Chasteau de Nice au Pape.* 25. *Incendie de la Sainte Chapelle de Chambery où le S. Suaire est conservé miraculeusement.* 26. *Bourgeoisie de Geneve avec les Cantons de Berne & de Fribourg, Geneve chasse son Evêque.* 27. *Le Roy favorise la rebellion de Geneve.* 28 *Le Duc mande au Roy l'Evesque de Lausanne qui est mal receu, les peuples de Tarentaise sont fidelles à leur Prince.* 29. *Les Bernois prennent la protection de Geneve.* 30. *Mort du fils aisné du Duc en Espagne, les Bernois denoncent la guerre au Duc.* 31. *Perte de Turin qui est pillé par les François* 32. *L'Empereur descend en Provence avec grosse armée, Siege d'Aix.* 33. *Le Duc est debouté de ses pretentions sur le Montferrat par la sentence de l'Empereur.* 34. *Mort de la Duchesse Beatrix.* 35. *Entreveuë du Pape, de l'Empereur, & du Roy à Nice.* 36. *Entreprise & Sie-*

ge de Nice. 37. Prise de Mont-Devis & de Carignan, bataille de Cetisoles gagnée par les François. 38. Les Bernois, Fribourgeois & Valesans sont condamnez par la Chambre Imperiale de restituer au Duc ce qu'ils leur avoient pris. 39. Traité de paix entre l'Empereur & le Roy. 40. Mort du Duc Charles. 41. Son Eloge. 42. Son alliance & ses Enfans.

1. PAR la Loy de l'Etat observée en Savoye, Charles succeda au Duc Philibert son frere mort sans enfans, il avoit pris naissance au chasteau de Chazey en Bugey le 10. Octobre 1486. à son avenement à la Couronne il trouva l'Etat de Savoye chargé de debtes, à cause des Doüairieres qui en joüissoient de la principale partie : car Blanche de Montferrat veuve de Charles I. tenoit les meilleures places du Piemont : Claudine de Bretagne veuve du Duc Philippes sa mere possedoit tout le Bugey ; & Marguerite d'Austriche veuve du Duc Philibert, te-

noir la Bresse, les païs de Vaud, de Foucigny & le Comté de Villars; outre cela Louïse de Savoye fille de Ianus de Savoye Comte de Geneve avoit par engagement la plusspart du Chablais. Ainsi Charles obligé de n'avoir des pensées que pour la paix, envoya des Ambassadeurs au Pape, au Roy Louïs XII. & aux Cantons de Berne, de Fribourg, & de Soleurre, pour renouveller les anciens Traittez d'alliance & de confederation qui estoient entr'eux & la Royale Maison de Savoye; & à même-temps il dépêcha auprés de l'Empereur, Amé Baron de Viry pour avoir l'Investiture de ses Estats qui luy fut accordée, par patentes datées à Strasbourg le 5. May de l'an 1505.

Les Valesans luy font la guerre.

2. L'année suivante il passa les Monts, & fit son entrée solemnelle à Turin au mois de Mars, où il fut receu avec une magnificence extraordinaire: mais il n'y demeura pas long temps, parce que l'Evêque de Syon & les Valesans firent quelques hostilitez du costé de

Chablais, esperans d'avancer leurs limites, & de continuer leurs usurpations, le Duc n'en eut pas plûtost l'avis qu'il vint en Savoye, dressa une armée de dix mille hommes, & en donna la conduite à François de Luxembourg Vicomte de Martigues, plus homme d'esprit que de main, qui au lieu d'employer ces troupes dans leur premier feu, les laissa ralentir par un sejour inutile à Fuyan sur le bord du Lac Leman. Cependant les Bernois comme voisins & alliez prirent connoissance de ce differend, & moyennerent une tréve, & ensuite une paix, ainsi le Duc perdit l'occasion de vanger les injures que luy avoient fait les Valesans, & de reprendre ce qu'ils avoient precedemment usurpé sur le Chablais sans autre titre que celuy de la bien-seance.

Guerre de Genes.

3. La guerre des Valesans éteinte, le Duc en vit naistre une autre en son voisinage, où il fut obligé de s'interesser, le Roy Louis XII. ayant fait dessein de faire la guerre aux Genois revoltez contre luy, envoya

le Seigneur d'Alegre pour faire lever le Siege de Monaco mis par les Genois, Charles luy donna un notable fecours d'hommes, d'artillerie & de munitions ; & depuis le Roy s'estant mis en chemin au mois d'Avril 1507. le Duc alla au devant de luy jusqu'à Oulx, suivi des principaux Seigneurs & Gentils-hommes de ses Estats, le conduisit à Montcalier, & le voulut accompagner jusques à Gener, luy offrant service de sa personne, secours de ses gens, & les clefs de ses Villes, dont le Roy fort satisfait luy donna une pensiõ de vingt mille livres tous les ans sur le Duché de Milan, & permit par Edit donné à Blois le 24. Novembreque toutes les monnoyes d'or & d'argent que ce Prince faisoit battre à Chambery & à Geneve, eussent cours dans tout le Royaume de France.

4. Le 28. de Ianvier suivant, le Pape Iule luy envoya une espée & un chapeau benits, avec les mesmes eloges que le Pape Sixte IV. avoit donnez au Duc Philibert,

luy faiſant vn pareil preſent.

5. Peu de temps aprés le Pape, l'Empereur Maximilian & les Rois de France & d'Eſpagne ayant fait ligue offenſive & defenſive contre les Venitiens à Cambray, il y eut un article par lequel il fut reſervé que Charles Duc de Savoye y ſeroit compris pour l'intereſt qu'il avoit de recouvrer le Royaume de Chypre que les Venitiens luy detenoient; & pour ce ſujet l'Empereur luy envoya un Ambaſſadeur pour ſçavoir s'il deſiroit entrer dans la ligue, le Duc y conſentit & deputa à l'Empereur & au Roy Louïs XII. que par ſa declaration du 9. de May, l'avoit déja compris dans cette ligue, & donna combat aux Venitiens à la fameuſe bataille d'Agnadel.

Il entre dans la ligue contre les Venitiens.

6. Les Suiſſes jaloux des proſperitez du Roy & animez par les Venitiens, ayans pris reſolution l'an 1510. de deſcendre en Italie pour s'oppoſer à ſes victoires, le Duc leur refuſa le paſſage de la Val d'Aouſte, qu'ils luy avoient deman-

dé, & envoya cinq cens chevaux à Yvrée pour leur empêcher l'entrée de l'Italie de ce costé-là, pendant que Chaumont Gouverneur de Milan se disposoit d'en faire autant sur les autres avenuës du Milanois. En même-temps Iean du Four natif d'Annessy, qui avoit esté Secretaire du Duc, estant sorty de la Cour pour quelque déplaisir qu'il avoit receu de la Val-d'Isere, se retira en Suisse, & sa mit sous la protection des Cantons de Berne & de Fribourg qui luy donnerent droit de Bourgeoisie, & pour les payer de ce bien-fait il leur remit deux titres qu'il avoit forgez, par l'un desquels Charles I. du nom Duc de Savoye leur donnoit trois cens mille escus : & par l'autre il faisoit donation de six cens mille escus aux huict Cantons des ligues, & pour seurté leur assignoit le païs de Vaud & les meilleures places de Savoye : les Suisses profitans de l'infidelité de ce sujet, envoyerent des Ambassadeurs à Charles pour estre payez. Il deputa des gens de son Conseil pour voir

ces deux pieces & les examiner, on les reconnut fausses ; outre le soupçon qu'il y avoit de ce qu'elles n'avoient point paru jusqu'alors, & que les Suisses n'en avoient jamais fait la demande depuis le decez de Charles Premier, sous les regnes de Philippes & de Philibert ; d'ailleurs ses Ambassadeurs alleguoient qu'il n'estoit pas tenu de payer les debtes de son Predecesseur, dont il n'estoit pas heritier. Toutes ces raisons n'ayans pû contenter les Suisses qui le menacerent de la guerre, Charles s'avança jusqu'à Geneve avec des troupes dans la resolution de leur resister ; les Genevois le receurent comme leur Souverain, & sous le Dais porté par les Scindics: les ruës estoient tapissées, l'Artillerie joüa, & les feux allumez aux principaux endroits de la Ville, donnoient des preuves de la joye que le peuple avoit de sa venuë. Il en declara le sujet aux Scindics, & leur dit que se voyant sur le point d'entrer en guerre avec les Suisses, il vouloit faire sa place d'armes à

Geneve, & fortifier le Bourg saint Gervais. A cette simple ouverture le peuple travailla à la fortification avec tant d'affection & de zele, que le Duc en demeura satisfait. Cependant les Ambassadeurs que Charles avoit envoyez aux Suisses plustost que d'en venir aux mains capitulerent avec eux, & quoyque Charles eut du desavantage en ce Traitté, parce qu'on l'obligeoit de payer partie de ce dont il ne devoit rien, il luy fut neanmoins utile, en ce que cela luy fraya le chemin de l'alliance qu'il fit au mois de May de l'an 1512. à la diete de Bade avec tous les Cantons, laquelle fut pour vingt cinq ans.

Ligue avec les Cãtons.

7. Cette alliance donna tant de reputation auprés du Pape & du Roy Loüis XII. que ces deux Princes devenus ennemis escrivirent chacun à Charles pour avoir la confederation des Suisses de son costé, ce qui le mit dans de grandes perplexitez, pour le peril qu'il y avoit à se declarer, il creut de s'en demê-

ler plus honorablement en essayant de reconcilier ces deux Puissances, mais tous les soins qu'il prit pour y disposer le Pape Iules furent inutiles tant il estoit éloigné de la paix, ce qui le fit penser d'unir les Suisses avec le Roy, à quoy il n'avoit pas peu de difficultez; mais la mort de Iules ayant fait place à Leon X. de la maison de Medicis, ce Pape rechercha avec empressement l'alliance de Philiberte de Savoye sœur du Duc pour Iulien de Medicis Marquis de Soriana son frere; ainsi le Duc asseuré de cet appuy continua sa negociation avec les Suisses en faveur de Louïs XII. mais les resolutions de cette nation allant lentement, le Roy mourut le premier de Ianvier 1515. avant qu'il y eust rien d'arresté, laissant la Couronne à François I. Neveu du Duc de Savoye, & fils de Louïse de Savoye sa sœur.

8. Charles ravy de voir monter sur le Thrône un Prince qui luy estoit si proche, luy envoya une belle Ambassade pour en témoigner

sa satisfaction. Ses Ambassadeurs furent receus avec toutes les demonstrations d'amitié imaginables, & chargez de sa Majesté de conjurer leur Maistre d'entretenir les ouvertures & les propositions qui avoient esté faites avec les Suisses de la part du Roy Louis. Le Duc à leur retour dépêcha en Suisse Pierre de Lambert President des Comtes de Savoye, pour détacher les Suisses des interêts de Maximilian Sforce Duc de Milan ennemy des François, & pour leur faire prendre le party du Roy. Le Cardinal de Syon qui estoit leur Chef ne voulut point ouyr Lambert qui fut contraint de passer outre, & de solliciter vivement les principaux Cantons de Berne, de Soleurre & de Fribourg pour les porter à la paix; mais il ne pût obtenir autre chose qu'une diete assignée à Galera.

9. Le Duc en ce temps là estoit en Piemont, d'où il envoya en Ambassade à Rome Louis de Gorrevod Evêque de Maurienne & autres, pour rendre obeïssance au nouveau

Pape, & pour le remercier de la faveur que sa Sainteté luy avoit faite d'eriger l'Eglise Cathedrale de Turin en Metropolitaine, & celles de Chambery & de Bourg en Bresse en Cathedrales.

10. François I. estoit à Lyon qui se preparoit avec une puissante armée à la conquête de Milan. Les Suisses qui jugoient bien que les frais de la guerre leur tomberoient dessus, s'avancerent dans le Piemont pour s'opposer au passage du Roy; le Duc n'estant pas en estat de leur resister fut contraint de ceder à la force. Ils se saisirent de Briqueras, de Cony, de Pignerol, de Suze & de Saluces environ la saint Iean de l'an 1515. Prosper Colomne qui estoit l'un de leurs Chefs leur persuada qu'ils estoient assez puissans pour combattre le Roy, & de se rendre Maistres de Piemont; neanmoins quelques soins qu'ils prissent de garder les avenuës, Charles de Soliers Gentil-homme Piemontois envoyé par le Duc au devant de

Les Suisses occuperent les passages du Piemont.

1515.

l'armée du Roy, conduisit si bien le Chevalier Bayard, la Palice, Aubigny, & Humbercourt par des endroits qui n'estoient pas gardez, qu'ils surprirent Prosper Colomne à Villefranche, le prirent prisonnier avec le Comte de Policastre & autres Capitaines, & eurent du butin jusqu'à cent cinquante mille escus, ce qui estonna si fort les Suisses, qu'ils abandonnerent les passages & se retirerent en desordre sur le Milanois, pillans Chivas & Vercel parce qu'on leur avoit refusé des vivres.

Le Roy s'avance en Piemont.

11. Le Roy passa les monts avec toute son armée proche de Roques-Parviere, fut à Carignan, & de là à Turin, où le Duc le receut superbement, luy fournit hommes, vivres & artillerie, & l'accompagna jusqu'à Vercel, d'où sa Majesté partit pour aller assieger Novare dont les Suisses s'estoient emparez. Ce fut à Vercel où Charles oüit vingt Ambassadeurs des Suisses qui le prierent de se trouver à la Diete de Galera, où il y avoit apparence

qu'il se pourroit conclure non seulement un Traitté entre le Roy & eux, mais encor avec Maximilian Sforce : le Duc alla à Galera, René Bastar de Savoye Comte de Villars, & Odet de Foix Seigneur de Lautrec y furent aussi de la part du Roy: Sforce y envoya des Ambassadeurs; le Traitté fut conclu par les soins du Duc, par lequel il fut dit : *qu'il y auroit paix entre la France & les Suisses ; qu'ils rendroient ce qu'ils avoient occupé sur le Duché de Milan; que le Roy leur payeroit quarante mille francs tous les ans, & ce qui leur avoit esté promis par le Seigneur de la Tremouille au Siege de Dijon, que Maximilian Sforce se departiroit de toutes les pretentions qu'il avoit sur le Duché de Milan, moyennant le Duché de Nemours; une pension de douze mille escus, & une Princesse du sang Royal que l'on luy feroit espouser.*

12. Apres cela Charles retourna en Piemont, & comme le Comte de Villars & Lautrec alloient à Bussalore faire conter l'argent aux Suis- Le Cardinal de Syon fait rõpre le Traité.

ses ; les Cardinal de Syon ennemy capital des François rompit le Traité, & attaqua leur camp, de sorte que le Roy fut obligé de donner combat à Marignan le 13. Septembre où les Suisses furent défaits. Le Pape qui s'estôit auparavant declaré contre le Roy estonné de ce succés envoya l'Evêque de Tricarico au Duc pour s'entremettre d'un accommodement, où Charles reüssit si bien qu'il y eut une entrc veuë à Bologne entre le Pape & le Roy, où ils demeurerent bons amis.

Voyage du Duc à la sainte Baume. 1516.

13. L'année suivante Charles estant allé par devotion visiter la sainte Baume en Provence, le Roy commanda à René de Savoye Comte de Villars grand Seneschal & Gouverneur de Provence, & au Parlement d'Aix par lettre du premier Fevrier, de recevoir ce Prince avec magnificence par toutes les Villes où il passeroit, allant & venant de la sainte Baume avec pouvoir de delivrer des prisonniers pour toutes sorres de crimes hors de leze Majesté, & le Roy apres la conquê-

te du Duché de Milan s'en retourna en France, & estant à Lyon touché d'un même mouvement de pieté, rendit à pied un vœu au S. Suaire de Chambery, qu'il avoit fait le iour de la bataille de Marignan, où tous les Principaux Seigneurs de la Cour suivirent sa Majesté, le Duc y receut le Roy avec une somptuosité si extraordinaire que sa Majesté partit de Chambery fort satisfait. Ce ne fut pas tout, le Duc entreprit si fortement de noüer un Traitté du Roy avec les Suisses que nonobstant le dépit qu'avoit eu cette Nation, d'avoir esté mal-traittée à Marignan, & les empêchemens qu'y apportoit le Cardinal de Syon, les Suisses consentirent à une assemblée à Geneve où le Duc se trouva avec les Deputez du Roy & des Cantons, & où il agit si fortement qu'apres avoir surmonté toutes les difficultez & les obstacles qui paroissoient invincibles, l'alliance de la France & des Suisses fut concluë le iour de S. André de l'an 1516. 1516.

14. Tant de bons offices rendus

Le Roy fait declarer la guerre au Duc.

au Roy, persuadoient à Charles qu'il se devoit tout promettre de sa Majesté, cependant il fut bien surpris de voir en peu de temps tous ses bons offices oubliez, & de recevoir des menaces d'où il n'esperoit que des faveurs. Leon X. avoit erigé en faveur du Duc les Villes de Chambery & de Bourg en Cathedrales l'an 1515. Dont les Dioceses furent composez de tout ce qui dependoit de ceux de Grenoble & de Lyon, en Savoye, Bresse, Bugey, Dombes, & Comté de Bourgogne. François premier, l'Evesque de Grenoble, Charles Duc de Bourbon Seigneur de Dombes, & l'Archevêque & le Chapitre de Lyon s'y estoient opposez, & toutefois la chose avoit passé à Rome, parce qu'en ce temps-là le Pape & le Roy n'estoient pas bien ensemble; apres leur reconciliation, François I. fit de grandes instances à Rome pour la revocation de ces deux Bulles, & l'obtint, l'execution en fut adressée aux Evêques de Glandeve & de Ieropoly & à l'Abbé d'Aisnay qui

furent à Chambery & à Bourg, mais le Duc y apporta de l'empê-chement sur les lieux, & les Commissaires furent contrainrs de s'en retourner sans rien faire. Charles se plaignoit que le Pape sans l'ouïr avoit supprimé ces deux Evêchez, & envoya à Rome pour dire ses raisons & pour en avoir le restablissement, mais le Roy n'y voulut iamais consentir, l'Empereur Maximilian en écrivit au Roy, à la priere de Charles, & quoyque la chose ne fust pas de grande consequence, si ce n'est que François I. ne se voulust point relascher de cette premiere severité; au contraire il escrivit au Duc, *Que s'il ne se departoit de cette pretention; s'il ne restituoit la part des biens de Louïse de Savoye sa mere en l'hoirie du Duc Philippes & de Marguerite de Bourbon ses pere & mere, Vercel comme dependant du Duché de Milan, & Nice comme membre du Comté de Provence, & s'il ne rendoit à René de Savoye le Comté de Villars, & les autres terres dont joüissoit Marguerito d'Austriche, il*

Les Suiſſes deputẽt au Roy en faveur du Duc.

luy feroit la guerre. Le coup fut ſuivy de la menace, car il l'envoya défier à Suze par Normandie Heraut d'armes du Roy qui la luy declara, le Duc en ayant écrit au Pape & à l'Empereur & aux Suiſſes, ces derniers envoyerent un Heraut en France pour prier ſa Majeſté de ne point faire la guerre au Duc de Savoye, autrement qu'ils ſeroient contraints de renoncer à ſon alliance, Le Roy répondit à l'Heraut qu'il n'avoit jamais eu intention de faire la guerre au Duc, mais ſeulement de luy faire comprendre qu'il avoit tort de refuſer les choſes que ſa Majeſté avoit ſouhaittées de luy; ainſi cette menace s'évanoüit pour ce coup par la generoſité des Suiſſes, & le Duc eſtant allé au païs de Vaud, prit occaſion d'aller à Berne & à Fribourg pour les en remercier, il y fut receu & regalé, & les alliances vieilles & nouvelles furent confirmées par tous les Cantons, dont les Ambaſſadeurs s'eſtoient rendus à Berne.

15. Au retour de Suiſſe le Duc

s'arreſta

s'arresta à Lausanne pour terminer quelques differens qui estoient entre l'Evêque & les habitans; mais apres son depart, ceux d'entre les Citoyens qui ne voulurent pas entretenir le Traitté chercherent protection auprés des Cantons de Berne & de Fribourg qui leur accorderent la Bourgeoisie, au preiudice de ce qui avoit esté solemnellement promis & iuré par le Traitté d'alliance fait avec le Duc l'an 1512. à l'exemple de Lausanne ; Geneve rechercha aussi la Bourgeoisie de Fribourg & de Berne, Charles y alla pour l'empescher, mais au lieu d'user de severité contre les Autheurs d'un dessein si hardy, il se contenta de faire assembler les principaux de la Ville, & de leur faire faire des remontrances par son Chancelier, qui n'opererent rien sur des esprits déja débauchez ; enfin la Bourgeoisie fut accordée par les Fribourgeois avec promesses de la garantir.

Charles qui estoit allé à Tonon, adverti de ce desordre, commanda qu'on fit le procés à ceux qui avoiét

fait la negociation, mais trop tard. Pecolat l'un des complices, ayant esté arresté fit un acte d'une méchanceté genereuse & remarquable, il se coupa la langue pour ne rien confesser, & en se privant de l'usage de la parole, il sauva la vie à ses compagnons. Cependant le Duc qui connoissoit que les remedes dont il s'estoit servy estoient trop doux pour appaiser le mal, assembla des troupes, se mit à la teste, & alla à S. Iulien, d'où il envoya l'Heraut nommé Chablais sommer les Genevois de luy ouvrir les portes; ils le refusent, & donnent advis aux Fribourgeois des démarches du Duc; ceux-cy depêchent des Ambassadeurs à Charles, pour le prier de ne point mal traitter leurs Bourgeois & Alliez; à mesme temps le Clergé de Geneve sort de la Ville, se rend au camp, & demande le pardon de la Ville & l'obtient.

Entrée du Duc à Geneve.

Le Duc y fit son entrée à cheval armé de toutes pieces hors du casque que son premier Page d'honneur portoit, il estoit suivy de trois

gros de Cavalerie conduits par Claude de Menthon Seigneur de Montrotier : les portes de la Ville furent abatuës pour marque d'une plus grande soûmission. Le Duc mit pied à terre en la maison appellée de Nice, & le Comte de Genevois en l'Hostel de Ville, toute l'armée se logea dans la Ville. Les Sindics apporterent au Duc les clefs de la Ville & de l'Arsenac, on osta les chaines des ruës, les armes aux habitans, & le batail des cloches. Les Fribourgeois qui avoient pris les armes pour secourir les Genevois estoient déja à Morges, où ils se saisirent d'Aymé de Geneve Baron de Lullins Gouverneur du pays de Vaud, menaçant de le mal-traitter si le Duc ne laissoit ceux de Geneve en paix, mais ce secours estant trop foible Lullins se degagea de leurs mains, & les Fribourgeois s'en retournerent sans autre exploit que d'avoir fait payer à ceux de Geneve les frais de cette levée de bouclier.

19. Le Duc se croyant en repos

Ordre du Collier châgé en celuy de l'Annõciade.

alla à Chambery, où il fit de nouveaux Statuts de l'Ordre du Collier de Savoye, par ses patentes de l'onziéme de Septembre 1518. afin de le restablir en sa premiere splendeur, dont il estoit un peu dêcheu : il en changea le nom, & voulut qu'il fût appellé l'Ordre de l'Annonciade, à l'honneur de la tres-glorieuse Vierge Marie, y adjoûtant quinze roses blanches & rouges aux quinze lacs du Collier, avec l'ancienne devise de *Fere*, ordonnant qu'au pendant du Collier, qui auparavant estoit vuide, il y auroit la figure de l'Annonciation de Nostre Dame. En suite de ce restablissement le Duc fit celebrer avec solemnité en la sainte Chapelle du chasteau de Chambery la feste de l'Ordre le iour de la feste de l'Annonciation de Nostre-Dame 25. de Mars 1519. où se trouverent le Duc Chef & Souverain de l'Ordre, & tous les Chevaliers, & l'Evêque de Belley Chancelier dudit Ordre.

17. L'Empereur Maximilian étant decedé le 12. Ianvier 1519. les

Electeurs assemblez à Francfort éleurent le 18. Iuin suivant Charles d'Austriche Roy d'Espagne, à l'exclusion de François Premier ; le Duc l'envoya d'abord complimenter, & comme sa Majesté Imperiale fut à Vvormes, Philippes de Savoye Comte de Geneve luy demanda l'investiture des Estats du Duc son frere ; à même temps y arriverent les Ambassadeurs du Pape, des Rois de France & d'Angleterre qui proposerent la paix. Neanmoins la guerre fut ouverte par Robert de la Marc Duc de Boüillon, & l'Empereur pour desobliger le Roy s'engagea de rétablir François Sforce frere de Maximilian Sforce au Duché de Milan ; & le Pape estant entré en défiance de François Premier, se joignit à l'Empereur pour chasser les François d'Italie. L'empereur ayant sceu que le Roy vouloit faire passer des troupes en Italie envoya le Comte de Gatinara au Duc Charles, pour le prier de leur refuser le passage & de s'unir à luy; mais Charles qui en prevoyoit les

ſuites ne s'y pût reſoudre,& voulut demeurer neutre, quoy que ſon mariage avec Beatrix de Portugal, belle-ſœur de l'Empereur ſembloit qu'il dût plûtoſt s'attacher à ce party qu'à l'autre.

Entrée de la Ducheſſe à Turin

18. La nouvelle Ducheſſe fut receuë à Nice par le Duc ſon mary avec une magnificence incroyable, & de là menée à Turin où elle fit ſon entrée au mois de Mars 1522. Les peuples de Piemont aſſemblez à Vignon luy firent preſent de cinquante mille florins, mais la peſte s'eſtant miſe à Turin le Duc fit vœu au ſaint Suaire de Chambery qu'il accomplit à pied, avec douze Seigneurs des plus familiers de ſa Cour. Et pour une autre marque de ſa pieté il donna retraite à Nice au grand Maiſtre & à ſes Chevaliers, apres la perte de Rhodes, juſqu'à ce que Charles V. leur eût donné l'Iſle de Malthe. En ſuite la Ducheſſe vint en Savoye, où elle fut receuë par toutes les Villes avec joye; mais entre toutes les receptions qui luy furent faites, celle de

& à Geneve.

Geneve eſt memorable. La Ville ſortit en armes, les habitans portoient la livrée de la Princeſſe, trois cens femmes veuves en Amazones l'attendirent au port d'Arve; elle entra ſur un char de triomphe, il y eut des feux de joye en tous les quartiers de la Ville, & des batailles navales ſur le Lac; mais toutes ces réjouïſſances extraordinaires eſtoient les avancoureurs d'une fâcheuſe cataſtrophe.

19. Le Roy François I. ayant perdu tout ce qu'il avoit gagné en Italie par la nonchalance de l'Admiral Bonnius, vint à Lyon au mois d'Octobre 1524. reſolu de paſſer les monts en perſonne; tous les Princes d'Italie, le Pape &, les Venitiens eſtoient eſtroitement liguez avec l'Empereur, & n'y avoit que Charles qui favoriſoit les deſſeins du Roy. Auſſi ſa Majeſté eſtant arrivée en Piemont, le Duc fut au devant d'elle, ſecourut ſon armée de vivres, facilita ſon paſſage, & luy donna des hômes avec tant de franchiſe, que le Roy ayant pris Milan,

Perte du Duché de Milan par les François.

& assiegé Pavie, pour reconnoître les bons offices qu'il avoit receus de luy en une si importante conjuncture, par patentes de l'onziéme Novembre suivant luy donna une pension de douze mille livres par an, & une compagnie de 50. hommes d'armes de ses Ordonnances, entretenus pour en faire à son plaisir.

Et la perte de la bataille de Pavie & de la prise du Roy.

20. La bataille de Pavie ayant esté perduë pour les François & le Roy pris prisonnier, Charles fut sensiblement touché d'une si fascheuse nouvelle, & à l'instant il depescha un Gentilhomme au Roy pour s'affliger avec luy de sa detention, & luy offrir sa personne & ses Etats pour procurer la delivrance de sa Majesté, il envoya encore le President Lambert à Madame la Regente sa sœur mere du Roy pour luy faire les mêmes offres, dont elle fut surprise; car s'estant aidée avec René de Savoye Comte de Villars à porter le Roy à luy faire la guerrre, elle ne s'attendoit point à cette civilité; elle dit à Lambert *que son frere estoit genereux d'oublier*

les choses passées, & qu'il l'obligeroit beaucoup s'il vouloit prendre la peine de s'avancer iusqu'à Lyon, où elle se rendroit, pour arriver aux moyens que l'on devoit tenir pour moyenner la delivrance du Roy. Charles y alla, & la Regente s'y trouva avec plusieurs grands Seigneurs du Royaume qui tous furent d'avis, que le Duc estant beaufrere de l'Empereur, & Oncle du Roy, il n'y avoit point de Prince en la Chrestienté plus propre que luy, à quoy il estoit tout resolu; mais la Regente y ayant envoyé Madame d'Alençon sa fille avec les Ambassadeurs du Duc, sa Majesté ayant esté delivrée par le Traitté de Madrid, dit au President Lambert à Bayonne *Qu'il se sentoit plus obligé au Duc qu'à aucun parent ou amy qu'il eust, & qu'il ne l'oublieroit iamais.* Et là-dessus on proposa pour mieux unir la Maison de Savoye à celle de France, le mariage de Louïs de Savoye Prince de Piemont fils aîné du Duc, avec Marguerite de France fille du Roy, quoy qu'ils fussent tous deux en bas âge, dequoy le Roy eut tant de conten-

tement qu'il envoya porter l'Ordre de France au Prince de Piemont: le Duc en demeura chargé jusqu'à ce que le Prince fût en âge d'en faire le serment.

21. La paix arrestée à Cambray l'an 1529. l'Empereur se mit en chemin pour aller à Bologne en Italie, afin d'y estre couronné, & invita le Duc de s'y trouver: ce Prince partit de Turin au mois de Fevrier 1530. suivy de grand nombre de Prelats & de Seigneurs qualifiez de ses Etats; à son arrivée à Bologne le Pape & l'Empereur l'envoyerent complimenter fort loin hors de la Ville, celuy-cy par le Comte de Nassau, & l'autre par des Cardinaux qui luy rendirent des deferences extraordinaires, peu de iours apres Beatrix de Portugal Duchesse de Savoye alla aussi à Bologne; l'Empereur suivy des Cardinaux Cibo & de Medicis fut au devant d'elle, luy donna la main droite, & la mena dans la maison d'Alexandre Comte de Pepoly où le Duc estoit logé.

1529. Le Duc se trouve au couronnement de l'Empereur.

A la ceremonie du couronnement

de l'Empereur, le Duc eut le rang le plus honorable; car il fut choisi pour porter la couronne Imperiale, & marcha le plus prés de la personne de sa Majesté, quoy qu'il y eust alors à Bologne l'un des Ducs de Bavieres, le Duc de Milan & plusieurs autres Princes; le Duc Charles portoit sur la teste une couronne estimée cent mille ducats; l'Empereur mangea seul ce iour-là; & en une autre table proche la sienne mangerent le Duc de Savoye, le Comte Palatin, le Duc d'Vrbin, & le Marquis de Montferrat.

22. L'Empereur non content d'avoir fait de riches presens à la Duchesse Beatrix, à son depart de Bologne luy donna & à ses successeurs Ducs de Savoye le Comté d'Ast, par patentes du 13. d'Avril 1531. & par autres lettres dattées à Malines le 20. Novembre suivant il luy donna encore la Souveraineté & le Vicariat du S. Empire sur le Comté d'Ast, & sur le Marquisat de Ceve, dont François I. fut fort mal satisfait, quelque excuse que le

Qui luy donne le Comté d'Ast, dont le Roy en est mal satisfait

1531.

temps, & que le Duc ne devoit rien attendre de luy, parce qu'il l'avoit offensé.

23. L'Empereur à son retour de Hongrie où il avoit gaigné une fameuse bataille, contre le Turc, vint en Italie, où il se devoit aboucher avec le Pape à Bologne; dés qu'il fut à Mantoüe le Duc l'envoya feliciter de cét heureux succez; & comme l'Empereur souhaitta de voir le Duc & la Duchesse sa belle sœur ils se rendirent tous deux à Bologne & y menerent le jeune Prince de Piemont leur fils, & la Duchesse ayant pris resolution de passer en Espagne pour voir l'Imperatrice sa sœur, elle fut conviée par sa Majesté Imperiale d'y mener le Prince de Piemont de même âge que le Prince d'Espagne, parce que l'Empereur desiroit qu'estans si proches parens ils fussent nourris & élevez ensemble; la Duchesse & son fils s'embarquerent à Savone dans les galeres de l'Empereur, mais la tourmente fut si rude que la Duchesse qui estoit enceinte ne pouvant plus supporter le

travail de la mer fut contrainte d'aborder à Nice, & de laisser son fils à l'Empereur qui l'emmena en Espagne, ce qui fut un autre sujet de mécontentement au Roy, qui creut que le Duc preferoit l'amitié de l'Empereur à la sienne.

Le Duc refuse le chasteau de Nice au Pape.

24. Or entre les autres resolutions prises à Bologne entre le Pape & les Ambassadeurs de François I. il avoit esté arresté qu'il se feroit une entre-veuë à Nice pour deliberer de plusieurs affaires du temps. Le Pape qui s'estoit chargé de demander cette Place au Duc, le pria de luy remettre la Ville & le chasteau vuides de gens de guerre, promettant l'entre-veuë finie, de les luy remettre. Cette demande dépleut fort au Duc qui en écrivit à l'Empereur, qui fut d'avis que Charles ne devoit donner que la Ville, & se reserver le chasteau. Le Duc en escrivit au Pape, & luy offrit pour la seureté de sa personne de faire faire bonne garde dans la Ville, & d'y estre en personne, ne pouvant remettre le chasteau à qui que ce fut.

Le Pape se paya de ses raisons, mais non pas le Roy qui s'emporta beaucoup; cependant le Roy vint à Marseille, où fut conclu le mariage du Duc d'Orleans & de Catherine de Medicis Duchesse d'Vrbain, niepce de sa Sainteté. 1533.

25. Ce deplaisir du Duc fut devancé de celuy de l'embrasement de la sainte Chapelle du chasteau de Chambery, où le saint Suaire fut miraculeusement conservé au milieu des flammes, dont le Pape Clement VII. ayant esté averti commit le Cardinal de Gorrevod Legat Apostolique, par un Bref du 16. Avril 1534. pour en informer, afin que la devotion que toute la Savoye avoit pour une si precieuse Relique ne fust pas refroidie, sous pretexte des bruits qui couroient qu'elle avoit esté brûlée. Ce grand Prelat en fit la visite en sa grote de la sainte Chapelle le 15. du mesme mois, en presence de plusieurs personnes qualifiées, & fut reconnu que le Suaire qui avoit esté sauvé de l'incendie, estoit le mesme que

celuy qui avoit esté veu & montré publiquement avant l'embrasement de l'Eglise, avec cette difference seulement qu'il y avoit en divers endroits des atteintes du feu qui neanmoins n'avoient point osté ny gâté l'impression du sang de Nôtre Seigneur; & le lendemain le Legat porta le saint Suaire aux Religieuses de sainte Claire de Chambery, où il se fit une semblable reconnoissance.

Bourgeoisie de Geneve avec les Cantons de Berne & de Fribourg.

26. I'ay dit cy-dessus que les Villes de Geneve & de Lausanne qui meditoient de se detacher de l'obeïssance du Duc, avoient recherché la Bourgeoisie de Fribourg & de Berne, & les oppositions que le Duc y avoit faites, au prejudice desquelles celle de Geneve fut renouvellée avec Fribourg. Charles s'en plaignit aux Cantons parce que c'estoit une contravention à l'un des articles de la confederation de l'an 1512. Il y eut pour cela iournée assignée à Payerne l'an 1529. où les Deputez de part & d'autre apres plusieurs assemblées ne pûrent convenir entr'eux; tellement qu'ils

esleurent pour tiers & sur-arbitre Iean Comte de Grueres, qui fit difficulté d'accepter la charge à cause qu'il estoit vassal du Duc; toutefois en ayant receu commandement de luy, par sentence donnée à Payerne le premier iour d'Octobre 1529. il cassa la Bougeoisie; mais l'an 1532. ceux de Geneve l'ayant renoüée avec Fribourg, il y eut une autre assemblée des Ambassadeurs du Duc & des ligues à Soleurre, où défences furent faites aux Fribourgeois d'avoüer ceux de Geneve pour leurs Bourgeois : la Bourgeoisie de Berne avoit bien esté concluë, mais les Bernois ne la declaroient point, attendans l'evenement de la diete de Soleurre, ce qu'ils firent depuis : de sorte que le Duc sollicita auprés des Cantons une autre assemblée à Payerne, où cette Bourgeoisie par la mauvaise conduite du Comte de Chalant Ambassadeur du Duc, & ensuite les Genevois l'an 1534. se sentans appuyez du Canton de Berne, chasserent Pierre de la Baume leur Evesque, & la pluspart d'en- Geneve chasse son Evêque.

tr'eux ſe declarerent pour la nouvelle opinion de Luther qui faiſoit progrez en Allemagne & en Suiſſe : le Duc en fit plainte aux ligues, qui pour y donner quelque ordre en apparence conſentirent à une aſſemblée à Tonon, tenuë au mois de Novembre, oú le Duc envoya entr'autres l'Archeveſque de Tarentaiſe & l'Eveſque de Belley. Les Cantons y eurent auſſi leurs Ambaſſadeurs, mais il ne s'y pût rien reſoudre ; tellement que le Duc obligea les Deputez des ligues d'aller à Turin, croyant que ſa preſence opereroit plus ſur eux que les remonſtrances de ſes Miniſtres. Cependant cette conference n'eut pas plus de fruit que l'autre, parce que les Bernois en conſentant que Geneve demeurât ſous l'obeïſſance du Duc, en vouloient exclurre l'Evêque, & y laiſſer la liberté de conſcience ; ce que le Duc rejetta, aymant mieux perdre cette Ville, que de la conſerver ſous ces conditions; ainſi les Ambaſſadeurs des Cantons s'en retournerent, & le Duc ſe pre-

para pour faire la guerre à Geneve afin de la ranger à ſon devoir.

27. En même-temps le Roy qui eſtoit irrité & prevenu fit faire à Neuchaſtel une levée de mille hommes pour s'oppoſer au deſſein que le Duc avoit de faire la guerre à ceux de Geneve. Ceux du païs de Gez furent aſſez genereux pour attaquer cette troupe qui ſe preparoit de paſſer ; deux cens des leurs la taillerent en piece, en tuerent trois cens, & renvoyerent le reſte en France avec ſauf-conduit. Le Duc eſtoit en Piemont qui avoit donné le commandement de ſon armée à Iean Iacques de Medicis Marquis de Mus qui paſſa les Monts avec pluſieurs Capitaines & Gentils-hommes Savoyſiens & Piemontois : le Roy pour favoriſer ceux de Geneve commanda à François de Montbel Seigneur de Veray de lever douze cens hommes de pied en Lyonnois, & de les mener à Geneve. La Chronique de Geneve porte que Montchenu y avoit pratiqué certaines intelligences, par leſquelles le Roy

Le Roy favoriſe la rebellion de Geneve.

pretendoit de se rendre Maistre de cette Ville, sous pretexte de la secourir contre le Duc. Mais comme Veray fut en chemin prés de Soleurre, le Seigneur du lieu fort affectionné au Duc avec quelques troupes du voisinage qu'il assembla tumultuairement s'opposa à son passage, & sur cela survint le Comte de Chalant Marêchal de Savoye, qui donna combat à Veray, le deffit, & le prit prisonnier. Le Roy picqué de cette affaire envoya la compagnie de Gendarmes Italiens entre-tenuë en France, dont Rance de Cere Baron Romain estoit Capitaine, laquelle arrivée au païs de Gez, fut aussi taillée en pieces par le Baron de la Serra de la maison de Seyssel.

Le Duc mande en Cour l'Evesque de Lausanne qui est mal receu.

28. Le Duc ne pouvant digerer que le Roy sans estre offensé de luy eut pris la protection de ses sujets revoltez, luy depêcha l'Evesque de Lausanne qui fut mal receu; car au lieu d'excuser ce qui avoit esté fait par ordre du Roy en faveur de Geneve comme le Duc esperoit, sa

Majesté dit à l'Evesque de Lausanne, *Que le Duc ne luy estoit ny bon Oncle, ny bon Amy, parce qu'il ne luy faisoit pas raison des droits & des pretensions qu'il avoit, comme heritier de Louïse de Savoye sa mere, sur le Duché de Savoye.* Et aprés ces paroles se retira brusquement ; l'Evesque fit ce qu'il pût auprés des Ministres pour appaiser le Roy, & se soumit à une conference, pour connoistre si les pretentions de sa Majesté estoient legitimes, & Charles en ayant fait instance, il apprit par les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roy de Portugal residens en France, & par les froideurs avec lesquelles on avoit receu à Paris son Envoyé, qu'il ne falloit pas rien attendre de bon ny d'agreable du Roy, qui étoit irrité de ce que le Duc s'étoit trouvé au Couronnement de l'Empereur, de qui il avoit receu en don le Comté d'Ast, & à qui il avoit baillé son fils aisné pour estre mené en Espagne ; & la haine que François I. avoit pour l'Empereur estoit si grande qu'il ne pouvoit souffrir que

le Duc fut en bonne intelligence avec luy, & avoit toûjours eu le soupçon que le Prince étoit plus attaché d'affection à l'Empereur qu'à sa Majesté; car pour les païs de Bresse, les Comtez de Nice & d'Ast, Vercel, Foucigny & autres terres que sa Majesté envoya demander au Duc à Turin par le President Poyet, l'histoire fait bien voir que le Roy n'y avoit point de droit; puis que luy-même estant à Lyon l'an 1523. avoit fait declaration le 10. Septembre à Lambert Ambassadeur du Duc qu'il ne pretendoit rien en ses Estats & se departoit de tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Savoye & sur le Comté de Nice, témoignant par là que la demande qu'il en avoit faite auparavant au Duc, étoit plûtost une marque de menace qu'un dessein formel de les rechercher, & pour faire voir que les filles n'ont point de droit d'heriter en Savoye, aprés la mort de Boniface sans enfans, Pierre son Oncle luy succeda à l'exclusion de Beatrix, de Constance & de Leonor sœurs dudit Boni-

Les filles n'heritent point en Savoye.

face qui ne troublerent point sa succession ; & le même Pierre n'ayant laissé qu'une fille Beatrix Dame de Foucigny , Philippes Oncle de ladite Beatrix succeda à sondit frere Pierre. Amé de Savoye,Prince d'Achaye , Comte de Piemont n'ayant laissé qu'une fille Marguerite Marquise de Montferrat elle ne succeda pas , ce fut Louïs frere d'Amé , & aprés luy Amé VIII. Comte de Savoye, Ieanne de Savoye femme de Iean III. Duc de Bretagne, aprés la mort de son pere Edoüard pretendit à la succession mais elle en fut excluë par les Estats en vertu de la Loy Salique,qui conserva le droit à son Oncle Aymon : Philippes de Bresse succeda pareilement à l'exclusion de Louïse sœur de Charles Iean Amé, aussi lors que Purpurat President de Piemont voulut representer les raisons & autoritez pour rabattre la demande que faisoit le Roy ; le President Poyet qui avoit sa leçon repartit tout haut, *qu'il n'en falloit plus parler, que le Roy le vouloit ainsi*, à quoy Purpurat repliqua,

qu'il ne trouvoit point cette loy dans ses livres. C'estoit agir de la façon que Cesar demanda au Consulat par ses Ambassadeurs, qui mettãs la main à leur épée, dirent que si on ne le luy accordoit, cette-là, parlant de leur épée, le luy feroit bien avoir, aussi dés que Poyet se fut retiré, le Duc fut entierement persuadé des mauvaises intentions du Roy qui estoit à Lyon avec une grande armée prête & destinée en apparence pour le Milanez, & pour laquelle le Duc avoit déja promis vivre & passage; mais il fut bien surpris quand on luy declara la guerre au mois de Fevrier de l'an 1535. & que la commission fut donnée à l'Admiral Chabot Gouverneur de Bourgogne de commencer par la Bresse, où il ne trouva point de resistance, parce que le Duc qui receut aussi-tost le coup que la menace, n'y avoit ny troupes ny Places fortes, Montluel & Bourg ouvrirent les portes, l'armée passa delà à Chambery qui se rendit, Montmeillan mal defendu par François de Clermont Napolitain,

tain, capitula aux premieres approches, & luy prit party en France, de crainte d'eſtre puny de ſa lâcheté : apres la perte de cette place tout ce qui eſt deçà le Moncenis obeït, il n'y eut que la Tarentaiſe où il ſe fit reſiſtance, car quelque ſommation que l'on fit à ces peuples, ils ne voulurent iamais ſe rendre, au contraire ſur l'avis qu'ils eurent que la compagnie de Gens-d'armes du Comte de S. Paul eſtoit à Conflans, ils l'attaquerent & la défirent.

29. Reprenons un peu les affaires de Geneve ; i'ay dit cy-deſſus que le Marquis de Mus tenoit cette Ville ſerrée de ſi prés, qu'il n'y entroit point de vivres, & ſon Alteſſe en euſt eu ſatisfaction ſans les Bernois, qui gagnez par le Roy, & picquez de l'intereſt de la Religion ſe declarerent pour eux, & prierent le Duc de faire retirer ſes troupes, autrement qu'ils ſeroient contraints de luy faire la guerre ; ce Prince qui ſe voyoit menacé en même temps par le Roy & par les Bernois, n'eſtoit pas en une petite peine, le Pape

Les Bernois prenent la protection de Geneve.

eſtoit inſenſible à ſes prieres, l'Empereur eſtoit en Affrique, & Antoine de Leve Lieutenant General de ſa Majeſte Imperiale en Italie ne luy donnoit que des paroles. Il fallut donc en une ſi faſcheuſe conionĉture, plûtoſt que de rompre avec les Süiſſes, conſentir à une iournée qui fut aſſignée à Aouſte, où l'on ſe promettoit de trouver des expediens pour faire la paix ; mais les Ambaſſadeurs des Bernois s'étant opiniâtrez à ne point comprendre l'Eveſque de Geneve en l'accommodement, deſirant que le Duc ſouffriſt la nouvelle Religion à Geneve, la conference ſe rompit, & ceux de Geneve qui avoient eſté long-temps partagez de Religion, embraſſerent ouvertement celle de Luther, ruinerent leurs Monaſteres & quelques-unes de leurs Egliſes, abbatirent les croix & les images, & chaſſerent tous les Preſtres & les Religieux, ce qui fut cauſe que le Siege de l'Evêque fut transferé à Annecy l'année ſuivante.

Mort du fils du Duc.

30. Pendant ce temps-là le Duc

Charles eut nouvelle de la mort de ſon fils aîné decedé en Eſpagne, & ſur cette affliction, les Bernois à l'exemple du Roy envoyerent un Heraut à Chambery luy denoncer la guerre le 16. Ianvier 1536. ce que l'Ambaſſadeur de l'Empereur eſſaya d'empeſcher, remontrant aux Cantons, de la part de ſon Maiſtre, que s'ils n'arreſtoient le deſſein des Bernois, ils ſe declareroient ſes ennemis. Les ligues convoquerent une diete où les Bernois eurent leurs Deputez; mais ils ne changerent point de reſolution, ſoûtenans que le Duc avoit contrevenu aux alliances faiſant la guerre aux Genevois leurs Bourgeois & leurs Alliez. Ainſi les Bernois entrerent au pays de Vaud, chaſſerent l'Evêque de Lauſanne, & ſe rendirent Maiſtres de tout ce pays, de celuy de Gez, du Genevois & du Chablais juſqu'à la riviere de Dranſe, où ils rétablirent la nouvelle opinion. Les Valeſans de leur coſté ſe mirent en armes, & occuperent le reſte du Chablais dés la riviere de Dranſe en haut: ceux

Les Bernois declarent la guerre au Duc.

du Canton de Fribourg qui voulurent passer pour les plus moderez, se saisirent du Comté de Romont, sous pretexte d'empescher que les Bernois ne le prissent ; ainsi comme si ce Prince eust esté la corneille d'Horace chacun en voulut avoir une plume pendant qu'un plus puissant attaquoit le corps.

Perte de Turin, qui est pillé par les François.

31. Le Roy qui avoit excité cette tempeste fit passer les monts à son armée ; le Duc ayant concerté avec Antoine de Leve, que Turin n'estoit pas tenable, declara aux Syndics, que n'estant pas en estat de les deffendre, il leur conseilloit de se rendre pour éviter les desolations que souffre une Ville prise par force. Apres cela, Luy, la Duchesse & le Prince leur fils sortirent par une fausse porte du chasteau apres avoir fait embarquer sur le Po l'Artillerie & les munitions du chasteau, & leurs Principaux meubles, avec l'escorte d'une compagnie de Chevaux-Legers, & se retirerent à Vercel le 27. Mars 1536. laissans à Turin Loüis de Savoye Comte

de Pancalier en qualité de Gouverneur. Ceux de Turin n'attendoient pas que le Duc fust à cheval pour aller au devant des François; Charles arrivé à Verdun envoya sa femme & son fils à Milan, & l'armée Françoise estant proche de Turin, un Heraut du Roy somma la Ville de se rendre le troisiéme Avril, ce qui se fit le même iour, nonobstant quoy la Ville ne laissa pas d'estre pillée.

32. L'Empereur qui estoit à Rome se plaignit au Pape, que François I. avoit rompu la paix, & fait la guerre à son Beau-frere sans y avoir esté provoqué, sur quoy se firent plusieurs ouvertures de paix, mais sans fruit : L'Empereur estant porté à la guerre, marcha à grandes iournées, & arriva à Savillan, où le Duc l'alla voir, avec le Marquis de Saluces qui avoit fraichement quitté la party de France, & pris celuy de l'Empereur. Ce fut là où Charles V. ayant dessein de faire la guerre au Roy, prit resolution d'entrer en France par la Provence,

L'Empereur descend en Provence avec grosse armée qui s'y perdit.

contre l'avis du Marquis du Gûast, de Dom Ferrand de Gonzague & autres fameux Capitaines qui croyent estre plus glorieux & avantageux à sa Majesté Imperiale de reprendre les places de Piemont, & de chasser les François d'Italie, que d'aller entreprendre une guerre dans le Royaume de France, & laisser les ennemis derriere soy; le Duc de son costé s'opposoit à ce dessein, connoissant bien que ce n'estoit pas un bon moyen pour recouvrer ses Estats : mais la grande esperance que l'Empereur avoit à son armée navale commandée par le Prince Doria, les persuasions d'Antoine de Leve, & les intelligences que l'Empereur avoit à Marseille avec le Prince de Melphe qui en estoit Gouverneur l'emporterent sur les raisons d'Estat ; ainsi l'Empereur apres avoir fait faire la reveuë de son armée qui estoit de vingt-deux mille Allemands, dix mille Espagnols, douze mille Italiens, & deux mille cinq cens hommes d'armes Italiens, Flamans & Espagnols,

de Piemont, ſuivy des Ducs de Savoye, de Bavieres & de Brunſuvick, des Princes de Salerne & de Biſignan; le Prince Doria General de l'armée de mer, eut ordre de ſuivre l'Empereur, & de ſe rendre ſur les coſtes de Marſeille. L'Empereur s'attacha au ſiege d'Aix, & trouva de la reſiſtance à Arles & à Marſeille; cependant les troupes du Roy prirent Carignan, où il fut trouvé quantité d'artillerie & de munitions de guerre qui furent conduites à Turin, Quiers, Queraſque & Raconis, en ſuite devinrent la proye des François. Siege d'Aix.

33. L'Empereur n'ayant rien gagné en Provence s'en retourna par le Piemont, & de là à Genes, où le troiſiéme Novembre 1536. il rendit ſa ſentence ſur les differends du Montferrat, par laquelle il debouta le Duc de la pretention qu'il avoit ſur la totalité du Montferrat, tant par vertu du contract de mariage, que de la ſucceſſion d'Yoland & de Blanche de Montferrat, adjugeant ſeulement au Duc les quatre-

vingt mille ducats de la dot de Blanche de Montferrat, & quant aux villes & chasteaux portez par la donation faite au Duc Amé par Iean Iacques Marquis de Montferrat, sa Majesté Imperiale ordonna que le Marquis Federic de Gonzague, & Marguerite de Montferrat son espouse en entreroient en possession par provision, sauf à Charles d'en faire iuger la definitive, qui fut un sensible déplaisir à ce Prince, se voyant si mal traitté en une bonne cause, apres avoir tant perdu pour la querelle de l'Empereur. C'est pourquoy il se retira à Nice avec la Duchesse sa femme en attendant une conioncture plus favorable de rentrer dans ses Etats, pendant que ces deux Nations ennemies prenoient aujourd'huy une place, & en perdoient demain une autre. Ceux du pays de Tarentaise affectionnez à leur Prince reprirent Chambery, en chasserent la garnison; mais le Roy y ayant envoyé le Comte de S.Pol avec quelques Troupes, il reprit Chambery, & apres avoir long-

Affectiõ des peuples de Carentaise envers leur Duc

temps combattu contre ces peuples au paſſage de Briançon il entra dans cette valée, & y fit toutes les hoſtilitez imaginables. La Val-d'Aouſte demeura ferme dans l'obeïſſance du Duc, & les François n'en purent iamais forcer les avenuës.

Et la fidelité des peuples de la Val-d'Aouſte.

34. Ce n'eſtoit pas aſſez au Duc de voir ſon Eſtat dechiré par ſes amis & par ſes ennemis, il luy arriva pour comble de malheur, que Beatrix de Portugal ſon épouſe mourut à Nice, dont la nouvelle le ſurprit ſi fort, que perſonne n'eſtoit capable de le conſoler, ayant perdu une Princeſſe avec laquelle il avoit vêcu en une parfaite amitié, & qui avoit ſupporté ſes diſgraces avec une merveilleuſe conſtance & fermeté.

Mort de la Ducheſſe Beatrix.

35. Peu de iours apres le Duc fut adverty de la reſolution qui avoit eſté priſe d'une entreveuë entre le Pape Paul III. l'Empereur & le Roy à Nice, & que ſa Sainteté pour la ſeureté de ſa perſonne vouloit avoir le Chaſteau; l'Empereur l'avoit promis au Pape; le Roy proteſtoit de

Entreveuë du Pape, de l'Empereur & du Roy à Nice, ſans effet.

n'y point entrer, si autre que le Duc commandoit dans le château, ce Prince eut bien à faire à se maintenir dans cette conjoncture ; & ayant envoyé pri.r le Pape à Monacho de s'avancer, & qu'il luy remettroit le Chasteau : comme il se fut avancé aux fauxbourgs, & que l'Empereur venoit, la garnison du Château se mutina contre le Gouverneur, & fermerent les portes, & iurerent le garder la place sans permettre que qui ce fût y entrast. L'Empereur creut que c'estoit un jeu joüé par le Duc, & en témoigna son déplaisir au Mareschal de Chalant qui luy en estoit allé faire des excuses : le Pape de son costé prit cela pour un affront, & le declara au Comte de Fruzasque & à Legny que le Duc luy avoit envoyez. Le Roy avoit fait preparer son logis à un quart de lieuë de Nice, où le Duc alla visiter sa Majesté le troisiéme de Iuin, & en fut bien receu : l'Empereur en eut jalousie ; en cette conference l'Empereur & le Roy ne se virent point, & le Pa-

pe seul fit toutes les negociations tantost avec l'un & tantost avec l'autre, & ne pût obtenir aucune chose de ces deux Princes qu'une tréve de dix ans, en attendant que leurs differends se pûssent terminer; le Roy prit la route de Marseille le 19. Iuin, & l'Empereur accompagna le Pape sur les galeres jusqu'à Savone, & alla à Genes, où le Duc luy envoya le Marêchal de Chalant & President Lambert pour luy faire compliment, & pour luy recommander ses interests; à quoy l'Empereur témoigna d'estre entierement porté; mais les Ambassadeurs du Duc furent fort surpris quand l'Empereur leur dit que pour le bien de ses affaires, & pour mieux venir à bout de ses desseins il falloit que le Duc souffrit que l'on mist garnison d'Espagnols à Ast, à Vercel & à Fossan; car par ce moyen c'estoit faire le partage du Piemont entre l'Empereur & le Roy, qui d'autre costé luy fit proposer de faire échange du Comté de Nice, & de prendre recompense en France de

vingt mille escus de revenu, & que sa Majesté retint par forme de prest Turin, Montcalier, Pignerol, & Savillan, jusqu'à ce qu'il eust paix avec l'Empereur : & comme la trêve fut rompuë entre ces deux Potentats l'an 1542. le Piemont fut le theatre malheureux où les deux armées joüerent leurs plus sanglantes Tragedies.

Entreprise & Siege de Nice.

36. Le Seigneur de Grignan Gouverneur de Marseille, ayant proposé au Duc d'Anguyen de surprendre le chasteau de Nice par le moyen de quatre soldats Savoisiens de la garnison qui avoient promis à Grignan de luy remettre la place, le Roy approuva ce dessein, & le Seigneur d'Anguyen pour l'execution fit équiper quatre galeres, lesquelles furent prises dans le port d'Antibe, & menées à Genes par Ianetin Doria qui faillit à surprendre le Duc d'Anguien qui eut bien de la peine de se sauver à Tolon. Le 5. Iuillet 1543. Barberousse avec l'armée Turquesque composée de cent septante quatre galeres, vaisseaux & galiotes

passa devant le chasteau de Nice, vint à Marseille, d'où par ordre du Roy il partit le Dimãche 15. d'Aoust avec 26. galeres de France que le Seigneur d'Anguien conduisoit, l'armée arrivée au port de Villefranche, Barberousse envoya l'un des siens à Nice pour sommer les habitans de se rendre. Montfort Gentil-homme Savoysien qui y commandoit en qualité de Gouverneur fit une réponse digne de son esprit & de sa generosité, disant, *que l'on s'étoit mal adressé à luy pour rendre la Placé, parce qu'en son nom il s'appelloit Montfort ; qu'en ses armes il portoit des pals, & que sa devise estoit :* il me faut tenir ; *& que pour toutes ces considerations il ne falloit attendre de luy qu'une vigoureuse défence.* Barberousse irrité de cette réponse assiegea Nice, & la fit batre de deux mille coups de canon dés le 10. d'Aoust jusqu'au 22. Les Nissars soûtinrent un assaut fort genereusement, & tuerent beaucoup des ennemis, & Montfort fit bien ce qu'il avoit promis; mais ne se voyant plus capable

de resister à de si grandes forces il parlementa, & pendant que l Seigneur d'Anguien,& Charles de Soliers Ambassadeur de France, en allerent conferer avec Barberousse à Villefranche, Montfort fit porter dans le chasteau toutes les munitions de guerre & de gueules, & jusqu'aux cloches de la Ville: de sorte que quand les François entrerent dans la Ville, ils ne trouverent rien pour se rafraichir ny pour piller, & Montfort aprés la capitulation se retira au chasteau, où il eut la même autorité qu'il avoit dans la Ville; le Duc s'approchant avec le Marquis du Gast pour faire lever le siege, Barberousse qui voyoit les difficultez qu'il y avoit à forcer cette Place, où les coups de canon ne faisoient que blanchir, & qui ne se pouvoit miner pour estre située sur un rocher tres-haut, & les pertes que l'armée Turquesque avoit receües par les diverses sorties des assiegez, & le chagrin qu'avoit Barberousse de se voir engagé à une entreprise où il perdoit son hô-

neur & toutes ſes troupes le firent reſoudre à lever le ſiege : ce qu'il fit le 8. Septembre, ainſi fut delivré le chaſteau de Nice, la place ravitaillée par le Duc, les habitans épars rapellez, la generoſité de Montfort recompenſée du Gouvernement, auſſi bien que la fidelité des Capitaines & des ſoldats loüée, & ſa garniſon rafraiſchie, le Duc en fit faire des monnoyés d'argent avec ces paroles, *Nicea à Turcis & Gallis obſeſſa.*

Siege de Nice levé.

37. Le Duc & le Marquis reprirent enſuite quelques places, comme Montdevis, Carignan & Raconis, mais le Roy mal-ſatisfait de la priſe & fortification de Carignan envoya de nouvelles troupes en Piemont pour le reaſſieger, ce qu'apprehendant le Marquis du Gaſt, partit de Milan, & prit reſolution avec le Duc, paſſant à Vercel, de s'oppoſer à ce deſſein craignant de perdre cette place qui eſtoit de grande conſequence. Enfin les deux armées s'eſtans rencontrées à Ceriſoles le 14. d'Aouſt 1544. les Impe-

Priſe de Montdevis & de Carignan.

Bataille de Ceriſoles gagnée par les François.

riaux y furent défaits, & le Marquis du Gast blessé qui se retira en Ast, & de là à Pavie. Cette bataille jetta tant de terreur dans tout le Piemont que la pluspart des places même du Montferrat se mirent sous l'obeïssance du Roy.

38. L'Empereur estoit lors à la Diete de Spire, où ayant exaggeré l'invasion de Nice faite par Barberousse, il rendit le Roy si odieux aux Allemands, qu'ils accorderent un grand secours d'hommes & d'argent pour faire la guerre au Roy qui retira ses meilleures troupes de Piemont, & en leur place y envoya Pierre Strossy avec sept mille grisons. En cette mesme Diete les Ambassadeurs du Duc se plaignirent de ce que les Bernois, Fribourgeois & Valesans avoient occupé les païs de Gez, de Vaud, Chablais & le Comté de Romont, l'Empereur en prit connoissance; & les Suisses ouïs, la Chambre Imperiale le 5. d'Avril les condamna d'en faire la restitution, & à payer au Duc deux cens mille écus pour ses dommages

& interests, à quoy ils acquiescerent.

39. L'Empereur ayant assiegé S. Didier sur la frontiere de Champagne, & le Roy d'Angleterre, Bologne sur Mer, il y eut un Traitté de paix qui fut conclu à Crespin en Laonnois le 14. d'Octobre 1544. entre l'Empereur & le Roy, par lequel *le Duc d'Orleans dans deux ans devoit espouser la fille de l'Empereur ou sa niepce fille de Ferdinand Roy des Romains, & l'Empereur luy donner investiture du Duché de Milan, ou des païs-Bas, & le Roy moyennant cela promit de quitter tous les droits qu'il avoit au Royaume de Naples, & de rendre au Duc tous les Estats, à même-temps que le Duc d'Orleans prendroit possession du Duché de Milan ou du Comté de Flandres:* il fut encore arresté, *que les deux Princes se restitueroient generalement toutes les places qu'ils s'estoient prises les uns aux autres depuis la tréve de Nice.* En execution de ce Traitté les Imperiaux ne rendirent en Italie au Roy que Montdevis, & le Roy remit au Duc Querasque;

Traitté de paix entre l'Empereur & le Roy.

Crefcentin, Verrue, S. Germain, Valpergue, quelques chafteaux des Langhes, du Marquifat de Ceve, & autres terres fituées au delà de la riviere Doyre la Balte. Comme le Duc attendoit que la fuite de cette paix luy redonnât entierement tout ce que les François luy avoient ôté, il furvint un étrange obftacle, parce que le Duc d'Orleans, à qui l'Empereur devoit donner inveftiture du Duché de Milan, mourut peu de temps aprés, & le Roy François I. l'année fuivante : ce qui changea la face des affaires, & fervit de pretexte à l'Empereur, pour refufer l'accompliffement de fes promeffes.

De nul effet à caufe de la Mort du Duc d'Orleans & de Frãçois I.

1547.

Mort du Duc Charles.

40. La guerre ayant recommencé en Piemont entre les Imperiaux & les François, & le Duc ne voyant aucune reffource en fes calamitez, aprés avoir efté long temps affligé d'une fievre lente, rendit le dernier foûpir de fa vie à Vercel le 16. de Septembre 1553. & fut inhumé en l'Eglife de S. Eufebe, ayant laiffé Emanuel Philibert Prince de Piemont fon fils unique fon heritier.

1553.

41. Charles vêcut 66. ans, & en regna 49. Prince pieux, grand Iusticier, sage, patient en ses adversitez, pacifique, amateur des lettres, & des hommes sçavans, facile à donner audience à ses sujets, sobre en son manger, indulgent aux plaintes des peuples, liberal envers ses domestiques; mais il estoit trop franc, & ne sçauroit pas dissimuler; plus propre pour le cabinet que pour le thrône; grand en esprit, mais mal heureux d'estre venu en un siecle de fer, où les Princes ne faisoient trophée que de la ruse & de la valeur, & où les vertus n'estoient estimées que dans les Monasteres.

42. Il avoit esté accordé en mariage le 18. d'Octobre 1516. au chasteau de Turin avec Ieanne d'Arragon fille de Ferdinand d'Arragon Roy de Naples, & de Ieanne Reine de Sicile; mais ce mariage ne fut point consommé. Depuis il espousa le 26. Mars 1521. Beatrix de Portugal fille du Roy Emanuel, & de Marie de Castille, laquelle eut en dot Son alliance.

cent cinquante mille ducats d'or. C'eſtoit une des belles & ſages Princeſſes de ſon temps, elle mourut à Nice le 8. Ianvier 1538. aprés avoir donné neuf enfans à ſon mary.

Ses enfans. I. Adrian-Iean-Amé de Savoye né à Yvrée le 19. Novembre 1522. Le Pape Adrian VI. ayant eſté prié par le Duc de le nommer au Baptême, ſa Sainteté commit les Evêques de Belley & de Geneve pour en faire la ceremonie par bref daté à Rome le 5. de Decembre l'an premier de ſon Pontificat: il ne vêcut que ſix ſemaines, & giſt en l'Egliſe de ſaint Sabaſtien d'Yvrée.

II. Loüis de Savoye, Prince de Piemont nâquit à Geneve au mois de Decembre 1523. & fut baptiſé à Chambery; il n'avoit encore que trois ans qu'il fut accordé en mariage avec Marguerite de France fille du Roy François I. la concluſion s'en fit à Paris le 7. d'Avril 1526. Le Roy promit en dot à la Princeſſe cent mille écus, & le Duc en promit de doüaire dix mille, & dix mille livres de joyaux: elle devoit eſtre

amenée à Lyon ou à Montluel pour y estre espousée lors que le Prince auroit quatorze ans ; mais la chose fut sans effet, à cause des mesintelligences qui survinrent entre le Roy & le Duc. D'ailleurs Charles ayant donné ce Prince à l'Empereur Charles V. pour estre élevé en Espagne auprés de l'Infant Philippes, il mourut à Madrid âgé seulement de treize ans le 25. Novembre 1536. & fut inhumé à Grenade avec les mêmes honneurs que les Princes du sang d'Espagne.

III. Emanuel Philibert de Savoye, Duc de Savoye aprés Charles son pere.

IV. Catherine de Savoye née à Turin en Decembre 1529. mourut à Milan à l'âge de sept ans, & fut enterrée en l'Eglise de S. François, son corps fut depuis porté en l'Eglise Cathedrale de Turin au mois d'Avril 1536.

V. Marie de Savoye nâquit à Turin au mois de Iuin 1530. & deceda au berçeau, gist en l'Eglise S. François

V I. Isabelle de Savoye vint au monde à Nice au mois de May 1532. & mourut à Raconis âgée d'un an.

VII. Emanuel de Savoye premier né en Mars 1533. decedé au berçeau.

VIII. Emanuel de Savoye deuxiéme né en May 1534. mort au berceau comme son frere.

I X. Iean-Marie de Savoye nâquit à Nice en Decembre 1537. & mourut au mois de Ianvier suivant; il gist en l'Eglise du chasteau.

Fin du quatriéme Livre.



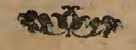


LIVRE CINQUIESME DE L'HISTOIRE DE SAVOYE.

AVANT-PROPOS.

J'AY fait le partage des Livres de cette Histoire selon les alterations & changemens qui sont survenus à cet Estat, de tous lesquels il n'en estoit pas arrivé un pareil que le dernier qui menaçoit apparemment la ruine entiere de cette Couronne, si Dieu qui l'avoit tousiours protegé, ne l'eust redressée au point qu'elle alloit tomber, & qui eust jamais creu qu'on en dût esperer le restablissement puis que tout ce qui est deçà les monts obeïssoit au Roy Henry II. que le Piemont estoit

occupé par les Imperiaux & par les François qui joüoient au boutehors l'un de l'autre : le Duc Charles avoit perdu ses Estats par la jalousie de deux Princes qui ne se pouvoient souffrir ; mais avoüons, que si le Pere n'eust esté infortuné, son fils n'auroit pas esté si illustre, & il luy a esté beaucoup plus avantageux de relever un Sceptre abbatu, que de succeder sans peine à une Couronne ; ce sont les eminentes vertus qui l'ont rendu l'un des plus grands Princes de son siecle, comme nous allons voir.



EMANUEL PHILIBERT Duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste & de Genevois; Prince de Piemont, d'Achaye, de la Morée, & d'Oneille; Comte d'Ast, de Geneve, de Nice, de Bresse, de Tende & de Romont; Baron de Vaud & de Gez; Seigneur de Vercel, de Bugey, de Fribourg, de Marro, de Prella, & du Marquisat de Ceve, Prince & Vicaire Perpetuel du S.Empire; Marquis de Suze & d'Italie, Roy de Chypre, surnommé *Teste de fer.*

SOMMAIRE.

1. Naissance d'Emanuël Philibert. 2. Qui est destiné à l'Eglise. 3. Son

esprit en la repartie qu'il fit du Château de Nice que le Pape demandoit. 4. Il passe en Allemagne, où il est traitté d'Altesse. 5. Est fait Chevalier de la Toison d'or à Utrecht de la main de l'Empereur. 6. Son entreveuë avec le Prince d'Espagne. 7. Qu'il accompagne à Milan & en Espagne. 8. Siege de Mets où il est fait General de l'armée de l'Empereur. 9. Et rétablit la discipline militaire dans l'armée. 10. Il est fait Chevalier de la Jartiere. 11. Et fait rebâtir Hesdin par ordre de l'Empereur. 12. Tréve pour cinq ans entre les deux Couronnes, rompuë au sujet des Caraffes & des Colonnes, d'où s'ensuit la bataille de S. Quentin gagnée par le Duc. 13. Prise de S. Quentin & du Catelet. 14. Journée de Gravelines. 15. Ouverture de paix concluë à Château-Cambresis, par laquelle le Duc rentre dans ses Etats. 16. Le Duc vient en France pour épouser la Princesse Marguerite. Mort du Roy, & restitution des Etats au Duc. 17. Qu'il va reconnoistre luy même, & où il est receu de ses Sujets avec des joyes incroyables. 18. Ce que fit Son Altesse

aprés son rétablissement dans ses Etats. 19. Voyage de leurs Altesses en Piemont, & leur entrée à Vercel. 20. Zele de son Altesse pour la Religion. 21. Conference de Lyon touchant les pretentions que le Roy avoit sur la Savoye, d'où s'ensuit la restitution de Turin, & autres places. 22. Entrée de leurs Altesses à Turin. 23. Solyman offre à S. A. le Royaume de Chypre. 24. Leurs Altesses vont à Lyon voir le Roy. 25. Commencement de la Citadelle de Turin, & traicté avec les Bernois. 26. Le Duc envoye secours à Malthe contre le Turc, & va à la Diete d'Ausbourg. 27. Il établit la Milice en Piemont & en Savoye. 28. Et fait des nouveaux Chevaliers de l'Annonciade. 29. Citadelle de Bourg. 30. Les Valesans luy rendent ce qu'ils avoient occupé du Chablais. 31. Rétablissement de l'Ordre de S. Maurice. 32. Le Roy à son retour de Pologne passe par le Piemont, & rend au Duc Pignerol & Savillan. 33. Et le Roy d'Espagne Ast & Saintya. 34. Le Duc acquiert les Principautez de Marro, de Prela & d'Oneille, & renouvelle l'alliance

avec les Cantons Catholiques. 35. Saint Suaire apporté de Chambery à Turin. 36. Broüillerie au sujet du Gouvernement de Saluces appaisée par le Duc. 37. Mort de son Altesse. 38. Son Eloge. 39. Sa Femme & son Fils, & ses Enfans naturels.

Naissãce d'Emanuël Philibert.

I. EMANUEL Philibert nâquit à Chambery le 8. Iuillet 1528. & eut le nom d'Emanuël en memoire d'Emanuël Roy de Portugal son Ayeul maternel, & celuy de Philibert à cause d'un Vœu que le Duc Charles son pere avoit fait à S. Philibert de Tournus. Il fut baptisé en la sainte Chapelle de Chambery le 19. d'Octobre; ses Parrains furent Emanuël Roy de Portugal, representé par Philippes de Villiers de l'Isle Adam Grand Maistre de Rhodes. Sa Marraine fut Marguerite d'Austriche Duchesse Doüairiere de Savoye; il fut baptisé par l'Evêque de Lausanne; le Grand Maistre de Malthe estoit suivi de trente Chevaliers de son Ordre, entre lesquels estoit le

Chevalier Salviati Prieur de Rome, & Neveu de Sa Sainteté.

2. En sa plus tendre jeunesse il fut destiné à l'Eglise, parce qu'il avoit plusieurs freres, & qu'il estoit d'une complexion si foible, que l'on ne jugeoit pas qu'il fût propre aux armes ; le Pape Clement VII. estant à Bologne luy promit un Chapeau de Cardinal. Quand l'armée de François I. passa les Monts pour s'emparer du Piemont, Beatrix de Portugal sa Mere le mena en seureté à Milan auprés de Chrestienne de Dannemarc Veuve de François Sforce Duc de Milan ; mais la mort de Louïs de Savoye Prince de Piemont son frere aîné estant arrivée, le Duc son pere le fit conduire à Nice pour l'élever à une autre profession que celle de l'Eglise où il avoit esté destiné, & il profita si bien à la pieté & aux bonnes lettres sous Louïs Alardet qui fut depuis Evêque de Lausanne, qu'à l'âge de dix ans il fit paroistre son esprit en une affaire qui embarrassoit les plus habiles.

Qui est destiné à l'Eglise.

Ingenieuse repartie du Prince.

3. I'ay dit au Chapitre precedent les difficultez que le Duc Charles fit de remettre le Château de Nice au Pape Paul III. pour l'entreveuë qui se devoit faire de Sa Sainteté, de l'Empereur Charles V. & de François I. Pendant ce Contraste, Lullins prit le jeune Prince entre ses bras qui n'estoit âgé que de dix ans, & le porta de la Ville au Château, & comme la Garnison refusoit d'ouvrir les portes aux Fourriers du Pape, & que le Gouverneur & les Chefs qui estoient dans la place consultoient avec Lullins, sur ce qu'il y avoit à faire, le Prince ayant veu le modelle du Château de Nice relevé en bois, qui pendoit attaché à une muraille, se le fit donner & & dit; *Nous sommes bien empêchez de nous resoudre, car puis que nous avons icy deux Châteaux, donnons celuy qui est de bois à ceux qui veulent entrer ceans, & gardons l'auttre sans y laisser entrer personne.* Cette parole fut relevée par Lullins, Provana, & par les autres Capitaines, & fut prise pour un Oracle : de sorte que sans

plus consulter sur cette matiere, il fut resolu que personne n'entreroit dans le Château.

4. Il n'avoit que treize ans lors qu'estant allé avec le Duc son pere à Genes salüer l'Empereur, il le supplia de luy permettre de le suivre en son voyage d'Alger; mais l'Empereur luy ayant dit qu'il estoit trop jeune, il ne voulut pas manquer l'occasion de la guerre d'Allemagne, & partit de Vercel le 27. May 1548. accompagné de quarante Gentils-hommes, de Iean Baptiste de Provana Evêque de Nice, & de Lullins que le Duc avoit choisi pour ses Conseillers & Directeurs; il fut malade en chemin prés d'Inspruck, & n'arriva à Vuormes qu'au mois d'Aoust, Alphonse d'Avalos Marquis du Guast, & les principaux Seigneurs de la Cour de l'Empereur allerent au devant de luy hors de la Ville, & le conduisirent à l'Empereur qui le reçut avec toutes les demonstrations de joye & de satisfaction; il salüa à même temps Ferdinand Roy des Romains & ses En-

Passe en Allemagne.

fans, ſoupa avec l'Empereur chez le Comte Palatin, & fut aſſis en la place qu'eut tenu Philippes Prince d'Eſpagne s'il s'y fut trouvé, & le lendemain il oüit la Meſſe auprés de l'Empereur & ſous un même Daix, ſa Majeſté Imperiale voulant montrer par là qu'elle tenoit le Prince de Piemont en même qualité que ſon fils ; auſſi les Grands de cette Cour l'honorerent d'abord du titre d'Alteſſe, qui ne ſe donnoit en ce temps-là qu'aux Enfans des Rois.

& eſt traitté d'Alteſſe

5. Les Princes Proteſtans d'Allemagne qui s'eſtoient liguez à la Diete de Smacalde, mal ſatisfaits de l'Empereur, preparoient de ſi grandes forces contre luy, que pour eſtre en eſtat d'y reſiſter, il fit un tour au Païs-Bas, & fut à Vtrecht où il donna l'Ordre de la Toiſon d'or au Prince de Piemont, puis alla à Spire, à Ingolſtat, & à Ratisbonne ; en chemin l'Empereur qui ſe voyoit engagé en une cruelle guerre eut apprehenſion de perdre en quelque occaſion le Prince de Piemont fils unique, & la ſeule eſperance de

Eſt fait Chevalier de la Toiſon d'or à Utrecht de la main de l'Empereur.

ſa Maiſon ; il écrivit au Duc de le rappeller auprés de ſoy, mais Emanuël Philibert l'ayant appris, depêcha un Gentilhomme en poſte à ſon pere pour le ſupplier tres-humblement, *de ne luy pas faire cette injure ne pouvant point ſe ſepaprer de l'Empereur à la veille d'une bataille ſans perdre toute ſa reputation.* Le Duc vaincu de ces raiſons, écrivit à ſon fils qu'il luy laiſſoit la liberté de faire ce qu'il voudroit ; le premier Conſeil de guerre que l'Empereur tint à Ratisbonne fut pour choiſir les Chefs de ſon armée où le Prince fut appellé, Ferrand de Tolede Duc d'Alve fut declaré General de l'armée, Maximilian Neveu de l'Empereur eut le commandement de mille cinq cens Chevaux, le jeune Henry Duc de Brunſvvick & Charles de Launoy Prince de Sulmone, chacun de cinq cens Chevaux legers, & le Prince de Piemont eut la charge de conduire la Nobleſſe de la Cour & les Gentilshommes de la Maiſon de l'Empereur ; & à l'eſcarmouche qui ſe fit prés d'Ingolſtat, il ne quitta

Sa generoſité.

point l'Empereur, & pendant toute la gresle des canonades il demeura immobile, & fut toûjours d'un visage égal. Et au combat de Nordlinguen, le Prince eut la charge de toute la Cavalerie, & s'y porta avec toute la prudence & la generosité que l'on eût desiré d'un plus vieux Capitaine. Il se signala encore fort glorieusement commandant l'arriere-garde de l'Empereur à cette fameuse journée de Mulberg au Duché de Vvittemberg le 13. d'Avril 1547. où Frederic Duc de Saxe Electeur fut défait, & pris prisonnier de l'Empereur.

Entreveuë du Prince d'Espagne & de son Altesse.

6. Le gain de cette bataille mit fin à la guerre d'Allemagne, & obligea Charles V. de s'en aller aux Pays-Bas, où il appella auprés de soy le Prince Philippes son fils. La Cour estoit à Bruxelles quand Philippes entra en Flandres, Emanuel Philibert fut au devant de luy jusqu'à Namur, ayant à sa suite plusieurs Princes & Grands Seigneurs; dés qu'il apperçut Philippes, il mit pied à terre, ce que fit aussi le mé-

me Prince pour l'embraſſer & le careſſer, & voulut qu'il tint ſa place au magnifique ſouper qui luy eſtoit preparé, où Philibert mangea ſeul, & fut ſervy teſte nuë par les Officiers de Philippes, qui avoit commandé qu'on luy fiſt les mêmes honneurs qu'à ſa perſonne, ne voulant point qu'il y eût aucune difference entr'eux.

7. Mais l'Empereur ayant convoqué une Diete à Ausbourg pour pacifier quelques nouveaux deſordres ſurvenus en Allemagne, ces deux jeunes Princes firent le voyage; ce fut en cette Ville où fut publié l'*Interim*, & où mourut Aymon de Geneve Baron de Lullins, Gouverneur de S. A. le premier jour de l'an 1551. Perſonnage fort eſtimé de l'Empereur, qui peu de jours aprés fit partir Philippes ſon fils, pour s'en retourner en Eſpagne; le Prince de Piemont eut avec beaucoup de peine la liberté de luy faire compagnie juſques à Milan, où eſtant arrivé il alla en poſte viſiter le Duc ſon pere à Vercel, pour avoir con-

Mort du Barõ de Lullins à Ausbourg.

gé de ſuivre Philippes en Eſpagne, ils s'embarquerent à Genes, & prirent terre à Barcellonne, & de là Son Alteſſe pouſſa juſqu'à Sarragoſſe, où elle ſe ſepara de Philippes, & revint à Barcellonne pour y attendre Maximilian Roy de Boheme, & Marie ſa femme qui s'en devoient retourner en Allemagne ſur les Galeres d'André Doria ; pendant ce temps-là il viſita Nôtre Dame de Montferrat par devotion, & Perpignan par curioſité : & Maximilian & Marie eſtans venus à Barcellonne, Doria qui eſtoit arrivé à bon port, les emmena ſur ſes Galeres à Genes. Le Prince accompagna le Roy & la Reine de Boheme juſqu'à Alexandrie de la Paille, & prit le chemin de Vercel, où il eſtoit fort attendu par le Duc ſon pere.

8. Le Prince eſtant de retour en Piemont où la guerre eſtoit entre les Imperiaux & les François, & voyant que cette guerre n'eſtoit qu'une eſpece de jeu entre ces deux Nations, que ce que les uns prenoient en un jour, les autres le re-

prenoient le lendemain, il resolut de retourner auprés de l'Empereur qui se preparoit pour assieger Mets, poussé à cela par le Duc d'Alve contre l'avis du Prince de Piemont; avec une armée de cinquante mille hommes de pied, quatorze mille Chevaux, & six vingt pieces de canon. L'employ qu'il donna à Son Altesse, fut de commander la Cavalerie Flamande; & quoy que ce Siege fut malheureux à l'Empereur par la rigueur de la saison, neanmoins le Prince de Piemont y donna de nouvelles preuves de son courage, ayant repoussé les François en beaucoup de sorties. L'année d'aprés l'Empereur ayant pris & fait raser Teroüenne, il entreprit d'assieger Hesdin, & parce que le Comte de Roeux qui avoit le commandement de son armée à Teroüenne estoit mort de ses blessures, cette charge fut pretenduë par le Prince d'Orenge, & par les Comtes d'Egmont, d'Aremberg, de Bossut, & de Lalain Capitaines de grande estime. Mais Charles-Quint qui prenoit

Siege de Mets.

déja grande confiance au Prince de Piemont, & qui en connoissoit le cœur & le genie, la luy donna avec un pouvoir fort absolu, dont ses Competiteurs n'eurent point de jalousie, sçachans bien qu'elle estoit dûë à la grandeur de sa naissance, & à son merite extraordinaire.

9. Dés que son Altesse eut cette autorité, il rétablit la discipline dans l'armée, en chassa les personnes de mauvais exemple, les femmes débauchées, les lâches & les poltrons; Elle donnoit ordre à tout, écoutoit tout le monde, & ne méprisoit les avis de personne. De parler des belles actions qu'il fit, ce n'est pas de nôtre Histoire, il suffit de dire qu'en ce temps-là, & en 1553. il reçut la triste & fâcheuse nouvelle de la mort de Charles Duc de Savoye son pere, dont il fut fort affligé; mais ce desastre ne l'empêcha point d'agir avec sa vigilance ordinaire, car il fit lever le siege de Cambray aux François.

1554. 10. L'an 1554. le Duc alla en Angleterre accompagner Philippes

d'Eſpagne qui devoit épouſer Marie Reine d'Angleterre ; la ceremonie s'en fit au mois de Iuillet au château de Vvincheſtre ; & ce fut en cette ſolemnité que le Duc fut honoré de l'Ordre de la Iartiere. A ſon retour il trouva l'Empereur à Bruxelles, qui par patentes du 15. Iuillet luy donna l'inveſtiture du Duché de Savoye, de la Principauté de Piemont, & de tous ſes autres Etats, avec de glorieux Eloges qui témoignent l'eſtime qu'il faiſoit de ce Prince, & par une autre petente dattée à Ausbourg le 15. d'Aouſt ſuivant, l'Empereur luy confirma tous les privileges qu'il avoit auparavant accordez au Duc Charles ſon pere à la Diete de Vvormes.

Le Duc eſt fait Chevalier de la Iartiere.

11. L'Empereur ayant donné la commiſſion au Duc de rebâtir Heſdin, il le fit en un lieu appellé Meſnil, où du commencement on fit un Fort, puis une Ville à laquelle S.A. donna le nom d'Heſdin-Fert, afin que portant ce nom de *Fert*, qui eſt l'ancienne deviſe de la Maiſon de Savoye, elle conſervât la memoire

S.A. fait rebâtir Heſdin.

du nom de son restaurateur. L'an 1555. l'Empereur estant à Bruxelles au mois de Decembre remit tous ses Etats au Prince Philippes son fils, laissa l'Empire à Ferdinand son frere, & le Roy Philippes donna le Gouvernement des Païs-Bas à Son Altesse. L'année suivante l'Empereur s'embarqua pour aller en Espagne, le Roy son fils, & Son Altesse l'accompagnerent jusqu'en Zelande.

Tréve pour 5. ans

12. Le commencement du Regne de Philippes produisit une tréve de cinq ans entre la France & l'Espagne, qui fut concluë en l'Abbaye de Vaucelles prés de Cambray au mois de Fevr. 1556. par laquelle chacun devoit garder ce qu'il avoit pris en attendant une paix generale; mais elle fut mal observée, car le Pape Paul IV. pour des interests particuliers entre les Maisons des Caraffes dont il estoit, & des Colonnes ennemis de sa Maison, ayant attiré la guerre au Royaume de Naples, le Roy y envoya le Duc de Guise avec une armée, qui prit Va-

rompuë au sujet des Colonnes & des Caraffes.

lence ſur le Pau en paſſant; l'Admiral de Coligny fit auſſi une entrepriſe ſur Doüay qui fut découverte, de là il prit & pilla Lens en Artois; ceux de la Garniſon d'Heſdin pour s'en venger firent des courſes juſques à Abbeville & dans la Tieraſche. Le Maréchal de Briſſac apres le paſſage du Duc de Guiſe en Piemont prit Valfeviere & Queraſque; le premier fut demoly, le ſecond fortifié; & comme les affaires de Piemont alloient mal pour le Duc, Son Alteſſe qui eſtoit en Flandres, par ordre du Roy Philippes dreſſoit une puiſſante armée pour entrer en France; il ne prenoit pas mal ſon temps, à cauſe que la fleur de la Nobleſſe, & preſque les meilleurs Capitaines avoient ſuivi le Duc de Guiſe en Italie; le Duc aſſembla ſon armée à Charlemont, elle eſtoit de trente-cinq mille hommes de pied, de douze mille Chevaux, & de huit mille pionniers; il receut encore un renfort de quinze mille Anglois; de ſorte qu'aprés pluſieurs eſcarmouches de part & d'autre il vint met-

tre le siege devant S. Quentin qui estoit degarny, l'Admiral de Coligny se jetta dedans avec 200. chevaux, & trouva la place en mauvais estat & mal munie ; le Connestable de Montmorency estoit à la Fere avec l'armée du Roy, qui ne pût assembler à Attigny que vingt mille hommes de pied & six mille chevaux, & apprehendant la prise de cette Ville, entreprit de la secourir ; il s'approcha donc de la Ville le matin 10. d'Aoust, jour de S. Laurens 1557. suivy du Prince de Condé, du Duc de Nevers, d'Honorat de Savoye Comte de Villars, Louis de Bueil Comte de Sancerre, du Seigneur de Montmorency, & autres Capitaines signalez ; François de Coligny d'Andelot frere de l'Admiral, conduisoit le secours ; mais on n'y pût faire entrer que cinq cens hommes ; ainsi les Espanols se virent engagez au combat. Comme le Connestable s'en revenoit, les troupes du Duc de Savoye le chargerent avec tant d'impetuosité, que le combat ayant duré

Bâtaille de Saint Quêtin gaignée par le Duc de Savoye.

quatre heures, les François furent défaits, on leur tua ſept cens Gentilshommes de pied, tout leur canon y demeura & cinq cens chariots de guerre; Iean de Bourbon Comte d'Enguien, François de la Tour Vicomte de Turenne, & quantité de perſonnes de remarque y furent tuez, le Conneſtable y fut bleſſé & pris priſonnier, & avec luy Louïs de Bourbon Duc de Montpenſier, le Maréchal de ſaint André, Eleonor d'Orleans Duc de Longueville, Louïs de Gonzague frere du Duc de Mantouë, & beaucoup d'autres perſonnes ſignalez juſqu'au nombre de trois cens; de ſorte que ſi cette bataille fût funeſte à la France, elle fut glorieuſe au Duc qui y acquit la reputation d'un des grands Capitaines de l'Europe, auſſi pendant le combat il fut toûjours en action, ſe méla l'épée à la main, & ſoûtint les Comtes d'Egmond & de Pont de Vaux, qui défirent le corps commandé par le Seigneur d'Enguien.

13. Aprés la bataille, le Duc fit

reconnoiſtre les morts & les priſonniers, reçut le Conneſtable dans ſa tente, & les autres Princes & Seigneurs qui avoient eſté pris avec luy, avec beaucoup de civilité ; & fit conduire en France fort honorablement le corps du Duc d'Anguien Enſuite ayant continué le ſiege de S. Quentin, & fait donner un aſſaut general, il ſe rendit maître de la place, & l'Admiral de Coligny abandonné des ſiens, y fut pris priſonnier, défendant une brêche, & ſon frere d'Andelot avec luy, & pluſieurs autres. Saint Quentin pris, S. A. le fit fortifier, y mit bonne Garniſon, & par ordre du Roy d'Eſpagne fit aſſieger le Catelet, qui ſe rendit par compoſition au Comte d'Aremberg ; de là le Duc prit Ham, Noyon, Chaulnes, & Ribemont ; il tira de la rançon des priſonniers de la bataille de S. Quentin cinq cens mille écus, dont il recompenſa ceux qui l'avoient ſervi avec plus de fidelité ; il renvoya beaucoup de priſonniers ſans rançon, & retint neanmoins le Conneſtable

Priſe de S. Quentin & du Catelet.

de Mentmorency par des raisons d'Etat. L'Empereur ayant eu avis par le Roy Philippes du gain de cette bataille, en écrivit de sa propre main une lettre de compliment à Son Altesse.

14. Il y eut ensuite une autre journée à Gravelines, malheureuse pour les François, qu'on appella le retour de la bataille de S. Quentin, pour renouveller aux François le souvenir de la bataille de S.Quentin que la prise de Calais, de Berghes, & de Dunkerque leur avoit fait oublier. Philippes voulut que Son Altesse disposât de tous les prisonniers, du butin & du canon, dont elle usa neanmoins avec beaucoup de moderation, s'estant contentée de prendre des drapeaux gaignez en cette journée, qu'elle envoya avec ceux de la bataille de S.Quentin en l'Eglise de Nôtre Dame de Nice au nombre de 140. La déroute de Gravelines ayant animé les Espagnols à faire de nouvelles conquestes, & les François à se défendre, le Roy Philippes avec une armée de trente-

Journée de Gravelines.

mille hommes de pied, & quatorze mille chevaux s'approcha de la riviere d'Authye, & le Roy Henry avec la sienne de quarante mille hommes de pied, & de sept mille chevaux s'approcha d'Amiens, à dessein de decider leur querelle, lors qu'on commença à faire des propositions de paix.

Ouvertures de paix.

15. Les premieres ouvertures en avoient esté faites entre son Altesse & le Connestable de Montmorency qui estoit delivré de prison par la negociation de Vincent Parpaille Abbé de S. Soluteur de Turin: Chrestienne de Dannemarch Duchesse Doüairiere de Lorraine s'en entremit aussi. Enfin les choses furent si bien ménagées, & avec tant d'honneur & de reputation pour les deux Rois, qu'ils envoyerent des Deputez en l'Abbaye de Cercamp pour y conclurre la paix au mois d'Octobre 1558. où la premiere chose que les Ambassadeurs firent, fut de faire licentier les deux armées; mais la demande que les Anglois faisoient de Calais

ayant d'abord tout acroché, l'assemblée fut renvoyée au mois de Ianvier suivant à Château-Cambresis, où les Deputez s'estans rendus, tous les articles de la paix furent arrestez entre les deux Rois, hors pour ce qui concernoit S.A. L'interest du Roy d'Espagne estoit que tous les Etats luy fussent rendus, & ses Ambassadeurs y insistoient; mais ceux du Roy disoient que François I. les avoit conquis par une juste guerre, & qu'en tout cas il falloit faire droit à sa Majesté des pretentions qu'elle avoit sur la Maison de Savoye du Chef de Louïse de Savoye sa Mere. Enfin pour ne pas rompre, l'on trouva un expedient; *Que le Roy rendroit les Etats à S. A. sans prejudice de ses droits, & que pour seureté, le Roy retiendroit quelques places au Piemont par forme de gage.* Le Roy Philippes insistoit que la restitution se fit purement & simplement sans restriction; mais comme il previt que ce seroit un obstacle à la paix generale, qu'il ne souhaittoit pas moins que le Roy Henry II. il

Concluë à Château-Cābresis.

Par laquelle le Duc de Savoye entre dans ses Etats.

en fit luy-même la propoſition à Son Alteſſe, laquelle y conſentit facilement, tant par l'inclination qu'elle avoit auſſi à la paix, que par le deſir qu'elle avoit de rentrer dans ſes Etats. Il fut donc reſolu le troiſiéme d'Avril 1559. *Que les deux Rois ſe rendroient tout ce qu'ils avoient occupé l'un ſur l'autre depuis huit ans ; Que le Roy Philippes épouſeroit Elizabeth de France fille du Roy, & le Duc Emanuël Philibert, Marguerite de France ſœur du Roy ; que l'on rendroit à Son Alteſſe tout ce que François I. avoit pris au Duc Charles, tant deçà que delà les monts, à la reſerve de Turin, Pignerol, Quiers, Chivas, & Villeneuve d'Aſt, qui demeureroient au Roy juſqu'à ce que les droits de Louyſe de Savoye ſon Ayeule euſſent eſté eſclaircis : Cependant que le Roy d'Eſpagne pourroit retenir Vercel & Aſt, & que le Duc demeureroit neutre entre les deux Rois.* Les autres articles ne font rien à cette Hiſtoire. Cette paix fut jurée par les deux Rois, & publiée en France, en Eſpagne, en Savoye, & à Turin.

16. Le

16. Le Duc apres une si agreable nouvelle envoya le Comte de Stropiane en France, pour complimenter le Roy & la Princesse Marguerite qui luy estoit destinée pour Espouse; à mesme temps il escrivit à Rome pour la dispense de son mariage, & parce que le Duc Charles son pere avoit projetté de luy donner pour femme Magdeleine d'Austriche fille de Ferdinand Roy des Romains qui y avoit consenty; son Altesse depescha auprés de ce Prince son Secretaire pour s'excuser, si le bien de ses affaires, & la conjoncture de la paix generale entre la France & l'Espagne luy avoient fait prendre une autre pensée; Ferdinand témoigna d'estre fort satisfait de cette civilité, & des avantages que le Duc rencontroit en son mariage avec Marguerite de France, le Duc d'Alve qui devoit épouser au nom de Roy d'Espagne Elizabeth de France, estant arrivé à Paris avec le Prince d'Orenge, les Comtes de Nassau & d'Egmont; son Altesse partit de Bruxelles avec cent

1559. Le Duc vient en France pour épouser la Princesse Marguerite.

Gentils-hommes, & arriva à Paris au mois de Iuin, tous les Princes & & grands Seigneurs de la Cour furent au devant de luy, le Prince d'Orenge & le Duc de Brunſvvick l'accompagnoient; le Roy le receut au pied du degré du Louvre par une civilité extraordinaire, & aprés luy avoir fait de grandes careſſes, le mena à la Princeſſe Marguerite, la joye de ſa Majeſté eſtoit ſi grande de ces deux mariages, que pour en honorer la ſolemnité elle fit faire un Tournoy à la porte des Tournelles, & voulut eſtre l'un des Tenans avec les Ducs de Ferrare, de Nemours, de Lorraine & de Guyſe; mais ayant couru contre le Comte de Montgomery le dernier iour du mois de Iuin, la lance du Comte ſe rompit par un malheur eſtrange, dont l'éclat donna dans l'œil de ſa Majeſté qui avoit la viſiere de ſon caſque ouverte: ce funeſte accident qui changea toutes les réjoüiſſances de la Cour en triſteſſe, preſſa l'execution du Traitté de paix à l'égard de ſon Alteſſe; car le deuxiéme de

Iuillet ſa Majeſté donna ſes lettres patentes au Duc de Guiſe Gouverneur de Dauphiné & de Savoye, pour faire la reſtitution des Eſtats de Savoye deçà & delà les Monts, & le 8. du même mois le Duc donna pouvoir à René Comte de Chalant Marêchal & Gouverneur de Savoye, d'aller prendre poſſeſſion de la Savoye au nom de ſon Alteſſe, & à Amé de Valpergue Comte de Mazin celle de Piemont, mais leur depart fut retardé à cauſe que le dixiéme le Roy mourut de ſa bleſſure; aprés toutefois que le Cardinal de Lorraine eut donné ſans aucune ceremonie la benediction Nuptiale au Duc & à la Ducheſſe un iour auparavant, en la preſence du Roy.

Mort du Roy.

16. Cette mort devoit changer ce ſemble la face des affaires du Duc comme elle fit celle de la Cour, neanmoins le Roy François II. executant avec generoſité, ce qui avoit eſté commencé par le Roy Henry, donna nouveau pouvoir au Duc de Guyſe le 14. Iuillet de ren-

Le Duc fait prẽdre poſſeſſion des Eſtats de Savoye en Piemõt.

dre à ſon Alteſſe ſes Etats,& le Duc de Guiſe commit le lendemain Guillaume de Portes Preſident du Parlement de Savoye, pour en faire la reſtitution au Comte de Chalant. A meſme temps que le Comte de Mazin paſſa en Piemont pour recevoir les places qui devoient eſtre renduës au Duc, le Comte de Chalant alla en Savoye, & arriva à Chambery le 3. d'Aouſt, & le 7. le Preſident de Portes ſeant en un ſiege de velours violet en la grande ſale du chaſteau, où ſe tenoit le Parlement,& le Comte de Chalant. aſſis à ſa gauche, receut les clefs de la Ville de Chambery, des mains du premier Scindic, & les remit au Comte de Chalant, qui à l'inſtant ſiegea en la même place que le Preſident de Portes occupoit ; le même iour François de Vachon Preſident pour le Roy en la Chambre des Comtes de Savoye, remit tous les titres & papiers de la Chambre entre les mains de Michard & Carra Maiſtres des Comtes pour ſon Alteſſe, & un iour apres le Comte de

Chaſant prit poſſeſſion du chaſteau de Montmeillan, où Romaveſche commandoit pour ſa Majeſté.

Pendant que cela ſe faiſoit en Savoye, Philibert de la Baume Chevalier de lOrdre de S. Iacques, prit auſſi la poſſeſſion des païs de Breſſe & de Bugey, par ordre du Comte de Chalant; mais le Maréchal de Briſſac ayant fait difficulté de rendre les places de Piemont au Comte de Maxin, il en receut de nouveaux ordres de ſa Majeſté, à quoy il obeït.

17. Le Duc apres la conſommation de ſon mariage, retourna à Bruxelles pour prendre congé de Philippes, & pour luy remettre le gouvernement des païs-Bas, dont ſa Majeſté Catholique diſpoſa en faveur de Marguerite d'Auſtriche ſa ſœur naturelle Ducheſſe de Parme; ſon Alteſſe trouva Philippes ſur ſon départ pour l'Eſpagne, & l'accompagna juſqu'en Zelande, où il ſe mit ſur mer, & le Duc s'en revint en France, d'où il envoya à Rome Marc-Anthoine Bobba Evêque

d'Aouste pour se trouver à l'élection d'un nouveau Pape apres la mort de Paul IV. Son Altesse suivit la Cour au Sacre du Roy François II. cette ceremonie achevée le Duc prit resolution d'aller en Piemont; mais avant que de partir, il laissa en France Ierôme de la Ruvere Evêque de Tolon son Ambassadeur residant, & auprés de Madame Charles de Provana Abbé de Novalese, le Duc s'en vint par la Bourgogne, se mit sur la Saône à Grey, & se rendit à Lyon, puis à Bourg & en Bresse, où il fit son entrée le 11. d'Octobre, de là estant retourné à Lyon, il s'embarqua sur le Rhône, passa en Avignon où il receut des honneurs extraordinaires du Vice-Legat, estant à Marseille, le Roy luy envoya le Collier de l'Ordre de S. Michel par Claude de Savoye Comte de Tende Gouverneur de Provence, & s'estant mis sur des galeres il arriva heureusement à Nice, où son Altesse estoit attenduë de ses sujets avec un empressement incroyable. Trois mois apres le Duc retourna à Marseille

pour y prendre Madame, laquelle apres avoir esté magnifiquement receuë dans les principales Villes du Royaume, qui estoient sur son chemin, s'en alla à Nice avec son Altesse, où ils passerent le reste de l'Hyver.

18. Les premiers soins de ce Prince apres ce glorieux restablissement dans ses Estats furent pour l'administration de la iustice, il fit son grand Chancelier le Comte de Stroppiane, personnage des plus illustres de son temps, & dont son Altesse avoit éprouvé en plusieurs rencontres l'experience & la fidelité; restablit deux Senats, l'un à Carignan pour le Piemont, composé de deux Presidens & douze Senateurs, & l'autre à Chambery pour la Savoye; choisit pour Iuges Majes dans les Provinces des gens sçavans & de probité connuë; regla les revenus & les droits du Domaine de la Couronne, institua une université à Montdevis où il appella les plus grands hommes du siecle en toute sorte de science, auſ-

Ce que fit son Altesse apres sõ rétablissement dans ses Estats.

quels il donna de bons apointemens & de grandes immunitez. Il fit encore reparer les places fortes de ses Estats, y mit des Gouverneurs, & crea General de ses galeres André Provana Seigneur de Leyni à qui il donna le gouvernement du Fort de Villefranche. Et parce que la pluspart de ses sujets s'estoient jettez dans le party François, les autres étoient demeurez dans leurs maisons, & le reste dont le nombre estoit fort petit l'avoit suivy, pour avoir part à sa bonne ou mauvaise fortune, sa politique fut excellente; car il avança ceux-cy en charges & honneur, afin de recompenser leur courage & leur fidelité; pardonna à ceux-là en excusant leur foiblesse, & pour les autres il ne les traitta point comme ses ennemis, mais il les éloigna de ses affaires, disant, *Qu'il n'avoit point de raison de se fier en eux en sa prosperité, puis qu'ils l'avoient abandonné dans ses disgraces.*

Voyage de leurs Altesses en Piemont.

19. L'Italie eut grande joye du retour du Duc en Piemont, & conceut de là l'esperance d'une genera-

le & longue tranquillité. Le Pape en témoigna sa satisfaction, ayant envoyé à son Altesse François de Bachod Evêque de Geneve pour resider en Piemont en qualité de Nonce Apostolique, les Venitiens envoyerent aussi Philippes Mocenique leur Ambassadeur; les Ducs de Ferrare & de Florence en firent de même. Sur la fin de l'année leurs 1560.
Altesses passerent en Piemont, firent leur entrée dans les meilleures Villes, & arriverent à Valentin proche de Turin au mois de Novembre, où Imbert de la Platiere Seigneur de Bourdillon Maréchal de France, Lieutenant General pour le Roy en Piemont, les receut fort magnifiquement: leurs Altesses ne voulurent pas entrer à Turin, mais s'embarquerent sur le Pô à Montcalier, & se rendirent à Vercel, où les habitans firent une dépence extraordinaire, pour témoigner la joye qu'ils avoient de se voir retourner sous la domination de leur Prince naturel. Le Duc fit long sejour en cette Ville, & y tint sa Cour; car

Leur entrée à Vercel.

quoique par le Traitté de Chasteau-Cambresis, il eust esté arresté que le Roy d'Espagne tiendroit garnison à Velcel & à Ast, jusqu'à ce que le Roy eust fait vuider les pretentions qu'il avoit contre la Maison de Savoye; neanmoins Philippes pour gratifier S. A. se contenta de Saintya au lieu de Vercel.

Zele de S. Altesse pour la Religion.

20. Comme ce Prince estoit extremement pieux, deux choses le travaillerent le plus à son advenement; l'une le changement arrivé à Geneve, & l'autre la nouvelle Religion qui pulluloit dans la valée d'Angrogne & autres lieux voisins. S. A. se resolut de chercher les moyens de ramener Geneve en son obeïssance, & de faire retourner ses sujets des valées d'Angrogne & de Luzerne au giron de l'Eglise. Ces deux desseins avoient esté communiquez au Pape qui avoit promis de s'y employer : mais comme son Altesse eut envoyé en Cour pour l'affaire de Geneve, ne voulant rien entreprendre contre cette Ville sans le consentemét du Roy François II.

& n'en ayant eu que de belles paroles la chose ne fut point executée, quoy que la conioncture du temps soit assez favorable. Quant à ceux des valées d'Angrogne, de S. Martin, & de la Perouse, S. A. y envoya Philippes de Savoye Seigneur de Raconis & le P. Antoine Possevin Commandeur de saint Antoine de Fossan, personnage d'une singuliere doctrine & pieté, pour essayer de faire reconnoître à ces peuples leur erreur. L'assemblée fut assignée en l'Eglise de S. Laurent dans le haut de la plaine d'Angrogne, où se trouva Guillaume Comte de Luzerne avec 14. Ministres avec lesquels Possevin ne pût rien gagner, & se retira à Pignerol avec le sieur de Raconis, à cause des desordres qui estoient en France, qui ne permettoient pas que le Duc pût esperer aucun secours de ce costé, & aussi pour les secours que les habitans de ces valées tiroiét du Dauphiné, qui estoit pour la plus-part infecté des erreurs de cette nouvelle Religion.

21. Le sejour que ce Prince fit à

Confe- rence de Lyon touchāt les pre- tentions que le Roy a- voit ſur la Sa- voye.

Vercel luy donna la penſée d'y commencer une citadelle en attendant que Turin luy fuſt rendu ; à quoy l'Evêque de Tolon Ambaſſadeur de Son Alteſſe en France travailloit avec beaucoup de chaleur, mais on s'excuſoit toûjours ſur ce qu'il falloit éclaircir les droits que le Roy avoit ſur la Savoye, l'Ambaſſadeur demandoit une conference, on la dilayoit toûjours ; à la fin les Deputez nommez par le Roy & le Duc s'aſſemblerent à Lyon au mois de

1560. Decembre 1560. où les Deputez du Roy firent ſix demandes. La premiere du Comté de Nice, comme membre du Comté de Provence, la ſeconde des Villes de Turin, Cony, Montdevis, Albe, Queraſque & Savillan ; la troiſiéme de la Ville & Comté d'Aſt donné en dot à Valentine de Milan Ducheſſe d'Orleans l'an 1386. la quatriéme du Marquiſat de Saluces avec ſes dépendances ſpecifiées en l'arreſt du Parlement de Paris de l'an 1390. la cinquiéme de l'hommage de ce que S.A. tenoit en Dauphiné deçà le Guier vif & ail-

leurs, de la Baronie du Faucigny & du Genevois, à la forme de celuy qu'en fit Guillaume Comte de Geneve au Dauphin l'an 1316. la sixiéme de l'hoirie de Loüise de Savoye Mere du Roy François I. specialement Bourg, Baugé & le païs de Bresse, comme terres allodiales venuës en la Maison de Savoye par mariage.

A la premiere demande les Deputez de S. A. opposerent le Traitté de l'an 1387. par lequel ceux du Comté de Nice se donnerent au Comte Rouge, les investitures que les predecesseurs de S. A. avoient euës des Empereurs, & particulierement de l'Empereur Sigismond l'an 1416. comme d'un membre du Royaume d'Arles, que le Roy n'ayant point de droit sur la Provence que par les armes, n'estoit pas bien fondé de se plaindre de l'occupation de Nice, puis que même les Roys de Sicile de la Maison d'Anjou s'en estoient dêpartis; qu'outre cela Loüis XII. l'an 1499. & François I. l'an 1525. avoient renoncé à toütes les pre-

tentions qu'eux & leurs Succeſſeurs pouvoient avoir ſur les Etats de ſon Alteſſe, les Deputez du Duc alleguoient encore la longue poſſeſſion, qui n'avoit pas eſté legitimement interrompuë par la proteſtation de René Roy de Sicile l'an 1464. parce qu'alors la preſcription eſtoit déja complete.

Contre la ſeconde demande, ils diſoient que tout ce que Robert Roy de Naples poſſedoit en Piemõt avoit eſté confiſqué ſur luy par l'Empereur Henry, à cauſe de ſa rebellion, en ſuite dequoy tout ce qu'il avoit en Piemont & en Lombardie fut occupé partie par le Comte de Savoye, & par le Prince d'Achaye, le reſte par le Seigneur de Milan & par le Marquis de Mont-ferrat; de ſorte que ce qui en eſtoit arrivé à la Maiſon de Savoye, ou par conqueſte ou par ſucceſſion, ou par ſoûmiſſions volontaires des peuples ne pouvoit pas eſtre diſputé, ſur tout apres une poſſeſſion ſi ancienne des inveſtitures des Empereurs depuis l'an 1248. & les departemens des

Rois Loüis XII. & François I.

A la troisiéme demande concernant le Comté d'Ast, on se servoit de la donation de l'Empereur Henry de l'an 1512. de la promesse de Mathieu Seigneur de Milan de l'an 1318. par laquelle il s'oblige luy & ses Successeurs de laisser Ast & tout l'Astesan à la Maison de Savoye, de la donation de Charles V. à la Duchesse Beatrix de Portugal, l'Empereur en ayant pû disposer, puis que ce Comté luy avoit esté delaissé par François I. par les Traittez de Madrid & de Cambray, outre quoy on alleguoit encore les investitures, la longue possession, & les declarations de Loüis XII. & de François I.

Quant à la quatriéme, que la souveraineté du Marquisat de Saluces avoit esté adjugée au Comte de Savoye, par la Sentence arbitrale de Boniface Marquis de Montferrat de l'an 1169. acquiescée par Manfroy Marquis de Saluces, & executée par les hommages de 1305. & 1363. nonobstant l'Arrest du Parlement

de Paris rendu en presence du Roy Iuge & partie; le temps du compromis expiré, & le Comte Rouge qui l'avoit passé estant mort, outre que les Marquis de Saluces y avoient eux mêmes dérogé par les hommages de l'an 1417. & 1486.

Pour la cinquiéme demande, les Deputez disoient que l'hommage de Foucigny avoit esté quitté au Duc Amé VIII. par le Roy & par le Dauphin, par le traitté de l'an 1445. moyennant une notable somme, & la cession des droits que le Duc avoit sur les Comtez de Valentinois & de Dyois, & au regard de celuy du Genevois & des Terres de Dauphiné, qu'il avoit esté aussi cedé par le Roy & le Dauphin par l'échange de l'an 1355. Et touchant la derniere qui regardoit les Droits successifs de Louïse de Savoye; les mêmes Deputez se deffendoient de la renonciation portée par son contract de mariage, du departement du Roy François I. son fils, de la possession & de la nature des terres de Bresse qui n'appartenoient point

en proprieté à Philippes de Savoye Pere de Louïse; mais à titre d'appanage tant seulement, & qu'ainsi il n'en avoit point pû disposer, ny sa fille y succeder, à cause que Philippes estant parvenu au Duché de Savoye, ces terres avoient esté reünies au Duché & devenuës par consequent inalienables.

Outre cela les Deputez de son Altesse demanderent de leur costé, que sa Majesté rendist le Comté de Maulemier avec l'Hostel de Boheme scitué à Paris, donnez par l'échange de l'an 1353. qu'elle payât les quarante mille florins d'or deûs par titre du 5. Ianvier de la même année, la dot de Bonne de Bourbon & celle de Marguerite de Bourbon Comtesse de Bresse: qu'elle relachât la Seigneurie d'Anthon, les Comtez de Lauraguais & de Villelongue, & la Senéchaussée de Toulouse, en suite du don qu'en avoit fait le Roy Louïs XI. à Philippes de Savoye Comte de Bresse; le pays de Dombes escheu à la couronne de Savoye par faute d'en avoir esté

Demandes des Deputez de S.A.

prise l'investiture des Ducs qui en estoi nt les Souverains, & enfin le payement de cinquante huit mille cinq cens quarante huit francs d'or pour la dot de Marie de Bourgogne, de laquelle le Roy estoit successeur.

Sur ces difficultez les Deputez n'ayans pû convenir ils donnerent leurs advis separez ; sçavoir les François que son Altesse devoit rendre Nice, Cony, Fossan, Savillan, Montdevis & Ast : executer l'Arrest du Parlement de Paris rendu pour le Marquisat de Saluces ; que sa Majesté auroit part en l'hoirie des Ducs Philippes & Philibert à l'exclusion des Fiefs & terres Imperiales, ausquelles par la Loy du pays les filles ne peuvent pas succeder ; & au regard de la ville de Turin, que le Roy éclairciroit mieux sa pretention, & du surplus que sa Majeste en devoit estre deboutée ; les Deputez de son Altesse au contraire ne voulurent accorder aucun de ces Articles, & demeurerent fermes dans leurs demandes, ainsi se

termina cette conference le 23. Ianvier 1561. & ne s'en parla plus jusqu'àpres la naissance du Prince Charles Emanuël, que le Duc & la Duchesse pressoient plus que iamais la restitution de Turin, & des autres places où les François avoient Garnison, le Maréchal de Bourdillon s'y opposa fortement,& nonobstant ses remontrances le Roy ordonna par ses patentes dattées à Blois le 8. Aoust 1562. signées par la Reine Mere, par le Roy de Navarre, le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guise & de Montmorency, le Mareschal de S. André, & le Chancelier de l'Hospital, que l'on remettroit à son Altesse Turin, Chivas, Quiers, & Ville-Neufve d'Ast, à la reserve de l'Artillerie, & des munitions de guerre, & qu'en place le Duc relâcheroit au Roy Pignerol, Savillan & la Perouse, avec leurs finages, il fallut encore deux autres iussions au Mareschal de Bourdillon qui chicanoit toûjours quelque chose pour ne restituer ces places, à quoy il avoit interest pour

Restitution de Turin & des autres places.

ſe maintenir en la charge de Lieutenant General pour le Roy delà les Monts. Ce ne fut pas tout, les Garniſons Françoiſes avant que de ſortir voulurent eſtre payées de tout ce qui leur eſtoit deü ; & comme les affaires du Royaume ne permettoient pas d'en pouvoir eſperer de l'argent, le Duc fut obligé de l'avancer, quoy qu'il n'en euſt point de reſte, fit tous les frais du charroy & de l'artillerie, & des munitions que l'on ſortit de ces quatre places juſqu'à Pignerol & à Carmagnole, & preſta encore au Roy cent mille eſcus.

22. Ces choſes ainſi heureuſement terminées, ſon Alteſſe depêcha en Eſpagne pour obtenir du Roy Philippes la reſtitution d'Aſt & de Saintya ; mais elle fut differée juſqu'à ce que les François euſſent remis à S. A. tout ce qu'ils avoient en Piemont.

1563. Entrée de leurs Alte[illegible]es à T[illegible]in.

Le Duc ayant viſité Quiers au mois de Fevrier, ſe rendit à Turin en diligence, où il entra accompagné du Nonce du Pape, des Ambaſſa-

deurs d'Espagne, de Venise, de Ferrare, de Malthe, & de grand nombre de Noblesse: les habitans luy firent serment de fidelité, & eurent confirmation de leurs Privileges, il y fit venir le Senat qui estoit à Carignan, & l'Vniversité qui estoit à Mont-Devis. Peu de iours apres Madame y fit son entrée avec beaucoup de magnificence, toutes les ruës étoient tapissées, elle passa sous quatre Arcs Triomphaux, & marchoit au costé de son Altesse sous un Daix de drap d'or, suivie du Nonce de sa Sainteté, & des autres Ambassadeurs; le Duc honora le Senat de sa presence; receut les hommages de tous les Seigneurs Gentilshommes & Communautez de Piemont, mesme du Marquis de final, & du Comte de Crescentin, à cause de quelques fiefs dependans de la Principauté de Piemont, quoy qu'ils l'eussent refusé auparavant; à quelque temps de là, son Altesse alla à Milan visiter le Marquis de Pescaire, puis Hercules d'Est Duc de Ferrare, à son retour il mena la Du-

cheſſe & le jeune Prince à Rivoles; de là il paſſa en Savoye, où toute la Nobleſſe, les corps de Iuſtice, & les Communautez de deçà les monts luy prêterent ſerment de fidelité, il s'en retourna par la Tarentaiſe & par la Val-d'Aouſte, & quelque excez qu'il fit à la chaſſe au mois d'Aouſt le mirent au lict ſi malade que les Medecins deſeſpererent de ſa ſanté que Dieu luy redonna, & delivra ſes ſujets de la juſte apprehenſion où ils eſtoient de le perdre ſi-toſt; delà il alla à Nice où l'air eſtoit plus agreable qu'en Piemont pour y reſtablir ſes forces.

Solymā offre à S. A. le Royaume de Chypre.

23. Le Roy d'Eſpagne ayant reſolu de ſe ſaiſir du Pignon de Velez en Afrique, pluſieurs Princes y contribuerent comme le Roy de Portugal, le Duc de Florence, les Genois & le Grand Maiſtre de Malthe: S. A. à leur exemple y envoya trois galeres commandées par André Provana General des galeres. Et comme Solyman Empereur des Turcs eut fait deſſein de faire la guerre aux Venitiens, & de leur oſter l'Iſle de

Chypre, il envoya par deux fois à S. A. luy en faire la propoſition, & luy offrant toute ſorte de ſecours pour la reprendre ; mais le Duc qui ne vouloit point d'alliance avec les Turcs, ny ſe broüiller avec les Venitiens, dont il eſtimoit beaucoup la bienveillance, rejetta ce party, que tout autre que luy auroit embraſſé avec chaleur, pour avoir la poſſeſſion d'un beau Royaume dont il n'avoit que le titre.

24. Le Roy Charles IX. & la Reine Catherine de Medicis ſa mere s'eſtans mis en chemin pour viſiter le Royaume, prierent le Duc & la Ducheſſe de ſe trouver à Lyon au paſſage de leurs Majeſtez, & comme leurs Alteſſes ſe diſpoſoient à faire ce voyage, arriverent à Turin Rodolphe & Erneſt Archiducs d'Auſtriche, enfans de l'Empereur Maximilian qui alloient en Eſpagne ; S. A. les envoya complimenter, les fit defrayer ſuperbement, les receut à Nice, & leur prêta des galeres pour paſſer en Eſpagne, le Roy cependant s'approchoit de Bourgogne,

Leurs Alteſſes vont à Lyon voir le Roy.

leurs Alteſſes prirent la route de Savoye, allerent à Montluel en Breſſe, & de là à Lyon où le Roy & la Reine eſtoient déja; leurs Majeſtez impatientes de voir le Duc & la Ducheſſe, furent au devant d'eux juſ-
1564. qu'à Miribel au mois de Iuillet 1564 & les menerent à Lyon, où ils receurent de leurs Majeſtez toutes ſortes de careſſes & d'honneurs. Le Roy ayant pris le chemin du Dauphiné & de Provence, le Duc & la Ducheſſe reprirent celuy de Turin où S. A. avoit laiſſé le Prince.

Commencement de la Citadelle de Turin.

25. Ce fut en ce temps-là que le Duc fit ietter les fondemens de la Citadelle de Turin ſur les ruines de l'ancienne Egliſe de S. Soluteur. Et comme il avoit pris cette reſolution pour conſerver avec plus de facilité cette place capitale du Piemont, auſſi ne negligea-il point de recouvrer ce que ſes voiſins luy avoient uſurpé: pendant les diſgraces & les malheurs du Duc Charles ſon pere, les Bernois s'eſtoient emparez du pays de Vaud, de la Baronnie de Gez & d'une partie du Duché de

Cha

Chablais: S. A. les invita de luy en faire raison; & comme ils ne s'en pouvoient dedire, parce même qu'ils y avoient esté condamnez à la chambre Imperiale de Spire, ils consentirent à une conference tenuë à Lausanne le 7. Aoust 1564. où par les Deputez de part & d'autre fut conclu le 30. d'Octobre suivant; *Que les Bernois relâcheroient au Duc le pays de Gez, & tout ce qu'ils possedoient aux Bailliages de Chablais, de Ternier, & de Gaillard au deçà du Lac de Geneve.* Et quant au pays de Vaud les Bernois s'estans opiniâtrez à le retenir, S. A. aima mieux y consentir, en attendant que l'occasion se presentât plus favorable pour le ravoir, que d'entrer en guerre avec ses voisins. Au retour des Ambassadeurs, S. A. alla prendre possession en personne des pays qui luy avoient esté restituez.

Traitté avec les Bernois.

26. L'an 1565. le Turc ayant assiegé Malthe, & les Princes Chrêtiens pour l'interest de la Foy estant obligez de la secourir, S. A. ne voulant point manquer de zele en une 1565.

occaſion ſi remarquable, y envoya trois Galeres ſous la conduite de l'Admiral Leyni qui ſe joignit au
1566. ſecours d'Eſpagne. Et l'année ſuivante l'Empereur Maximilian luy ayant donné avis de la reſolution priſe par Solyman, de deſcendre en Hongrie avec une formidable armée, & prié de ſe trouver à la Diete convoquée à Ausbourg, où tous les Princes de l'Empire devoient étre ou y envoyer leurs Ambaſſadeurs. S. A. ſur cette nouvelle ſe mit en chemin, & arriva à Ausbourg au mois de May. Le Cardinal Truchs Evêque de cette Ville, le Duc de Cleves, & pluſieurs autres Grands Seigneurs de la Cour de l'Empereur furent au devant de luy : & luy firent beaucoup d'honneur, apres avoir promis ſon ſecours à l'Empereur, de qui il receut des careſſes extraordinaires, il s'en revint par la Carinthie, & par le Frioul, paſſa à Veniſe, où il fut reçû avec joye & témoignage d'amitié. Auſſi-toſt qu'il fut de retour en Piemont, il fit lever cinq cens chevaux fort leſtes, qu'il en-

voya en Hongrie à l'armée de l'Empereur, dont il donna le commandement à Bernardin de Savoye, Seigneur de Cavours, & envoye feliciter Pie V. nouvellement élevé au Pontificat.

27. Et parce que ce qui avoit rendu la Savoye & le Piemót faciles à conquêter au Roy François I. fut que le Duc Charles avoit esté pris au depourvû, & n'avoit point de troupes sur pied; pour remedier à cét inconvenient, il s'avise de lever une milice de gens de pied en Piemont, à la façon des Legiós Romaines, pour étre prestes au premier commandement. Cét établissemét se fit avec tant d'ordre, que Sebastien Roy de Portugal en demanda à S. A. le projet & le modele pour en faire autant en son Royaume. Mais le Duc ne jugeant pas qu'il y eût assez de seureté pour ses Etats, d'avoir étably une milice d'infanterie, il en fit une de cavalerie; sçavoir de 450. chevaux Legers en Piemont & de 300. en Savoye, avec 200. hommes d'armes, dont il donna le commandement à Philippes d'Est Marquis de S. Martin.

Il établit la milice en Piemont & en Savoye.

1566.

Il fait des nouveaux Chevaliers de l'Annonciade.

28. Quoy que l'Ordre de l'Annonciade fût en tres-grande consideration en Savoye, neanmoins depuis le rétablissement qu'en fit le Duc Charles *le Bon* l'an 1518. il ne s'estoit point faît de nouvelle promotion, à cause des guerres de Piemont, & ne restoit de tous les Chevaliers que Sebastien, Comte de Montbel & d'Entremonts, de la main de qui le Duc prit l'Ordre à Chambery : & afin de le mainteni en sa splendeur, S.A. crea des nouveaux Chevaliers le 14 d'Aoust
1568. 1568. le Prince Charles Emanuel son fils, Philippes de Savoye Comte de Raconis, Claude de Savoye Comte de Pancalier, André Provana Seigneur de Leyny, Comte de Fruzasque General des Galeres de Savoye, Iean François Côste Comte d'Arignan, Gouverneur d'Aouste, & Thomas de Valpergue, Comte de Mazin, ausquels le 27. Decembre il ajoûta Laurent de Gorrevod Comte de Pontdevaux, & Pierre de Maillard Côte de Tornon, Baron de Boschet Gouverneur de Savoye; puis au moi

de Mars 1569. Charles Emanuel de Savoye Duc de Nemours,à qui S.A. envoya l'ordre à Annecy, Bernardin de Savoye Seign. de Canours,Capitaine des Archers de la Garde, Prosper de Geneve,Seign. de S.Rambert Colonel des Gardes, Iean Federic Madruce Comte d'Ave & d'Arberg Marquis de Soriane, & Philippes d'Est Marquis de S.Martin,General de la cavalerie de S. A. 1569.

29. Charles Archiduc d'Austriche frere de l'Empereur Maximilian passant d'Allemagne en Espagne, le Duc fut au devant de luy à Gavy, le regala magnifiquement par toutes les villes de ses Etats,& luy donna ses Galeres pour le conduire; puis passa en Bresse où luy-même fit commencer le 8. d'Aoust la Citadelle de Bourg, qui fut appellée le Fort de S. Maurice, à l'honneur de ce saint Protecteur de Savoye, dont le Gouvernement fut donné à Philibert, Seigneur de Montiovent, Gentilhomme Bressan.

Citadelle de Bourg commẽcée.

30. En ce même temps le Duc ayant pressé les Valesans de rendre

à S. A. ce qu'ils avoient occupé du pays de Chablais l'an 1535. ils relâcherent par Traitté du 4. Aoust tout ce qui est au deçà de la riviere de Morges qui traverse le village de saint Gingot jusqu'à la riviere de Dranse, le Prince retournant en Piemont entreprit une autre Forteresse proche de Rumilly, appellée de l'Annonciade, dont il donna le Gouvernement à Pierre de Maillard Comte de Tornon.

Rétablissement de l'Ordre de Saint Maurice 1572.

31. Le Duc ayant prêté ses Galeres aux Venitiens à la journée de Lepante, & la satisfaction qu'il eut de l'honneur qu'elles avoient acquises, luy donna la pensée de les tenir toûjours sur pied, & pour s'en pouvoir servir à tous évenemens, de relever l'Ordre de Chevalerie de saint Maurice, que le Duc Amé VIII. institua quelques années avant que d'estre appellé au Pontificat: le Duc communiqua son dessein au Pape Gregoire XIII. qui par sa Bulle dattée à Rome au mois d'Octobre 1572. en approuva l'établissement, & en crea S. A. & ses successeurs Grands

Maiſtres avec de beaux privileges ; & par une autre Bulle du mois de Novembre ſuivant, ſa Sainteté unit cet Ordre de S.Maurice à celuy de S.Lazare, que le Pape Paul IV.avoit rétabli,& ordõna qu'ils porteroient penduë au col la croix blanche de ſaint Maurice, ſur laquelle il y auroit celle de ſaint Lazare,qui eſt verte, l'Archevêque de Turin en fit la ceremonie en l'Egliſe cathedrale de Turin, & le Duc aſſigna la reſidence des Chevaliers à Nice, & leur donna des Galeres pour s'oppoſer aux incurſions des Turcs, des Pirates,& des ennemis de la Foy.

32. Le Duc d'Anjou Roy de Pologne ayant appris la mort du Roy Charles IX. ſon frere, partit ſecretement de Cracovie pour revenir en France, & avant ſon départ il envoya un Gentilhomme à ſon Alteſſe pour luy donner avis de ſa reſolution, & pour le prier de ſe trouver à Veniſe à ſon paſſage ; le Duc eſtoit aux bains de Savone, relevé d'une fâcheuſe maladie, & quoy que l'excuſe fut legitime à ce Prince pour ne

Le Roy à ſon retour de Pologne paſſa en Piemõt. 1574.

ſe pas mettre en chemin en cét eſtat & pendant les grandes chaleurs de l'Eté, neanmoins la joye qu'il avoit de voir le Roy, luy fit mépriſer toutes ces conſiderations, & le fit embarquer à Turin ſur le Pau, d'où il ſe rendit à Veniſe trois jours apres l'arrivée du Roy, & fut reçû de ſa Majeſté avec des témoignages particuliers d'affection, la Republique s'étoit diſpoſée à faire de grands honneurs à ce Prince, mais par modeſtie il les refuſa, & y entra comme perſonne privée, diſant *que toute la pompe & la magnificence n'eſtoient dûës qu'au Roy*. Il accepta neanmoins la filiation de S. Marc, que le Senat luy offrit, pour marque de l'eſtime qu'il faiſoit de l'amitié de cette illuſtre Republique, le Roy incertain quel chemin il devoit prendre, ou par les Griſons, ou par la Lõbardie & Savoye, le Duc qui ſouhaittoit paſſionnément de voir S. M. dans ſes Etats, l'obligea de prendre ſa route par l'Etat de Milan, où le Roy par la prévoyance de S. A. fut reçû avec tant d'honneur & de civilité, par Antoi-

ne de Gusman, Comte d'Ayamont, Gouverneur de Milan, qu'il en demeura fort satisfait; de là S. M. entra en Piemont par Vercel, & vint à Turin, où sa reception fut des plus somptueuses & des plus magnifiques qui eût esté faite au Roy depuis son départ de Gracovie, il ne demeura que douze jours à Turin; & comme sa Majesté estoit genereuse, elle pressa souvent le Duc & la Duchesse de luy donner occasion de leur faire paroître sa bonne volonté, ces Princes s'estimoient assez heureux de témoigner à S. M. qu'ils tenoient à honneur de la servir, ne luy demanderent autre chose, sinon de recevoir en ses bonnes graces le Maréchal d'Anville qui estoit venu à Turin sur la parole de S. A. cependant le Roy qui ne vouloit point estre vaincu de courtoisie, leur dit qu'il les vouloit gratifier de Pignerol & de Savillan, le Duc ne voulant pas se prevaloir de cette bonne volonté sur le champ, se contenta seulement de faire instruire le Roy de son droit & de ses raisons, afin qu'en France

Et rend au Duc Pignerol & Savillá.

S. M. en disposât par l'avis de son Conseil. Le Duc accompagna le Roy jusqu'à Lyon, & le defraya par tous ses Etats avec sa Cour, luy donna 6000. hommes de pied pour ses Gardes, cōduits par le Comte de Mazin & mille chevaux commandez par le Marquis de Lans, de crainte que les Religionnaires du Dauphiné ne luy dressassent quelque mauvais party sur le chemin: le bōheur de ce voyage fut traversé par la maladie de S. A. & par la fâcheuse nouvelle qu'elle y receut de la mort de la Duchesse, & de la maladie du Prince de Piemont; ce qui obligea le Duc de hâter son départ avant que de recevoir les effets de la bonne volonté du Roy, qui par pure generosité, & pour executer le traitté de Cambray & avec connoissance de cause, & nonobstant toutes les remontrances du Duc de Nevers, Gouverneur du Marquisat de Saluces, de Pignerol & de Savillan qui s'offrit d'en quitter le Gouvernement au cas que la restitution se fit, le Roy luy accorda la demission du Gouvernemēt, & fit

expedier à S. A. des lettres patentes ſignées de ſa main, de la Reine ſa mere, du Duc d'Alençon ſon frere, du Roy de Navarre, des Cardinaux de Lorraine, de Guiſe, & d'Eſt, des Seigneurs de Morvilliers, de Lanſac, de Chiverny, & autres Conſeillers d'Etat pour la reſtitution de ces places que S. A. appelloit *les Clefs de ſes Etats* : & le Roy commanda à Henry d'Angouleſme, grand Prieur de France, Conſeiller en ſon Conſeil privé, à Charles de Fiſes Seigneur de Saune, Conſeiller & Secretaire d'Etat de S. M. de ſe tranſporter ſur les lieux, pour avec Birague faire à S. A. la réelle delivrance de Pignerol, avec la valée de la Perouſe & de Savillan, ce qui fut executé le 14. Decembre 1574. & le 28. du même mois S. A. y fit ſon entrée, & de là à Savillan.

33. Apres que Pignerol & Savillan eurent eſté rendus au Duc, il envoya en Eſpagne pour obtenir la reſtitution d'Aſt & de Saintya, dont les Eſpagnols n'eſtoient que depoſitaires : ce qui fut accordé ſans difficulté, la Garniſon en ſortit au mois de

érigé en Marquiſat, & d'autant que la Principauté d'Oneille ſituée ſur la côte de Genes proche la Valée de Marro, appartenoit à Ierôme Doria Prince d'Oneille, qui n'eſtoit pas aimé de ſes ſujets, & qui dépéſoit plus pour la garde de cette place, qu'il n'en tiroit de revenu, le Duc fit desſein de l'acquerir, avec Biſtagne, & toutes ſes dépendances, à quoy acquieſca le Prince Doria qui reçût en recompenſe la Seigneurie de Ciriez en Piemont en titre de Marquiſat, & celle de Cavallimours érigée en Comté, à la reſerve de l'hommage & de la ſouveraineté. L'acquiſition que le Duc avoit faite d'Oneille luy donna la curioſité d'y aller, & d'y 1576.
mener le Prince de Piemont ſon fils, il y fit faire des fortifications, & de là s'en revint à Nice, où il paſſa l'Hyver, & enſuite à Turin au Printemps, où eſtant les Ambaſſadeurs des Cantons Catholiques de Suiſſe y arriverent pour renouveller les anciennes alliãces & confederations qui eſtoient entre la Royale Maiſon de Savoye & eux, dont la ſolemnité

Renouvellement d'alliãce avec les Cantons Catholiques.

se fit en l'Eglise cathedrale de Turin,
1577. en presence de l'Archevêque qui receut les sermens; & le Duc pour témoigner à ceux de cette nation l'estime qu'il faisoit de leur amitié, & la confiance qu'il vouloit prendre en eux à l'avenir, établit une compagnie d'Hallebardiers Suisses pour sa garde ordinaire, & reçût les Ambassadeurs avec des magnificences extraordinaires.

1578. 35. Environ ce temps-là le Cardinal Borromée Archevêque de Milan s'estant mis en chemin pour rendre à pied un Vœu qu'il avoit fait au S. Suaire de Chambery, à cause de la peste qui avoit fait de grands ravages dans tout son Diocese. Le Duc pour gratifier ce S. Prelat, envoya querir le S. Suaire à Chambery, & le fit apporter à Turin, pour abreger le pelerinage du Cardinal, craignant d'ailleurs que la ville de Chambery estant frontiere à la France & au Dauphiné, où la guerre civile attiroit les Huguenots de tous côtez, il ne fût pas en assurance. Le Duc alla luy-même à pied jusqu'au Château

S. Suaire de Chambery porté à Turin.

de Luser au devant de ceux qui l'apportoient ; & le Cardinal Borromée estant arrivé à Turin, cette merveilleuse Relique luy fut mõtrée en particulier par l'Archevêque de cette Ville, puis exposée publiquement sur un Theatre en la place du château de Turin par ce Cardinal, & par le Cardinal Ferrero Evêque de Vercel, en presence de S. A. du Prince, de l'Evêque de Cervia, Nonce du Pape, de deux Archevêques, de six Evêques, & de l'Ambassadeur de Venise avec beaucoup de solemnité & de devotion ; elle est depuis demeurée dans l'Eglise cathedrale de Turin par forme de dépost.

36. Il y eut quelque broüillerie au Marquisat de Saluces entre Roger de S. Lary Seigneur de Bellegarde, Maréchal de France, Gouverneur de Carmagnole & de Revel, & Charles Seigneur de Birague Gouverneur du Marquisat apres la demission du Duc de Nevers ; Bellegarde ne pouvant souffrir comme Maréchal, que Birague eût plus d'autorité que luy, fit dessein de s'ac-

querir le Marquisat, & d'en faire une Principauté, pendãt les plus fâcheux mouvemens du Royaume, & d'en chasser Birague, & de se saisir des meilleures places; ce qu'il fit à la faveur de 2000. hommes levez en Provence & en Dauphiné, que Lesdiguieres luy fournit 300. Chevaux legers, & autant d'Harquebusiers à cheval, cõduits par Gouvernet, avec lesquels il marcha droit à Saluces, qu'il prit, & ensuite toutes les autres places sans mettre la main à l'épée, parce que Birague les avoit abandonnées. La Reine qui revenoit de Guyenne surprise de l'action de Bellegarde, luy depêcha Chabanes, Marquis de Curton, pour le disposer à une conference; Bellegarde n'osant se fier à un voyage, la Reine pria S. A. de se vouloir trouver à Grenoble, ou de souffrir qu'elle l'allât trouver. S. A. fit le voyage, suivy de 500. Chevaux, & de 100. Harquebusiers à cheval pour sa garde; aux approches de Grenoble, le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Mayenne & de Montmorency furent au devant

de luy; la Reine le reçût avec beaucoup de caresses. Bellegarde n'estant point arrivé, l'affaire fut renvoyée à Montluel, où le Duc se rendit au mois d'Octobre, & ce fut là où il acquit d'Henry de Savoye, Marquise de Villars, le Comté de Tende, & les droits qu'elle avoit sur Oneille, Vintimille, Marro & Prella, moyennant la remise que S. A. luy fit des Seigneuries de Mirebel & de Satonay en Bresse, & de Loyettes en Bugey, qui furent érigées en Marquisat sous le titre de Mirebel. Les choses ayant esté pacifiées par la generosité du Duc, qui dans les desordres ne voulut pas se prevaloir des droits qu'il avoit au Marquisat, au prejudice de la foy qu'il avoit donnée au Roy, outre qu'il estoit lassé des affaires du monde, & son esprit exépt d'ambition, ne s'occupoit plus qu'à la devotion & la pieté.

37. Ainsi comme il s'étudioit à mépriser le monde, une fiévre de trois jours causée par une dispôsition à l'hydropisie, l'en osta le 30. d'Aoust de l'an 1580. apres avoir re-

Mort de S. A.

1580.

ceu ſes derniers Sacremens de la main de Ierôme de la Ruvere Archevêque de Turin avec une parfaite reſignation à la volonté de Dieu.

Son eloge. 38. Ce fut un Prince de mediocre taille, beau de viſage & majeſtueux, d'un agreable abord, genereux, affable, civil, liberal avec jugement, grand Iuſticier, moderé en ſa colere, adroit en tous les exercices du corps, & fort devot. Il établit les Ieſuites à Chambery & à Turin, fonda une Chartreuſe prés de Montdevis, les Obſervantins de Foſſan, & les Capucins de Nôtre Dame de Campagne; fut adoré de ſes ſujets, & aimé de tous les Princes voiſins, avec qui il entretenoit une étroite correſpondance : il eſtoit inexorable aux crimes de trahiſon & d'aſſaſſinat, pardonnoit facilement les autres, religieux Obſervateur de ſa parole; il honoroit les gens de lettres, & recompenſoit leur merite; eſtoit ſçavant aux Mathematiques, & curieux d'attirer dans ſes Etats tous les hommes rares en quelque profeſſion, fut conſtant en ſes affli-

ctions, d'un esprit pacifique, quoy qu'il fut soldat, & fort entendu & heureux au mêtier des armes,& qui apres le rétablissement dans ses Etats n'eut rien de si cher que d'y conserver la pureté de la Religion Catholique, & de faire vivre ses peuples dans la tranquillité. Enfin ce fut un grand Capitaine, & le plus sage Politique de son temps.

39. Ensuite du Traitté de paix fait à Château-Cambresis, ce Prince épousa à Paris le 9. Iuillet 1559. Marguerite de France, Duchesse de Berry, fille de François I. du Nom, Roy de France, & de Claude de France sa premiere femme. Leur mariage fut arresté le 27. Iuin de la même année en l'Hôtel des Tournelles à Paris, en presence du Roy Henry II. de Catherine de Medicis, Reine de France, du Roy & de la Reine d'Ecosse,d'Elizabeth de France, Reine d'Espagne, de Marguerite fille de France, des Cardinaux de Lorraine, de Bourbō,& de plusieurs Princes & Princesses, & grands Seigneurs de la Cour. La dot de cette

Son alliance.

Princesse fut de 300. mille écus d'or au Soleil, avec l'usufruit du Duché de Berry pendant sa vie. S.A.luy accorda de doüaire dix mille écus assignez sur le Comté de Bresse,Bugey, & Valromey, avec les châteaux de Bourg,& du Pont-d'Ains, & outre ce, luy promit pour l'entretien de sa personne vingt mille écus tous les ans.Elle avoit des vertus & des qualitez suréminentes,une grande connoissance des Langues Grecques & Latines, & des meilleures sciences qui la rendoient la Princesse la plus parfaite de son siecle. Les plus fameux Poëtes du temps luy ont dedié leurs principaux Ouvrages, & luy ont donné la loüange d'estre *la dixiéme des Muses, la quatriéme des Graces*, & autres beaux Eloges. Le sieur de Brantôme dit,que c'estoit la meilleure Princesse du monde, magnifique, liberale, sage,vertueuse & accostable.Elle mourut le 14. Sept. 1574. & fut inhumée à Turin.

Elle n'eut qu'un fils Charles Emanuel Duc de Savoye, qui aura son Eloge au commencement du Tome. III.

Le Duc ſon mary eut pluſieurs enfans naturels, 3. fils & 3. filles.

I. Dom Amé de Savoye Marquis de S. Rambert, Grand Croix des SS. Maurice & Lazare, Chevalier de l'Annõciade, & Lieutenant General de S. A. deçà les Monts. Il prit employ ſous le Roy Philippes II. l'an 1588. en l'armée dreſſée contre Elizabeth Reine d'Angleterre, & mourut à Turin l'an 1610. & fut inhumé en la ſepulture des Princes dans l'Egliſe cathedrale de Turin, laiſſa un fils naturel appellé Maurice qui mourut jeune, & une fille Marguerite de Savoye épouſe de Ierôme, Comte de Rouſſillon, Capitaine des Archers de la garde de S. A. R. Gouverneur du Château de Montmeillan, puis du Comté de Nice.

II. Dom Philippes ou Philippin de Savoye, Chevalier, & Grand Croix de l'Ordre de S. Iean de Ieruſalem, fut tué en düel prés de Quirieu en Dauphiné par le Seigneur de Crequy, le 2. Iuin 1599.

III. Marie legitimée de Savoye, nâquit à Vercel l'an 1556. Elle fut

alliée le 20. Ianvier 1570. avec Philippes d'Est Marquis de S. Martin au Ferrarois, dont est ſorty une belle lignée. Cette Princeſſe mourut à Turin l'an 1580. du regret qu'elle eut de la mort du Duc ſon pere.

IV. Mathilde legitimée de Savoye Marquiſe de Pianezze épouſe de Charles de Simiane, Seigneur d'Albigny, Marquis de Marct, Roat, & autres places, Chevalier de l'Ordre, Lieutenant General de S. A. dans ſes armées, & depuis deçà les Monts. Leur mariage eſt du 26. Fevr. 1607. Elle mourut à Suze l'an 1639. accompagnant M. R. de la maiſon de laquelle elle eſtoit Sur-Intendante lors qu'elle ſe retiroit de la Citadelle de Turin : elle a eſté inhumée au Monaſtere de la Viſitation de la Ville neuve de Turin qu'elle a fondé. Le Duc Charles Emanuel qui en faiſoit une eſtime particuliere, luy fit l'honneur de la choiſir pour Marraine de tous les Princes ſes enfans, hors du premier, ſequel neanmoins elle tint ſur les Fonds, repreſentant la Sereniſſime Infante d'Eſpagne, Iſabelle-Claire-Eugenie.

Elle n'eut qu'un fils, ſçavoir Charles Emanuel Philibert Iacynthe de Simiane, Marquis de Pianezze, de Livourne, & de Châteauneuf, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Grand Chambellan de S. A. R. & Colonel General de l'Infanterie, qui de Ieanne de Gattinara ſon Epouſe a eu les enfans ſuivans, Louïs François de Simiane, Marquis de Livorne, Chevalier Grand Croix de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Meſtre de Camp de cavalerie & d'infanterie pour S. A. R. Irene de Simiane, Epouſe de Charles Louïs de S. Martin d'Aillé Marquis de S. Damien, Chevalier Grand Croix de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Meſtre de Camp d'infanterie, Maréchal de camp, premier Ecuyer de S. A. R. & Gouverneur de Cony; Françoiſe Marie de Simiane, Veuve de Louïs des Comtes de Valpergue, Comte de Mazin, Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. & Meſtre de Camp d'infanterie; & Mathilde Iacynthe de Simiane deſtinée à la Religion.

Le mariage du susnommé Charles de Simiane, Marquis de Livorne, fut arresté l'an 1658. de l'agrément du Roy & de S.A.R. avec Ieanne Marie Grimaldi nommée Mademoiselle de Valentinois, seconde fille d'Hercules Grimaldi, Marquis de Baux & de Campagne & d'Aurelia Spinola, fils unique d'Honoré Grimaldi II. du nom, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Comte de Carladois, & d'Hyppolite Trivulce, & à cause du bas-âge des parties, il fut differé jusques en 1659. qu'il se fit à Monaco le 13. Octobre avec grande solemnité.

V. Beatrix de Savoye fut accordée en mariage le 20. Octobre 15 7. au Palais de Turin à François Ferrero Fiesque, Comte de Lavagne, mais elle mourut pupille.

VI. Othon de Savoye decedé jeune & inhumé en la sepulture Ducale de l'Eglise de Turin avec sa sœur Beatrix ; la mere de ces trois dernieres estoit la Marquise de Pianezze.

Fin du Second Tome.



TABLE DES PRINCIPALES MATIERES

Contenuës dans ce second TOME.

DV I. SOMMAIRE.

NAiſſance d'Amé VIII. premier Duc de Savoye au chaſteau de Chambery, page 7.
Difficulté pour ſa tutelle, & la regence de ſes Eſtats. 7, & 8
Son voyage à Tornu pour la concluſion de ſon marige avec la fille du Duc de Bourgogne. 9, & 10
Il prend l'adminiſtration de ſes Eſtats par la ceſſion que luy en fit Bonne de Bourbon ſon Ayeule. 10, & 11

Le Duc de Bourgogne luy demande secours pour delivrer son fils des mains de Bajazeh. 11
Hommages des Gentils-hommes de Dombes au Duc Amé comme Lieutenant de l'Empereur. 12
Mort du Comte de Geneve. ibid.
Le Pape Clement VII. succede au Comte de Geneve, & en fait hommage à Ame par Procureur. 12, & 13
Le Duc Amé acquiert Geneve. 14
Mort du Duc de Milan 15
Ladislas Roy de Naples confirme l'alienation de Nice. ibid.
Acquisition des terres de Villars, Loye, Porcin, Cerdon, &c. 16
Tréves avec le Marquis de Montferrat. 17
Ceux de Vercel se soûmettent au Duc Amé. 17, & 18
Differend avec les Seigneurs de Kibourg pour la Seigneurie de Cellier qui est adjugée au Duc Amé. 18, & 19
Don de sa maison de Lyon aux Celestins. 19
Le Marquis de Montferrat & le Prince de la Morée sont mis d'accord par le Duc Amé. ibid.

Guerre contre le Duc de Bourbon à l'occasion de l'hommage dû au Duc Amé de quelques terres de Dombes. 20
Negociation pour ce sujet. 21
Le Duc de Bourgogne est condamné par Arbitres de faire hommage au Duc Amé des terres de Dombes. 21, & 22
Acquisition de quelques terres du Montferrat. 23
Le Duc Amé fait les Statuts de l'Ordre du Collier institué par le Comte Verd son Ayeul. ibid.
Son voyage à Paris, où il pacifie les troubles du Royaume, & les desordres de la Cour. 24, & 25
Le Marquis de Montferrat fait la guerre au Duc Amé pendant son absence. 26
Fondation du Prieuré de Ripaille de l'Ordre de saint Augustin sous les noms de Nostre Dame & de saint Maurice. 27
Le Duc Amé moyenne un accord entre les Papes Jean XXIII. & Benoist XIII. à Villefranche de Nice. 28
Guerre contre le Marquis de Saluces qui reconnoit tenir son Marquisat en fief du Duc Amé. 29

Receptiō magnifique de l'Empereur Sigismōd dās les Estats du Duc Amé. 30
Fondation du Convent des Jacobins de Bourg. 31
Couronnement de l'Empereur à Aix la Chapelle. ibid.
Le Pape Iean XXIII. est deposé au Concile de Constance. ibid.
L'Empereur Sigismond erige le Comté de Savoye en Duché l'an 1416. 32
Guerre dans le Valays au sujet des Barons de Rarogne. 33, & 34
Les Suisses s'emparent de la valée d'Oselle. 35
Le Duc Amé reçoit l'hommage du Marquis de Saluces. 36
Il succede au Comté de Piemont à son Beau frere Louïs Prince de la Morée. 37
Traitté avec la Reine Yoland de Nice & de ses terres adjacentes. 38, & 39, *& avec l'Archevêque de Besançon de la Seigneurie de Cossenay.* 40
Le Duc Amé fait la guerre aux Marquis de Ceve. 41, & 42
L'Empereur luy donne l'investiture du Comté de Geneve. 42
La Croisade est publiée en Allemagne

contre les Hussites, où le Duc Amé envoye des troupes. 42, & 43

Iean de Châlon intente procez au Duc Amé pour le Comté de Geneve; mais il est debouté de toutes ses pretentions. 43, & 44

Puissante ligue en Italie contre le Duc de Milan. 45, 46, 47, & 48

Le Duc Amé erige la Baronie de Montrevel en Bresse en Comté. 49

Mort de Marie de Bourgogne sa femme. 50

Il procure envers le Pape, que tous les Chanoines de Geneve soient Nobles ou Docteurs. 51

L'Eglise de Lyon ordonne des Messes & des Suffrages à perpetuité pour la R. Maison de Savoye. 50, & 51

Le Duc Amé entreprend la reforme des Eglises & des Eglesiastiques de ses Estats. 52

Fondation de l'Hermitage de Ripaille. 53

Voyage de l'Empereur Sigismond en Italie pour son couronnement; le Duc Amé luy envoye son fils pour luy faire escorte. ibid.

Troubles en Italie apres la mort du Pa-

pe Martin V. 54
Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, & invitent le Duc Amé de vouloir se joindre avec eux. 55, 56, & 57
Le Marquis de Montferrat entre dans la ligue des Venitiens contre le Duc de Milan. 57
Il sollicite la Cour de France de faire la guerre en Savoye, son intrigue est découverte. 58
Le Marquis de Montferrat fait sa paix avec le Duc Amé pour rentrer dans ses Estats. 60
Traitté de paix. 61, & 62
Le Duc de Milan refuse de signer la paix, & veut continuer la guerre. 63, & 64
La paix se negocie & se fait, le Duc de Milan en observe le Traitté. 65
Le Duc de Savoye ne veut la paix qu'à condition que le Marquis de Montferrat observe le Traitté. 66
Le Duc Amé se retire dans une solitude, & institue l'Ordre des Chevaliers de S. Maurice. 67, & 68
Il convoque à Ripaille une Assemblée des principaux de ses Estats. 69, & 70

Il remet le gouvernement de ses Estats à son fils aisné. 70, & 71
Le Prince de Piemont termine l'affaire de Montferrat avec le Marquis, suivans le Traitté de Tonon. 71, 72, & 73.
Le Duc Amé est creé Pape par le Concile de Bâle le 25. Novembre 1439. sous le nom de Felix V. 75
Son humilité à accepter cette grande dignité. 76
Son entrée à Bâle, & sa reception magnifique. ibid.
Son couronnement par l'Archevêque d'Arles. Les magnificences qui y furent faites, & les grandes solemnitez. 77, & 78
Sa mort à Geneve. 80
Son Eloge. 81.
Le Duc Amé fut accordé en mariage avec Marie de Bourgogne à l'âge de trois ans. 82
Ses enfans. 83, 84, 85, & 86

DV II. SOMMAIRE.

Naissance du Duc Loüis à Geneve. page 90
Le Seigneur de Crescentin se reconnoist son Feudataire. 91, & 92
Il restablit l'Université à Turin. 92
Fondation du Convent des Carmelites de l'Ordre de saint Augustin à Rumilly. ibid.
Loüis est emancipé par le Duc Amé son Pere. 93
Il demande l'hommage de Dombes au Comte de Clermont. 94
Traitté sur ce sujet. 95
Il traitte avec le Duc de Bourgogne d'une ligue & confederation entr'eux. 96, & 97. *Et avec le Dauphin des Comtez de Valentinois & Dyois.* 97. & 98.
Il declare le domaine de Savoye inalienable. 99
Le Duc Loüis reforme la justice de ses Estats. 100

Troubles dans la Lombardie causez par la mort du Duc de Milan. 100, 101, & 102

Guerre des Bernois avec ceux de Fribourg qui se donnent au Duc de Savoye 105

Ligue en Italie contre le Duc de Milan. 106

Don du saint Suaire le 22. Mars 1452. 107

Le Duc Loüis demande au Pape l'erection du Bourg en Evêché. 108

Le Roy Charles VII. entreprend de faire la guerre au Duc de Savoye. 108, & 109

Le Duc Loüis va trouver le Roy à Feurs où il y eut renouvellement d'alliance entre la France & la Savoye par un traitté particulier. 109, & 110

Le Duc Loüis convoque les trois Estats de Savoye à Geneve pour reformer les abus. 110, & 111

René Roy de Sicile vient en Italie prendre possession du Royaume de Naples. 111

Guerre contre les Venitiens. 112

Le Pape Nicolas V. conclud la paix d'Italie. ibid.

T 5

Articles de la paix. ibid.
Le Duc de Savoye reſtablit les Exilez de ſon Eſtat dans leurs biens & dans leurs charges. 112, & 113
Le Dauphin fait la guerre au Duc Loüis ſous pretexte de l'hommage de Saluces, qui ne dure que trois mois. 113
Le Duc vend la Baronie de Gez au Comte de Dunois. 114
Il refuſe ſecours au Dauphin ſon gendre. 114, & 115
Le Duc gratifie le Comte de Dammartin du Comté de Clermont en Genevois. 115
Erection de la Chambre en Comté. 116.
Creation du Senat de Turin, & election de la Seigneurie de Varax en Comté. 116, & 117
Privilege accordé aux Gentils-hommes de Breſſe. 117
Voyage du Duc de Savoye en France. 117, & 118
Sa mort à Lyon à ſon retour de France. 118, & 119
Son Eloge. Sa Femme. Ses Enfans. 120, 121, 122, &c.

DV III. SOMMAIRE.

Naissance de Louïs à Geneve second fils du Duc Louïs. 139
Il est Roy de Chypre par l'alliance qu'il fait avec Charlotte de Lesignan heritiere du Royaume de Chypre. 140, & 141
Charlotte est couronnée Reine de Chypre, mais par un mauvais augure. 142
Depart de Louïs de Savoye, il s'embarque à Venise, & aborde en Chypre où il est couronné Roy. 143
Jacques Bâtard de Chypre est destiné à l'Estat Ecclesiastique. 144
Ses mauvaises inclinations. ibid.
Il fait instance à Rome pour avoir les provisions de l'Archevêché de Nicosie qui luy sont refusées. 145
Il demande la protection du Soudan d'Egypte pour se faire declarer Roy, & le succez de sa negociation. 145, 146, & 147

Il entre en Chypre avec une puissante armée. 148

Louis fait tenter le General de l'armée du Soudan qui leve le siege de Cherines. 148, & 149

Les Genois prennent les armes pour Louis. 150

Le Duc de Savoye son Pere luy envoye du secours. 151

Retour de Charlotte en Italie. 152

Elle traitte du Royaume de Chypre avec le Duc Louis. 153

Charlotte va trouver le Pape à Rome pour solliciter contre le Bâtard par censures Ecclesiastiques. 154

Le Roy Louis s'en revient en Savoye. p. 155

Reddition du chasteau de Cherines par la trahison du Gouverneur. 156

Le Bâtard se rend maistre absolu du Royaume de Chypre, & épouse Catherine Cornare adoptée par la Republique de Venise, fille de S. Marc. 156, & 157

Mort du Bastard Roy de Chypre. 158

Charlotte demande son Royaume aux Venitiens qui la rebutent. 158

Elle recourt au Pape qui écrit en sa faveur aux Gouverneurs de Chypre. 159
Mort du Roy Loüis au Prieuré de Ripaille. 160
Donation du Royaume de Chypre au Duc de Savoye. 161
Mort de Charlotte Reine de Chypre. 162
Les Venitiens s'emparent du Royaume de Chypre. 163

DV IV. SOMMAIRE.

NAissance du Bien-heureux Amé à Tonon capitale du pays de Chablais. 166
Son appanage. ibid.
Il est declaré Duc de Savoye apres la mort du Duc Loüis son Pere. 167
Il convoque à Chambery tous les Estats de Savoye & de Piemont. 168
Il prend le party du Roy contre le Duc de Bourbon. 169
Mort de François Sforce Duc de Milan. 170

Hommage des Comtes de Bresse & de Romont. 171

Divers Traittez de paix avec plusieurs Princes. ibid.

Erection du Doyenné de Chambery. 172

Guerre contre le Marquis de Montferrat. 172, & 173

Voyage du Duc Amé à Paris, & les honneurs qu'il y receut du Roy. 175

Traitté d'alliance & de ligue avec la Republique de Venise. 1 6

Maladie du Duc Amé, & la regence de la Duchesse Yoland. ibid.

Broüillerie des Princes au sujet de la Regence. 176, & 177

Ligue de la Regence avec les Ducs de Bourgogne & de Milan. 177

Le Comte de Bresse entre en armes en Savoye, surprend Montmeillan & se saisit du Duc Amé. 178

Armée du Roy Loüis XI. en Savoye contre les Princes. 179

Nouveau secours de France. 181

Conference de la Perouse. 181, & 182

Traitté de paix avec les Princes. 183

Mort du Duc Amé à Vercel; son Elo-

ge 184, & 185
Son Mariage, ses Enfans. 187, 188, 189, &c.

DV V. SOMMAIRE.

NAissance du Duc Philibert au chasteau de Chambery. 194
Sa tutelle & la regence de ses Estats troublent la Savoye. 195
Le Roy, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Bresse, de Romont & l'Evêque de Geneve pretendent à la Regence. 196
Siege de Montmeillan par les Princes. 197. *Qui se saisissent de la personne du Prince.* 198
Plaintes de la Duchesse Yoland au Roy Louis XI. pour ce sujet. ibid.
La Regence demeure à la Duchesse Yoland. ibid.
Broüillerie à l'occasion de deux favoris, principaux Conseillers de l'Evêque de Geneve. 199
Le Pape Sixte fait present au Duc de

Savoye d'une épée & d'un chapeau benits. 200
Guerre contre les Valesans. 201
Edit pour l'alienation des fiefs. 202
Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suisses. 202, & 203
Defaite du Duc de Bourgogne à Morat. 204
Le Duc de Bourgogne se saisit de la Duchesse Yoland & de ses trois Enfans. 204, & 205
Nouvelles difficultez pour la Regence des Estats du Duc. 206
Le Roy prend la protection du Duc de Savoye. 207
Estat deplorable de la Savoye. 208
La Regence est delivrée avec ses enfans. 209. *Elle tire des seuretez du Roy.* ibid.
Armée Milanoise en Piemont pour en faire sortir le Comte de Bresse p. 210
Reglement pour l'abreviation des procez. 211
Mort de la Duchesse Yoland au chasteau de Montcaprel. 212
Sa mort fait naistre des nouvelles difficultez par la Regence des Estats du

Duc Philibert. 213

Le Comte de la Chambre est fait Gouverneur de Savoye. 214. *Il fait une action hardie en la personne du Duc.* 215. *Le Roy le fait arrêter prisonnier en la Chambre du Duc.* 216, & 217

Siege de Vercel levé. 218

L'Evêque de Geneve fait sa paix avec le Duc Philibert. 219

Mort du Duc de Savoye arrivée à Lyon. 220

Sa femme sans enfans. 221

DV VI. SOMMAIRE.

NAissance du Duc Charles à Carignan. 223

Le Roy Louïs XI. prend sa tutelle. p. 224

Broüilleries pour le gouvernement de Turin. 225, & 226

Le Duc fait son entrée à Turin. 226, & 227

Troubles au sujet de l'Evêché de Gene-

ve 228, 229, & 250
Entrée du Duc à Geneve. 231
Donation du Royaume de Chypre au Duc Charles par Charlotte Reine de Chypre sa Tante. 231
Mariage du Duc avec la fille du Marquis de Montferrat. ibid.
Le Duc est invité de se joindre à la ligue des Princes d'Italie contre le Pape, mais il n'y voulut pas entrer. 231, & 232
Le Marquis de Saluces luy fait la guerre avec les Mécontens, mais sans succés. 234
Prise de Saluces & reddition de Carmagnole. 235
Assemblée au Pont de Beauvoisin sans fruit. 236
Trêve rompuë par le Marquis de Saluces & la perte entiere de ses Estats, 237, & 238
Voyage du Duc de Savoye en France pour terminer le differend de l'hommage de Saluces. 239
Sa Mort à Pignerol, à son retour de France. 240
Son Eloge, son Mariage, ses Enfans. 240, 241, 242, &c.

DV VII. SOMMAIRE.

NAissance du Duc Charles Jean Amé à Turin. 245
Il est Duc de Savoye à neuf mois. ibid.
Difficulté par la Regence de ses Estats. 246
Le Marquis de Saluces & les Mécontens veulent broüiller l'Estat. 247, & 248
Guerre en Savoye à l'occasion de l'Evêché de Geneve. 249, & 250
La Regence s'oppose au Valesans. 250
Traitté d'alliance avec Ferdinand Roy de Naples. ibid.
Le Roy Charles passe à Turin à son voyage de Naples: Son entrée magnifique. 251
Traitté de la ligue. 251, & 252
Mort du Duc Charles Jean-Amé à Montcallier. 252

DU VIII. SOMMAIRE.

Naissance du Duc Philippes à Chambery. 255
Son appanage. ibid.
Il prend le titre de Comte de Bresse. p. 256
Il trouble toute la cour de Savoye: Suite de son procedé. 256, 257, &c.
Le Duc son pere fait voyage à Lyon pour conclure avec le Roy de le rendre prisonnier. 258, & 259
Sa prison dans le chasteau de Loches. ibid.
Le Duc de Bourgogne s'interesse à sa delivrance: Il est mis en liberté, & le Roy luy donne le gouvernement de Guyenne. 260, & 261
Le Duc de Bourgogne recherche son amitié: Il est fait Chevalier de la Toison d'or, & Gouverneur des deux Bourgognes. 262, & 263
Le Roy fait la guerre dans le païs de Bresse. 263

Philippes accompagne le Duc de Bourgogne à la guerre de Liege. 264
Le Roy luy donne l'Ordre de ſaint Michel, & le Comté de Lauraguais. 265, & 266
Le Duc Philibert le fait Gouverneur de Piemont. 266
Il ſuit le Roy Charles à la conquête du Royaume de Naples, & luy donne les Comtez d'Aliſio, de Terre-Neuve, &c. 268, & 269
Il eſt Duc de Savoye apres Charles-Iean-Amé ſon petit neveu, mais ſon regne ne fut pas long. 269
Sa mort à Chambery 270
Son Teſtament, ſon Eloge. ibid.
Son premier mariage. 272
Son ſecond mariage. 273
Ses enfans. 274, 275, &c.

DV IX. SOMMAIRE.

NAiſſance du Duc Philibert II. au Chaſteau du Pont-Dains en Breſſe. 278

Voyage du Roy Charles VIII. en Italie pour la conqueste du Royaume de Naples. 279
Le Duc Philippes donne au Prince Philibert le Comté de Bresse pour son appanage. ibid.
Mort du Duc Philippes, le Prince Philibert demeure heritier de ses Estats. 280
Traitté avec le Roy Loüis XII. pour le passage de son armée par ses Estats, pour la conqueste de Milan. 280, & 281. *Il accompagne le Roy dans son voyage.* ibid.
Le Duc Philibert donne passage à l'armée Françoise en execution au Traitté. 282
Il reçoit magnifiquement le Roy à Turin, & les principaux Chefs de ses troupes. ibid.
L'Archiduc d'Austriche est magnifiquement receu dans les Estats du Duc de Savoye. 283
Patentes de l'Empereur Maximilian en faveur du Duc Philibert. 284
Tournoy à Carignan pour honorer les nopces de Laurens de Gorrevod Seigneur de Montanay, Escuyer du

Duc qui espousoit la fille du Comte de Varax. 285
Mort du Duc Philibert au Pont-Dains en la même chambre où il avoit pris naissance. ibid.
Son corps fut porté à Brou. 286
Son Eloge. ibid.
Son premier Mariage avec Yoland Louyse de Savoye sa cousine, fille de Charles Duc de Savoye premier du Nom, & de Blanche de Montferrat. 287
Son second mariage avec Marguerite d'Austriche, Princesse Doüairiere d'Espagne & de Castille, fille de Maximilian Roy des Romains, & sœur de Philippes Archiduc d'Austriche, dont il n'eut point d'enfans. 288
Mort de la Duchesse Marguerite à Malines : ses belles qualitez, sa vertu & sa pieté 290, & 291
Fondation des deux celebres Monasteres par la liberalité de la Duchesse Marguerite, l'un de l'Annonciade à Bruges, & l'autre de Brou en Bresse. 291

DV X. SOMMAIRE.

NAissance de Charles III. surnommé le Bon, *à Chazey en Bugey.* 295
Le domaine de Savoye se trouve endebté de doüaires de femmes. 295, & 296
Les Valesans luy font la guerre. 296
Les Bernois comme voisins & alliez moyenennt une trêve, & ensuitte une paix. 297
Le Roy de France Loüis XII. fait la guerre aux Genois revoltez contre luy. ibid.
Le Duc Charles donne secours au Roy d'artilleries & de munitions. 298
Don du Roy au Duc Charles. ibid.
Les monnoyes de Savoye d'or & d'argent ont cours dans tout le Royaume de France par Edit du Roy. ibid.
Le Duc entre dans la ligue contre les Venitiens. 299. *Et leur donne combat à la fameuse bataille d'Agnadel.*

Mort

Mort du Roy de France Louïs XII p. 303
Il refuse le passage aux Suisses qui vouloient aller au secours des Venitiens. ibid.
Ligue avec les Cantons. 302
Le Pape & le Roy de France recherchent le Duc Charles pour luy procurer l'alliance des Suisses. 302, & 303
Le Duc Charles envoye ses Ambassadeurs au Roy François premier 304
Erection de l'Eglise Cathedrale de Turin en Metropolitaine, & celles de Chambery & de Bourg en Bresse en Cathedrales. 305
Les Suisses occupent les passages de Piemont, & sont chassez par les François. 305, & 306
Le Roy s'avance en Piemont. 306
Traitté de paix conclu. 307
Le Cardinal de Lyon fait rompre le traitté. 307, & 308
Voyage du Duc de Savoye à la sainte Baume. 308
Retour du Roy à Lyon apres la conquête du Duché de Milan, & son voyage à Chambery pour y rendre un Vœu au saint Suaire, qu'il avoit fait le iour de

la bataille de Marignan. 309
L'alliance de la France & des Suisses est concluë par les soins du Duc de Savoye. ibid.
Le Roy fait declarer la guerre au Duc Charles. 311, & 312
Les Suisses deputent au Roy en faveur du Duc. 312
Les habitans de Geneve recherchent la Bourgeoisie des Suisses. 313
Entrée du Duc à Geneve, & sa reception magnifique par les habitans. 314, & 315
L'Ordre du Collier est changé en celuy de l'Annonciade. 316
Mort de l'Empereur Maximilian, & election de Charles-Quint. 316, & 317
Entrée de la Duchesse de Savoye à Turin & à Geneve. 318
Perte du Duché de Milan pour les François. 319
Perte de la bataille de Pavie & la prise du Roy François I. 320
Le Duc se trouve au couronnement de l'Empereur. 322. *Qui luy donne le Comté d'Ast, dont le Roy en est mal satisfait.* 323
L'Empereur emmene en Espagne le fils

du Duc Charles. 325
Le Duc refuse le chasteau de Nice au Pape. 326
Embrasement de la sainte Chapelle du chasteau de Chambery, où le saint Suaire est enfermé miraculeusement. 327
Bourgeoisie de Geneve avec les Cantons de Berne & de Fribourg. 328, & 329
La ville de Geneve chasse son Evêque, & se declare pour la nouvelle opinion de Luther. 329, & 330
Le Roy favorise la rebellion de Geneve. 331, & 332
Le Duc Charles envoye au Roy l'Evêque de Lausanne qui est mal receu. 332, & 333
Les filles n'heritent point en Savoye. 334
Le Roy François I. fait guerre en Savoye. 336
Prise de Chambery & de Montmeillan. 336, & 337
Fidelité de la Province de Tarantaise envers leur Prince, & sa resistance à l'armée du Roy. 337
Les Bernois prennent la protection de Geneve. 337, & 338
Mort du fils aisné du Duc Charles

en Espagne. 339

Les Bernois declarent la guerre au Duc de Savoye. ibid.

Prise de Turin par les François. 340

L'Empereur descend en Provence avec une puissante armée 341, & 342

Siege d'Aix. 343

L'Empereur quitte la Provence, passe par le Piemont, & se rend à Genes. ibid.

Affection des peuples de Tarantaise pour leur Duc. & l'obeïssance de ceux de la Vald'Aouste envers leur Prince. 344, & 345

Mort de la Duchesse Beatrix à Nice 345

Entreveuë du Pape, de l'Empereur & du Roy à Nice, sans effet. 345, 346, & 347.

Entreprise & Siege de Nice. 348

La genereuse defense du Gouverneur. 349

Siege de Nice levé 351

Prise de Montdevis & de Carignan. 351

Bataille de Cerisoles gaignée par les François 351, & 352

Diete tenuë à Spire, & ce qui s'y passa

de plus considerable. 352
Traitté de paix entre l'Empereur & le Roy. 353. Sans effect à cause de la mort du Duc d'Orleans, & du Roy François I. 354
Mort du Duc Charles à Vercel. 354
Son Eloge. 355

DV XI. SOMMAIRE.

NAissance d'Emanuel Philibert à Chambery. 364. Son esprit dans l'ingenieuse repartie qu'il fit du chasteau de Nice que le Pape demandoit pour l'entreveuë de sa sainteté, de l'Empereur, & de François I. 366
Voyage d'Emanuel Philibert en Allemagne pour voir l'Empereur, les caresses & les honneurs qu'il y receut de S. M. I. où il est traitté d'Altesse. 367, & 368
L'Empereur luy donne à Vtrecht l'Ordre de la Toison d'or. 368
Sa generosité. 369
Entre-veuë du Prince d'Espagne & de

son Altesse Emanuel Philibert. 370
L'Empereur convoque une Diete à Ausbourg pour pacifier quelques nouveaux desordres arrivez en Allemagne. 371
Mort du Baron de Lullins à Ausbourg. 371
Siege de Mets. 373
Emanuel Philibert est fait General de l'armée de l'Empereur, ses actions genereuses. 373, & 374
Son Altesse restablit la discipline dans l'armée. 374. *Et fait lever le siege de Cambray aux François.* ibid.
Il reçoit la nouvelle de la mort de Charles Duc de Savoye son pere. 374
Il accompagne le Prince d'Espagne pour son mariage avec la Reine d'Angleterre, où il est creé Chevalier de la Iartiere. 375
Son Altesse fait rebastir Esdin. ibid.
Trève pour cinq ans, rompuë au sujet des Colomnes & des Caraffes. 376., & 377
Bataille de S. Quentin gagnée par le Duc de Savoye. 378, & 379
Prise de S. Quentin & du Catelet, 380
Iournée de Gravelines. 381

Ouvertures de la paix. 382
Conclusion de la paix au chasteau Cambresis. Articles du Traitté. 384
Le Duc de Savoye rentre dans ses Estats. ibid.
Son voyage en France pour espouser la Princesse Marguerite. 385, & 386
Mort du Roy. 387
Son Altesse fait prendre possession des Estats de Savoye & de Piemont. 387, & 388. *Et suit la Cour au sacre du Roy François II.* 390
Le Duc Emanuel Philibert retourne à Bruxelles aprés la consommation de son mariage, & prend congé de Philippes Roy d'Espagne, & luy remit le Gouvernement des païs-Bas. 389
Sa Majesté Catholique donne à Marguerite d'Austriche sa sœur naturelle de Parme le Gouvernement des païs-Bas. ibid.
Retour du Duc de Savoye dans ses Estats. 390
Le Roy envoye à son Altesse le Collier de l'Ordre de saint Michel à Marseille. ibid.
Ce que fit le Duc de Savoye aprés son restablissement dans ses Estats. 391,

& 392

Voyage de leur Alteſſe en Piemont, & leur entrée magnifique à Vercel. 393

Zele de ſon Alteſſe pour la Religion. 394, & 395

Conference de Lyon touchant les pretentions du Roy ſur la Savoye. 396, 397, &c.

Demande des Deputez de ſon Alteſſe. 401, 402, &c.

Reſtitution de Turin & des autres places. 403

Entrée de leurs Alteſſes à Turin. 404, & 405

Offre de Solyman à ſon Alteſſe pour le Royaume de Chypre. 406, & 407

Voyage de leurs Alteſſes à Lyon pour voir le Roy. 407

Commencement de la Citadelle de Turin. 408

Traitté avec les Bernois. 409

Son Alteſſe ſe trouve à la Diete convoquée à Ausbourg, ſon retour par la Corinthie & par le Frioul. 410

Le Duc de Savoye eſtablit la milice en Piemont & en Savoye. 411

Il crée de nouveaux Chevaliers de l'Annonciade. 412

Commencement de la Citadelle de Bourg. 413
Restablissement de l'Ordre de S. Maurice. 414, & 415
Le Roy passe en Piemont à son retour de Pologne. 415, & 416
Le Roy rend au Duc Pignerol & Savillan. 417, 418, &c.
Le Roy d'Espagne remet à son Altesse Ast & Sinthya. 420
Acquisition des Principautez de Marro, de Prela, & d'Oneille. 420, & 421
Renouvellement d'alliance avec les Cantons Catholiques. 421, & 422
Le saint Suaire est porté de Chambery à Turin. 422
Differend au sujet du Gouverneur de Saluces. 423, & 424
Mort de son Altesse Emanuel Philibert. 425
Son Eloge. 426
Son Mariage avec Marguerite de France, Duchesse de Berry, fille de François Premier Roy de France, & de Claude de France sa premiere femme. 427
Mort de la Duchesse Marguerite,

ses qualitez eminentes, & son bel esprit. 428
Le Duc Emanuel Philibert n'a qu'un fils de la Duchesse son espouse. ibid.
Ses enfans naturels. 429. & 430, &c.

Fin de la Table des Matieres du second Tome de cét Abbregé.



